



HAL
open science

L'École spéciale militaire de Saint-Cyr sous la IV^e République : des mutations d'après-guerre à l'heure indochinoise 1945-1958

Manatea Taiarui

► To cite this version:

Manatea Taiarui. L'École spéciale militaire de Saint-Cyr sous la IV^e République : des mutations d'après-guerre à l'heure indochinoise 1945-1958. Histoire. 2019. dumas-04716761

HAL Id: dumas-04716761

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04716761v1>

Submitted on 1 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Université Paul Valéry – Montpellier III
Mémoire de master 2 Histoires militaires et études de défense

**L'École spéciale militaire de Saint-Cyr sous la IV^e République
Des mutations d'après-guerre à l'heure indochinoise
1945-1958**



Présenté par Manatea TAIARUI
Sous la direction de
Monsieur Jean-François MURACCIOLE et Monsieur Pierre JOURNOUD
Année universitaire 2018 / 2019

Université Paul Valéry – Montpellier III
Mémoire de master 2 Histoires militaires et études de défense

**L'École spéciale militaire de Saint-Cyr sous la IV^e République
Des mutations d'après-guerre à l'heure indochinoise
1945-1958**

Présenté par Manatea TAIARUI
Sous la direction de
Monsieur Jean-François MURACCIOLE et Monsieur Pierre JOURNOUD
Année universitaire 2018 / 2019

Photo de couverture : un groupe de Saint-Cyriens, avec un chef désigné, s'entraînent sur un terrain d'exercice au camp de Coëtquidan, le 10 janvier 1952.

© ECPAD / Fond général F52-5 R10 / André Branlard / 10 janvier 1952

REMERCIEMENTS

Je tiens à réitérer mes remerciements aux personnes et aux établissements qui m'ont, de près ou de loin, aidé à poursuivre mes recherches universitaires et à rédiger ce mémoire.

Je remercie pour la seconde fois Monsieur Jean-François Muracciole, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paul Valéry – Montpellier III pour son aide, sa disponibilité et son soutien en tant que directeur de mémoire. J'exprime par ailleurs ma gratitude à Monsieur Pierre Journoud, professeur d'histoire contemporaine de cette même université pour avoir accepté d'être mon codirecteur. En tant que spécialiste de l'Indochine et du Vietnam, il m'a donné de précieux conseils pour mes recherches et sur les sources. Je le remercie également de son intérêt pour cette étude.

Je réitère mes remerciements au général Bertrand Pâris pour avoir une seconde fois accepté de me renseigner sur les fonds privés de la Saint-Cyrienne correspondant à la période étudiée et de m'avoir ouvert ses contacts et réseaux.

Le commandant Ivan Cadeau, spécialiste de l'Indochine, pour avoir pris le temps de me communiquer les fonds d'archives du SHD pouvant enrichir mes recherches.

Je remercie également les personnels du SHD, des Archives nationales, du musée de l'Officier de Coëtquidan, de la Saint-Cyrienne, de l'ECPAD et de la BnF pour m'avoir ouvert leurs archives et leurs documents, ainsi que de leur disponibilité et leur gentillesse dans un esprit d'efficacité.

Ma reconnaissance va également à Jules Vaudevire, ancien étudiant du master et actuellement élève à l'École de Saint-Cyr, pour m'avoir accueilli et guidé dans mes recherches à Coëtquidan. Je tiens aussi à dire merci à Li Huicen, étudiante en master 2 d'histoire de l'art, pour sa patience, son soutien moral et ses conseils, pendant ces deux ans de recherches universitaires passionnantes à ses côtés.

Enfin, je ne remerciais jamais assez ma famille pour son soutien et son aide, qui a accepté de corriger et relire mon travail depuis la Polynésie française.

SIGLES

ABC	Arme blindée cavalerie
AMO	Archives du musée de l'Officier
AN	Archives nationales
ANL	Armée nationale laotienne
ANV	Armée nationale vietnamienne
APV	Armée populaire vietnamienne
ARK	Armée royale khmère
ASC	Archives de la Saint-Cyrienne
BnF	Bibliothèque nationale de France
CEFEO	Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient
CEIPAA	Centre d'études et d'instruction psychologiques de l'armée de l'air
CFL	Cadets de la France libre
CFLN	Comité français de libération nationale
CGT	Confédération générale du travail
CRS	Compagnie républicaine de sécurité
CSG	Conseil supérieur de Guerre
CT	Corps de troupe
DFL	1 ^{re} division française libre
ECPAD	Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense
EMA	État-major de l'armée
EMG	État-major général
EMI	École militaire d'infanterie
EMIA	École militaire interarmes
EMIFT	État-major interarmées et des Forces terrestres
ESG	École supérieure de guerre
ESM	École spéciale militaire
ESMIA	École spéciale militaire interarmes
FAEO	Forces armées d'Extrême-Orient
FFI	Forces françaises de l'intérieur
FFL	Forces françaises libres
FLN	Front de libération national (Algérie)

FTNV	Forces terrestres du Nord Vietnam
FTSV	Forces terrestres du Sud Vietnam
GPRF	Gouvernement provisoire de la République française
HEC	École des hautes études commerciales
IEP	Institut d'études politiques
MRP	Mouvement républicain populaire
OAS	Organisation armée secrète
OLESM	Organe liquidateur de l'École spéciale militaire
OTAN	Organisation du traité de l'Atlantique nord
PC	Poste de commandement
PCF	Parti communiste français
PCI	Parti communiste indochinois
PG	Prisonniers de guerre
PPESMIA	Peloton préparatoire à l'École spéciale militaire interarmes
PRL	Parti républicain de la liberté
PRRRS	Parti républicain radical et radical-socialiste
RC	Route coloniale
RDV	République démocratique du Vietnam
RI	Républicains indépendants
RP	Route provinciale
RPC	République populaire de Chine
RPF	Rassemblement du peuple français
SFIO	Section française de l'internationale ouvrière
SHD	Service historique de la Défense
SHD/GR	Service historique de la Défense/Guerre
STO	Service du travail obligatoire
UDSR	Union démocratique et socialiste de la résistance
UNR	Union pour la nouvelle République
URAS	Union des républicains d'action sociale
URSS	Union des républiques socialistes soviétiques

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« La guerre, en faisant disparaître la facilité de la vie quotidienne, enseigne la violence et met les passions de la multitude en accord avec la brutalité des faits. La guerre est un maître violent. »

Thucydide, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*

« Monsieur le ministre, je prends acte de la modification que vous avez apportée à la décision primitive. Cependant, c'est la première fois qu'une promotion de Saint-Cyr porte le nom d'une défaite, et je vois là un signe des temps. Trafalgar Square n'est pas à Paris et le pont d'Austerlitz n'est pas à Londres¹. »

C'est sous les applaudissements de quelques bancs de l'extrême droite et de la gauche de l'Assemblée nationale que le député Jean Gilliot répond au ministre de la Défense nationale et des Forces armées, Jacques Chevallier, après l'annonce de la décision de ce dernier de modifier légèrement le nom choisi par les élèves de la nouvelle promotion de l'École spéciale militaire (ESM) de Saint-Cyr le 21 janvier 1955, voulant rendre hommage aux soldats du camp retranché de Dien Bien Phu. Moins d'un an après la bataille et la signature des accords de Genève, la guerre d'Indochine anime encore grandement les débats parlementaires et les milieux militaires en France. La défaite et le retrait de la France d'Indochine, « fleuron » de l'empire colonial, après huit ans de guerre au cours de laquelle plusieurs milliers de soldats de l'Union française et plus de 800 Saint-Cyriens sont morts², marquent irrémédiablement toute une génération de soldats et d'officiers sortis de Saint-Cyr, mettant fin de surcroît au « rêve colonial » longtemps ancré dans l'imaginaire collectif des militaires français depuis le XIX^e siècle³.

En effet, colonisée progressivement par la France à partir de 1857, l'Indochine est le résultat de cet imaginaire collectif. Après plusieurs années de conquêtes, non sans résistance, par les Français animés de plus en plus par « l'idée coloniale », l'Union indochinoise est créée en 1887 et est composée de quatre protectorats et d'une colonie⁴. L'administration coloniale se met en place et les ressources ainsi que le potentiel économique⁵ du territoire alimente celle de la France au détriment des populations locales, dont une partie commence, à partir des

1 *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 5, 22 janvier 1955, p. 97.

2 Paul-Marie de La Gorce, *La République et son armée*, Paris, Fayard, coll. « Les grandes études contemporaines », 1963, p. 469.

3 L'idée et la vocation coloniales de l'officier français sont étudiées de façon précise dans les ouvrages de l'historien Raoul Girardet, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, La Table ronde, coll. « Pluriel », 1972, 506 p. et *La société militaire française de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 1998, 341 p.

4 L'Annam, le Tonkin, le Cambodge et le Laos sont des protectorats aux statuts très différents et la Cochinchine est constituée en colonie. L'Annam-Tonkin et le Cambodge sont des monarchies dirigées, respectivement, par la dynastie Nguyen et la dynastie Norodom. Le royaume de Luang Prabang, menacé par le royaume de Siam voisin, signe avec la France un traité et devient le protectorat du Laos en 1893 dirigé par le roi Zakarine puis Sisavang Vong.

5 Une fois le territoire pacifié, le potentiel économique et industriel de l'Indochine est mis en avant par la France. Plantations d'hévéas, de caoutchoucs, rizières, mines de charbon, banques, industries et infrastructures, portuaires, routières et ferroviaires, font de l'Indochine la « perle de l'empire » et, dans la nomenclature de l'époque, une colonie « d'exploitation ». Ivan Cadeau, *La guerre d'Indochine. De l'Indochine française aux adieux à Saïgon 1945-1956*, Paris, Tallandier, 2012, pp. 34-35 ; Jacques Dalloz, *La guerre d'Indochine 1945-1954*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1987, p. 21.

années 1920 et 1930, à s'organiser pour contester la tutelle française⁶. L'Indochine est également vue comme une passerelle vers la Chine et son énorme marché commercial. Cette possession française se situe donc dans un carrefour entre deux espaces, comme son nom l'indique : Indo-Chine. Les Français ne sont pas les seuls à voir le potentiel économique et stratégique de l'Indochine. Depuis 1937, les Japonais, dans leur politique de conquête en Asie, sont en guerre avec la Chine et s'intéressent de près à l'Indochine française avec laquelle ils ont une frontière commune au nord du Tonkin. La défaite de la France face à l'Allemagne en mai-juin 1940 et l'établissement du régime de Vichy favorisent les volontés du Japon et, parallèlement, des indépendantistes indochinois. N'ayant pas les moyens de préserver l'intégrité territoriale de son empire face aux desseins du Japon, le gouvernement de Vichy autorise l'armée japonaise à entrer et s'installer en Indochine. À mesure du déroulement du second conflit mondial à la faveur des Alliés, le général de Gaulle, chef du Comité français de libération nationale (CFLN), puis président du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) affirme vouloir rétablir l'autorité de la France en Indochine par l'envoi de délégués politiques dans le territoire. Mais après le coup de force japonais⁷, l'autorité coloniale française a totalement disparu. En l'absence d'ordre étatique, face au vide politique et dans la confusion totale après le départ des Nippons, le Viet-Minh⁸, dirigé par Ho Chi Minh, proclame l'indépendance de la République démocratique du Vietnam (RDV) le 2 septembre 1945⁹ à Hanoi. Dès octobre 1945, des troupes françaises débarquent en Indochine pour rétablir l'autorité de la France et se heurtent à l'opposition et à la révolte du Viet-Minh¹⁰. La guerre d'Indochine débute¹¹ et mobilise tous les acteurs militaires et politiques jusqu'en 1954, marquant pendant près de huit années le pouvoir politique et militaire de la Quatrième République.

Aucun moment de « répit » n'est accordée à cette république confrontée à la rébellion algérienne après la perte de l'Indochine. Galvanisés principalement par le Front de libération nationale (FLN), les rebelles algériens aspirent à l'indépendance de l'Algérie, territoire

6 Jacques Dalloz, *La guerre d'Indochine...*, *op. cit.*, pp. 35-42.

7 Le 9 mars 1945, craignant une opération de l'armée française pour récupérer l'Indochine, l'armée impériale japonaise élimine toute l'administration coloniale et les unités françaises dans une extrême violence et prend le total contrôle du territoire.

8 Le Viet-Minh, contraction de *Vietnam doc lap dong minh* (Ligue pour l'indépendance du Vietnam), est créé par le Parti communiste indochinois (PCI) en mai 1941 et regroupe des ouvriers, des paysans, mais aussi des propriétaires terriens et des bourgeois sous la direction d'Ho Chi Minh. L'objectif du Viet-Minh est la lutte contre les Français et les Japonais et, à terme, l'indépendance du Vietnam. Michel Bodin, *Dictionnaire de la guerre d'Indochine 1945-1954*, Paris, Economica, 2004, pp. 227-278.

9 Ivan Cadeau, *La guerre d'Indochine...*, *op. cit.*, p. 120 ; le même jour est signé l'acte de capitulation du Japon, par le général Leclerc au nom de la France, mettant fin à la Seconde Guerre mondiale.

10 Jacques Dalloz, *La guerre d'Indochine...*, *op. cit.*, pp. 85-86.

11 L'année du déclenchement de la guerre d'Indochine diffère selon les historiens. Cf. Jacques Dalloz, *Dictionnaire de la guerre d'Indochine 1945-1954*, Paris, Armand Colin, 2006, pp. 72-73.

français depuis 1830, divisée en trois départements en 1848¹². Du fait de la proximité du territoire, peuplé de près d'un million d'européens¹³, avec la métropole, traumatisées par la défaite en Indochine, la France et particulièrement l'armée française entreprennent une sanglante guerre¹⁴ qui dure jusqu'en 1962, bouleversant le climat politico-militaire français à toutes les échelles conduisant dans la foulée à la disparition de la Quatrième République et l'avènement d'une nouvelle république en 1958.

La conduite de la guerre d'Indochine et de la guerre d'Algérie dans le contexte de la décolonisation est le reflet du système politique et des faiblesses de la Quatrième République. Au lendemain de la guerre, la France est gouvernée par le GPRF et le général de Gaulle fait savoir son intention de rétablir progressivement les institutions républicaines. Deux Assemblées constituantes sont formées pour établir la Constitution et sont dominées par les trois grandes forces politiques d'après-guerre : le Parti communiste français (PCF), la Section française de l'internationale ouvrière (SFIO) et le Mouvement républicain populaire (MRP)¹⁵. La Constitution de la Quatrième république est promulguée le 13 octobre 1946 par référendum et les premières élections législatives ont lieu le 10 novembre 1946. Avec un régime d'Assemblée¹⁶, vingt-sept gouvernements avec dix-huit présidents du Conseil se succèdent par des combinaisons politiques diverses entre 1946 et 1958. En 1946, le pays est ravagé et son économie affaiblie. Les infrastructures et les habitations sont détruites, le franc se dévalue sans arrêt entre 1946 et 1949 et la récession a un impact direct sur le niveau de vie de la population. La conjoncture internationale est également un défi pour cette nouvelle république, confrontée à la décolonisation, au début de la guerre froide et aux différents projets européens¹⁷. Au niveau intérieur, si l'économie française repart à partir de 1949 sans discontinuité, le pouvoir politique détenu entre les mains de l'Assemblée nationale

12 Les départements d'Alger, Oran et Constantine. Le sud du pays, appelé Territoires du Sud, est administré par l'armée française ; Guy Pervillé, *La guerre d'Algérie. 1954-1962*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2015, pp. 40-41.

13 994 000 en 1954, soit un peu plus du dixième de la population algérienne. La population musulmane s'élève à 8 400 000 habitants. Bernard Droz, Évelyne Lever, *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1982, pp. 40-41.

14 Le terme de « guerre d'Algérie » n'est reconnu qu'en 1999.

15 Paul Courtier, *La Quatrième République*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1975, p. 8.

16 La Quatrième République est régie par le Parlement, composé de l'Assemblée nationale élue à la proportionnelle et du Conseil de la République représentant les collectivités locales, élue en partie à la proportionnelle et par l'Assemblée nationale pour certains de ses membres. La première chambre vote et propose les lois tandis que la seconde a un rôle essentiellement consultatif. L'Assemblée nationale dirige l'action du gouvernement, lui-même dirigé par un président du Conseil, et peut le renverser par une motion de censure. Le gouvernement ne peut imposer l'ordre du jour à l'Assemblée nationale, ce qui lui prive de tout pouvoir politique. Paul Courtier, *La Quatrième République*, *op. cit.*, pp. 13-15.

17 Pierre Carles, *Des millions de soldats inconnus. La vie de tous les jours dans les Armées de la IV^e République*, Paris, Lavauzelle, coll. « Histoire / Documents », 1982, pp.18-19.

immobilise les gouvernements. Les interminables débats parlementaires rendent inefficaces les actions des cabinets ministériels et ne les permettent pas d'avoir une politique cohérente et durable à tous les niveaux, y compris dans le domaine militaire. Les guerres d'Indochine et d'Algérie se trouvent au cœur de ces débats parlementaires affectant les missions et les moyens de l'armée et creusent sans cesse le fossé entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire.

Au sortir du conflit mondial, l'armée française fait partie des grands vainqueurs et est forte d'environ 1 105 000 hommes¹⁸ en novembre 1945¹⁹. Face à la situation économique catastrophique du pays, la France ne peut entretenir une telle armée. Des changements et des réformes de restructuration importants sont alors engagés, qui conduisent à une profonde mutation de l'armée. Les gouvernements successifs décident de réduire drastiquement les effectifs militaires, de gré ou de force, sans se préoccuper des règles qui régissent le statut du militaire. Cette réduction autoritaire des effectifs crée une amertume notamment dans le corps des officiers, qui, une fois dégagés, ne sont pas pris en charge par l'État faute de moyens, au point que, selon le ministre des Armées Edmond Michelet, certains ne prennent qu'un repas par jour²⁰. Le 11 février 1946, l'armée française est réduite à un effectif de 495 000 hommes²¹. Cette réduction affecte grandement le recrutement des cadres d'active et directement les élèves sortis de Saint-Cyr, destinés au métier des armes, dont bon nombre d'entre eux ne font pas les huit années de service pourtant inscrit dans leur contrat d'engagement²².

L'ESM de Saint-Cyr, qui forme ces officiers dégagés puis rengagés dans les guerres coloniales, s'inscrit dans l'ensemble de ces phénomènes. Son fonctionnement et son mode de recrutement sont les héritiers des traditions de l'armée française du XIX^e siècle, qui ont cristallisé la conception de l'officier français dans la nation. Fondée en 1802 par le consul Napoléon Bonaparte, initialement implantée à Fontainebleau, transférée à la Maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr en 1808, l'ESM est façonnée par les nombreux régimes politiques de la France. Son drapeau, sa devise « *Ils s'instruisent pour vaincre* », ses traditions et son rayonnement international apparaissent au cours du XIX^e siècle. D'appellation différente²³

18 1 300 000 hommes le jour de la victoire.

19 Dont 911 200 dans l'armée de terre, 69 900 dans la marine et 123 900 dans l'armée de l'air. Les chiffres varient selon les sources, mais l'on se tient aux plus récents. Claude d'Abzac-Épezy, « Edmond Michelet et la démobilisation de l'armée française (1945-1946) », *Revue historique des armées*, n° 245, 2006, p. 39.

20 Claude d'Abzac-Épezy, « Edmond Michelet... », art. cit., p. 41.

21 *Ibidem*, p. 39.

22 Jérôme Bodin, *Les officiers français. Grandeur et misère 1936-1991*, Paris, Perrin, 1992, p. 211.

23 Les noms de l'École de Saint-Cyr varient selon les régimes politiques en place : de 1803 à 1804, École spéciale militaire, de 1806 à 1814, École spéciale impériale militaire, de 1818 à 1828, École royale spéciale militaire, de 1829 à 1850, École spéciale militaire, de 1851 à 1869, École impériale spéciale militaire et de 1870 à 1944, École spéciale militaire.

selon les époques, l'ESM constitue un corps particulier au sein de l'armée française, très soudé, qui se caractérise par sa formation militaire d'excellence constamment renouvelée et par une solide tradition militaire. Après deux ans de préparation dans un lycée militaire au sein d'une classe préparatoire, le candidat passe le concours d'admission à l'École de Saint-Cyr et est classé en fonction de ses résultats. Une fois admis, l'élève est formé pendant deux ans au métier d'officier. À la fin des deux années de formation, il passe un examen final pour être classé et muté dans l'arme de son choix. Au terme d'une année en école d'application, il est nommé sous-lieutenant de carrière. L'École de Saint-Cyr reste donc une voie privilégiée pour le citoyen désirant embrasser une carrière d'officier et pour les fils de Saint-Cyriens voulant perpétuer la tradition familiale. Les lois organiques de 1818, de 1832 et de 1834 définissent le « statut de l'officier » et les modes de recrutement. L'article 27 de la loi Gouvion-Saint-Cyr de 1818 définit que « Nul ne pourra être officier s'il n'a servi pendant deux ans comme sous-officier, ou s'il n'a suivi pendant le même temps les cours et exercices des écoles militaires et satisfait aux examens desdites écoles²⁴. » Cette loi ouvre deux voies d'accès, le recrutement direct, par concours dans les grandes écoles à Polytechnique et à Saint-Cyr, et le recrutement indirect, par l'École de Saint-Maixent jusqu'en 1942 pour les hommes du rang ou les sous-officiers. L'origine des voies d'accès à la carrière d'officier est donc confectionnée dès le XIX^e siècle et celles-ci sont largement reprises par la Quatrième République après la guerre, s'inscrivant dans une volonté d'égalité sous l'épaulette au sein de l'armée de terre malgré les profondes mutations initiées par cette même république²⁵.

Tous ces événements nationaux, internationaux et militaires dans un climat politique, social et économique délétère bouleversent l'institution saint-cyrienne et ses élèves. Ils sonnent également le début d'une profonde crise morale et psychologique en plein cœur des guerres de décolonisation qui ne se résorbe pas durant toute la période 1945-1958, où les appréhensions des uns et les motivations des autres sont animées par l'envie de servir.

L'historiographie de la Quatrième République et son armée, des guerres d'Indochine et d'Algérie fait l'objet d'un intérêt important de la part des historiens et est maintenant très connue. En faire une description détaillée ne ferait que répéter les synthèses de très bonne qualité déjà élaborées par les chercheurs²⁶. Il est tout de même important de revenir rapidement

24 Raoul Girardet (dir.), *La crise militaire française 1945-1962. Aspects sociologiques et idéologiques*, Paris, Armand Colin, 1964, p. 15.

25 *Ibidem*, pp. 15-16.

26 Une bibliographie sommaire est présentée pp. 287-304.

sur les grandes étapes de l'avancée des recherches sur ces domaines ainsi que ses limites pour situer cette présente étude dans l'historiographie.

L'armée de la Quatrième République intéresse les historiens mais également les sociologues dès le début du régime et au cours des mutations que traverse le corps des officiers au sein de l'armée. Les ouvrages indispensables sont surtout ceux de Raoul Girardet et Jean Planchais qui ont une approche sociologique du phénomène²⁷, mais aussi des études historiques d'anciens militaires, de journalistes ou d'historiens, comme celles de Pierre Carles²⁸, Jérôme Bodin²⁹, Eugène-Jean Duval³⁰ ou Paul-Marie de La Gorce³¹. De nombreux articles viennent aussi compléter ou mettre à jour ces ouvrages³². Ces études sur l'armée viennent s'ajouter aux innombrables ouvrages, articles et colloques sur la Quatrième République, ceux de Georgette Elgey, Jacques Julliard, Jean-Pierre Rioux, Jenny Raflik constituent des incontournables³³, complétés par les études plus approfondies sur les aspects du régime de Jacques Chapsal, Éric Duhamel et Philips William sur la politique intérieure³⁴, Alfred Grosser³⁵ sur la politique extérieure ou André de Lattre³⁶ sur l'économie entre autres.

L'ensemble des mutations et des problèmes de l'armée française soulignés par ces historiens et sociologues est en partie lié à la guerre d'Indochine et d'Algérie. Les historiens du conflit indochinois, très nombreux, se sont très vite concentrés sur une histoire globale du conflit. Les ouvrages généraux les plus à même de mériter une place centrale dans l'historiographie de la guerre d'Indochine sont les synthèses très complètes, faisant autorité, dans lesquelles chacune d'entre elles se concentre davantage sur un aspect de la guerre sans

27 Raoul Girardet (dir.), *La crise militaire...*, op. cit., 240 p. ; « Pouvoir civil et pouvoir militaire dans la France contemporaine », *Revue française de science politique*, n° 1, 1960, pp. 5-38 ; Jean Planchais, *Le malaise de l'armée*, Paris, Plon, 1958, 114 p. ; *Une histoire politique de l'armée – Tome II : 1940-1967 : de de Gaulle à de Gaulle*, Paris, Seuil, 1967, 392 p.

28 Pierre Carles, *Des millions de...*, op. cit., 237 p.

29 Jérôme Bodin, *Les officiers français...*, op. cit., 573 p.

30 Eugène-Jean Duval, *L'armée de terre et son corps d'officier 1944-1994*, Paris, ADDIM, 1996, 329 p.

31 Paul-Marie de La Gorce, *La République et...*, op. cit., 711 p.

32 Comme les articles de Jean Vernet, « L'armée de terre en 1945-1946 », *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 110, avril 1978, pp. 45-78 et Claude d'Abzac-Épezy, « Edmond Michelet... », art. cit.

33 Georgette Elgey, *Histoire de la Quatrième république – Première partie : La république des illusions (1945-1951)*, Paris, Fayard, 1993, 555 p. ; *Histoire de la Quatrième république – Deuxième partie : La république des contradictions (1951-1954)*, Paris, Fayard, 1993, 776 p. ; Jacques Julliard, *La IV^e République 1947-1958*, Paris, Pluriel, 351 p. ; Jean-Pierre Rioux, *La France de la Quatrième République – Tome I : L'ardeur et la nécessité (1944-1952)*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1980, 314 p. ; *La France de la Quatrième République – Tome II : L'expansion et l'impuissance (1952-1958)*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1983, 384 p. ; Jenny Raflik, *La République moderne. La IV^e République (1946-1958)*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 2018, 384 p.

34 Jacques Chapsal, *La vie politique en France de 1940 à 1958*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, 520 p. ; Éric Duhamel, *Histoire politique de la IV^e République*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2000, 128 p. ; Philips William, *La vie politique sous la IV^e république*, Paris, Armand Colin, 1971, 866 p.

35 Alfred Grosser, *La IV^e république et sa politique extérieure*, Paris, Armand Colin, 1961, 440 p.

36 André de Lattre, *Politique économique de la France depuis 1945*, Paris, Sirey, 1966, 522 p.

toutefois omettre les autres domaines, de Jacques Dalloz³⁷, de Jacques Valette³⁸ et de Philippe Franchini³⁹, axées sur la politique et la diplomatie, d'Yves Gras⁴⁰, qui se concentre davantage sur le militaire, de Georges Fleury⁴¹ et d'Ivan Cadeau⁴², qui s'inscrivent dans la continuité d'Yves Gras. Chaque historien, Français comme étranger, appartenant à cette sphère d'étude développe leur propre spécialité et chaque phase et aspect de la guerre sont étudiés de façon sérieuse. On pense notamment à Alain Ruscio⁴³ pour la politique, Laurent Césari⁴⁴ et Pierre Journoud⁴⁵ pour la diplomatie, Hugues Tertrais⁴⁶ pour l'économie, Delphine Robic-Diaz⁴⁷ pour l'opinion publique, Christopher E. Goscha⁴⁸ et Céline Marangé⁴⁹ pour le communisme vietnamien, Pierre Labrousse⁵⁰ et Bernard B. Fall⁵¹ pour l'adversaire vietnamien pour en citer quelques-uns. Des ouvrages de responsables comme de soldats, Français ou Vietnamiens, notamment sous forme de mémoire et témoignage apparaissent dès la fin des hostilités. Ce ne sont pas des études universitaires et ils sont à prendre avec précaution dans la mesure où la plupart sont *pro domo* dépeignant une vision du conflit : les ouvrages de politiciens comme Vincent Auriol⁵², des généraux Henri Navarre⁵³, Paul Ély⁵⁴, Vo Nguyen Giap⁵⁵ entre autres. Il est important de les prendre en compte puisqu'ils constituent une documentation très poussée permettant de cerner les visions de cette guerre, ses enseignements et de replacer Saint-Cyr dans le cadre et l'atmosphère générale du conflit. Les aspects du conflit étant grandement étudiés, certains historiens s'intéressent désormais à la mémoire, notamment de la bataille de

37 Jacques Dalloz, *La guerre d'Indochine...*, *op. cit.*, 320 p.

38 Jacques Valette, *La guerre d'Indochine 1945-1954*, Paris, Armand Colin, 1994, 416 p.

39 Philippe Franchini, *Les guerres d'Indochine – Tome I : De la conquête française à 1949*, Paris, Tallandier, 2011, 670 p. ; *Les guerres d'Indochine – Tome II : De 1949 à la chute de Saïgon*, Paris, Tallandier, 2011, 753 p.

40 Yves Gras, *Histoire de la guerre d'Indochine*, Paris, Denoël, coll. « Documents et histoire », 1992, 612 p.

41 Georges Fleury, *La guerre en Indochine, 1945-1954*, Paris, Plon, 1994, 690 p.

42 Ivan Cadeau, *La Guerre d'Indochine...*, *op. cit.*, 624 p.

43 Alain Ruscio, *Les communistes français et la guerre d'Indochine : 1944-1954*, Paris, L'Harmattan, 1985, 422 p.

44 Laurent Césari, *Le problème diplomatique de l'Indochine 1945-1957*, Paris, Les Indes Savantes, coll. « Asie », 2013, 419 p.

45 Pierre Journoud, *De Gaulle et le Vietnam*, Paris, Tallandier, 2011, 544 p.

46 Hugues Tertrais, *La piastre et le fusil : Le coût de la Guerre d'Indochine, 1945-1954*, Paris, Comité pour l'Histoire économique et Financière de la France, 2002, 634 p.

47 Delphine Robic-Diaz, *La guerre d'Indochine dans le cinéma français. Image d'un trou de mémoire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2015, 358 p.

48 Christopher E. Goscha, *Vietnam. Un État né de la guerre 1945-1954*, Paris, Armand Colin, 2011, 553 p.

49 Céline Marangé, *Le communisme vietnamien 1919-1991 : construction d'un État-nation autour de Moscou et Pékin*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2012, 611 p.

50 Pierre Labrousse, *La méthode Vietminh, Indochine 1945-1954*, Paris, Lavauzelle, 1996, 391 p.

51 Bernard Fall, *Le Viet-Minh : la République démocratique du Viet-Nam 1945-1960*, Paris, Armand Colin, 1960, 379 p.

52 Vincent Auriol, *Mon septennat 1947-1954*, Paris, Gallimard, 1970, 606 p.

53 Henri Navarre, *Agonie de l'Indochine*, Paris, Plon, 1956, 345 p. ; *Le temps des Vérités (1940-1954)*, Paris, Plon, 1979, 461 p.

54 Paul Ély, *L'Indochine dans la tourmente*, Paris, Plon, 1964, 364 p.

55 Entre autres Vo Nguyen Giap, *Guerre du peuple, armée du peuple*, Paris, Maspero, 1972, 190 p.

Dien Bien Phu, où colloques et études, en partenariat avec les Vietnamiens, viennent replacer au centre des discussions scientifiques les combattants eux-mêmes⁵⁶. La place du soldat et de l'officier en Indochine fait l'objet d'une attention particulière de chercheurs tels que Michel Bodin⁵⁷ et Georges Fleury⁵⁸.

La guerre d'Algérie fait également l'objet de nombreuses recherches scientifiques émanant d'historiens et de sociologues⁵⁹, Français, Anglo-saxons et Algériens notamment et, plus largement, fait couler beaucoup d'encre à travers une multitude d'ouvrages, de mémoires de guerre, d'articles de presse, d'essais, de chroniques des acteurs⁶⁰ et des contemporains du conflit. Comme les historiens du conflit indochinois, les chercheurs se penchent sur une histoire globale du conflit et sur tous les aspects politiques, militaires et socio-économiques. Les études de références parmi tant d'autres, pour en comprendre le déroulement, sont celles de Bernard Droz, Jacques Frémeaux, Henri Le Mire ou Guy Pervillé⁶¹. Comme le conflit indochinois, chaque historien se spécialise dans un domaine de recherche à travers l'étude d'une phase ou d'un aspect de la guerre. Parmi les plus importants se trouvent Charles-Robert Ageron⁶² pour la période coloniale, Raphaëlle Branche⁶³ pour la torture, Patrick Rotman, Bertrand Tavernier⁶⁴ et Jean-Pierre Rittori⁶⁵ pour les combattants, Gilbert Meynier⁶⁶ pour le

56 Notamment Pierre Journoud, Hugues Tertrais (éds.), *Paroles de Dien Bien Phu : Les survivants témoignent*, Paris, Tallandier, 2012, 415 p. ; Roger Bruge, *Les hommes de Diên Biên Phủ*, Paris, Perrin, 2003, 611 p. ; Pierre Journoud, Hugues Tertrais (dir.), *1954-2004. La bataille de Dien Bien Phu, entre histoire et mémoire, Actes de colloque organisé par l'École militaire, l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, le Centre d'études d'histoire de la Défense et l'Université des Sciences sociales et humaines de Hanoi*, Paris, 21-22 novembre 2003. Paris, Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2004, 257 p. ; Maurice Vaïsse et alii, *L'armée française dans la Guerre d'Indochine : adaptation ou inadaptation ?*, Actes de colloque organisé par le Centre d'études d'histoire de la Défense, Vincennes, novembre-décembre 1998. Bruxelles, Éditions complexe, coll. « Interventions », 2000, 363 p.

57 Michel Bodin, *La France et ses soldats, Indochine 1940-1954*, Paris, L'Harmattan, coll. « Recherches asiatiques », 1996, 285 p. ; *Les Combattants français face à la Guerre d'Indochine 1945-1954*, Paris, L'Harmattan, coll. « Recherches asiatiques », 1998, 270 p.

58 Georges Fleury, *Nous, les combattants d'Indochine 1940-1955*, Paris, François Bourin Éditeur, 2011, 409 p.

59 Une historiographie détaillée de la guerre d'Algérie est présentée dans l'article de Gilbert Meynier, « Bibliographie synthétique de la guerre d'Algérie annotée et commentée », *Revue d'étude critique et sociale*, n^{os} 14-15, 2001/1, pp. 95-162.

60 Notamment Robert Buron, *Carnets politiques de la guerre d'Algérie*, Paris, Plon, 1965, 270 p. ; Bernard Tricot, *Les sentiers de la paix en Algérie (1958-1962)*, Paris, Plon, 1972, 445 p. ; Ferhat Abbas, *Autopsie d'une guerre : L'aurore*, Paris, Garnier, 1980, 346 p.

61 Bernard Droz, Évelyne Lever, *Histoire de la...*, op. cit., 383 p. ; Jacques Frémeaux, *La France et l'Algérie en guerre, 1830-1870, 1954-1962*, Paris, Economica, 2002, 365 p. ; Henri Le Mire, *Histoire militaire de la guerre d'Algérie*, Paris, Albin Michel, 1982, 408 p. ; Guy Pervillé, *La France en Algérie, 1830-1954*, Paris, Vendémiaire, 2012, 525 p.

62 Charles-Robert Ageron, *Histoire de l'Algérie contemporaine – Tome II*, Paris, Presses Universitaires de France, 1979, 635 p.

63 Raphaëlle Branche, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, Folio, coll. « Folio Histoire », 2016, 816 p.

64 Patrick Rotman, Bertrand Tavernier, *La guerre sans nom : Les appelés d'Algérie (1954-1962)*, Paris, Seuil, 305 p.

65 Jean-Pierre Rittori, *Nous, les appelés d'Algérie*, Paris, Ramsay, coll. « Ramsay poche/document », 2007, 259 p.

66 Gilbert Meynier, *Histoire intérieure du FLN 1954-1962*, Paris, Fayard, 2002, 812 p.

FLN, Benjamin Stora⁶⁷ pour le nationalisme algérien, etc. Les ouvrages, articles, thèses, mémoires, colloques sur la guerre d'Algérie se comptent par milliers. Néanmoins, et contrairement à l'historiographie de la guerre d'Indochine, la mémoire du conflit franco-algérien n'est pas encore à l'ordre du jour et bien des aspects de la guerre ne passent pas, suscitant encore aujourd'hui la méfiance mémorielle entre ces deux pays⁶⁸.

Toutes ces références constituent de bonnes sources et une base pour établir de futures recherches. Au sein des historiographies générales précédemment mises en revue de façon très synthétique, on peut voir que divers champs d'études se dégagent, permettant une plus grande perspective de recherches et une possibilité de renouveler continuellement certains aspects ou d'en ouvrir. C'est le cas de la formation militaire et l'étude des écoles militaires, qui est un véritable chantier historiographique, si ce n'est quasiment occulté.

Est-il pertinent de faire une recherche universitaire sur l'École de Saint-Cyr pendant cette période ? Il semble que oui, dans la mesure où tout d'abord, aucune recherche se penche réellement et de façon précise sur la formation des officiers de la Quatrième République. Les études sociologiques de Raoul Girardet et de Jean Planchais sur les officiers et le recrutement, très bien documentées, ne sont pas actualisées, peut-être n'est-il pas nécessaire de le faire. La synthèse de Jean-François Delbos est également très intéressante et très complète, qui offre un aperçu de ce domaine de recherche⁶⁹. Néanmoins, si chaque aspect des guerres de décolonisation trouvent son spécialiste, très peu s'intéresse à la formation des soldats et des officiers appelés à participer à ces conflits et encore moins aux centres de formation et écoles militaires telles que l'École supérieure de guerre (ESG) ou l'ESM de Saint-Cyr. Seule la guerre révolutionnaire et son impact sur les méthodes de guerre françaises sont mis en avant⁷⁰. Dans ce contexte, l'enseignement de la guerre révolutionnaire, les conséquences du conflit en Indochine par exemple, ou bien l'impact de l'expérience indochinoise sur la formation des officiers d'état-major à l'ESG pourraient faire l'objet d'une recherche universitaire.

67 Entre autres *Le nationalisme algérien avant 1954*, Paris, Éditions du CNRS, coll. « Histoire », 2010, 350 p.

68 Sur les problèmes de la mémoire, voir Benjamin Stora, *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, coll. « Poches essais », 2005, 384 p.

69 Jean-François Delbos, *La formation des officiers de l'armée de terre de 1802 à nos jours*, Paris, l'Harmattan, 2001, 180 p.

70 Par exemple David Galula, *Contre-insurrection : théorie et pratique*, Paris, Economica, coll. « Stratégie & Doctrine », 2008, 213 p. ; Élie Tenenbaum, *Partisans et centurions. Une histoire de la guerre irrégulière au XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2018, 528 p. ; Ivan Cadeau, « Comprendre la guerre et préparer l'avenir : l'exemple des enseignements de la guerre d'Indochine », *Revue historique des armées*, n° 276, 2014, pp. 26-43 ; François Cochet, « De l'Indochine à l'Algérie : l'ombre portée dans la pensée et les pratiques militaires », in Philippe Martin, Stephano Simiz (dir.), *L'empreinte de la guerre. De la Grèce classique à la Tchétchénie*, Panazol, Lavauzelle, 2006, pp. 377-387.

Ensuite, certains ouvrages énoncés plus haut traitant de cette période replacent naturellement l'École militaire de Saint-Cyr dans leur contexte comme école de formation principale et ce qui s'y passe mais uniquement lorsqu'il s'agit d'évoquer le corps des officiers sans aller plus loin. Les informations sont souvent éparses et non détaillées, où « les feux d'Extrême-Orient » les occultent grandement. L'intérêt de cette étude est d'aller plus loin que le simple objectif de réunir et de condenser les informations de ces ouvrages.

Enfin, rares sont les études universitaires et scientifiques qui se sont réellement penchées sur l'histoire de l'École de Saint-Cyr à proprement parler. Les ouvrages et les recherches sur ce domaine ne sont pas nombreux et sont difficiles à trouver. Certains auteurs, militaires comme civils, ont produit des travaux sur l'institution saint-cyrienne, mais la majorité se penche essentiellement sur les aspects sociologiques et formateurs de l'École aujourd'hui⁷¹. Les études des sociologues André Thiéblemont⁷² pour les traditions, et Claude Weber⁷³ pour la vie à Saint-Cyr sont les plus complètes dans ce domaine. Les travaux existant sur l'histoire de l'École sont pour la plupart des ouvrages et des articles généraux et synthétiques qui livrent des anecdotes intéressantes et expliquent beaucoup d'éléments importants permettant de comprendre ce qu'est l'institution, notamment les traditions militaires de l'École et son fonctionnement particulier. Ces ouvrages restent néanmoins pour la majorité assez évasifs et sortent du cadre universitaire⁷⁴. L'ouvrage de Pierre Pellissier⁷⁵ est le seul qui traite des Saint-Cyriens dans les guerres de décolonisation, mais il n'est pas un ouvrage scientifique et les sources ne sont pas mentionnées. Il contient néanmoins de bonnes informations et de nombreux témoignages. D'autres ouvrages paraissent lors de la commémoration du bicentenaire de la fondation de l'École en 2002⁷⁶, mais sont réalisés par

71 Entre autres Christel Coton, *Officiers. Des classes en lutte sous l'uniforme*, Marseille, Agone, coll. « L'Ordre des choses », 2017, 288 p. ; Yvon Ristori, *Sous le casoar : vie et tradition de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr*, Coëtquidan, École spéciale militaire, 1994, 159 p. ; Axel Augé, « La formation initiale des futures élites militaires à Saint-Cyr : un dispositif institutionnel en évolution », *Éducatons et sociétés*, n° 21, 2008/1, pp. 81-94 ; Christel Coton, « Lutttes de prestige entre pairs. Le cas des officiers de l'armée de terre », *Sociétés contemporaines*, n° 72, 2008/4, pp. 15-35.

72 André Thiéblemont, *Les Fines et le Grand Carré. Étude d'une élite à Saint-Cyr (1958-1972)*, Paris, Centre de sociologie de la défense nationale, 1975, 91 p. ; « Tradition et pouvoir : les discours saint-cyriens sur la tradition », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 64, 1978, pp. 63-81 ; « Contribution à l'étude militaire. Les traditions de contestation à Saint-Cyr », *Ethnologie française*, n° 1, 1978, pp. 7-14 ; « Création et mutation d'un symbole : la "Galette" saint-cyrienne », *Revue historique des armées*, n° 138, 1980, pp. 79-100.

73 Claude Weber, *À genou les hommes, debout les officiers : la socialisation des Saint-Cyriens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 392 p.

74 Notamment Michel Camus, *Histoire des Saint-Cyriens : 1802-1980*, Paris, Lavauzelle, 1980, 479 p. ; Marie-Alphonse Desmazes, *Saint-Cyr, ses gloires, ses leçons*, Paris, La Saint-Cyrienne, 1948, 169 p. ; Jean-Jacques Mialet, *Saint-Cyr – Trois siècles d'histoire*, Paris, Éditions Christian, 1999, 475 p.

75 Pierre Pellissier, *Saint-Cyr. Génération Indochine-Algérie*, Paris, Perrin, 1992, 460 p.

76 Pierre Montagnon, *Saint-Cyr : deux siècles au service de la France*, Paris, Pygmalion, 2002, 301 p. ; Stéphane Talleu, *Debout les officiers : deux siècles à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr*, Coëtquidan, École spéciale militaire de Saint-Cyr, 2002, 145 p. ; Jean Boÿ, *Saint-Cyr, l'école spéciale militaire*, Paris,

des auteurs qui n'ont pas toujours la démarche historique d'analyse objective. Deux importants colloques sont réalisés à l'occasion du bicentenaire de l'École en 2002 : l'un à l'Institut d'études politiques (IEP) d'Aix-en-Provence traite de l'histoire des Saint-Cyriens pendant la Seconde Guerre mondiale⁷⁷, mais il se penche surtout sur leur action dans la résistance, et l'autre au musée de l'Armée de Paris sur la place de cette École dans la société française⁷⁸. Aucun d'eux ne traitent de Saint-Cyr pendant la période des guerres de décolonisation⁷⁹ mais ils permettent de recentrer l'ESM au cœur de la recherche historique. Des articles très synthétiques, portant sur l'histoire de l'École de Saint-Cyr paraissent dans *Le Casoar*⁸⁰ et dans la *Revue historique des armées*⁸¹ notamment, réalisés par des historiens et d'anciens militaires. L'unique étude scientifique complète et très détaillée est l'ouvrage de Martine Cuttier, qui se focalise sur une promotion de Saint-Cyr pendant la guerre d'Algérie⁸².

En somme, on remarque que l'insuffisance des ouvrages scientifiques traitant de l'histoire de l'École de Saint-Cyr est importante, formant un vide historiographique majeur sur la place des Saint-Cyriens dans l'histoire de l'armée et de l'institution militaire française, tandis que la diversité et la multitude d'ouvrages et d'études⁸³ font qu'il est quasiment impossible d'établir une liste exhaustive des recherches réalisées sur la Quatrième République, la guerre d'Indochine et la guerre d'Algérie. Seuls les ouvrages de référence et les synthèses générales utilisés pour ce mémoire sont présents.

Ces trois limites historiographiques poussent donc l'auteur de ce présent mémoire à réfléchir sur de nouvelles perspectives de recherche tout en restant fidèle à son sujet premier. Une volonté de continuité l'amène à travailler sur cet objet d'étude. Après avoir consacré un

Lavauzelle, 2004, 610 p.

77 Éric Alary, Joris Alric, Stéphane Clouet et alii, *Les Saint-Cyriens dans la résistance, Actes de la journée d'études historiques à l'IEP d'Aix-en-Provence*, Aix-en-Provence, septembre 2002. Paris, Lavauzelle, 2004, 190 p.

78 Collectif, *Saint-Cyr : la société militaire, la Société française*, Paris, Cahiers d'études et de recherches du musée de l'Armée, n° 4, 2002, 309 p.

79 Mise à part l'intervention d'Henry Dutailly au musée de l'Armée sur « Quelle(s) École(s) de formation pour les officiers de carrière ? (1945-1962) ».

80 Parmi d'autres, Jean Boÿ, « Le drapeau de l'École militaire interarmes », *Le Casoar*, n° 174, 2004, pp. 79-80 ; Jacques Chauffour, « Renaître à Coëtquidan », *Le Casoar*, n° 174, 2004, p. 61 ; Éric Labayle, « L'École des Cadets de la France libre », *Le Casoar*, n° 174, 2004, pp. 59-60.

81 Comme Clémentine Foucher, « Souvenir d'un Saint-Cyrien », *Revue historique des armées*, n° 284, 2016, pp. 126-132 ; Henri Niessel, « Les drapeaux de Saint-Cyr », *Revue historique des armées*, n° 37, 1954, pp. 9-14.

82 Martine Cuttier, *Terre d'Afrique. Les officiers dans la tourmente, les saint-cyriens de la promotion Terre d'Afrique (1957-1959) témoignent pour l'histoire*, Paris, Dacres, 2013, 624 p.

83 Sans oublier les innombrables et très bons mémoires de master et thèses de doctorat d'étudiants en histoire, sciences politiques et sociologie. Cf. bibliographie p. 287.

premier mémoire⁸⁴ sur l'École de Saint-Cyr sous le régime de Vichy⁸⁵, il semble logique de continuer l'étude de cette école militaire tout en diversifiant la recherche universitaire. Le choix de la période indochinoise comme principal cadre de recherche a été très influencé par la dynamique historique à l'Université Paul Valéry – Montpellier III, dans la mesure où celle-ci constitue actuellement un important pôle de recherche sur l'histoire de la guerre d'Indochine et du Vietnam, pôle incarné et mis en avant par le professeur Pierre Journoud. La proximité du chercheur avec son sujet de recherche est révélatrice, dit-on, des aspirations futures et des choix de carrière, au point que certains *a priori*, légitimes, sont souvent exprimés. Au cours du voyage à Coëtquidan pour consulter les archives du musée de l'Officier en février 2019, l'auteur de ces lignes a pu côtoyer quelques élèves du 4^e bataillon de l'École de Saint-Cyr⁸⁶, grâce à son ami Jules Vaudevire. Certains élèves croyaient avoir affaire à un jeune officier stagiaire de passage au camp, ou à un étudiant préparant sa vocation militaire par l'entremise d'études d'histoire militaire, loin de penser au profil de l'universitaire désirant découvrir les lieux et le terrain de son objet d'étude. Au-delà de l'anecdote, c'est la nécessité de la rigueur du travail historique et universitaire qui impose au chercheur un dévouement et un investissement total, voir personnel, pour son sujet au point que, dans ce contexte, la frontière entre le monde civil et le monde militaire est teintée d'ambiguïté. Mais le monde militaire ne vaut-il pas plus d'être étudié que d'en faire partie ? La réflexion de Jean-François Delbos en guise de réponse à cette question semble être la plus adéquate :

« Travailler sur un sujet tel que celui de la formation initiale des officiers requiert tout à la fois respect du sujet et distance vis-à-vis de l'institution ; indépendance de jugement mais aussi cohérence et proximité avec la réalité des faits et des forces qui s'exercent sur l'objet d'étude⁸⁷. »

84 Manatea Tairui, « L'École spéciale militaire de Saint-Cyr sous le régime de Vichy : vie militaire, défilé et fidélité à Aix-en-Provence 1940-1942 », mémoire de master d'histoire, Université Paul Valéry – Montpellier III, 2018, 227 p.

85 Un intérêt certain pour l'histoire du régime de Vichy et ses caractéristiques politiques et militaires est apparu lors de la lecture des ouvrages de Robert O. Paxton au cours de l'été 2017, dans lesquels il évoque partiellement l'insertion de Saint-Cyr dans la dynamique politique de Vichy. Lors d'un entretien avec Claude d'Abzac-Épezy en 2000, Robert O. Paxton avoue avoir eu la volonté d'écrire sa thèse sur l'École de Saint-Cyr et l'institution qu'elle représente en France, mais il s'est finalement penché sur l'étude du corps des officiers de Vichy. C'est modestement dans l'esprit de réaliser une partie de ce projet d'étude et d'approfondir ses recherches que l'auteur de ce mémoire a choisi comme objet d'étude l'École de Saint-Cyr. Claude d'Abzac-Épezy, « À la recherche des officiers de 1940. Entretien avec le professeur Robert O. Paxton », *Revue historique des armées*, n° 219, 2000, p. 109 ; Robert O. Paxton, *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, Paris, Seuil, 2004, p. 519.

86 Le 4^e bataillon de l'École de Saint-Cyr forme les officiers sous-contrat.

87 Jean-François Delbos, *La formation des...*, *op. cit.*, p. 11.

Le choix d'une carrière militaire n'est pas envisagé et une approche exclusivement universitaire est privilégiée par l'auteur de cette étude, dans l'optique d'enseigner l'histoire dans un futur proche. Ce mémoire avait l'ambition de traiter l'ensemble de la période de la Quatrième République et de la guerre d'Algérie, mais, en raison d'un temps de recherche trop court, il est recentré principalement sur les années 1945, date de l'installation de Saint-Cyr au camp de Coëtquidan et du début de la guerre d'Indochine, à 1955, qui correspond à la fin du conflit et à l'apparition d'un profond doute quant à l'efficacité de l'amalgame à Coëtquidan. Les années 1955 à 1958, date de la disparition de la Quatrième République, sont tout de même brièvement étudiées.

Pour réaliser cette étude, il faut recourir aux archives de l'École de Saint-Cyr, disponibles aux archives militaires du Service historique de la Défense (SHD) de Paris. Les nombreux documents, câbles, notes, rapports et compte rendu du secrétariat d'État à la Guerre, du ministère de la Défense et de l'état-major de l'ESM constituent la base des séries P, R et U relatives au GPRF à partir de 1944, au cabinet du ministère de la Défense et aux écoles militaires. La série U est la plus importante car elle contient toutes les archives de l'ESM, notamment les programmes d'enseignements et les journaux de marche et opération, qui permettent de cerner ce qui se passe en détail à Coëtquidan pendant toute la période 1945-1958. La série T, qui contient les documents de l'État-major de l'armée (EMA) est également intéressante dans la mesure où ses cartons contiennent tous les dossiers d'instruction et de programmation de la formation des officiers français. La série H constitue l'ensemble des archives de la guerre d'Indochine et d'Algérie et plusieurs documents relatifs à Saint-Cyr ont été trouvés dans quelques cartons de la sous-série 10H, notamment les papiers du ministère chargé des Relations avec les États associés relatifs aux voyages de Saint-Cyriens en Indochine. Une quinzaine de cartons ont été consultés au SHD et ces archives constituent l'essentiel des sources archivistiques.

Les archives relatives à Saint-Cyr sont assez disparates et dispersées. Les cartons ayant pour titre principal « École de Saint-Cyr » existent pour la période étudiée mais sont très rares. Pour remédier à ce problème, il ne faut pas craindre de consulter un maximum de cartons des séries susceptibles d'intéresser le chercheur et son sujet. La découverte de papiers sur Saint-Cyr dans le carton 10H1075 en particulier, relève du pur hasard puisqu'il est intitulé « École militaires » dans la sous-série consacrée à l'Indochine... De même, certains documents d'une série viennent compléter d'autres papiers issus d'une autre série. Cela s'explique notamment par l'échange de documents et de notes entre les différents organes de

l'armée et des ministères. Il faut donc recouper les dates, comparer et relever des points essentiels dans beaucoup de cartons. Les Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, dans le Morbihan, possèdent également des archives au musée de l'Officier⁸⁸. Chaque promotion de Saint-Cyr depuis les origines possède un ou parfois deux cartons. Tous les cartons des promotions de 1945 à 1958 ont été consultés et un petit nombre de documents vient compléter grandement les archives militaires, comme les listes des pertes des Saint-Cyriens en Indochine et en Algérie ou les notes d'organisation des visites de personnalités à Coëtquidan. Néanmoins, l'ensemble des archives et les résultats escomptés n'ont pas été probants pour la majorité. En effet, ces cartons contiennent essentiellement des documents relatifs à la vie des élèves après leur scolarité à Coëtquidan, qui est donc hors du cadre de cette recherche. Aussi, certaines archives sont trop personnelles et l'auteur n'était pas autorisé à les utiliser, notamment l'ordre de classement des élèves à leur sortie. Tout cela constitue la plus grande difficulté dans la recherche et le dépouillement des archives.

Un tel sujet de recherche nécessite plus que des sources archivistiques. Les sources imprimées et iconographiques constituent un bon complément et permettent d'étudier un autre versant que les archives ne peuvent mentionner : les mentalités, les appréciations, les appréhensions des personnes qui ont vécu cette période. Un ensemble d'articles de presse traitant de l'École a été consulté à la Bibliothèque nationale de France (BnF) dépeignant la vie et les traditions des Saint-Cyriens. Les revues militaires⁸⁹, très nombreuses, proposent également des articles sur la vie des militaires et les doctrines d'emplois, notamment de la guerre psychologique, en vogue dans les milieux militaires après le conflit indochinois. La consultation des archives de l'Assemblée nationale, notamment le *Journal officiel de l'Assemblée nationale* est possible grâce à la numérisation de tous les numéros de 1945 à 1958, ce qui permet un gain de temps très important. Ce document officiel permet d'avoir un aperçu et d'analyser les débats parlementaires concernant Saint-Cyr et les crédits militaires notamment, pendant toute la période étudiée. L'établissement réalise en ce sens une avancée très bénéfique pour la recherche universitaire. En outre, les manuels d'instruction et de formation militaire viennent compléter ce corpus de sources imprimées, dans la mesure où ils permettent de dresser l'état de la composition des conférences et des cours prodigués à l'École de Saint-Cyr. Mais une étude sur cette période ne peut se faire sans les témoignages de ceux qui l'ont vécu. Beaucoup de témoignages d'élèves, d'instructeurs de Saint-Cyr, d'officiers ayant fait l'Indochine ainsi que de journalistes ayant vécu cette époque émergent. Ces

88 Il n'existe pas d'inventaire détaillé de ces archives, mais un descriptif réalisé par l'auteur est présent pp. 275-276.

89 Entre autres *Informations militaires*, *Revue d'information militaire*, *Revue militaire générale* et *Esprit*.

témoignages permettent de compléter les archives et les articles de presse, ainsi que de confronter les sources. Une multitude de témoignages de Saint-Cyriens, d'instructeurs et de cadres permettent de cerner l'opinion et la vie militaire des élèves au sein de l'École de Saint-Cyr à Coëtquidan. Des anciens élèves notamment, ont publié des témoignages comme Jean Lartéguy, Jean Cornuault, Hubert Bassot ou Maurice Schmitt⁹⁰. Les Saint-Cyriens forment un corps à part entière au sein de l'armée et les anciens élèves publient des bulletins de promotion et des livres d'or⁹¹ dans lesquels ils se remémorent leurs souvenirs à « La Spéciale ». Ces bulletins et livres, non publiés, se trouvent à la BnF, à la bibliothèque du SHD, aux archives du musée de l'Officier (AMO) et sont également disponibles aux archives de la Saint-Cyrienne à Paris. Ils contiennent une multitude de témoignage d'élèves et d'anecdotes pouvant intéresser les chercheurs. Quelques bulletins ont été consultés grâce au général Bertrand Pâris, responsable des archives de la Saint-Cyrienne. En tant que véritable institution militaire, Saint-Cyr attire l'attention des journalistes et des médias. Plusieurs reportages sont consacrés au camp de Coëtquidan dans les années 1950 et les nombreuses photographies sont disponibles à l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) à Yvry-sur-Seine. Elles constituent d'importantes sources complémentaires sur la vie militaire des Saint-Cyriens que les sources imprimées et les témoignages ne mentionnent pas, mais également sur le fonctionnement de l'établissement. Plus d'une centaine de clichés ont été prélevés par l'auteur. Néanmoins, face au manque de temps et au nombre important de photographies, seule une dizaine de clichés, estimés importants par le rédacteur, est présent dans ce mémoire.

La diversité et la grande quantité d'archives pour une étude traitant d'une grande école militaire pendant une période de 14 ans font que les sources primaires n'ont pas été totalement dépouillées. Parmi trois cartons de la série K relative aux fonds privés, seul un a été consulté, le carton 1K989 de la promotion *Victoire*. Quelques cartons sur les projets de reconstruction et de déplacement de Saint-Cyr à Paris n'ont pas été consultés car ils sortent du cadre de recherche. La Saint-Cyrienne possède par ailleurs des fonds privés de promotion encore « vivante » mais sont accessibles sous réserve d'avoir les autorisations nécessaires des secrétaires de promotions. Tous ces fonds privés sont consultables uniquement sur demande de dérogation, dont l'attente d'autorisation est trop lente pour un temps de recherche aussi

90 Jean Lartéguy, *Le mal jaune*, Paris, Presses de la Cité, 1962, 376 p. ; *Les Centurions*, Paris, Presses de la Cité, 1960, 320 p. ; Hugues Bassot, *Les Silencieux*, Paris, Berger-Levrault, 1958, 350 p. ; Jean Cornuault, *Du sabre à la toge : itinéraires d'un parachutiste*, Paris, Indo éditions, coll. « Mémoires », 2015, 133 p. ; Maurice Schmitt, *De Diên Biên Phu à Koweït City*, Paris, Grasset, 1992, 309 p.

91 Chaque promotion de la période étudiée possède son livre d'or ; cf. sources imprimées p. 277.

court. De même que des entretiens avec d'anciens combattants ou Saint-Cyriens n'ont pas été réalisés. D'autres sources archivistiques pourraient être un bon complément, notamment les papiers de Pierre Mendès France, du général de Gaulle ou de Jean Letourneau aux Archives nationales.

L'analyse des sources archivistiques, iconographiques et imprimées après consultation permet de poser des problématiques bien précises. Quelle est la place de Saint-Cyr dans l'armée de la Quatrième République ? Quels sont les impacts des profondes mutations de cette armée sur l'ESM ? Qui sont ces Saint-Cyriens désirant embrasser la carrière des armes en cette période de crise jalonnée par un malaise militaire et des guerres de décolonisation ? S'adaptent-ils à ces changements ? Dans quelle mesure l'École de Saint-Cyr se place-t-elle à l'heure de la guerre d'Indochine ? Comment les Saint-Cyriens font-ils face à cette guerre et comment appréhendent-ils le conflit franco-algérien ? Y a-t-il un changement profond de la formation et de la vie militaire ? Dans quelle mesure la Quatrième République a-t-elle impacté l'histoire de l'École de Saint-Cyr, de la même manière que la guerre d'Indochine a-t-elle influencé cette école militaire ? Toutes ces problématiques d'approche sociologique et culturelle, et l'ensemble de cette étude, tentent modestement de s'inscrire dans la pensée de Raoul Girardet, Paul M. Bouju et Jean-Pierre H. Thomas, qui illustre la complémentarité des sciences sociales, entre histoire militaire et sociologie militaire. Pour les sociologues, « [...] la dimension historique permet de retrouver valablement les lois de l'évolution. Si l'historien des institutions militaires doit se doubler d'un sociologue, le sociologue ne peut manquer à son tour de devenir historien⁹². » Cette complémentarité est chère aux historiens, « parce qu'ils sont les seuls à étudier méthodiquement le passé, [et] doivent garder une place importante dans l'analyse des faits sociaux et culturels », selon Claude d'Abzac-Épezy et Jean Martinant de Préneuf⁹³. Cette présente étude, on l'espère, permet d'éclairer cette période de l'histoire de l'École de Saint-Cyr, replacer cette grande institution militaire dans les dynamiques politiques, militaires, sociales, économiques et internationales en pleine effervescence durant toute la période de la Quatrième République et replacer ses élèves au cœur de la mémoire historique.

92 Raoul Girardet (dir.), *La crise militaire...*, *op. cit.*, p. 107.

93 Claude d'Abzac-Épezy, Jean Martinant de Préneuf (dir.), *Héros militaire, culture et société (XIXe-XXe siècles)* [en ligne]. Villeneuve d'Ascq, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 2012. Disponible sur : <http://books.openedition.org/irhis/103>

Ce travail est articulé autour de trois grandes parties. Tout d'abord, la première se focalisera sur le retour de l'École de Saint-Cyr en métropole et les enjeux qui s'ensuivent, dans laquelle les premières difficultés, l'organisation et le fonctionnement de l'École en seront le cœur. La deuxième partie se consacrera à la question de savoir si l'École de Saint-Cyr Coëtquidan constitue-t-elle une « formule nouvelle » à travers l'amalgame avec les officiers issus du recrutement indirect et la formation et la vie militaire dans la lande bretonne. Cette étude se terminera enfin par une troisième partie sur la vie de l'École au prisme de la guerre d'Indochine et l'impact de ce conflit sur celle-ci pendant et à son issue, qui seront les principales analyses de Saint-Cyr à l'heure indochinoise.

PREMIÈRE PARTIE

L'APRÈS-GUERRE À SAINT-CYR : DE NOUVEAUX ENJEUX

« Prenons-nous tels que nous sommes. Prenons le siècle
comme il est. »

Général de Gaulle, Bayeux, 16 juin 1946

INTRODUCTION

Au lendemain de la victoire, l'École spéciale militaire de Saint-Cyr se réinstalle en métropole après avoir subi le choc de la dissolution en décembre 1942⁹⁴ puis le départ en Algérie. Les autres centres de formation des officiers de l'armée française sont également réinstallés dans leur base d'origine : l'École de l'air à Salon-de-Provence en octobre 1946 et l'École navale dans les ruines de Brest⁹⁵, de même que les écoles d'application regagnent leurs villes d'implantation initiales. La fin de la guerre et la réinstallation des écoles militaires dans leur emplacement d'avant-guerre semblent donc rayer de l'histoire les séquelles de quatre années d'occupation.

La fin de la guerre en métropole et l'euphorie de la Libération ont également un autre versant. L'École de Saint-Cyr se heurte aux changements brutaux de l'appareil militaire français, caractérisés par la volonté de la nouvelle république, qui doit gérer une armée hétéroclite, à réformer et à modifier les modes de recrutement des officiers dans un souci d'égalité à l'accès au rang d'officier. Les premières difficultés s'accumulent pour l'ESM confrontée au chaos d'après-guerre : gestion du retour en métropole, réintégration des élèves, création d'une commission d'enquête pour les « Saint-Cyriens de la guerre », organisation des nouveaux concours d'entrée correspondant aux nouvelles normes. Bombardés en juin et juillet 1944 par l'armée américaine, les bâtiments de Saint-Cyr, en région parisienne, sont inutilisables. Le choix d'une implantation provisoire de l'ESM est alors très vite décidé dans un camp breton non prévu à cet effet initialement. Le caractère provisoire reste dans les esprits décisionnels politiques et militaires pendant toute la durée de l'existence de la Quatrième République malgré les gros efforts et moyens de financement, de fonctionnement et d'organisation consacrés à l'École.

Parallèlement, la paix revenue, l'heure est à la reconstruction du pays et les esprits populaires ne se préoccupent plus de l'armée, ni même de la guerre en Extrême-Orient qui débute. Ce phénomène se retrouve également chez les politiques, dans lesquelles tous les bords trouvent un moyen ou une raison pour baisser les effectifs de l'armée. Pour les communistes, très influents et populaires après la Libération, l'armée française doit être épurée et établie autour des cadres appartenant aux Forces françaises de l'intérieur (FFI), constituées pour une bonne partie de communistes. Au contraire, la droite souhaite préserver son homogénéité mais en barrant la route aux officiers communistes et la gauche socialiste

94 Voir le chapitre 6 dans Manatea Taiarui « L'École spéciale militaire... », mémoire cité, pp. 126-147.

95 Pierre Carles, *Des millions de...*, *op. cit.*, p. 30.

exprime également sa volonté d'abaisser les effectifs militaires, jugés trop élevés, au nom de la reconstruction du pays. Au final, tous tombent d'accord sur un dégagement de cadres⁹⁶, se traduisant par une série de lois et décrets qui a un impact sur la perception de l'officier, les relations entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire, l'engagement militaire et, plus directement, sur les écoles de formation d'officier, Saint-Cyr et Polytechnique, où les candidats à l'épaulette issus de divers horizons et ayant des aspirations différentes ne cessent d'affluer.

96 Paul-Marie de La Gorce, *La République et...*, *op. cit.*, pp. 426-428.

CHAPITRE 1

DE CHERCHELL À COËTQUIDAN : LES PREMIÈRES DIFFICULTÉS

I – L'INSTALLATION DE SAINT-CYR À COËTQUIDAN

1 – Le chaos d'après-guerre

L'immédiat d'après-guerre est synonyme de chaos pour la France. Entre épurations, règlements de comptes et exécutions de collaborateurs par les résistants, artisans de la victoire et confortés par l'absence de structures étatiques et juridiques claires. La société française se trouve dans ce tourbillon dramatique. Entre 9 000 et 30 000 personnes sont exécutées sans procès⁹⁷. La nécessité d'une paix civile devient l'une des priorités du GPRF et une épuration légale est instaurée. Tous les domaines de la société française sont touchés : fonction publique, armée, médias, entreprises privées et publiques. L'autorité politique est donc progressivement rétablie par le général de Gaulle, chef *de facto* de l'État. Le GPRF veut effacer toutes les structures politiques et militaires de Vichy à travers une épuration des fonctionnaires et des militaires⁹⁸. Ceux qui sont sanctionnés par Vichy pendant la guerre sont réintégrés dans les corps de l'État.

À ce climat de quasi-guerre civile vient s'ajouter les difficultés économiques et sociales. La France est ruinée mais doit prendre en charge les populations déplacées⁹⁹ et les sinistrés. Les destructions matérielles sont immenses. Les combats, les dégâts liés aux actions de la résistance et les bombardements allemands comme alliés ont détruit bon nombre d'infrastructures. 20 % du capital immobilier est détruit, des villes telles que Le Havre et Lorient, Lille, Saint-Étienne et des ports comme Marseille et Dunkerque, entre autres, sont presque entièrement rasés, 20 000 kilomètres de voies ferrées et 7 500 ponts sont détruits et

97 Les chiffres varient selon les auteurs. Le général de Gaulle, dans ses mémoires, avance le chiffre de 10 842 et Robert Aron plus de 30 000. Jenny Raflik, *La République moderne...*, *op. cit.*, p. 19.

98 Les hauts responsables du régime de Vichy sont écartés et condamnés à divers peines. De hautes figures militaires notamment les amiraux au pouvoir à Vichy : le maréchal Pétain principalement, les amiraux Decoux, Abrial, Robert, Auphan, Aubert parmi d'autres ; des personnalités civiles telles que Pierre Laval ou Charles Maurras.

99 Environ 4 millions de personnes déplacées par la guerre (déportation, expulsions, prisonniers de guerre français, travailleurs en Allemagne) sont prises en charge par le Commissariat aux prisonniers, déportés et réfugiés. André Corvisier, André Martel (dir.), *Histoire militaire de la France – Tome IV : de 1940 à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p. 253.

environ 100 millions de mines sont à neutraliser¹⁰⁰. Pour reconstruire, il faut déminer, nettoyer les zones détruites, déblayer les décombres et relancer l'économie du pays à travers la remise en route des industries et des nationalisations d'entreprises¹⁰¹, ce qui nécessite de gros moyens financiers et humains dans un contexte de pénurie dans tous les domaines et de privations généralisées¹⁰². Ces destructions importantes n'épargnent pas l'École de Saint-Cyr.

Entre juin et juillet 1944, trois bombardements américains détruisent les bâtiments de l'École de Saint-Cyr, dans les Yvelines, en raison de son utilisation comme caserne par les forces allemandes. Le premier bombardement américain vise la région de Versailles en juin 1944. L'infirmerie de l'École est touchée et rasée dans un premier temps. Le 25 juillet, puis le 12 août, les bombardiers américains reviennent et l'École est rasée, dont le musée du Souvenir où la majorité des objets sont détruits. Seule une partie de la bibliothèque et les statues de Kléber et Marceau sont épargnées. Les Allemands quittent les bâtiments le même mois¹⁰³. L'état de Saint-Cyr au lendemain de la guerre est décrite par l'un des frères Tharaud¹⁰⁴ dans un article du *Figaro* du 3 mars 1949 :

« Je pénètre dans ce champ de décombres par ce qui fut autrefois une rue et qui n'est plus maintenant qu'un ravin à ciel ouvert entre des murs éboulés, lézardés, crevassés. Le sol est couvert de gravats, de moellons, de pierres gravées [...], de dalles sur lesquelles la piété des promotions successives a inscrit le nom de ses morts. Seule, à l'extrémité de l'étroit passage où je glisse dans la boue, une porte subsiste, [...], miraculeusement échappée à la tourmente. Dans le fronton triangulaire, un aigle aux ailes étendues surmonte une large bande de marbre sombre où l'on peut lire ces mots brûlés par le feu : "École spéciale militaire". [...] Autour de moi, dans ce triste décor, des toits d'ardoise crevés, des ferrailles tordues, des murailles aux fenêtres béantes, et, caracolant étrangement dans une immense cour, la statue équestre de Marceau, mutilée elle aussi, se détache avec vigueur sur le fond de la chapelle branlante qui n'attend plus, dirait-on, qu'une dernière rafale pour se laisser tomber comme le reste, masse informe sur le sol parmi les pierres écussonnées¹⁰⁵. »

Devant l'impossibilité de rétablir l'ESM sur le site de Saint-Cyr, les autorités politiques décident de la transférer et de trouver un autre emplacement, contrairement aux autres écoles militaires françaises repliées dans les villes du sud de la France sous Vichy, qui retrouvent leur implantation d'avant-guerre. L'École de Saint-Cyr et plus largement la France

100 Jenny Raflik, *La République moderne...*, *op. cit.*, pp. 80-81.

101 Ces tâches immenses sont confiées au ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, au ministère de la Production industrielle et au Commissariat général au Plan.

102 Jenny Raflik, *La République moderne...*, *op. cit.*, p. 81.

103 Pierre Montagnon, *Saint-Cyr : deux...*, *op. cit.*, p. 207.

104 Écrivains et membres de l'Académie française.

105 Cité dans Pierre Montagnon, *Saint-Cyr : deux...*, *op. cit.*, p. 208.

doit, selon les termes de Jenny Raflik, non pas se reconstruire, mais se construire et se moderniser¹⁰⁶ dans tous les domaines pour surmonter le chaos d'après-guerre.

2 – Le choix du site

La décision de transférer l'ESM en métropole est prise dès la Libération entre 1944 et 1945 et plusieurs choix de site sont proposés. Dans une note du 3^e bureau de l'EMA, la ville de Fontainebleau est très vite proposée pour accueillir l'École notamment en raison de sa proximité avec Paris et son « périmètre moral », considérée comme « centre intellectuel de premier ordre » qui facilite le recrutement des cadres¹⁰⁷. L'un des arguments favorables à cette implantation est la dimension culturelle de la ville, où les Saint-Cyriens pourraient assister à des conférences et des cours pour favoriser leur bagage culturel¹⁰⁸. Mais le 9 avril 1945, un mois avant l'armistice du 8 mai, l'EMA envoie une note pour la direction générale de l'intendance de l'armée sur la procédure d'installation de l'École de Saint-Cyr au camp de Coëtquidan, en Bretagne. Le projet d'implantation à Fontainebleau est abandonné par l'EMA pour deux principales raisons, tout d'abord parce que l'armée ne souhaite pas « apporter la moindre gêne à l'économie nationale¹⁰⁹ » que la présence de l'École et ses chantiers proches de la capitale pourraient nuire dans le contexte de la reconstruction générale, et ensuite parce que l'absence d'infrastructures adéquates dans la région parisienne et à Fontainebleau ne permet pas de former à temps et en urgence un grand nombre d'élèves. En effet, l'EMA prévoit que plus de 4000 élèves et 250 cadres seront intégrés dès juin 1945 dans cet ancien camp de manœuvre¹¹⁰. Les réalités du terrain rattrapent très vite les volontés politiques et le choix de transfert à Fontainebleau est très vite abandonné. L'École installée à Coëtquidan prend le nom d'École militaire interarmes (EMIA) regroupant en son sein les élèves issus du recrutement direct, au sein de la « division Saint-Cyr » et des élèves issus du recrutement indirect dans la « division corps de troupe » autrefois formés à Saint-Maixant. La mention Saint-Cyr est totalement absente et c'est pourquoi, le 23 mai 1947, l'EMIA de Coëtquidan devient l'École spéciale militaire interarmes (ESMIA), en hommage à l'ESM de Saint-Cyr où

106 Jenny Raflik, *La République moderne...*, op. cit., p. 75.

107 Service historique de la Défense/Guerre (SHD/GR), 7P183 : fiche relative à l'installation de l'ESM à Fontainebleau, EMA, 3^e bureau, Paris, s. d.

108 SHD/GR, 2R58 : fiche relative à l'installation de l'ESM à Fontainebleau, EMA, 3^e bureau, Paris, 3 septembre 1945.

109 SHD/GR, 2R58 : note n° 122 de l'inspecteur général de l'Armée au ministre des Armées, Paris, 15 décembre 1945.

110 SHD/GR, 7P183 : note n° 5058 du général Pfistfer à la direction générale de l'intendance, EMA, 3^e bureau, signé Pfistfer, Paris, 9 avril 1945.

ses élèves sont désormais à Coëtquidan amalgamé avec les élèves-officiers du recrutement indirect¹¹¹. Cet amalgame et cette fusion atypique des deux écoles à Coëtquidan feront l'objet d'une étude approfondie plus loin¹¹².

Pourquoi le camp de Coëtquidan est choisi par les autorités politiques et militaires ? Situé à 45 kilomètres au sud-ouest de Rennes, le camp a plus de 5 000 hectares de landes¹¹³. Signifiant en breton « la lande au-dessous du bois¹¹⁴ », Coëtquidan est créé après la Guerre franco-prussienne de 1870-1871 uniquement pour l'instruction de l'artillerie entre 1873 et 1878¹¹⁵. Les vastes champs sont constitués de terres sans valeur et sont donc idéals pour une utilisation militaire. La présence du camp bouleverse et modifie les modes de vie et les villages bretons alentour, comme Guer, Beignon et Augan. La présence de l'armée favorise en ce sens le développement économique de cette région : bars, hôtels, restaurants apparaissent devant la masse continue de militaires. Mais au fil du temps, six communes bretonnes¹¹⁶ sont affectées par l'élargissement du camp à raison d'expropriations, de constructions militaires et de déviations de routes, notamment la route nationale 24, qui relie Rennes à Lorient pendant plus de deux siècles. Coëtquidan devient progressivement un terrain de manœuvre et champ de tir interarmes pour les autres unités de l'armée, l'infanterie et la cavalerie. En 1905, Coëtquidan devient un camp d'instruction pour toutes les armes de l'armée jusqu'en 1939. Cela s'explique notamment par la modernisation des équipements, comme les canons d'artillerie qui, pour être testés, nécessitent de grands espaces. Le camp est, durant la Seconde Guerre mondiale, occupé par des troupes étrangères et des réfugiés, d'abord par des soldats républicains espagnols combattants aux côtés des Français, ensuite par des Polonais¹¹⁷ qui forment une division d'infanterie de plus de 22 000 hommes, puis par les occupants Allemands et enfin par les Américains à partir de 1944. Au cours de la libération de la Bretagne par les troupes américaines, le camp est bombardé par l'aviation rendant inutilisable les infrastructures, notamment les routes et les châteaux d'eau. L'armée française récupère la gestion du camp dès la libération de la Bretagne et sert dans un premier temps à interner les prisonniers de guerre allemands. Très vite, l'armée décide d'y installer l'EMIA en raison de l'immensité des installations et des champs de tir¹¹⁸. Les leçons de Seconde Guerre

111 Pierre Montagnon, *Saint-Cyr : deux..., op. cit.*, p. 211.

112 Cf. chapitre 3 p. 90.

113 Pierre Montagnon, *Saint-Cyr : deux..., op. cit.*, p. 208.

114 *Idem.*

115 Archives de la Saint-Cyrienne (ASC) : Jean-François Plaud, rapporté par Pierre Colligan, « Historique du camp de Coëtquidan », *Bulletin de la promotion Maréchal de Lattre*, n° 74, 2014, p. 132.

116 Saint-Malo-de-Beignon, Guer, Porcaro, Augan, Campénéac et Beignon.

117 Issus des débris de l'armée vaincue par les Allemands en 1939.

118 ASC : Jean-François Plaud, rapporté par Pierre Colligan, « Historique du... », art. cit., pp. 131-141.

mondiale montrent que les manœuvres blindées s'imposent comme étant la nouvelle doctrine militaire. L'armée française a donc besoin de beaucoup d'espace pour accueillir une grande masse d'élève et les former aux nouvelles doctrines¹¹⁹. Cette immensité constitue néanmoins des difficultés majeures d'entretien, de gestion et nécessitent de gros moyens humains et matériels pour reconstruire et aménager le camp pour l'École militaire.

3 – Réaménager le camp de Coëtquidan dans l'immédiat d'après-guerre

La programmation et l'installation de l'EMIA à Coëtquidan sont confrontées à des difficultés résultant des dommages de guerre et de l'occupation des forces étrangères notamment allemandes et américaines. Étant un camp de passage et non de casernement, Coëtquidan doit être entièrement réaménagé et les bâtiments sont inadéquats pour une implantation constante et durable. Les bâtiments sont de toutes tailles, de tous modèles et construits en pierre violette bretonne, en béton, en bois et en préfabriqué. Le camp est structuré autour de trois principaux axes routiers empierrés mais deviennent boueuses en cas de pluie. Ce qui est avant-guerre des champs de manœuvre sont après-guerre de vastes lacs de terre et de boues sans cesse labourés par les blindés allemands et américains et les engins de chantier français¹²⁰. Au moment de l'installation de l'EMIA, une vaste opération de nettoyage est réalisée sur l'ensemble du camp conduisant à la destruction de plus de 10 000 obus et explosifs¹²¹. En outre, le président de la commission de la Défense nationale à l'Assemblée constituante relève au cabinet du ministère de la Défense¹²² des grandes difficultés d'installation : bâtiments détruits, sans toits, absence d'électricité, d'eau et de chauffage notamment, qui rend l'instruction des élèves impossible malgré les directives pressantes du gouvernement¹²³.

Pour cela, l'EMIA de Coëtquidan fait l'objet d'une importante attention de la part des autorités politiques notamment, d'abord du GPRF puis des gouvernements de la Quatrième République. En effet, l'EMIA de Coëtquidan est placée sous le commandement du colonel

119 Pierre Montagnon, *Saint-Cyr : deux...*, *op. cit.*, p. 208.

120 Promotion Victoire, *Mémorial de la promotion Victoire 1945-1995*, Paris, Association Victoire Coëtquidan, 1995, p. 23.

121 ASC : Jean-François Plaud, rapporté par Pierre Colligan, « Historique du... », art. cit., p. 141.

122 Ce ministère a plusieurs dénominations suivant les nombreux gouvernements du GPRF et de la Quatrième République : ministère de la Guerre, ministère de la Défense nationale, ministère des Forces armées, ministère de la Défense ou ministère de la Défense nationale et des Forces armées. Dans ce mémoire, pour une question de facilité dans un plan thématique difficile et pour éviter les confusions, on se tiendra à la dénomination « ministère de la Défense » dans le corps de texte dans la mesure où celui-ci est en charge de la gestion de l'armée française dans son ensemble.

123 SHD/GR, 7P183 : lettre n° 603 du président de la Commission de la Défense nationale au cabinet militaire du ministère de la Guerre, Paris, 22 août 1945.

Pierre Agostini en juillet 1945 et dépend directement du ministère de la Défense. Le colonel commandant l'École est habilité à correspondre directement avec le ministre pour les questions de besoins et d'organisation en ce qui concerne les chantiers de construction. Il peut adresser toutes ses demandes directement au ministre de la Défense et exiger d'établir une liaison directe avec l'EMA. Celui-ci est également relégué au rang d'organe de liaison entre l'École et le ministère. L'École est placée sous l'autorité de divers organes militaires et ses prérogatives dépendent de la nature de ses besoins. Entre 1945 et 1949, le 3^e bureau¹²⁴ de l'EMA a autorité sur les demandes de permissions et sur les affectations des cadres de l'École, tandis que pour les questions de ravitaillement en carburant, d'alimentation et de sécurité, le commandant de l'EMIA est sous l'autorité du commandant de la 3^e région militaire. Le ministère de la Défense est chargé de fournir directement l'EMIA en équipement¹²⁵. Le ministre André Diethelm fait savoir à l'EMA que la nouvelle École de Coëtquidan soit dotée en priorité pour pouvoir accueillir les élèves. Dans ce contexte, l'établissement peut être parti prenant dans les programmes de dotation de l'armée¹²⁶. Ainsi, en août 1945, sont acheminés plus de vivres et de matériels à destination de l'École militaire que les autres organes de l'armée, notamment 4 000 fusils et 330 fusils-mitrailleurs pour l'instruction des futurs élèves, des véhicules, des animaux et diverses fournitures¹²⁷. L'importance de l'École est révélatrice des nouveaux enjeux de réorganisation et d'encadrement de l'armée française au lendemain de la guerre et est vue comme l'unique centre d'instruction des cadres.

Comme toute entreprise de reconstruction, il faut avant tout des moyens et de la main-d'œuvre. Mais les problèmes financiers et économiques s'accumulent dès le début du programme d'aménagement du camp. Après l'inspection d'officiers du 3^e bureau de l'EMA en octobre 1945, la réorganisation et la reconstruction du camp sont prises en charge par les services du génie civil de Rennes et des entreprises civiles. De gros chantiers sont mis en place et, en attendant le retour de vraies structures et d'équipements, certains bâtiments sont construits par des moyens de fortune¹²⁸. Les principaux travaux gérés par les parties civiles sont rapidement mis à l'arrêt faute de financement, qui ont rapidement vidé les caisses allouées aux chantiers de Coëtquidan, ce qui révèle l'ampleur de l'entreprise. La direction du

124 Le 3^e bureau de l'EMA est chargé de gérer tout ce qui est relatif à l'instruction générale de l'armée française, les opérations militaires et le service géographique. Les écoles militaires françaises sont gérées principalement par ce bureau.

125 SHD/GR, 7P183 : note de service n° 1665, EMA, 3^e bureau, Paris, 19 février 1946.

126 SHD/GR, 7P183 : note de service n° 9427, EMA, 3^e bureau, signé Laurent, Paris, 9 juillet 1945.

127 SHD/GR, 7P183 : lettre n° 603 du président de la Commission de la Défense nationale au cabinet militaire du ministère de la Guerre, Paris, 22 août 1945.

128 SHD/GR, 12T107 : fiche au sujet des travaux à l'école de Coëtquidan, EMA, 3^e bureau, Paris, 26 octobre 1945.

général de l'armée et la chefferie de Rennes prennent donc le relais avec des financements militaires et à partir de nombreux équipements et matériels de chantiers commandés délaissés¹²⁹.

Pour réaliser la reconstruction du site et remédier aux problèmes de financement, l'armée française utilise les prisonniers de guerre allemands comme main-d'œuvre. Pratique courante dans l'Europe détruite, l'utilisation de cette main-d'œuvre permet un gain de temps et d'argent considérable dans l'attente de leur transfert en Allemagne et de combler le manque d'effectifs. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, environ 600 000 Français ont perdu la vie, dont 330 000 civils, 230 000 militaires et 100 000 déportés¹³⁰. Il faut également souligner qu'environ 530 000 personnes sont mortes dans l'immédiat d'après-guerre pour cause de malnutrition et manque d'hygiène. Pour la première fois depuis dix ans, la France procède à un recensement général de sa population, qui s'élève en 1946 à 40 710 923 habitants. En se basant sur la population en 1936, qui est de 41 907 056 habitants, la France perd, au terme de la guerre, 3,3 % de sa population. Si ce pourcentage est moindre par rapport à celui des pertes de la Première Guerre mondiale, la France a néanmoins un énorme déficit en main-d'œuvre¹³¹. L'utilisation des prisonniers de guerre allemands semble donc être la solution immédiate, mais n'est que provisoire.

Après avoir occupé l'ensemble du camp, les prisonniers de guerre allemands sont placés dans un camp spécial au nord de Coëtquidan à mesure de l'installation de l'EMIA. Les internés servent de main-d'œuvre d'appui pour la réalisation des travaux et des chantiers¹³². Ils sont formés en petit groupe sous la supervision de militaires français et parfois de civils. Ils sont affectés à des tâches diverses tels que conduire les véhicules de transport ou seconder les travailleurs sur les chantiers. Les prisonniers de guerre sont payés 10 francs par jour au titre de la prime de travail journalier. Néanmoins, l'armée peine à les payer en temps et en heure faute de financement en 1946 et 1947. Certains prisonniers ne sont pas payés pendant plus de trois mois. L'EMA informe le ministère de la Défense que ce manquement peut avoir de graves répercussions au niveau international s'il vient à la connaissance des organismes internationaux chargé de la surveillance du traitement des prisonniers de guerre dans le cadre de la convention de Genève de 1929. Une solution d'urgence pour les payer est demandé par l'EMA¹³³. Une note datée du 23 mars 1946 émanant de l'EMA décrit même une manœuvre,

129 *Idem*.

130 Jenny Raflik, *La République moderne...*, *op. cit.*, p. 78.

131 *Idem*.

132 Promotion Victoire, *Mémorial de la...*, *op. cit.*, p. 23.

133 SHD/GR, 12T107 : fiche au sujet de l'emploi des prisonniers de guerre dans les Écoles, EMA, Paris, s. d.

non pas que de l'EMIA, mais des écoles militaires en général, pour ne pas payer les prisonniers de guerre. Étant considérés comme « internes en camp », ils ne sont pas considérés comme étant des travailleurs, ce qui évite le paiement prévu pour chaque prisonnier¹³⁴. Le 12 août 1947, l'ESMIA reçoit l'ordre de la 3^e région militaire de lui remettre les 194 prisonniers de guerre affectés en son sein pour leur retour en Allemagne¹³⁵, ce qui aggrave rapidement sa situation, dans laquelle les besoins en main-d'œuvre explosent. Plus de 1 000 personnes sont réclamés immédiatement par l'ensemble des écoles militaires pour combler les besoins de main-d'œuvre¹³⁶. Des militaires sont proposés pour les remplacer, au nombre de 250 pour Coëtquidan, dont 170 militaires Français pendant leur service légal et 70 militaires Nord-Africains dans un premier temps, renforcés ensuite par 100 travailleurs supplémentaires dans les mois qui suivent. Ils sont encadrés par deux officiers et dix sous-officiers¹³⁷. Les élèves-officiers des premières promotions sont également sollicités, au point qu'ils se qualifient de « promotions pelles et pioches¹³⁸ ». Si la finalité et les solutions¹³⁹ de tous ces problèmes de paiement et de remplacement au sein de l'EMIA/ESMIA ne sont pas présentés dans les archives militaires analysées, cela permet de voir que les prisonniers de guerre constituent un élément très important dans la reconstruction de l'ESM, des écoles militaires et des structures de l'armée. Selon Fabien Theofilakis, « L'utilisation de la main-d'œuvre PG [prisonnier de guerre] devient donc l'équation de la reconstruction tant économique que morale de la France¹⁴⁰. » L'installation et la reconstruction de l'ESM signent donc une ère nouvelle, non seulement pour l'institution, mais également pour ses élèves ayant vécu, et même pour certains, participé à la guerre.

II – LES SAINT-CYRIENS DE LA GUERRE : QUEL AVENIR ?

134 SHD/GR, 12T107 : fiche au sujet de l'emploi des prisonniers de guerre dans les Écoles, EMA, Paris, 23 mars 1946.

135 SHD/GR, 12T107 : fiche pour le général chef de l'EMA, EMA, 3^e bureau, Paris, 9 août 1947.

136 SHD/GR, 12T107 : fiche au sujet de l'emploi des prisonniers de guerre dans les Écoles, EMA, Paris, 23 mars 1946.

137 SHD/GR, 12T107 : fiche pour le général chef de l'EMA relative au remplacement des prisonniers de guerre par du personnel militaire à l'EMIA, EMA, 3^e bureau, 30 juin 1947 ; SHD/GR, 12T107 : fiche pour le général chef de l'EMA, EMA, 3^e bureau, Paris, 9 août 1947.

138 Pierre Montagnon, *Saint-Cyr : deux...*, *op. cit.*, p. 213.

139 Pour résoudre le problème de pénurie de main-d'œuvre, l'État français procède à des réformes tous azimuts à travers la création d'une commission de Modernisation de la main-d'œuvre chargée d'organiser la venue de travailleurs étrangers et de l'Union française : Polonais, Italiens, Espagnols, Algériens entre autres. Jenny Raflik, *La République moderne...*, *op. cit.*, p. 79.

140 Fabien Theofilakis, « Les prisonniers de guerre allemands en mains françaises (1944-1949) : captivité en France, rapatriement en Allemagne », thèse de doctorat d'histoire, Université Paris-Nanterre, 2010, p. 33.

1 – Revenir à la stabilité et réorganiser le recrutement

La guerre et le chaos qui s'ensuit, se traduisant par une désorganisation de l'armée française, semblent également avoir des répercussions sur le recrutement des élèves-officiers et leur parcours individuel est profondément affecté. Du fait des carrières, de la multitude de réseaux de résistance, de maquis, d'organisations et d'unités liées à la guerre, chaque homme a un profil différent et en faire une étude détaillée sortirait du cadre de cette recherche et reprendrait des travaux déjà réalisés dans ce domaine¹⁴¹. Les autorités militaires affichent une volonté de stabilité dans le recrutement des officiers et les promotions d'élèves sans toutefois occulter les candidats à l'épaulette victime de la guerre ou ayant combattu. Ceux-ci sont rapidement pris en charge afin d'assurer leur formation militaire, qui se traduit par le recrutement de deux contingents d'élèves formés en promotions dans l'immédiat d'après-guerre en plus de la première promotion « stable » de Coëtquidan.

Les élèves de ces deux contingents, excepté les Saint-Cyriens du *Nouveau Bahut*, sont donc essentiellement des anciens combattants ou résistants, des déportés ou prisonniers de guerre ayant subi les épreuves de la guerre. Parmi cette multitude de profil et devant la masse des élèves de ces promotions reçus à Coëtquidan, sur quels critères et comment ces « élèves de la guerre » sont-ils reçus à Coëtquidan ? Il s'agit ici d'apporter des éléments de réponse en analysant aussi simplement que possible l'organisation du recrutement de la 6^e série, qui correspond au premier contingent d'élèves formés entre juin et décembre 1945, et de la 7^e série bis¹⁴², c'est-à-dire le deuxième contingent formé entre mars 1946 et mai 1947.

Dès septembre 1944, l'EMA décide d'établir un recensement des Saint-Cyriens des promotions de la guerre : les élèves de la promotion 1941-1942 *Charles de Foucauld*, de la promotion 1942 *Croix de Provence* et les candidats ayant réussi les concours de Saint-Cyr et de Polytechnique de 1943 et 1944. Leurs parcours dans l'armée ou dans la résistance sont essentiellement pris en compte¹⁴³. Une commission d'enquête sur les Saint-Cyriens est créée pour examiner les dossiers, élément qui sera traité plus loin dans l'étude. L'intégration des élèves de la guerre semble être compliquée et confuse devant la masse importante et les différents profils. Cette gestion chaotique de l'administration militaire, qui se retrouve et se

141 Parmi d'autres Jean-François Muracciole, *Les Français libres. L'autre résistance*, Paris, Tallandier, 2009, 424 p.

142 La 7^e série correspond à la promotion *Nouveau Bahut*, la première promotion de l'EMIA d'après-guerre.

143 SHD/GR, 7P183 : note n° 78 du général Leyer, EMA, 3^e bureau, signé Leyer, Paris, 21 septembre 1944.

remarque dans les archives militaires¹⁴⁴, est telle que le ministre de la Défense Diethelm, soumis à une importante correspondance, établit une note générale le 20 mars 1945 à destination de tous les organismes de l'armée : « Il a paru utile de résumer en une seule note et de préciser les conditions d'admission à l'École Militaire Inter Armes des différentes catégories de candidats au grade d'aspirant¹⁴⁵. » Les autorités politiques et militaires accordent des conditions particulières pour les candidats de la guerre. Après analyse des listes et des fiches individuelles, sont admis directement à l'EMIA de Coëtquidan sans évaluations préalables les élèves ayant effectué les concours des corniches¹⁴⁶ de 1943, le concours de l'École des hautes études commerciales (HEC) au titre de l'ESM en 1944¹⁴⁷ et les candidats aux concours n'ayant pas pu s'y rendre pour des raisons d'empêchement ou de résistance. On voit ici la primauté et le privilège accordé aux résistants. Certains Saint-Cyriens, qui ont été nommés sous-lieutenant pendant la guerre, notamment les élèves de la promotion 1942 *Croix de Provence*, suivent également les cours de la 6^e et 7^e série pour compléter leur formation initiale¹⁴⁸. Les 250 premiers élèves ayant réussi les concours de Saint-Cyr de 1943 intègrent la 5^e série de cours, où l'EMIA est encore à Cherchell, et le reste vont dans la 6^e série de cours en 1945 qui se passe à Coëtquidan. Quelques-uns intègrent la 7^e série en 1946-1947. La procédure est la même pour les élèves du concours de 1944¹⁴⁹.

Quelques éléments statistiques sont à prendre en compte pour mesurer l'ampleur et la difficulté de gestion des élèves. En janvier 1946, les Saint-Cyriens admis au titre de la 7^e série 1946 sont au nombre de 50 pour la promotion 1942 *Croix de Provence*, dont 16 déportés politiques, 30 déportés au titre du Service du travail obligatoire (STO) et quatre après examen par la commission d'enquête, 106 pour la promotion 1943 *Veille au Drapeau* dont 36 évadés de France ayant déjà suivi des cours à l'EMIA de Cherchell, 23 déportés politiques, neuf déportés du STO et dix après examen. 181 élèves de la promotion 1944 *Rome et Strasbourg* rejoignent Coëtquidan dont sept évadés de France, six déportés politiques, 22 déportés du STO et 70 après examen de dossier. Au total, 337 Saint-Cyriens des trois promotions de la

144 Pierre Montagnon remarque également la situation chaotique d'après-guerre et souligne que l'octroi des grades de sous-lieutenant est « un véritable casse-tête » et que « Heureusement que toutes les promotions de Saint-Cyr ne présentent pas de tels cas de figure ! » *Saint-Cyr : deux...*, *op. cit.*, pp. 203-204.

145 SHD/GR, 7P183 : note n° 3949 du ministre de la guerre André Diethelm, EMA, 3^e bureau, signé Chérière, Paris, 20 mars 1945. On retrouve une copie de cette note dans le carton 6U10.

146 Classes préparatoires au concours de Saint-Cyr.

147 Ce concours, organisé en France occupée, est en fait destiné officieusement à intégrer Saint-Cyr, implantée à Cherchell, officiellement dissoute par les Allemands.

148 SHD/GR, 6U10 : tableau n° 949 récapitulatif des propositions de grades pour les Saint-Cyriens de la promotion 1942, s. d.

149 SHD/GR, 6U10 : fiche n° 1018 relative à la promotion Saint-Cyr 1943, Commission d'enquête pour les Écoles militaires, Paris, 31 août 1945 ; SHD/GR, 6U10 : fiche relative à la promotion Saint-Cyr 1944, Commission pour les Écoles militaires, Paris, 7 novembre 1945.

guerre sont acceptés à la 7^e série de cours de 1946¹⁵⁰. L'examen des dossiers continue durant la période des cours et des Saint-Cyriens intègrent le contingent progressivement. C'est donc l'équivalent d'une promotion entière de Saint-Cyriens en temps de paix qui doit être pris en charge et composée, en plus des élèves de la nouvelle promotion normale « d'après-guerre », des élèves de Polytechnique et des élèves de la « division corps de troupe » ayant fait la guerre.

En effet, ces deux séries concernent également la « division corps de troupe ». Les élèves issus de la troupe, sous-officiers et les soldats FFI/FFL désirant être officier¹⁵¹ sont affectés dans la 6^e et 7^e séries de l'EMIA uniquement s'ils sont entrés en service avant le 15 janvier 1945, ils doivent en outre être âgés de moins de 30 ans pour les sous-officiers et moins de 25 ans pour les hommes de troupe, limites d'âges spéciales instaurées pour permettre aux prisonniers de guerre ramenés en France de candidater¹⁵², être titulaire du baccalauréat sous réserve que le candidat « possède de réelles qualités de chefs¹⁵³ » et satisfaire aux évaluations d'entrée de connaissances générales et de connaissances militaires. Ne peuvent candidater les militaires ayant fait une formation à Cherchell, excepté ceux qui n'ont pas eu le grade d'aspirant à l'issue de leur formation en Algérie¹⁵⁴. Les évaluations d'entrée sont une formalité, dans la mesure où le niveau doit être similaire à celui du brevet élémentaire et doivent être « une simple vérification de l'instruction générale¹⁵⁵ ».

Pour effectuer les épreuves, les candidats sont regroupés en peloton préparatoire dans leur zone de rattachement. Les évaluations de connaissances générales, qui se déroulent le 1^{er} mai 1945, se résument à une épreuve de dictée, pour examiner leur niveau de français, une composition française sur un sujet d'ordre général et une épreuve de mathématique. Ces examens ne sont pas sur classement et sont organisés par les régions militaires, les unités et les organismes de rattachement des futurs élèves-officiers. Ils sont libres de choisir les sujets de composition. L'examen de connaissances militaires quant à lui, a pour but de vérifier la valeur militaire des candidats. Les sous-officiers doivent être détenteurs du brevet de chef de section ou de peloton. Les épreuves sont des interrogations sur un type d'armement selon l'arme du candidat en fonction du matériel dont leurs unités sont dotées et des épreuves

150 SHD/GR, 6U10 : récapitulation des Saint-Cyriens admis au titre de la 7^e série, Commission d'enquête pour les Écoles militaires, Paris, 25 janvier 1946.

151 SHD/GR, 7P183 : note n° 1200 du lieutenant-colonel des Portes de la Fosse, chef du 3^e bureau de l'EMA, au chef du cabinet de l'EMA, EMA, 3^e bureau, signé des Pontes de la Fosse, Paris, 29 janvier 1945.

152 SHD/GR, 7P183 : note n° 3950 d'André Diethelm, EMA, 3^e bureau, signé Leyer, Paris, 20 mars 1945.

153 SHD/GR, 7P183 : note n° 572 d'André Diethelm, EMA, 3^e bureau, signé Leyer, Paris, 15 janvier 1945.

154 SHD/GR, 7P183 : note n° 3949 d'André Diethelm, EMA, 3^e bureau, signé Cherrière, Paris, 20 mars 1945.

155 SHD/GR, 7P183 : note n° 572 d'André Diethelm, EMA, 3^e bureau, signé Leyer, Paris, 15 janvier 1945.

d'aptitude physique de natation, courses, saut en hauteur, saut en longueur, lancer de poids et escalade¹⁵⁶.

On remarque que les évaluateurs prennent en compte l'expérience militaire des candidats et les notes obtenues dépendent également en partie de leurs titres de résistance : un mois de présence dans une division engagée dans la libération du pays ou dans la résistance rapporte un point, une blessure rapporte 10 points, la médaille militaire ou médaille de la résistance rapportent 30 points, la légion d'honneur et la croix de la Libération 40 points et des citations de 10 à 20 points¹⁵⁷. Les candidats sont recherchés par l'armée, ce qui prouve qu'elle a besoin de cadre d'urgence. En effet, les destinataires de la note du ministère de la Défense sont priés de rechercher dans les corps, les services, les états-majors et les formations, les candidats susceptibles de suivre les cours à l'EMIA pour devenir officier d'active. Les chefs de section et de peloton sont même amenés à faire campagne pour persuader les militaires qui ont le profil adéquat¹⁵⁸. L'EMIA de Coëtquidan forme ainsi des jeunes personnes désirant devenir officier et ayant acquis l'expérience du commandement. L'EMA considère que

« la Ière Armée comprend un très grand nombre de jeunes gens, engagés depuis la libération du territoire, qui possèdent une culture générale étendue et qui ont fait preuve, en prenant spontanément les armes, de qualités certaines de patriotisme et d'ardeur. Ces jeunes engagés dans leur formation désignée pour constituer des cadres dans les diverses branches de l'activité du Pays, sont ainsi particulièrement qualifiés pour devenir aspirants¹⁵⁹. »

L'admission dans ces deux contingents de l'EMIA concerne tous les soldats et sous-officiers qui souhaitent devenir officiers quelle que soit leur zone d'affectation. Elle concerne également les hommes déployés en Indochine depuis octobre 1945. Le 2 mars 1946, le ministre de la Défense informe le général commandant la 19^e région militaire qu'un certain nombre de militaires appartenant au Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient (CEFEO) en instance d'embarquement à Marseille pour l'Indochine, est autorisé à suivre des cours à l'école d'aspirants de Tong, annexe de l'EMIA en Indochine. Pour des raisons financières et pour éviter une masse trop importante d'élèves-officiers dans une zone de conflit potentiel¹⁶⁰, certains militaires destinés à être envoyés en Indochine sont réaffectés à

156 *Idem.*

157 *Idem.*

158 *Idem.*

159 SHD/GR, 6U10 : note de service n° 912 relative à l'admission à l'EMIA, EMA, 3^e bureau, Paris, 4 mars 1945.

l'EMIA de Coëtquidan pour suivre les cours de la 7^e série à partir de mars 1946, formation qu'ils terminent en mai 1947 avant d'être expédiés en Indochine en tant qu'officier¹⁶¹.

À travers ces évaluations et procédures d'admission, on voit que l'armée ne se préoccupe pas de l'origine et du niveau intellectuel et physique des élèves-officiers. Qu'ils soient Saint-Cyriens, sous-officiers ou hommes de troupe, la plupart des hommes ayant eu des responsabilités dans la résistance le maquis, ou l'armée de la Libération, dans lesquels les grades ont été octroyés à mesure du conflit, sont intégrés à Coëtquidan et amenés à être officier d'active. Néanmoins, les autorités militaires montrent une certaine attachement au « titre de Saint-Cyrien » qui constitue une sorte de « récompense » dans un contexte où la résistance a le monopole du pouvoir civil et militaire.

2 – « L'armée de la résistance »

De manière générale et traditionnellement, le titre de Saint-Cyrien est accordé aux élèves de l'ESM à l'issue de leur formation. Certains élèves de Cherchell, de l'École des Cadets de la France libre¹⁶² et les élèves de la 6^e et 7^e séries de l'EMIA de Coëtquidan obtiennent leur titre de Saint-Cyrien à l'issue de leur scolarité. L'octroi du titre de Saint-Cyrien aux élèves n'ayant pu finir leur formation et ayant participé aux combats est sérieusement analysé par les autorités militaires. Certains candidats à Saint-Cyr ayant résisté, fusillés ou morts au combat reçoivent le titre de Saint-Cyrien à titre posthume et sont rattachés aux promotions qui correspondent à l'année de leur candidature après l'examen de leur dossier par la commission d'enquête¹⁶³. 15 élèves des promotions 1942, 1943 et 1944 reçoivent le titre de Saint-Cyrien, dont 12 de la promotion *Croix de Provence*, deux de la promotion *Veille au Drapeau* et deux de la promotion *Rome et Strasbourg*, tous morts en service commandé, lors de leur passage en Afrique du Nord ou en captivité¹⁶⁴. Le temps que la commission d'enquête examine les dossiers, un certain nombre de militaires obtiennent le titre de Saint-Cyrien alors qu'ils sont engagés en Indochine. C'est le cas d'un militaire du CEFEQ,

160 L'Indochine est dans une période dite de « guerre larvée », entre négociations avec le Viet-Minh et opérations militaires sporadiques entre septembre 1945 et novembre 1946.

161 SHD/GR, 7P183 : note n° 2095 du ministre des Armées au général commandant la 19^e région militaire, EMA, 3^e bureau, signé Zeller, Paris, 2 mars 1946.

162 École implantée au manoir de Ribbesford dans le centre de l'Angleterre chargée de former les officiers des FFL pendant la Seconde Guerre mondiale. Ses promotions sont considérées comme étant « saint-cyrienne » et une plaque commémorative inaugurée en 1956 par le général de Gaulle se trouve à Coëtquidan. Pour les noms de ses promotions, se reporter à l'annexe 3 p. 234.

163 SHD/GR, 7P183 : note n° 5662, EMA, 3^e bureau, signé Lecoq, Paris, 31 décembre 1945.

164 SHD/GR, 7P183 : note n° 814 pour le cabinet civil du ministre des Armées, EMA, 3^e bureau, signé Lecoq, 28 janvier 1946.

appartenant à l'arme blindée, dont le nom est inconnu dans la note du ministre de la Défense Edmond Michelet, qui obtient le titre de Saint-Cyrien en janvier 1946. Il lui est proposé par l'EMA ainsi qu'à tous ses camarades concernés, qu'ils suivent des cours à l'École d'aspirant de l'EMIA en Indochine avec examens de sortie mais sans classement. À l'issue des cours, ces Saint-Cyriens bénéficient d'une nomination au grade de sous-lieutenant. Il leur est restreint le choix des troupes coloniales ou des troupes métropolitaines¹⁶⁵. La liste et le nombre des militaires en Indochine faits Saint-Cyriens ne sont néanmoins pas présents dans les archives militaires.

Parallèlement, les deux contingents précédemment étudiés ne suffisent pas à satisfaire la masse importante de militaires ou candidats à l'EMIA. Des concours spéciaux sont organisés en 1946 et 1947 pour les résistants et candidats de la guerre inscrits mais qui n'ont pu entreprendre les concours de 1940 à 1945 pour intégrer les promotions de Saint-Cyr¹⁶⁶. L'organisation de ces concours est gérée par l'Organe liquidateur de l'École spéciale militaire (OLESM) et celui-ci est chargé de traiter les dossiers, qui arrivent en masse¹⁶⁷, des candidats¹⁶⁸. La procédure d'admission est révélatrice de l'état administratif de l'armée française et du courant politique qui n'est pas forcément bénéfique pour tous les candidats. Ces concours sont organisés en même temps que les concours normaux de 1946 et 1947 et les candidats doivent fournir les raisons de leur empêchement avec les pièces justificatives en cas de captivité, de fait de résistance ou de mobilisation. Pour justifier ces raisons, le dossier d'admission exige soit un certificat de rapatriement pour les anciens prisonniers de guerre, un certificat spécial de résistance avec dates, soit un état signalétique et des services en cas de mobilisation ou un certificat de présence au corps. Les candidats n'ayant pas ces papiers ne peuvent donc pas faire le concours. Étant donné les difficultés liées à la fin de la guerre, il peut être difficile de retrouver ces papiers, ce qui est désavantageux pour les élèves dans cette situation. C'est pour cela qu'un second concours spécial est organisé en 1947 pour ceux n'ayant pas pu s'inscrire en 1946. Les mêmes dispositions concernent également Polytechnique, l'École navale et l'École de l'air¹⁶⁹.

165 SHD/GR, 7P183 : note n° 864 du ministre des Armées Edmond Michelet au général Leclerc, commandant du CEFEO, EMA, 3^e bureau, signé Zeller, Paris, 29 janvier 1946.

166 SHD/GR, 6U10 : note de service n° 10949, EMA, 3^e bureau, 9 août 1945.

167 À tel point qu'il est demandé à l'EMA des renforts en officiers pour traiter les dossiers.

168 SHD/GR, 7P186 : fiche n° 1670 du commandant Sanguinède de Marc de l'OLESM pour le 3^e bureau de l'EMA, OLESM, signé Sanguinède de Marc, Paris, 26 septembre 1945.

169 SHD/GR, 7P183 : note de service n° 10849 relative à l'admission aux centres spéciaux de préparation aux concours, EMA, 3^e bureau, 9 août 1945.

Quoi qu'il en soit, les concours spéciaux sont institués, pour Polytechnique, le 9 novembre 1944 et pour l'ESM le 13 juillet 1945. Les lieux désignés pour effectuer ces concours sont Paris, Poitiers, Nancy et Alger, que les candidats peuvent choisir¹⁷⁰. L'ancienneté des candidats est prise en compte sur la base de leur inscription lors de leur concours d'origine et ils peuvent s'inscrire un an après leur empêchement. Le candidat n'a droit qu'à candidater à un seul concours spécial, et, dans la limite de trois concours, peut effectuer deux concours normaux s'il a raté le concours spécial. Le programme des connaissances exigés pour les épreuves écrites et orales sont les mêmes que celui du concours normal avec quelques remaniements et un niveau un peu moins élevé. Sont reçus à l'ESM les candidats dont le total des points, y compris toutes majorations, est égal ou supérieur au total des points obtenus par le dernier candidat admis à la suite du concours normal de 1946 et 1947. Les admis des concours spéciaux reçoivent, lors de la nomination au grade de sous-lieutenant d'active, la même ancienneté que s'ils avaient été reçu au premier concours normal suivant le début de leur empêchement¹⁷¹.

Comment ces élèves s'insèrent-ils à Coëtquidan ? L'intégration ne se fait pas correctement, dans la mesure où ces Saint-Cyriens ont du mal à se réadapter aux conditions militaires, notamment les anciens déportés politiques. Certains élèves ont des difficultés à suivre l'enseignement physique et le ministre de la Défense demande au commandant de l'École de prendre des dispositions pour réadapter progressivement ces élèves au rythme militaire et de veiller à leur état physique¹⁷². À l'issue de leur formation, les élèves-officiers du premier contingent excepté les Saint-Cyriens déjà sous-lieutenant pour faits de guerre, quelle que soient leur origine et leur corps d'appartenance, sont nommés sous-lieutenant d'active le 1^{er} décembre 1945¹⁷³. Les élèves du second contingent, hormis ceux déjà sous-lieutenant pour faits de résistance, sont nommés au grade en mai 1947. Les élèves des promotions 1943 et 1944 qui ont participé à la résistance et non promu officier, après examen de leur dossier, sont nommés sous-lieutenant par décret le 1^{er} juin 1945¹⁷⁴.

Malgré les difficultés d'intégration endurées par ces premiers élèves, on remarque que l'armée française accorde une chance aux candidats n'ayant pu s'engager et intégrer Saint-Cyr en raison de la guerre, à travers l'organisation des dispositions précédemment analysées.

170 *Idem.*

171 SHD/GR, 7P183 : instruction n° 15085 du lieutenant-colonel des Portes de la Fosse au général de Lassus de Saint Geniès, sous chef de l'EMA, EMA, 3^e bureau, signé des Portes de la Fosse, Paris, 11 décembre 1945.

172 SHD/GR, 7P183 : lettre n° 15561 d'André Diethelm au colonel Agostini, commandant de l'EMIA, EMA, 3^e bureau, signé Lecoq, Paris, 27 décembre 1945.

173 SHD/GR, 7P183 : note n° 14651 d'André Diethelm, EMA, 3^e bureau, Paris, 27 novembre 1945.

174 SHD/GR, 7P186 : circulaire n° 11731 relative à la régularisation de la situation militaire des Saint-Cyriens des promotions 1943 et 1944, EMA, 3^e bureau, signé Laurent, Paris, 1^{er} septembre 1945.

Mais celles-ci montrent également que l'admission de ces élèves mais également des militaires qui désirent être officier dans l'armée française, est conditionnée par leurs faits de guerre et de résistance, au détriment de ceux n'ayant pas fait d'action pendant le conflit ou n'ayant pas été affecté par les combats. L'armée française d'après-guerre est donc une « armée de la résistance »¹⁷⁵.

3 – L'intégration des premiers élèves-officiers de Coëtquidan

Tous ces élèves sont regroupés en promotions. La première rentrée des élèves de l'EMIA de Coëtquidan se fait progressivement en juillet 1945. Ils sont plus de 3 000 pour le premier contingent de juillet-décembre 1945, et 900 pour le second contingent de mars 1946-mai 1947¹⁷⁶. Les élèves issus du recrutement indirect, les sous-officiers ou hommes du rang, sont regroupés dans les promotions 1945 *Victoire* et 1946 *Indochine*. Les élèves issus du recrutement direct ayant effectué les concours de Saint-Cyr en 1943 et 1944 et certains Saint-Cyriens des promotions 1940-1942 *Maréchal Pétain*, 1941-1942 *Charles de Foucauld* et 1942 *Croix de Provence* qui n'ont pu être incorporés ou finir leur formation initiale se regroupent également dans les promotions *Victoire* et *Indochine*¹⁷⁷ en étant amalgamés avec les hommes du corps de troupe¹⁷⁸. Les élèves des deux divisions « Saint-Cyr » et « corps de troupe » ayant effectué leurs concours normaux respectifs de 1945 forment la promotion 1945-1947 *Nouveau Bahut*. Les élèves de cette promotion ne font qu'une année de formation à Coëtquidan. Ils passent la majeure partie de leur formation dans les différentes écoles de cadres éparpillées en France, écoles qui feront l'objet d'une étude plus loin, dans lesquelles ils effectuent leurs premières traditions de Saint-Cyr¹⁷⁹. Il s'agit de faire précéder d'un stage en corps de troupe la formation à l'EMIA, ce qui constitue une « formule nouvelle » dans la formation des Saint-Cyriens¹⁸⁰. Ils effectuent leur rentrée progressive à Coëtquidan entre décembre 1946 et janvier 1947¹⁸¹. Ils intègrent Coëtquidan à l'issue de ce stage. La promotion

175 Ce qui se remarque également au niveau politique, où la Quatrième République est dirigée essentiellement par d'anciens résistants.

176 Pierre Montagnon, *Saint-Cyr : deux...*, *op. cit.*, p. 210.

177 En raison de l'extrême diversité de profil des élèves-officiers et de l'amalgame, les promotions *Victoire* et *Indochine* ne sont pas considérées comme des promotions de Saint-Cyr.

178 Pierre Montagnon, *Saint-Cyr : deux...*, *op. cit.*, p. 210.

179 Archives du musée de l'Officier (AMO), carton ESMIA, 1945 à 1957, *Nouveau Bahut* : historique de la promotion « Nouveau Bahut » (1945-1947), note réalisée par le colonel Bernard Moinet, Père système de la promotion, s. d.

180 AMO, carton ESMIA, 1945 à 1957, *Nouveau Bahut* : André Jozan, « Et voici ce que nous dit le Sous-Lieutenant Jozan, Système de la "Rome-Strasbourg" », *Bulletin de la promotion Nouveau Bahut*, n° 1, 1946, pp. 10-11.

181 Pierre Montagnon, *Saint-Cyr : deux...*, *op. cit.*, p. 211.

Nouveau Bahut est donc la toute première de Saint-Cyr Coëtquidan. Le nombre d'élève varie selon les auteurs et aucun chiffre exact ne peut être avancé. Le colonel Bernard Moinet, Père système¹⁸² de la promotion, fait état de 782 élèves¹⁸³ dont 275 Saint-Cyriens comptant 32 élèves des promotions *Veille au Drapeau* et *Rome et Strasbourg*, 10 élèves de la promotion *Croix de Provence*, et 475 élèves issus des corps de troupes. Les élèves qui composent cette promotion sont d'origines diverses, allant du jeune étudiant issu des classes préparatoires à l'adjudant-chef des combats de la Seconde Guerre mondiale, et ont entre 17 et 27 ans¹⁸⁴.

Les résistants et les hommes engagés dans l'armée française ayant libéré la France sont donc nettement privilégiés, en raison notamment de leur expérience au combat et l'énorme réputation acquise par la résistance. Les élèves-officiers de 1945 à 1948 à Coëtquidan sont essentiellement des hommes de ce profil. Mais cette primauté et ce monopole de la résistance cachent un autre versant, qui est de nature politique et militaire, celui de la crise du recrutement que connaît l'armée française d'après-guerre mais également pendant toute la période de la Quatrième République qui a un impact direct sur les Saint-Cyriens.

III – LA « CRISE DU RECRUTEMENT »

1 – Les lois de dégageant de cadres d'après-guerre

Le choix de garder les officiers et les élèves-officiers ayant des titres de résistance conduit logiquement à écarter les autres profils de militaire. L'armée française d'après-guerre est, on l'a vu dans l'introduction générale et l'introduction de cette première partie, confrontée à un sureffectif qui n'est pas viable économiquement pour la France. Aussi faut-il écarter les officiers

« coupables de défaillance civique ou de fidélité persistante à l'égard du gouvernement de Vichy, satisfaire ensuite aux impératifs de l'austérité budgétaire et d'un retour aux normes de ce qu'on espérait être un temps de paix¹⁸⁵. »

182 Représentant d'une promotion de Saint-Cyr, traditionnellement nommé en fonction de son ancienneté, il est élu par ses camarades de promotion à partir de 1945.

183 Eugène-Jean Duval avance les chiffres de 372 Saint-Cyriens et 1374 élèves de la troupe. Eugène-Jean Duval, *L'armée de terre...*, *op. cit.*, p. 310.

184 AMO, carton ESMIA, 1945 à 1957, *Nouveau Bahut* : historique de la promotion « Nouveau Bahut » (1945-1947), note réalisée par le colonel Bernard Moinet, Père système de la promotion, s. d.

185 Raoul Girardet, *La crise militaire...*, *op. cit.*, p. 20.

L'armée subit donc un dégage­ment de cadre important pendant et après la guerre et, d'après Claude d'Abzac-Épezy, l'objectif est de la doter d'un corps d'officier « démocratique » après avoir été un corps « d'élite » sous Vichy¹⁸⁶. Dès 1944, le ministère de la Défense, dans la circulaire 1010, ordonne que

« Tous les officiers de carrière n'appartenant pas aux forces armées du Gouvernement provisoire de la République, c'est-à-dire ne servant régulièrement ni dans les unités constituées en Corse ou sur le sol de l'Empire, ni dans les FFL, doivent être considérés comme placés d'office en position de disponibilité¹⁸⁷. »

Les officiers doivent justifier ses activités de résistant pour rester dans l'armée, mais ne sont pas encore totalement épurés dans la mesure où la guerre n'est pas terminée. L'armée exclut cette année-ci 658 officiers pour fautes « plus ou moins graves d'hostilité à la Résistance ou pour faits de collaboration¹⁸⁸ » L'opération de dégage­ment s'accélère après la guerre dans la mesure où l'armée de terre largement démobilisée n'a besoin que de 25 000 officiers pour l'encadrer¹⁸⁹. L'ordonnance du 2 décembre 1945 offre aux officiers de quitter volontairement l'armée moyennant des avantages financiers et matériels mais le résultat est très insuffisant. Seuls les officiers ayant une chance de trouver un emploi dans le secteur civil, notamment les Polytechniciens, démissionnent volontairement. Le gouvernement promulgue alors une loi le 5 avril 1946 qui « dégage » autoritairement les cadres de l'armée¹⁹⁰. Environ 12 600 officiers de l'armée de terre¹⁹¹ sont donc dé­gagés de force et plus de 5 000 officiers FFI intègrent les forces armées. Cette loi du 5 avril 1946 est sans doute la plus dure depuis 1815, où, à partir de cette date, le phénomène de dégage­ment se produit après toutes les sorties de guerre. Le but affiché est donc également politique, où il faut faire table rase avec l'ancienne armée de Vichy et la remplacer par des cadres jeunes issus de la résistance.

Ce dégage­ment important des cadres de l'armée concerne également l'ESM. Comment les officiers sont-ils dé­gagés ? Des « commissions d'épuration » sont créées, où Saint-Cyr en possède également une sous la forme d'une « commission d'enquête pour les Écoles militaires ». Tous les officiers et les Saint-Cyriens de la guerre doivent être examinés par ces

186 Claude d'Abzac-Épezy, « Épuration, dégage­ment, exclusions. Les réductions d'effectifs dans l'armée française (1940-1947) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 59, juillet-septembre 1998, p. 69.

187 André Corvisier, André Martel (dir.), *Histoire militaire de...*, *op. cit.*, p. 257.

188 Claude d'Abzac-Épezy, « Épuration, dégage­ment, exclusions... », *art. cit.*, p. 70.

189 André Corvisier, André Martel (dir.), *Histoire militaire de...*, *op. cit.*, p. 258.

190 *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n° 82, 6 avril 1946, pp. 2870-2875.

191 Ce chiffre est repris par Claude d'Abzac-Épezy dans son article précédemment cité, mais Raoul Girardet mentionne que d'autres auteurs avancent des chiffres plus élevés, notamment le général Ruby, où selon lui, plus de 20 000 officiers sont dé­gagés en 1945-1946. Le nombre d'officiers dé­gagés est impossible à établir dans son exactitude dans la mesure où plusieurs facteurs, données et points de vue peuvent le modifier.

commissions. Les officiers ayant collaboré et coupables « d'activités antinationales » sont épurés sans pension, les « non résistants » sont tout simplement exclus de l'armée et les « peu résistants » obtiennent un prolongement de procédure¹⁹². C'est dans ce contexte de démobilisation générale que cette crise du recrutement s'amorce et qui définit les modes de recrutement des officiers sous la Quatrième République.

2 – L'impact de ces déagements sur les Saint-Cyriens

Chaque officier ou élève-officier est soumis à examen d'une commission d'enquête. Les élèves et les Saint-Cyriens de l'EMIA de Coëtquidan doivent être examinés par la commission d'enquête pour les Écoles militaires, qui est créée dès septembre 1944 alors que Saint-Cyr est encore implantée à Cherchell, et a pour mission d'examiner chaque dossier et chaque profil d'élèves désirants rester dans l'armée après la guerre. Elle décide donc du déagement des Saint-Cyriens et des élèves-officiers dans le cadre de la démobilisation générale du corps des officiers :

« Une commission d'enquête est prévue avec mission de déterminer, parmi les anciens candidats entrés ou reçus à Polytechnique et à Saint-Cyr, ceux dont les titres de résistance justifient l'entrée ou la rentrée dans une École militaire avec le titre définitif d'élève de cette École. [...] Cette commission fonctionnerait à Paris [...]»¹⁹³.

La commission, qui est active jusqu'en 1947, est composée d'un général président, d'un officier supérieur (colonel) sortant de Saint-Cyr, d'un officier supérieur (colonel) sortant de Polytechnique, d'un officier subalterne (sous-lieutenant) Saint-Cyrien et d'un officier subalterne (sous-lieutenant) Polytechnicien¹⁹⁴. Les élèves concernés par cette commission sont quelques élèves des promotions 1940-1942 *Maréchal Pétain* et 1941-1942 *Charles de Foucauld*, mais davantage les élèves et les candidats des promotions 1942 *Croix de Provence*, 1943 *Veille au Drapeau* et 1944 *Rome et Strasbourg* pour Saint-Cyr. Comme énoncée plus haut, la commission étudie et décide également de l'octroi ou non du titre de Saint-Cyrien aux candidats aux concours de 1943 et 1944 qui n'ont pu intégrer l'École. La commission est placée sous l'autorité de l'OLESM, qui est dépend directement du 3^e bureau de l'EMA. L'OLESM est chargé de recueillir et d'organiser les dossiers des élèves et de les transmettre à

192 André Corvisier, André Martel (dir.), *Histoire militaire de...*, op. cit., p. 257 ; Jean Planchais, *Une histoire politique...*, op. cit., pp. 105-106.

193 SHD/GR, 7P183 : note n° 446 relative à la commission d'enquête et École de Cherchell, EMA, 3^e bureau, Paris, 20 octobre 1944.

194 *Idem*.

la commission d'enquête. Celle-ci reçoit un très grand nombre de dossiers et sa masse de travail est très importante dans la mesure où pratiquement tous les Saint-Cyriens, Polytechniciens ou candidats aux concours de l'ESM et de l'École de la rue Descartes envoient leur dossier à la commission dès la fin de la guerre. Au 1^{er} novembre 1946, une note de la commission établit un tableau des dossiers analysés et traités : 2 802 dossiers sont traités, toutes promotions et catégories d'élèves confondues¹⁹⁵. Les « non admis » sont des élèves-officiers qui ne correspondent pas aux critères de sélection de la commission d'enquête et subissent donc le dégagement. Le nombre exact d'élèves-officiers de Saint-Cyr et de Polytechnique « dégagés » est difficile à estimer, dans la mesure où les données chiffrées, disponibles aux archives militaires, sont très diverses. L'évaluation des dossiers des élèves-officiers sert au dégagement des cadres et dure jusqu'en 1947. Cette commission d'enquête pour les Écoles militaires est donc une commission d'épuration des élèves-officiers non « conformes » aux exigences de la nouvelle armée française. D'après Claude d'Abzac-Épezy, « la réduction d'effectifs de 1946-1947 aurait brisé les élites de l'armée¹⁹⁶. »

Ces lois de dégagements et les décisions de cette commission, qui instaurent la démobilisation forcée et massive des officiers et élèves-officiers sont un choc pour les Saint-Cyriens. Selon Jérôme Bodin, ce dégagement des cadres « fut très rude et entraîna des blessures et des humiliations que ressentirent avec une amertume aussi intense ceux qui restèrent sous l'épaulette¹⁹⁷. » Un Saint-Cyrien de la promotion 1944, Paul Cappy, officier de réserve à titre provisoire, témoigne de ce bouleversement au sein de l'EMIA :

« J'arrive au camp de Coâtquidan [Coëtquidan], où Saint-Cyr est replié, le 2 août 1945. Atmosphère enivrante d'abord que ce premier contact. On se retrouve entre soldats, venus de tous les horizons : I^{re} Armée, 2^e DB [division blindée], DFL¹⁹⁸, cyrards issus du civil ou retour de déportation. C'est vraiment le creuset où doivent se fondre les futurs cadres de l'Armée. Dès le début du stage, une affaire qui passe presque inaperçu me choque : un de mes anciens de "corniche" (classe préparatoire à Saint-Cyr), reçu au concours de 1942, déporté, par la suite, pour faits de résistance, est jugé incapable de suivre physiquement : on le renvoie dans ses foyers. J'ai gardé de cet incident un souvenir amer : un cyrard s'était donné de toute son âme au service de sa patrie dans une période trouble, on le remerciait parce qu'il ne pouvait suivre sur un plan physique ! Pourquoi ne pas l'ajourner seulement afin qu'il pût se remettre des fatigues de la déportation¹⁹⁹ ? »

195 SHD/GR, 6U10 : récapitulation générale des dossiers examinés, Commission d'enquête pour les Écoles militaires, 1^{er} novembre 1946.

196 Claude d'Abzac-Épezy, « Épuration, dégagement, exclusions... », art. cit., p. 71.

197 Jérôme Bodin, *Les officiers français...*, op. cit., p. 210.

198 1^{re} division française libre.

199 Cité dans Jérôme Bodin, *Les officiers français...*, op. cit., p. 211.

La loi du 5 avril 1946 est, pour les Saint-Cyriens, une sorte « d'épée de Damoclès » malgré la visite du général de Lattre à Coëtquidan au cours de laquelle il tente de les rassurer sans succès :

« [...] Début 1946, une véritable hantise du retour au civil s'installe dans le camp, s'empare de chacun de nous. Le général de Lattre lui-même nous surprend, un soir, en inspection éclair et, dans un "amphi" mémorable, au milieu de la nuit, tente de nous rassurer, mais laisse entrevoir des perspectives peu réjouissantes d'élimination. Une ordonnance datée du 5 avril 1946, toujours sur le dégageant des cadres, reste suspendue sur nos têtes comme une véritable épée de Damoclès. Je me rappelle pourtant avoir signé, en tant que Saint-Cyrien, un certain jour d'octobre 1945, l'engagement normal de huit ans. Je me faisais honneur d'en respecter les clauses. L'État, lui, n'a pas eu les mêmes scrupules [...]. L'année 1946 s'achève sur cette défaite morale des jeunes cadres de notre Armée. Même des officiers ayant fait campagne, des sous-officiers aux poitrines chargées de décorations, se retrouvent, du jour au lendemain, sur le pavé. J'en ai vu qui pleuraient de rage. J'avais quitté la demeure de mes parents pour une vraie carrière militaire [...]. Je suis de retour, fin novembre 1946, âgé de 21 ans, officier de "réserve", déjà la rancœur d'un désabusé sur les épaules. Ce boulet, je le traîne depuis, scellé au fond du cœur²⁰⁰. »

Ces difficultés et ces dégageants forcés ne concernent pas seulement la période « d'après-guerre » mais sont bien visibles jusqu'à la fin de la guerre d'Indochine en 1954 comme l'indique le Saint-Cyrien Cappy qui, pendant des années, n'a jamais cessé d'aspirer à une carrière militaire en dépit des refus systématiques ou des propositions non convenables de la part des autorités civiles et militaires :

« Volontaire pour des périodes en 1947, j'ai tenté, à plusieurs reprises, de réintégrer dans l'active : démarches auprès de la "Saint-Cyrienne", du ministère de la Guerre en 1951, 1952, 1954, pour me heurter chaque fois à des offres de périodes d'un an, sans assurance du lendemain. Je suis d'une famille où l'on est militaire à vie, on le demeure toujours, même sous un déguisement civil²⁰¹. »

Paul Cappy, malgré ses insistances, terminera sa vie en étant chef de gare, « [...] modeste cheminot qui n'attend que la retraite [...]»²⁰². »

Le témoignage et les difficultés de cet officier sont révélateurs de la « saignée²⁰³ » du corps des officiers pendant toute la période de la Quatrième République, montrant plusieurs

200 Cité dans *ibidem*, p. 211.

201 Cité dans *ibidem*, p. 212.

202 *Idem*.

203 Raoul Girardet, *La crise militaire...*, *op. cit.*, p. 22.

phénomènes à long terme. Les officiers dégagés sont issus à 60 % du recrutement direct des grandes écoles militaires, c'est-à-dire Saint-Cyr et Polytechnique, tandis que les officiers FFI intégrés dans l'armée sont issus du recrutement indirect, et n'ont donc pas suffisamment de formation académique. 53 % de Saint-Cyriens et 65 % de Polytechniciens sont dégagés de l'armée²⁰⁴. Ce phénomène conduit à des répercussions à la chaîne. En effet, cette baisse de la « qualité » académique des officiers pousse les autorités à se servir de ce prétexte pour fixer l'échelle des traitements des soldes militaires à un niveau relativement bas, ce qui conduit les élèves désireux d'être officier à se détourner des métiers des armes²⁰⁵. Bien que le dégageant des cadres après la guerre soit extrêmement douloureux pour les Saint-Cyriens et les militaires, est-il le seul facteur de la crise du recrutement que connaît le corps des officiers tout au long de la Quatrième République et signe-t-il le début d'un malaise militaire ?

3 – Le début d'un malaise militaire ?

Le dégageant des cadres de l'armée de 1946 et 1947 est présenté par de nombreux auteurs comme étant le départ d'un malaise militaire et le début d'un creuset entre le pouvoir civil et le pouvoir militaire, qui dure tout au long de l'existence de la Quatrième République. D'après Jérôme Bodin,

« le dégageant des cadres s'avéra psychologiquement désastreux à long terme : en créant la rupture d'un contrat solennel liant l'État au corps des officiers, il entraîna une crise de confiance qui ne se résorbera jamais totalement même si elle se dilua dans les divers remous traversés par la société civile depuis cette époque²⁰⁶. »

Il est reproché au pouvoir politique par certains militaires²⁰⁷, dans les revues militaires, de mettre « au carreau » les officiers et de remplacer la qualité du corps des officiers par des « soldats de fortune²⁰⁸ » alors que l'objectif premier des gouvernements successifs est « d'avoir pour résultat une amélioration des cadres de l'armée²⁰⁹ » et d'établir un « rehaussement de la valeur individuelle des officiers, par élimination des éléments qui ne

204 Claude d'Abzac-Épezy, « Épuration, dégageant, exclusions... », art. cit., p. 71.

205 Raoul Girardet, *La crise militaire...*, op. cit., p. 22.

206 Jérôme Bodin, *Les officiers français...*, op. cit., p. 212.

207 Notamment le colonel de Virieu, « L'armée française, passé, présent, conditionnel », *Esprit*, mai 1950 et le général Vernoux, « La crise du recrutement des cadres et ses solutions », *Revue de défense nationale*, 8 décembre 1952.

208 Claude d'Abzac-Épezy, « Épuration, dégageant, exclusions... », art. cit., p. 71.

209 Cité par Eugène-Jean Duval, *L'armée de terre...*, op. cit., p. 52.

présentent plus les qualités d'activités et de rendements requises²¹⁰. » Cette approche sera étudiée plus bas²¹¹.

Mais ce dégagement de cadre est-il le seul facteur de cette « saignée » du corps des officiers et celui-ci est-il le seul affecté par ces dégagements ? Tous les chercheurs, historiens comme sociologues, et mêmes journalistes, affirment que la baisse et la crise du recrutement des officiers ne sont pas uniquement dues au dégagement de cadres des années 1945, 1946 et 1947. Raoul Girardet, Claude d'Abzac-Épezy, Eugène-Jean Duval et Jean Planchais observent que, depuis la Seconde Guerre mondiale, la crise du recrutement des officiers est permanente durant la Quatrième République, qui est due à deux facteurs de déséquilibre : la baisse du recrutement des officiers par le recrutement direct et les pertes au combat en Indochine et en Algérie. Les guerres entraînent une chute du nombre d'officiers²¹² et les départs volontaires ne cessent de croître de 1950 à 1959. 172 en 1950, 425 en 1959²¹³. Il est donc clair que la théorie d'exclusion volontaire des élites de l'armée française ne semble pas pertinente dans la mesure où elle n'est pas suffisamment étayée²¹⁴. Néanmoins, ce « malaise de l'armée » qui s'amorce en 1945, les changements et difficultés d'après-guerre et les volontés de la nouvelle république ont un impact direct sur l'ESM, où paradoxalement, celle-ci, une fois installée provisoirement à Coëtquidan et revenue à « l'état de paix », le fonctionnement, l'organisation et le recrutement des élèves sont durablement établis, fixés et développés.

210 *Idem.*

211 Voir pp. 193-196.

212 449 officiers français des trois armées (terre, mer, air) sont tués en Indochine. Eugène-Jean Duval, *L'armée de terre...*, *op. cit.*, p. 78.

213 Raoul Girardet, *La crise militaire...*, *op. cit.*, p. 23.

214 Claude d'Abzac-Épezy, « Épuration, dégagement, exclusions... », *art. cit.*, p. 72.

CHAPITRE 2

RECRUTEMENT, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT À L'ESMIA AU SEIN DU NOUVEAU POUVOIR

I – LE RECRUTEMENT DES SAINT-CYRIENS DE LA QUATRIÈME RÉPUBLIQUE

1 – Les concours d'admission

Depuis sa création, l'ESM recrute ses élèves sur concours. On parle alors de recrutement direct où des citoyens sont préparés à intégrer l'armée de terre en tant qu'officier de carrière, par opposition au recrutement indirect, c'est-à-dire interne à l'armée, où des sous-officiers sont amenés à devenir officiers. Une préparation d'un an au concours existe en corniches²¹⁵ civils et militaires en lycée dans plusieurs villes de France, d'Afrique du Nord et d'Indochine. Les concours de l'ESM sont organisés tous les ans, généralement entre mai et juin. De 1945 à 1958, sans compter les spéciaux et ceux de la « division corps de troupe », quatorze concours sont organisés pour intégrer l'ESMIA « division Saint-Cyr ». Faire une description détaillée de chaque concours ne serait pas pertinent, mais il est néanmoins important d'en analyser les caractéristiques, l'organisation générale, les dynamiques, les statistiques et les évolutions au fil des années.

L'organisation générale est à la charge du ministère de la Défense et mise en place par les régions militaires. Le concours se passe dans tous les centres d'examens choisis en France, en Afrique du Nord et en Indochine. En France, les dossiers d'admissions sont transmis et rassemblés par les commandants des régions militaires du lieu de résidence des candidats. Ils sont ensuite envoyés et traités par les services du ministère de la Défense²¹⁶. Les centres d'examens changent en fonction de l'origine géographique des candidats et de leur nombre, mais ils sont généralement mis en place dans les grandes villes, à Paris, Versailles, Rennes, Bordeaux, Lyon et Nice entre autres.

215 Surnom des classes préparatoires à l'ESM.

216 SHD/GR, 2R59 : note n° 2230 du ministre de la Défense nationale, EMA, 3^e bureau, signé Jacquot, Paris, 18 mars 1950.

En Indochine, plusieurs centres d'examens écrits sont mis en place en fonction du nombre de candidats et de la disponibilité des places pour les civils habitant au Vietnam, Laos et Cambodge et pour les militaires du CEFEO désirant tenter le concours par la voie indirecte. Saigon²¹⁷ est néanmoins décidé comme centre unique d'examen des écrits lorsque le nombre de candidats n'est pas élevé. Les oraux se déroulent en métropole aux frais de l'État pour les candidats militaires, qui sont logés dans un corps de troupe. Le déplacement, le transport et le logement sont néanmoins aux frais des candidats civils malgré les demandes de l'EMA au ministère de la Défense. Ces frais sont trop élevés et il n'est pas possible de les faire supporter par le budget de la guerre²¹⁸. Les ressortissants vietnamiens, laotiens et cambodgiens peuvent également prétendre au concours²¹⁹. Le général commandant en chef du CEFEO rassemble les dossiers de candidature et établit les listes d'inscription, tandis que le général commandant les Forces terrestres du Sud-Vietnam²²⁰ (FTSV), pour les candidats militaires, et les commissaires de la République²²¹, pour les candidats civils, sont chargés de recevoir les dossiers et correspondre avec les candidats²²². À la charge du bureau du commandant des FTSV d'établir la commission de surveillance du concours, ses membres et de convoquer les candidats par lettre²²³. Les concours de Saint-Cyr en Indochine pour les candidats français cessent en 1954, date de l'annonce du retrait de la France, mais les dispositions ne semblent pas être profondément modifiées jusqu'à cette date.

En Afrique du Nord, les candidats s'inscrivent dans les centres d'examens, d'Oran et de Constantine, qui sont les chefs-lieux des trois départements algériens. Le centre de Rabat, au Maroc²²⁴, est supprimé en 1950²²⁵. Ils passent leur oraux en métropole dans les mêmes

217 Capitale de l'administration française en Indochine, Saigon est la ville la plus sécurisée.

218 SHD/GR, 2R59 : note n° 6532 pour le ministre de la Défense nationale, EMA, 3^e bureau, signé Coudraux, Paris, 10 juillet 1950.

219 Ce point est traité dans la troisième partie. Voir *infra*, p. 189.

220 Le CEFEO est divisé en cinq forces : les forces terrestres du Sud-Vietnam, du Centre-Vietnam, des plateaux montagnards, du Laos et du Cambodge.

221 Les commissaires de la République sont les représentants du haut-commissaire de France en Indochine dans les régions.

222 SHD/GR, 10H1075 : note très urgente n° 372 relative au concours d'admission à l'ESM pour le général Salan, EMIFT, Saigon, 11 février 1952.

223 SHD/GR, 10H1075 : note n° 107 pour le général Salan, commandant du CEFEO, EMIFT, 3^e bureau, signé Cheveau, Saigon, 22 avril 1953.

224 Protectorat français de 1912 à 1956.

225 Un seul candidat au concours de 1950 s'inscrit au centre d'examen de Rabat, René Radiguet de la Bastraie, le fils du général commandant la 22^e division d'infanterie marocaine. Dans une lettre adressée au ministre de la Défense pour s'opposer à la fermeture du centre de Rabat, le général signale que son fils doit faire 1 500 kilomètres et 25 heures de trajet en train pour se rendre au centre d'examen d'Alger dans lequel il est convoqué, aux frais de la famille... SHD/GR, 2R59 : lettre du général Radiguet de la Bastraie au ministre de la Défense nationale, 1950.

conditions et dispositions que les candidats d'Indochine. Les Français Tunisien, Marocain et Algérien peuvent également concourir²²⁶.

Les conditions d'admission au concours sont valables pour tous les candidats quelques soit leur zone d'inscription. Le candidat doit être de nationalité française de l'Union française, ou naturalisé français depuis cinq ans à la date d'entrée à l'École. Il doit être célibataire et avoir au minimum 17 ans. Certaines dispositions sont spécifiques aux candidats militaires. Les jeunes gens titulaires du grade d'aspirant de réserve ou de sous-lieutenant de réserve qui désirent être admis comme candidats militaires dans une classe préparatoire au concours d'admission à Saint-Cyr doivent donner leur démission du grade qu'ils détiennent dans les réserves et se rengager comme sergents ou maréchaux des logis. Si certains échouent au concours, ils peuvent demander à être admis à servir en situation d'activité comme sous-lieutenants de réserve et à voir leur rengagement résilié. Selon une note du secrétariat d'État à la Guerre²²⁷, les intéressés semblent croire que la démission « conditionnelle » qu'ils ont donnée de leur grade est subordonnée à leur réussite au concours d'admission alors qu'en fait elle n'est subordonnée qu'à l'acceptation de leur rengagement. Mais relativement indulgent, leur demande est généralement acceptée sur la base de l'ignorance légitime²²⁸. Voilà ici le cas, parmi tant d'autres, d'un imbroglio administratif.

Le concours est composé d'une partie écrite et d'une partie orale. Pour la partie écrite, qui dure cinq jours, les candidats doivent se pencher sur des compositions de français, d'histoire, de géographie, d'une langue obligatoire et facultative, des épreuves de physique, de chimie, d'épuration, de calculs logarithmiques et une réalisation d'un croquis panoramique²²⁹. Parmi les langues obligatoires et facultatives, les candidats peuvent choisir entre l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le russe, l'arabe et l'italien. Après les écrits, les candidats admissibles doivent passer des épreuves orales et des épreuves d'aptitudes physiques pour être admis à l'École. Les épreuves orales sont des épreuves scientifiques concernant la géométrie de l'espace, la géométrie cotée, l'algèbre, la trigonométrie, la mécanique, la cosmographie, la physique, la chimie, l'anatomie du corps humain, l'histoire, la géographie physique et

226 SHD/GR, 2R59 : note n° 17781 de Pierre de Chevigné, secrétaire d'État à la Guerre au ministre de la Défense nationale René Pleven, cabinet du secrétaire d'État, Paris, 10 juin 1954.

227 Appelé également secrétariat d'État aux Forces armées selon les gouvernements. On se tient au terme secrétariat/secrétaire d'État à la Guerre dans cette étude.

228 SHD/GR, 10H1075 : note n° 23315, secrétariat d'État à la Guerre, signé Jeanneau, mars 1953.

229 Cette épreuve est supprimée en 1952. L'EMA, constatant que les élèves conçoivent cette épreuve comme une « épreuve de dessin » plutôt que d'une épreuve d'aptitude à saisir les lignes d'un paysage et une vue militaire d'ensemble, estime que cette épreuve ne change fondamentalement pas le niveau du concours. SHD/GR, 12T108 : fiche n° 8456, EMA, 3^e bureau, Paris, 6 octobre 1952.

politique, les langues (option facultative comprenant l'anglais, le russe, l'arabe, l'italien, l'espagnol), la philosophie (logique et morale) et le dessin. Les épreuves physiques, qui peuvent être éliminatoires, sont l'athlétisme (le 100 mètres et le 1000 mètres), le lancer de poids, la corde, la barre fixe, la natation, le sauvetage, l'équitation, la gymnastique et l'escrime. Ils permettent d'évaluer les candidats sur leurs performances intellectuelles, mais aussi physiques et morales. Ces épreuves commencent dans chaque centre d'examens quelques semaines après la fin des épreuves écrites.

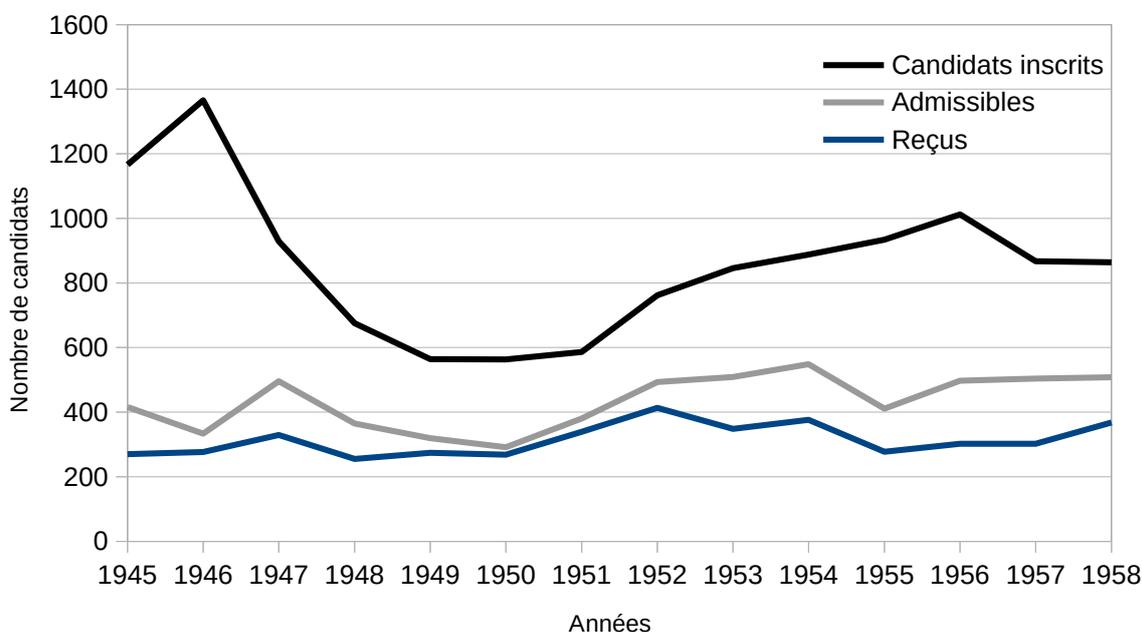
Ces concours attirent-ils des candidats ? En moyenne, de 1945 à 1958, 860 candidats se présentent aux concours de Saint-Cyr, ce qui semble être beaucoup compte tenu du nombre moyen d'élèves par promotion de l'ordre de 300 à 350. Néanmoins, les candidats sont deux fois moins nombreux que lors des concours des années 1930, où 1616 candidats étaient présents chaque année entre 1930 et 1938²³⁰. La guerre d'Indochine a également un impact sur l'engagement, où, de 1949 à 1951, au plus fort de la guerre, les chiffres baissent en dessous de 600, un record dans l'histoire de l'École²³¹. Mais malgré les guerres d'Indochine et d'Algérie, le nombre de candidats reste à un niveau non négligeable, dans la mesure où la limite d'âge est de 23 ans et que des corniches militaires ouvertes aux hommes déjà dans l'armée sont ouvertes. Ces élèves bénéficient par ailleurs d'une limite d'âge étendue jusqu'à 24 ans²³². Le nombre de candidats inscrits, admissibles et reçus à Saint-Cyr peut être modélisé dans le graphique suivant :

230 Raoul Girardet, *La crise militaire...*, *op. cit.*, p. 34.

231 *Idem.*

232 SHD/GR, 10H1075 : note très urgente n° 372 relative au concours d'admission à l'ESM pour le général Salan, EMIFT, Saigon, 11 février 1952 ; Raoul Girardet, *La crise militaire...*, *op. cit.*, p. 34.

Figure 1 – Nombre de candidats inscrits, admissibles puis reçus à l’ESMIA « division Saint-Cyr » entre 1945 et 1958



Source : SHD/GR, 6U15 : concours de Saint-Cyr (1906-1961), EMA, 3^e bureau, Paris, 1966.

Malgré le nombre important de candidats chaque année, le niveau général des concours est sensiblement plus faible que ceux d’avant la Seconde Guerre mondiale. Les données chiffrées des périodes avant-guerre sont livrées par Raoul Girardet. Entre 1945 et 1958, 37 % des candidats en moyenne sont reçus à Saint-Cyr, et plus de 50 % entre 1949 et 1952. Pendant la période 1907-1913, à la veille de la Première Guerre mondiale, ce taux de réussite est généralement le même, qui est de 36,3 % tandis qu’au cours de la période 1920-1930, le taux de réussite est quant à lui supérieur, de l’ordre de 45 %. Le pourcentage de réussite pendant la période 1945-1958 est beaucoup plus élevé que celui de la période précédant la Seconde Guerre mondiale, qui est de 19,3 % en 1931-1941. Pour compléter l’approche de Girardet et à titre de comparaison, le taux de réussite en moyenne, calculé à partir des chiffres fournis par les archives militaires²³³, aux concours de Saint-Cyr pendant et après la guerre d’Algérie est de 36,5 % au cours de la période 1958-1962 et 36,2 % pour la période 1963-1966. On constate que ces deux taux sont pratiquement identiques avec ceux

²³³ SHD/GR, 6U15 : concours de Saint-Cyr (1907-1966), EMA, 3^e bureau, Paris, 1966.

précédemment étudiés. Les taux de réussite, exceptés en 1949-1951, ne semblent donc pas faire baisser drastiquement le niveau général du concours de Saint-Cyr. Plus largement et en tenant compte du nombre d'inscrits à chaque concours, il n'y a pas de grands écarts de réussite ou d'échec sous la Quatrième République par comparaison avec les taux sous la Troisième République et pendant la période naissante de la Cinquième République, excepté sous Vichy, où l'armée d'armistice était limitée en effectif.

Mais l'opinion la plus généralement admise pendant cette période est que le concours de Saint-Cyr est le plus facile parmi ceux des grandes écoles entre 1945 et 1958, ce que contestent les anciens élèves de Saint-Cyr²³⁴. En général, le niveau optimal d'un concours est lorsque le taux de réussite est inférieur à 20 % de l'effectif global. Or les taux de réussite avoisinent les 30 à 50 % du nombre total des inscrits pendant toute la période 1945-1958, et ce jusqu'en 1966. L'argument souvent invoqué par les milieux Saint-Cyriens pour contester ce phénomène de petite baisse de niveau est la qualité des moyennes obtenues par les candidats²³⁵. En analysant les chiffres, les moyennes obtenues par le premier et le dernier admis pendant la période 1945-1958 sont inférieures aux moyennes des périodes précédentes. Pour la période 1945-1958, la moyenne du premier et du dernier admis est de 14,9 et 10,6 alors que pour la période 1907-1913 les moyennes sont de 15,2 et 10,1. Celles de la période 1931-1941 sont les plus élevées, qui sont de 16,4 pour le premier admis et 11,8 pour le dernier²³⁶. Les moyennes du premier et dernier admis de la période 1960-1966 est respectivement de 15,3 et 11,4²³⁷. Il est donc clair que les notes obtenues lors des concours de 1945 à 1958 sont plus faibles. Il serait néanmoins très simple de mesurer la qualité et le niveau d'un concours en comparant les moyennes des candidats en 1900 et en 1958, où les critères, les examinateurs, le profil des candidats, leurs origines, le contexte socio-économique, militaire et politique sont très différents, mais cette comparaison et cette démarche découlant de l'interprétation de Girardet permettent de relever quelques écarts et quelques phénomènes pendant la période étudiée. Aussi, en 1960, l'enquête réalisée par le CEIPAA révèle que les candidats aux grandes écoles militaires et civiles, après avoir répondu à un questionnaire sur le niveau de difficulté des concours, ont placé les concours de l'ESMIA parmi les plus faciles. Les candidats classent en premier rang de difficulté le concours de l'École centrale des arts et manufactures, ensuite le concours de l'École navale, puis viennent ensuite par ordre décroissant, les concours des Écoles nationales supérieures d'ingénieurs,

234 Raoul Girardet, *La crise militaire...*, *op. cit.*, p. 34.

235 *Ibidem*, p. 35.

236 *Idem*.

237 SHD/GR, 6U15 : concours de Saint-Cyr (1907-1966), EMA, 3^e bureau, Paris, 1966.

l'École des ingénieurs mécaniciens de la marine, l'École de l'air, l'École des arts et métiers, HEC, l'ESMIA et l'École des bases de l'air²³⁸. Néanmoins, ce classement est uniquement fait par les candidats eux-mêmes et le résultat ne peut être totalement exact. Il permet de se rendre compte de l'appréciation et la vision du concours de Saint-Cyr par les candidats.

L'ossature des concours, leur organisation et le niveau exigé sont donc relativement les mêmes tout au long de la Quatrième République. Mais les concours d'admission à Saint-Cyr évoluent néanmoins en fonction des mutations de l'armée française tant dans la diversification de son armement que dans sa contribution à l'échelle européenne. Une première réforme est initiée à partir de 1952, où le concours, très scientifique, se diversifie par la création d'options nouvelles. Le candidat peut choisir entre l'option sciences et l'option lettres en fonction de son parcours scolaire²³⁹. Une deuxième évolution apparaît en 1956. Il offre cette fois-ci trois options possibles : sciences, langues et histoire-géographie. Les épreuves qui ne correspondent pas aux options concernées sont moins difficiles. Par exemple, les épreuves d'histoire, géographie, français et langues pour un candidat ayant choisi l'option « sciences » sont moins difficiles et plus adaptées. Cela permet d'attirer des candidats de tous horizons. Cette évolution se réalise également en adéquation avec la conjoncture internationale. La France fait partie intégrante de l'OTAN dans laquelle la majeure partie des États européens sont membres et c'est dans cette optique que les décideurs politiques et militaires français envisagent la conduite des opérations dans le cadre de la défense de l'Europe²⁴⁰. Du fait de la diversité des pays membres, l'alliance exige un bon niveau de langue étrangère de la part des officiers français amenés à y être affecté. La connaissance du monde et des cultures étrangères à travers l'histoire et la géographie s'impose désormais à la fin des années 1950 et notamment après l'expérience indochinoise. L'armée de terre française semble donc avoir besoin de plus d'officiers linguistes que de scientifiques²⁴¹. Aussi, avec le développement des partenariats militaires notamment avec l'armée de l'air et la marine dans le cadre de la défense de l'Europe et le développement des armes et instruments de guerre modernes, l'officier français doit avoir une formation interarmes et une formation scientifique accrue. Cet aspect est vu dans la deuxième partie. C'est donc dans une perspective « européenne », en l'occurrence l'OTAN et donc dans l'optique de contrer le Pacte de Varsovie et la menace soviétique, que les Saint-Cyriens, futurs officiers de carrière, sont formés dès leur préparation en corniche

238 Raoul Girardet, *La crise militaire...*, *op. cit.*, p. 38.

239 *Ibidem*, p. 34.

240 Jérôme Bodin, *Les officiers français...*, *op. cit.*, p. 286.

241 *Ibidem*, p. 287.

militaire. Ce point est traité dans la troisième partie. On le voit, les concours et plus directement l'ESMIA attirent de nombreuses personnes pendant toute la période de la Quatrième République malgré les guerres engagées, la « crise du recrutement » et les mutations de l'armée française de façon générale mais uniquement grâce aux évolutions initiées par le pouvoir politique pour attirer les candidats. Ce phénomène est révélateur des volontés de compenser la « crise du recrutement » des cadres de l'armée. Mais l'appréciation même des concours ne peut se mesurer sans le retour d'expérience des candidats eux-mêmes.

2 – L'appréciation du concours de Saint-Cyr par les candidats

Les sujets de composition des concours de 1945 à 1958 sont divers et variés. Les compositions d'histoire, de géographie, de français et les épreuves scientifiques durent généralement quatre heures. Les compositions de langues durent trois heures. L'histoire et les langues sont les matières à thèmes militaires généralement. À titre d'exemple, la composition d'histoire du concours de 1945 est « La France en guerre de la déclaration de guerre au roi de Hongrie (20 avril 1792) aux paix de Bâle et de la Haye (1795) »²⁴² et la composition d'anglais du concours de 1946 porte sur un épisode des guerres napoléoniennes. À partir de la création des filières « lettres » et « histoire-géographie », les sujets de composition sont différents. Lors du concours de 1955, la composition d'histoire de la filière « lettres » porte sur « l'histoire sociale de la France de 1860 à 1939 », avec en aide-mémoire une fiche chronologique des événements²⁴³, tandis que le sujet de la filière « sciences » est « L'établissement de la Troisième République (1871-1881) » avec des indications chronologiques²⁴⁴. Plus largement, les sujets des concours de Saint-Cyr peuvent traiter de tout, ce qui montre que les candidats doivent avoir une solide culture générale. « *Crossing the Venitian Plain* » d'Ernest Hemingway extrait du roman *A farewell to arms* ou encore « *The New Zealand coast at the beginning of our century* », tiré du livre *The Cruise of the Cachalot* de Franck Bullen constituent respectivement les traductions exigées pour les épreuves d'anglais des concours de 1952²⁴⁵ et de 1955²⁴⁶. Après l'analyse de tous les sujets de composition de langues, que ce soit en français, anglais, espagnol, russe, arabe, italien ou

242 SHD/GR, 6U15 : concours d'admission à l'ESM, sujets de compositions, 1945.

243 SHD/GR, 6U15 : concours d'admission à l'École spéciale militaire interarmes (Saint-Cyr), sujets de compositions « option lettres », 1955.

244 *Idem*.

245 SHD/GR, 6U15 : concours d'admission à l'École spéciale militaire, sujets de compositions « option lettres », 1952.

246 SHD/GR, 6U15 : concours d'admission à l'École spéciale militaire interarmes (Saint-Cyr), sujets de compositions « lettres », 1955.

allemand, on remarque que pratiquement tous les auteurs dont les extraits tirés de leurs livres choisis pour les concours de Saint-Cyr ont un passé ou une expérience militaire.

Les concours sont très difficiles mais permettent de préparer efficacement les futurs Saint-Cyriens. Quelques témoignages d'élèves admis permettent de cerner les expériences et les épreuves lors de ces épreuves d'admission. Les témoignages rapportés par Pierre Pellissier sur les candidats au concours de 1946 ne sont pas inintéressants. Candidat au concours de 1946, Jean-Claude Sompairac s'inscrit à la corniche de La Flèche pour le préparer. Sa famille étant de tradition militaire, il effectue donc le concours de Saint-Cyr. Chaque candidat sait l'étendue du programme et l'importance des coefficients : 15 pour la composition de français, 7 pour l'histoire et la géographie, 7 pour la langue allemande, de 3 à 5 pour les autres langues, 11 pour la physique et la chimie, 10 pour les mathématiques. Les coefficients varient en fonction des années. À chacun de savoir jongler entre les coefficients pour gagner ou espérer récupérer des points²⁴⁷. Chaque candidat réussit ou rate les épreuves en fonction de leur domaine de prédilection, mais également en fonction de la chance. Originaire d'Afrique du Nord et ayant passé toute son enfance à Tunis, Jean-Claude Sompairac réussit avec brio l'épreuve de géographie, dans lequel le sujet porte sur « Les genres de vie des populations nord-africaines, Sahara non compris, sauf sa bordure septentrionale. Leurs transformations au contact de la colonisation. Croquis des genres de vie en Afrique du Nord²⁴⁸ », tandis que l'un de ses futurs camarades de promotion, Guy Simon, pour qui l'épuration est son talent d'Achille, rate le sujet de mathématiques, qui porte sur des « histoires de sphères et de boules ». Son domaine de prédilection est la philosophie et les lettres classiques, qui l'ont aidé à obtenir son baccalauréat philosophie mention « très bien »²⁴⁹. Il rate par ailleurs le concours de 1945 en raison du « calcul de la sphère par la primitive », mais se retrouve face à « l'ombre portée d'une boule sphérique » lors du concours de 1946²⁵⁰, qu'il réussit finalement. Un autre camarade de promotion, Jean-Paul Cadart, n'a pas réussi le concours de 1945 à cause de la dissertation de français, un texte de Péguy « expliquant que l'espérance n'est pas une vertu comme les autres mais une vertu contre les autres ». D'après Pierre Pellissier, Jean-Paul Cadart a toujours supposé que, pour être reçu, il fallait plutôt opposer de Gaulle l'espérance à Pétain la sagesse mais a préféré « épiloguer sur ce “contre”, comme un contrefort, comme un

247 Pierre Pellissier, *Saint-Cyr. Génération...*, *op. cit.*, p. 21.

248 SHD/GR, 6U15 : concours d'admission à l'École spéciale militaire, concours normal et spécial, sujets de compositions, 1946.

249 Pierre Pellissier, *Saint-Cyr. Génération...*, *op. cit.*, p. 23.

250 Guy Simon s'interrogera pendant des décennies sur le rapport entre le calcul des sphères ou l'ombre portée par les boules et le métier d'officier... Pierre Pellissier, *Saint-Cyr. Génération...*, *op. cit.*, p. 23.

appui contre les autres, pour mieux les soutenir²⁵¹. » Se représentant au concours de l'année suivante, il est reçu à Saint-Cyr en 1946. À la stupeur des candidats des corniches « civils », les admissibles aux épreuves orales issus des corniches militaires passent la deuxième partie du concours deux semaines avant les admissibles des classes préparatoires civiles. « Un coup de De Lattre²⁵² », selon Guy Simon.

Les admissibles préparent pendant les semaines d'été les épreuves orales « le nez plongé dans les livres et les cahiers, le bachotage absolu jusqu'aux limites de l'abrutissement²⁵³. » Les admissibles font partie des meilleurs candidats et l'admission à Saint-Cyr est à portée de main. Jean-Claude Sompairac passe plus de 18 heures par jour à étudier les oraux, mais également à analyser les barèmes et les examinateurs pour tenter de gagner des points, en fonction des épreuves facultatives qu'il choisit. Il sait que l'escrime, l'une des épreuves sportives facultatives, lui rapporterait beaucoup de points, il passe l'été à s'exercer à cette discipline. Il sait également que certains examinateurs sont plus tolérants que d'autres, et prévoit ceux à éviter. Les admissibles font preuve d'une importante motivation pour réussir les épreuves orales de Saint-Cyr, au point que l'un d'entre eux, Jacques Deygout, admissible au concours de 1946, cloué au lit de fatigue, fuge l'infirmerie pour se présenter aux épreuves sportives de l'oral. « Il fait donc le mur, participe aux épreuves sportives, dépasse allègrement le minimum obligatoire et s'effondre²⁵⁴... » Le concours d'admission à Saint-Cyr est donc très sélectif, difficile et demande un investissement total de la part des candidats. Les admis sont donc les meilleurs candidats amenés à intégrer Saint-Cyr et être officier de carrière. Il s'impose désormais d'étudier le profil et l'origine sociale de ces Saint-Cyriens, qui constituent l'ossature du corps des officiers de la Quatrième République.

3 – Profil sociologique et origines sociales des Saint-Cyriens

L'étude du recrutement, du profil sociologique et des origines sociales des Saint-Cyriens de 1945 à 1958 est réalisée par Raoul Girardet et Jean-Pierre H. Thomas dans les années 1960 et publiée dans l'ouvrage *La crise militaire française 1945-1962. Aspects sociologiques et idéologiques*. Leur approche sociologique est l'unique étude fiable et sérieuse concernant les Saint-Cyriens de cette période. À moins de recouper toutes les fiches d'informations des élèves, les archives militaires ne traitent pas cette dimension. Les deux

251 Pierre Pellissier, *Saint-Cyr. Génération...*, op. cit., p. 21.

252 *Ibidem*, p. 23. L'implication du général de Lattre dans la structure nouvelle de l'ESM de Coëtquidan est vue dans la deuxième partie, cf. pp. 90-96.

253 Pierre Pellissier, *Saint-Cyr. Génération...*, op. cit., p. 24.

254 *Idem*.

auteurs se basent sur une enquête réalisée en 1960 par le Centre d'études et d'instruction psychologiques de l'armée de l'air (CEIPAA) dont laquelle elle-même prend source dans les fiches individuelles des élèves-officiers remis par l'ESMIA. L'ensemble de leur travail, qui fait autorité, est repris partiellement dans cette étude dans la mesure où elle est la seule source disponible sur ce domaine, dans la crainte même de trop la citer, mais que l'on tente de compléter par les travaux d'autres auteurs.

Entre 1945 et 1958, selon Raoul Girardet, 4 400 élèves-officiers de la « division Saint-Cyr » sont formés à l'ESMIA²⁵⁵. Eugène-Jean Duval avance le nombre exact de 4 232 élèves²⁵⁶. Les deux données sont très proches, donc fiables. Les origines sociales des Saint-Cyriens, en pourcentage et en nombre, peuvent être représentées dans le tableau suivant :

Figure 2 – Les origines sociales des élèves-officiers « division Saint-Cyr » de 1945 à 1958

Catégorie socio-professionnel	Pourcentage des élèves	Nombre d'élèves²⁵⁷
<i>Armée</i>	40 %	1760
Officiers généraux et supérieurs	19 %	836
Officiers subalternes	10 %	440
Sous-officiers et gendarmes	11 %	484
<i>Fonction publique</i>	17,5 %	770
Cadres supérieurs et direction	7 %	308
Cadres moyens	6,5 %	286
Ouvriers et employés	4 %	176
<i>Industrie</i>	12,5 %	550
Cadres supérieurs et direction	7,5 %	330
Cadres moyens	2,5 %	110
Ouvriers, employés	2,5 %	110
<i>Autres professions</i>	30 %	1320
Professions libérales	7 %	308
Commerce	9 %	396
Agriculture	5 %	220
Divers et sans profession	9 %	396
Total	100 %	4 400

255 Raoul Girardet (dir.), *La crise militaire...*, op. cit., p. 39.

256 Eugène-Jean Duval, *L'armée de terre...*, op. cit., p. 310.

257 Calculé par l'auteur de ce mémoire, sur la base des pourcentages et du total d'élèves donnés par Girardet. Les résultats sont bien sûr approximatifs et constituent une moyenne.

Tableau élaboré à partir des chiffres de
Raoul Girardet (dir.), *La crise militaire française 1945-1962. Aspects sociologiques et idéologiques*, Paris, Presses la fondation nationale des sciences politiques, 1964, pp. 39-41.

À titre de comparaison, l'origine sociale des Saint-Cyriens d'avant-guerre et sous l'occupation est présentée dans le tableau suivant :

Figure 3 – Les origines sociales des Saint-Cyriens de 1937 à 1942

Profession des parents	Promotions						Observations
	1936	1937	1939	1940	1941	1942	
	1938	1939	1940	1942			
Administrateurs de sociétés	4	-	3	-	-	-	En résumé : 20 à 30 % de fils d'officiers 15 à 20 % de fils de fonctionnaires 5 à 6 % de fils de professions libérales 5 % de fils de commerçants 6 à 7 % de fils de petits et moyens employés 5 % de fils d'artisans et d'ouvriers 5 % de fils de sous-officiers / Gendarmes 15 à 20 % divers dont 50 % de fils de veuves 25 % de fils de propriétaires 25 % de fils de rentiers
Agriculteurs / Cultivateurs	18	15	47	9	11	15	
Architectes	1	-	3	-	1	2	
Artisans	8	17	17	3	6	9	
Banquiers	3	8	8	-	-	-	
Commerçants	22	17	36	13	15	20	
Députés	-	2	-	-	-	-	
Employés	26	37	98	17	20	25	
Entrepreneurs	3	4	5	-	2	3	
Fonctionnaires	57	63	113	25	41	33	
Géomètres	-	-	2	-	-	-	
Industriels	4	14	25	5	10	12	
Ingénieurs	25	21	42	12	24	15	
Intellectuels	-	-	3	-	-	-	
Négociants	2	11	18	-	5	4	
Officiers	106	88	149	44	74	84	
Ouvriers	9	9	26	8	4	8	
Professions libérales	10	30	27	7	8	21	
Sous-officiers / Gendarmes	18	12	28	10	21	20	
Sans profession	64	62	105	28	58	79	
Total par promotion	380	410	755	175	300	350	

Source : SHD/GR, 6U10 : renseignements statistiques concernant les élèves Saint-Cyriens, profession des parents, Commission d'enquête pour les Écoles militaires, Paris, 21 juin 1946.

Que tire-t-on de ces chiffres ? Dans sa globalité, on peut voir que la proportion de fils de militaires à Saint-Cyr est le plus important, qui représente 40 %, dont 29 % de fils d'officiers, de l'effectif total entre 1945 et 1958. Ces chiffres peuvent être interprétés de manière différente selon le point de vue. En faisant la somme des pourcentages des autres catégories socio-professionnelles, on remarque que la proportion de Saint-Cyriens fils de civils est plus importante que celle des élèves-officiers fils de militaires. Les fils de civils représentent 60 % des effectifs totaux, soit plus de la moitié des Saint-Cyriens. L'écart n'est pas important, de 20 %. Avant-guerre, en 1937-1938²⁵⁸, la proportion de fils de civils est même plus élevée que la proportion des fils de militaires par rapport aux chiffres de la période 1945-1958²⁵⁹. Il est donc à remarquer que malgré le fait que la proportion des élèves de famille de civils soit plus importante, les Saint-Cyriens fils de militaires sont plus élevés sous la Quatrième République : 30 % en 1939, 33 % en 1945 et enfin 48 % en 1958²⁶⁰. Paradoxalement, la proportion des élèves fils d'ouvriers et d'employés sont plus élevés pendant la période étudiée, qui est de 4 % contre 0,90 % avant la guerre²⁶¹. Avec l'augmentation des proportions de fils d'ouvriers et employés, des fils de moyens cadres de l'industrie et de fils de sous-officiers, une certaine démocratisation du recrutement à Saint-Cyr semble donc commencer dès 1945 et pendant toute la période, confortant ainsi les attentes de la Quatrième République. Raoul Girardet, dans son étude, tient néanmoins à relativiser ce phénomène, dans la mesure où l'augmentation des fils d'ouvriers et d'employés est très dérisoire par rapport au nombre total de Saint-Cyriens, recrutés sans discontinuité au sein des milieux militaires essentiellement, que Girardet appelle « l'autorecrutement²⁶² ». Cela est dû notamment à la fréquentation des mêmes établissements scolaires de fils d'officiers qui peuvent s'influencer réciproquement²⁶³. Ainsi, 19 % des Saint-Cyriens sur l'ensemble de la période 1945-1958, qui représentent plus de 1700 élèves, sont des fils d'officiers supérieurs

258 En 1937, 70 % des Saint-Cyriens sont fils de civils et 30 % issus d'une famille de militaires. En 1938, les proportions sont respectivement de 68 % et 34 %. Raoul Girardet (dir.), *La crise militaire...*, *op. cit.*, p. 42.

259 Raoul Girardet (dir.), *La crise militaire...*, *op. cit.*, p. 41.

260 *Idem.*

261 *Ibidem*, p. 39.

262 *Ibidem*, p. 46.

263 *Idem.*

ou de généraux, ce qui est proportionnellement la catégorie la plus élevée, ce qui ne déroge pas à la tradition selon laquelle l'École de Saint-Cyr forme des élèves fils d'anciens élèves.

Afin d'appuyer l'analyse de Girardet, on peut procéder à d'autres interprétations statistiques. Sur les quatorze années étudiées, en s'attardant sur la catégorie « ouvriers et employés » à titre d'exemple, seuls 110 élèves sont fils d'ouvriers et d'employés, ce qui représente en moyenne huit élèves par promotion, contre 135 fils d'officiers supérieurs et de généraux par promotion. En moyenne, sur la base du nombre total d'élèves exact de Eugène-Jean Duval, il y a 302 élèves par promotion. Les fils d'officiers supérieurs et de généraux représentent donc presque la moitié d'une promotion de Saint-Cyriens, soit 44,7 %, ce qui est très important pour une « démocratisation » annoncée par les plus optimistes. Pour revenir à l'observation de Girardet, cette manifestation montre un phénomène de repli et une sorte de rétractation de la société militaire sur elle-même, confortée par d'autres indices tels que la très grande proportion de fils de militaires dans les écoles de troupe, plus importante qu'avant-guerre²⁶⁴. Il semble donc que l'effet inverse se produit sous la Quatrième République, dans la mesure où le corps des officiers et le corps Saint-Cyrien se rétractent sur eux-mêmes, malgré les volontés des gouvernements de diversifier les profils sociaux des élèves.

Au-delà de l'origine sociale des élèves, le niveau scolaire et l'origine géographique des Saint-Cyriens mériteraient d'être également abordés. Là aussi, l'étude de Raoul Girardet fait autorité. 80 % des Saint-Cyriens ont effectué leur scolarité dans des établissements de l'État, « corniches » exceptées, et 20 % en écoles religieuses. Il y a également une différence de proportion entre les corniches de la région parisienne et de province, ce qui reflète l'origine géographique des futurs Saint-Cyriens. La corniche de l'École nationale de La Flèche forme plus d'un tiers des candidats aux concours de Saint-Cyr, un autre tiers est formé dans les écoles préparatoires parisiennes et versaillaises tandis que le dernier tiers effectue leur préparation en corniches « provinciales »²⁶⁵. L'origine géographique des élèves de l'ESMIA de 1945 à 1958, « division Saint-Cyr » et « division corps de troupe » incluses, peut être modélisée dans la carte ci-dessous. Dans ce domaine, on suit l'interprétation de Raoul Girardet dans la mesure où aucunes sources fiables n'existent et aucune étude n'est réalisée sur cette question. Par ailleurs, son étude des origines géographiques ne concerne pas que les Saint-Cyriens et c'est en ce sens que les résultats et les disparités peuvent être biaisés.

264 *Ibidem*, p. 47.

265 *Idem*.

Figure 4 – Origines géographiques des élèves de l'ESMIA de 1945 à 1958
Nombre d'élèves-officiers par département de naissance pour 100 000 habitants

Source : Raoul Girardet (dir.), *La crise militaire française 1945-1962. Aspects sociologiques et idéologiques*, Paris, Presses la fondation nationale des sciences politiques, 1964, p. 61.

L'étude de l'origine géographique peut-être difficile à interpréter dans la mesure où d'une part, elle ne permet pas de cerner les motivations ou les vocations militaires des candidats et d'autre part, elle n'est pas fixe. En effet, le foyer d'un élève fils de militaire n'est pas représentatif de son origine géographique de naissance du fait du nomadisme des familles de militaires résultant de l'implantation des casernes dans toute la France et ses territoires outre-

outré-mer, en Allemagne et Autriche, et, pour les élèves nés entre 1920 et 1938, des bouleversements liés à la guerre et l'occupation du pays où d'importants déplacements de population ont eu lieu. Aussi, Raoul Girardet n'inclut pas les territoires français relevant de l'Union française, ni les départements Algériens dans son analyse. Néanmoins, il émet plusieurs observations sur l'origine géographique des élèves à l'échelle départementale pour 100 000 habitants. La carte de la France métropolitaine montre plusieurs disparités à différents niveaux. Les départements fournissant plus d'une cinquantaine d'élèves de l'ESMIA, Saint-Cyriens et élèves de corps de troupe, de 1945 à 1958, sont respectivement le Territoire de Belfort, 78 élèves pour 100 000 habitants, la Meurthe-et-Moselle, environ 56 élèves et la Côte-d'Or, 53 élèves. Les départements fournissant entre 20 et 49 élèves sur 14 ans sont les plus nombreux, notamment le Var (plus de 41 élèves), le Finistère (41 élèves), les Hautes-Alpes (40 élèves) la Haute-Marne (environ 39 élèves) et la Vienne (plus de 37 élèves). Viennent ensuite les autres départements fournissant le moins d'élèves, entre 10 et 19, les départements de l'Eure et de la Loire étant les moins bien positionnés, respectivement d'environ 10 et 12 élèves sur toute la période. À partir de ce constat, on peut observer plusieurs disparités géographiques. Une grande proportion d'élèves vient notamment de la région du nord-est de la France, excepté l'Alsace, et des départements du Massif central, de la Bretagne et des Pyrénées, notamment l'Ariège (37 élèves). Les régions à faible vocation militaire sont les départements du nord, notamment la région de Normandie (entre 10 et 15 élèves), le sud du Massif central et la basse vallée du Rhône (entre 12 et 16 élèves)²⁶⁶.

Quels sont les facteurs de ces disparités régionales ? Ils peuvent être d'ordre économique, démographique ou traditionnel, mais la diversité et la différence entre chaque département montrent qu'il est difficile de les interpréter. Néanmoins, le point commun entre les départements à faible vocation militaire est l'absence de garnisons et de présence militaire depuis 1945 tandis que les départements abritant de grandes bases, comme la base navale de Brest et Toulon ou des bases militaires dans le nord-est, sont principalement les lieux d'origine des élèves²⁶⁷. Cette interprétation peut présenter des limites, dans la mesure où elle ne concernerait que les élèves fils de militaires, où leur enfance est marquée et imprégnée par les valeurs militaires, bien qu'ils soient en constante augmentation, on l'a vu plus haut, pendant toute la période 1945-1958. Une autre explication pourrait être cohérente, celle du traumatisme liée aux deux guerres mondiales dans le nord-est du pays, où cette région a été envahie deux fois par les Allemands et subit les combats. Mais là aussi, cela est dû à la

²⁶⁶ *Ibidem*, p. 60.

²⁶⁷ *Ibidem*, pp. 60-62.

présence des armées, cette fois-ci étrangère, et ne permettrait pas de justifier l'écart avec les départements où il y a très peu de présence militaire après la guerre.

Quoi qu'il en soit, tous les Saint-Cyriens de la Quatrième République, quelle que soit leur origine sociale et géographique, leur niveau et leur parcours, effectuent leur scolarité au camp de Coëtquidan, qui, d'un ancien champ de manœuvre, devient l'épicentre de la vie Saint-Cyrienne depuis 1945.

II – D'UN VASTE CHAMPS DE MANŒUVRE À L'ÉPICENTRE DE LA VIE SAINT-CYRIENNE

1 – Le poids financier de l'ESMIA vu de l'État

Une fois admis à l'École militaire de Coëtquidan, les élèves découvrent l'immensité du camp. Cette implantation militaire démesurée nécessite d'importants moyens financiers et humains. L'École draine d'énormes flux financiers et capte des moyens matériels conséquents. Les moyens financiers sont destinés à divers domaines au sein de l'École : constructions et infrastructures, charges, indemnités et frais de représentations pour les officiers, salaires des élèves et financement des « familles d'Indochine ».

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, les reliquats des avoirs des écoles et unités militaires dissoutes gelées pendant l'occupation sont débloqués à la Libération²⁶⁸. Après quelques difficultés et retards, l'École de Coëtquidan reçoit les fonds destinés avant-guerre à Saint-Cyr. En août 1946, 1 188 270 francs sont mis à la disposition du commandant de l'EMIA²⁶⁹. Afin d'aménager le camp, des fonds importants sont consacrés aux travaux. La somme de cinq millions de francs est allouée à la construction des logements des élèves, des réfectoires et des cuisines et tout le réseau électrique est installé par le génie²⁷⁰.

Les archives militaires ne dressent pas de budget fixe pour l'École. Des documents, très nombreux, offrent un aperçu global des fonds alloués à l'établissement, surtout pendant la période 1954-1956 où l'ESMIA fait l'objet de grands travaux d'aménagement suite à l'inspection d'un officier du génie en 1950 déplorant l'état des installations à Coëtquidan, non

268 SHD/GR, 6U58 : note n° 8336 pour l'EMA, ministère de la Guerre, Paris, 17 avril 1947.

269 SHD/GR, 6U58 : note n° 8074 pour la direction de l'intendance, EMA, 3^e bureau, signé Lecoq, Paris, 1^{er} août 1946.

270 SHD/GR, 2R59 : note n° 4357 de la direction centrale du génie aux secrétariat d'État à la Guerre, EMA, 4^e bureau, signé Pinson, Paris, 11 avril 1949.

entretenu, dans un rapport de 29 pages²⁷¹. Entre 1954 et 1956, d'importants projets de modernisation du camp de Coëtquidan sont prévus, à la demande de l'état-major de l'ESMIA. Une étude pour le budget alloué aux travaux et aménagement de l'École est effectuée par l'EMA et l'état-major de l'ESM en juillet 1954 pour l'année 1955. Le coût et les moyens estimés pour les travaux d'extension et les constructions de voirie, pour la distribution de l'eau, l'équipement sportif et les moyens d'instruction du tir sont également très importants. 100 millions de francs pour la distribution d'eau et la construction des voiries, 100 millions de francs pour les blocs et salles d'instructions, 220 millions de francs pour les stands de tir, 50 millions pour la construction d'une piscine couverte et chauffante²⁷², soit au total plus de 470 millions de francs de constructions pour l'ESMIA dont 300 rien que pour l'instruction des élèves, sur un budget total de 2 milliards prévus par le budget de la guerre pour les écoles militaires. À cela viennent s'ajouter 200 millions de francs pour la reconstruction des bâtiments de Saint-Cyr bombardés en 1944, somme correspondant aux lancements des travaux²⁷³. La reconstruction de Saint-Cyr est estimée à plus de 10 milliards de francs²⁷⁴. L'École manque donc cruellement de moyens financiers et les sommes prévues pour les travaux d'aménagement sont refusées par le secrétariat d'État à la Guerre, qui annule tous les projets qui lui sont soumis par l'état-major de l'ESMIA car ils sont trop ambitieux. Le commandant de l'École, le général Jean Olié, dans de nombreuses lettres, alerte le ministre de la Défense nationale Jacques Chevallier sur ces refus systématiques, alors que celui-ci lui envoie des directives de mise en place de travaux d'équipement²⁷⁵... Finalement, le budget voté en juin 1955 est de 700 millions de francs au chapitre écoles militaires, dont 240 millions réservés à l'ESMIA prévus pour toutes les constructions précédemment citées mis à part le bloc d'instructions. Les 50 millions initialement alloués au bloc servent à construire les logements des cadres de l'École. Au-delà d'une étude purement financière du camp, on voit que les budgets initialement attribués à Coëtquidan sont insuffisants et que l'Assemblée nationale les réduit progressivement : « l'État-major de l'Armée se trouve devant de sérieuses difficultés de financement, étant donné la modicité des crédits dont il dispose²⁷⁶. » Estimés à

271 SHD/GR, 2R59 : rapport *secret* n° 21 relatif à une inspection à l'ESM de Coëtquidan, signé Caminade, Paris, 7 octobre 1950, 29 p.

272 SHD/GR, 2R59 : note n° 3636 du ministère de la Défense nationale au général commandant la 3^e région militaire, signé Houssay, Paris, 1^{er} juin 1955.

273 SHD/GR, 2R59 : note n° 12325 pour le secrétaire d'État à la Guerre relative aux crédits pour Coëtquidan, EMA, 3^e bureau, Paris, 21 juillet 1954.

274 SHD/GR, 2R59 : note n° 6559 pour le secrétaire d'État à la Guerre, EMA, 4^e bureau, signé Pinson, Paris, 27 octobre 1954.

275 SHD/GR, 2R59 : note n°403 du général Olié au général Blanc, chef de l'EMA, Coëtquidan, 30 octobre 1954.

276 SHD/GR, 2R59 : fiche au sujet des logements de cadres de Coëtquidan, ministère de la Défense nationale et des Forces armées, Paris, 15 juin 1955.

deux milliards, les coûts passent à 700 millions après le vote du budget de la guerre pour l'exercice 1955. La modernisation du camp dépend également de la décision de l'État français de déplacer l'ESM sur son ancien site de Saint-Cyr.

Mais l'État français manque-t-il de moyens financiers ? À en croire les notes et les rapports, il semble que le budget de la guerre diminue au fil des années mais en réalité, les flux financiers pour la défense vont pour leur majeure partie dans d'autres secteurs, et notamment en Indochine, en Algérie²⁷⁷ et dans le budget de l'OTAN. Mais les fonds alloués aux écoles militaires ne sont bien sûr pas élevés comparés aux dépenses militaires de la guerre d'Indochine. La France dépense chaque jour plus d'un milliard de francs dans ce conflit, de 500 à 600 milliards chaque année²⁷⁸. Les impératifs budgétaires pour l'Indochine, ou pour d'autres raisons, empêchent donc la modernisation du camp de Coëtquidan, mais également les dotations en matériels, qui ont un impact sur la formation des Saint-Cyriens. L'aide financière américaine est également très importante lors des dernières années de la guerre et même jusqu'en 1956, date du retrait total de la France du Vietnam. Mais cette aide ne concerne pas que l'Indochine, dans la mesure où les États-Unis livrent du matériel militaire à la demande de la France suite à son intégration dans l'Alliance atlantique en 1949. En échange, la France autorise les États-Unis à financer l'installation d'infrastructures militaires en métropole et dans les possessions d'Afrique pour l'armée américaine afin de faciliter la défense de l'Europe contre l'URSS²⁷⁹. D'après Pierre Montagnon, les États-Unis proposent même de reconstruire par leurs propres moyens les bâtiments détruits de Saint-Cyr²⁸⁰, mais le projet semble être abandonné, sans que les raisons soient totalement éclaircies²⁸¹. Est-ce une atteinte à la fierté nationale ? Que vaudrait l'École spéciale militaire de Saint-Cyr sur le plan national et international en sachant qu'elle a été reconstruite par les Américains ? Autre

277 Par analogie avec la thèse d'Hugues Tertrais, il serait intéressant de réaliser une étude sur le coût de la guerre d'Algérie.

278 Hugues Tertrais, *La piastre et le...*, *op. cit.*, p. 175.

279 Jenny Raflik, *La IV^e République et l'Alliance atlantique. Influence et dépendance (1945-1958)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2013, pp. 93-94.

280 Pierre Montagnon, *Saint-Cyr : deux siècles...*, *op. cit.*, p. 208.

281 Les archives militaires donnent une autre version que celle de Pierre Montagnon. En 1951, le lieutenant-colonel Alphonse Décaudin, ancien élève de Saint-Cyr, va aux États-Unis pour espérer trouver des financements privés et publics américains pour reconstruire les bâtiments de Saint-Cyr. Avec l'appui du ministère de la Défense français, de l'ambassadeur de France aux États-Unis et de l'attaché militaire français à Washington, le lieutenant-colonel Décaudin use de ses réseaux et ses contacts pour obtenir des financements, notamment auprès de généraux américains ayant fait leur scolarité à Saint-Cyr dans le cadre d'un échange avec l'académie de West Point (l'un d'eux n'est pas au courant que Saint-Cyr est détruit lorsque Décaudin sollicite son aide), des « personnalités de l'industrie américaine », des membres de l'*American Legion* et de la chambre de commerce des États-Unis et quelques politiciens Américains. La démarche est donc exclusivement française mais le projet ne semble pas aboutir, ou du moins la suite de l'entreprise n'est pas mentionnée dans les archives. SHD/GR, 2R57 : rapport du lieutenant-colonel Décaudin au secrétariat d'État aux Forces armées, signé Décaudin, Paris, 11 septembre 1951, 16 p.

élément de réponse, sans doute la plus plausible, est que l'abandon du projet est dû à l'indécision de la France à réinstaller l'ESM à Saint-Cyr, débat qui dure tout au long de la période de la Quatrième République que l'on verra plus bas.

En plus des coûts de modernisation et de construction viennent s'ajouter les charges de fonctionnement des différents organes administratifs de l'École et le coût de la vie quotidienne au sein du camp. En 1948, selon l'EMA, le total des charges supportées par l'État pour le fonctionnement de l'ESMIA est estimé à un minimum de 660 millions de francs. Le coût de la journée d'instruction pour un élève-officier est de 2 448 francs. La formation d'un Saint-Cyrien, en 1948-1950, coûte pour un an près d'un million de francs²⁸². Étant donné que la formation d'un élève-officier dure deux ans, l'État débourse environ deux millions de francs pour former un officier français à Saint-Cyr. De même, l'absence de voies ferrées vers le camp augmente les frais en carburant pour acheminer le ravitaillement, l'équipement, les déplacements des militaires et les évacuations²⁸³.

Les frais de représentations et les indemnités sont également importants. En 1954, le budget de la guerre alloue entre 100 et 200 millions de francs d'indemnité pour les officiers et cadres des écoles militaires, influant donc l'ESMIA de Coëtquidan. Les frais de représentations, auxquelles les commandants d'écoles n'y ont pas droit depuis 1939, sont finalement accordés, après réticences du ministère des Finances, pour un montant total de 1,8 million de francs²⁸⁴. Le poids financier de l'ESMIA en termes de coûts d'entretien, de frais et d'indemnité, est très important et nécessite en outre une administration efficace, ordonné et bien ficelé, autour de son général commandant et son état-major.

2 – L'administration tentaculaire des Écoles

La gestion de l'École demande beaucoup de services, de bureaux et de directions. À partir de 1946, l'ESMIA de Coëtquidan est commandé par un général commandant, assisté par un commandant en second, généralement un colonel et d'un état-major composé d'officiers encadrant l'établissement. La scolarité est articulée autour de deux bureaux (des notes et de l'instruction) et de deux directions (direction de l'institut militaire et direction

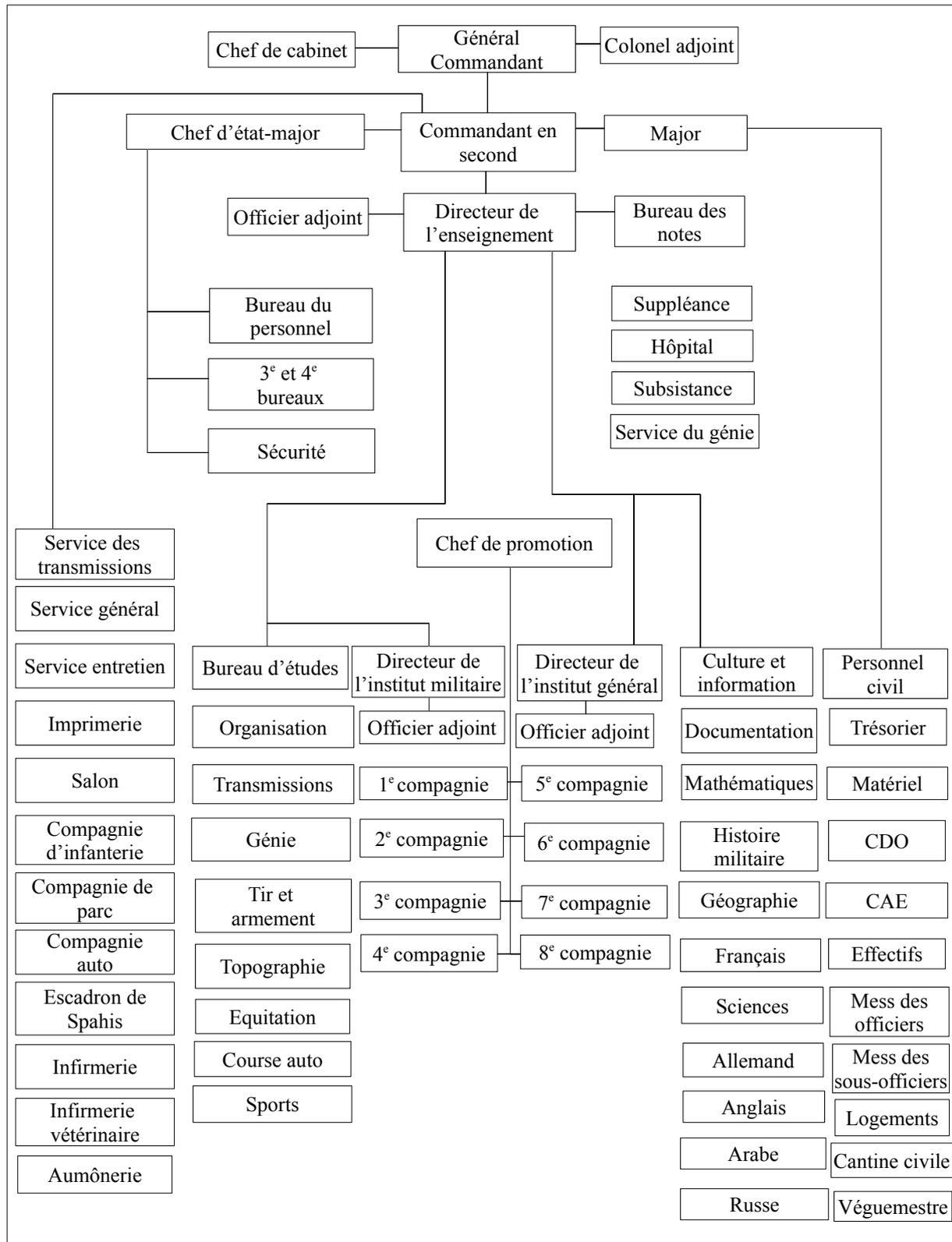
282 SHD/GR, 12T108 : fiche n° 343 sur le rendement et le coût de fonctionnement de l'ESMIA, EMA, 3^e bureau, Paris, 24 janvier 1950.

283 *Idem*.

284 SHD/GR, 2R59 : note du général Koenig, ministre de la Défense, Paris, 13 juillet 1954.

générale) sous l'autorité du directeur de l'enseignement. Ce dernier a la charge d'établir, en concertation avec les professeurs et instructeurs, les programmes d'enseignements. Enfin, pour veiller à la vie des élèves, à leur instruction et au fonctionnement quotidien de Coëtquidan, différents services, bureaux et organismes sont présents au sein de l'École que l'on peut modéliser dans l'organigramme suivant.

Figure 5 – Organisation simplifiée de l'ESMIA au 1^{er} janvier 1948



Source : SHD/GR, 6U145 : journal de marches et opérations de l'ESMIA, Coëtquidan, 1948.

Pour se ravitailler, l'École passe divers contrats avec des entreprises tierces. L'ESMIA est fournie par des artisans et commerçants extérieurs, locaux mais aussi d'autres régions après avoir fait un appel d'offre. Les marchés sont conclus par le major chef des services administratifs de l'École et les commerçants. Les registres administratifs font état de marché de gré à gré, souvent les équipements (de tables, de cuisine, des pièces de rechange, des machines) chez un orfèvre, la nourriture (viandes, légumes, fruits, boîtes de conserve) et le bois de chauffage entre autres. Les biens de consommation sont généralement achetés dans la région tandis que les biens d'équipement sont commandés dans d'autres régions. L'École commande aussi des services, notamment les services de blanchisserie pour les uniformes et vêtements, à des entreprises extérieures. Comme tous contrats, s'ils sont renouvelés avec le même prestataire, celui-ci fait baisser ses tarifs, en général de l'ordre de 10 % ou 20 %. L'entreprise doit verser une caution à l'ESMIA pour garantir le contrat, et est remboursée plus tard. Les registres mentionnent à chaque fois les remboursements de cautionnement et leur montant²⁸⁵.

L'ESMIA vend également, notamment le fumier des 100 chevaux qui se trouvent à Coëtquidan. Les acheteurs sont en général des entreprises d'autres régions et proposent leur prix. La décision est émise par l'Ecole, qui est en général la plus avantageuse pour elle. Les fournisseurs sont les mêmes de 1949 à 1955, avec quelques changements. Ainsi que les concurrents pour un marché, sont généralement les mêmes.

En 1955, l'ESMIA est gérée par 180 officiers et 310 sous-officiers²⁸⁶ pour encadrer 1 500 élèves-officiers répartis en trois bataillons. 1 500 soldats de troupe sont présents au sein du camp pour en assurer l'administration et le fonctionnement quotidien. La troupe est répartie en cinq unités : la compagnie d'école, la compagnie auto, l'escadron de char, la batterie d'artillerie et la compagnie mixte (génie, transmission et service généraux)²⁸⁷. Pour gérer cette administration, il faut un commandement efficace et des cadres expérimentés.

3 – Le commandement : le corps des officiers de Saint-Cyr

L'École militaire de Coëtquidan est commandée et gérée par une véritable armée de cadres. Ces derniers constituent l'ossature du commandement de l'École et veillent à la bonne

285 SHD/GR, 6U9 : registres des actes administratifs de l'ESMIA, n^{os} 1 à 4, 1945-1954.

286 Sans oublier le personnel civil au nombre de 190.

287 SHD/GR, 2R59 : étude technique n^o 2773 de la direction du génie, signé Truc, Paris, 18 novembre 1955, p. 4.

condition des élèves-officiers tant sur le plan de la formation militaire que sur le plan moral et la vie quotidienne. L'institution est incarnée par le général commandant l'École. Il est désigné par décret du président de la République sur proposition du conseil des ministres²⁸⁸. Nommé généralement pour une durée d'un à deux ans, ancien élève de Saint-Cyr, le général dirige l'ESMIA et définit la politique de l'École, organise les programmes et veille au bon fonctionnement administratif, militaire et financière de l'École.

Au niveau politique et militaire, dans les rapports entre l'École et le pouvoir, il représente l'institution notamment lors des défilés et est chargé d'accueillir et de recevoir les nombreuses personnalités politiques et militaires. Lors des cérémonies militaires qui animent grandement la vie des élèves, le commandant est présent en toutes circonstances, préside tous les concours équestres et jeux organisés à l'École, formule des discours et causeries destinés aux élèves, notamment de rentrée et de fin d'année, et passe en revue les élèves-officiers lors des prises d'armes²⁸⁹. Le commandant est présent dans tous les pans de la vie des élèves et incarne l'unité de Saint-Cyr. De 1946 à 1958, neuf généraux ont commandé l'École de Saint-Cyr Coëtquidan qui a vu la formation de 12 promotions de Saint-Cyr²⁹⁰. Le commandant de l'École est normalement un officier supérieur du grade de général de brigade ou de division sauf en cas d'extrême urgence. Le colonel Pierre Agostini en est l'exception pendant la période 1945-1958, nommé à la tête de l'École à titre provisoire pendant un an en 1945 dans l'immédiat d'après-guerre²⁹¹. Après deux ans de commandement, le général est affecté à un autre corps, et parfois même est envoyé directement en théâtre d'opération. C'est le cas notamment du général Paul Bondis, commandant de l'ESMIA de 1949 à 1951. Il est nommé et devient commandant des FTSV entre 1951 et 1953²⁹². Y a-t-il une cohésion et un lien entre le commandant et les élèves-officiers ? Punitives exceptées, le général commandant est habituellement bien apprécié²⁹³ de ses élèves pour sa bienveillance, son efficacité, son sens du commandement et sa rigueur. En ce sens, le commandement de l'École est généralement respecté.

288 SHD/GR, 6U145 : journaux de marche et opération de l'ESMIA, 1947-1956.

289 Voir la photographie n° 1 de l'annexe 11 p. 259.

290 Se reporter à l'annexe 3 p. 234.

291 Le général Agostini est notamment envoyé en Indochine entre 1953 et 1954. Il décède en 1955 à Toulon des suites d'une maladie contractée au cours de son affectation. SHD/GR, 13Y⁹1311 : fiche n° 456/PC-7/EC du ministre des Armées Charles de Gaulle, Paris, 20 juillet 1959.

292 SHD/GR, 6U145 : journal de marches et opérations de l'ESMIA, Coëtquidan, 1951, pp. 31-32 ; Christopher E. Goscha, *Historical dictionary of the Indochina War (1945-1954). An International and Interdisciplinary Approach*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2012, p. 66.

293 Si bien qu'une multitude d'anecdotes d'élèves concernant les commandants, non sans humour, fourmillent dans les bulletins et livres d'or des promotions, qui montrent que les Saint-Cyriens gardent de bons souvenirs de leurs chefs. Plus rares, quelques témoignages révèlent néanmoins la dureté de certains commandants et le manque d'investissement dans leur fonction.

Ce respect est dû notamment à l'expérience et au savoir-faire du général dans l'instruction des militaires. La nomination du commandant de Saint-Cyr se réalise en effet en fonction de son profil de carrière. Le général Olié par exemple, commandant de Saint-Cyr de 1954 à 1955, garde un beau souvenir de ses années de formation à l'ESM qu'il publie dans plusieurs articles²⁹⁴ et met « en lumière la qualité de la formation à Saint-Cyr²⁹⁵ [...] ». Issu de la promotion 1924-1926 du *Rif*, il a une expérience dans l'instruction des troupes en étant membre du 3^e bureau de la 1^{ère} armée du général de Lattre lors de la libération de la France et est imprégné des valeurs militaires notamment en ayant servi au Maroc et en Algérie²⁹⁶. Ce général est un exemple même parmi d'autres et correspond au profil recherché pour diriger l'ESM de Saint-Cyr. Former les futurs officiers et transmettre aux élèves les valeurs de l'armée constitue leur mission première.

Si le général commandant l'École est à la tête de toute l'organisation et du fonctionnement administratif de l'ESMIA, les cadres et les officiers de l'établissement veillent également au bon déroulement de la scolarité des Saint-Cyriens. Chaque service, administration et bureau sont sous la gestion d'un officier supérieur ou d'un officier subalterne. Les chefs de service sont généralement des colonels ou des lieutenants-colonels. Les officiers adjoints sont des capitaines. Les directeurs et les professeurs, lorsqu'ils sont militaires, sont chargés de l'élaboration des programmes d'enseignements, de l'emploi du temps et des disciplines enseignés sont des officiers supérieurs. Les compagnies, bataillons et services de la vie quotidienne sont gérés par des lieutenants²⁹⁷. Les mutations des cadres de l'École sont maniables et leur temps d'affectation est très varié, très long selon le mérite, très court en fonction de leur efficacité²⁹⁸. Si les mutations et les affectations des officiers sont décidées par le pouvoir politique, les rapports entre ce dernier et l'ESMIA sont très particuliers. Saint-Cyr devient l'une des préoccupations des autorités politiques de la Quatrième République.

294 Maurice Faivre, « Le général d'armée Jean Olié de 1924 à 1962 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 215, 2004/3, p. 107.

295 *Ibidem*, p. 116 ; le général Olié, affecté comme sous-lieutenant instructeur à Saint-Cyr après sa scolarité à l'ESM, en profite pour recueillir l'opinion des instructeurs sur la formation des élèves. Ceux-ci déplorent la dégradation des moyens permettant une bonne formation militaire à l'ESM. Voici ici une preuve des limites de l'instruction des officiers français dès les années 1920. Maurice Faivre, « Le général d'armée... », art. cit., p.108.

296 Maurice Faivre, « Le général d'armée... », art. cit., p. 109.

297 SHD/GR, 6U145 : journal de marches et opérations de l'ESMIA, Coëtquidan, 1948.

298 SHD/GR, 6U145 : journaux de marche et opération de l'ESMIA, Coëtquidan, 1947-1956 ; chaque affectations et tous les départs et arrivés des officiers de l'ESMIA y sont répertoriés en détail.

III – LES RAPPORTS ENTRE L’ESMIA ET LE POUVOIR POLITIQUE

1 – L’ESMIA de Coëtquidan au service du nouveau pouvoir

L’École de Saint-Cyr entretient des rapports particuliers avec la Quatrième République. Ces rapports sont visibles dans plusieurs domaines, notamment militaires et politiques. Comme tout nouveau pouvoir, la Quatrième République doit s’affirmer en tant que nouveau régime et représenter la fiabilité politique pour faire face aux nouveaux enjeux d’après-guerre, nationales comme internationales. Cette fiabilité passe, entre autres, par la fidélité de l’armée. Très important au sein des gouvernements et populaire pour avoir participé à la résistance et à la Libération, le PCF possède une assise et une influence politique et sociale non négligeable au sein de la société française de l’immédiat d’après-guerre. Mais la conjoncture internationale dans le cadre de la guerre froide suite à la dégradation rapide des relations est-ouest²⁹⁹ pousse le gouvernement Ramadier à renvoyer les ministres communistes le 4 mai 1947³⁰⁰. Les communistes ripostent en soutenant une importante grève ouvrière commencée en avril 1947 pour protester contre le coût de la vie et la misère économique de l’après-guerre. Manifestations dégénérant en émeutes, destructions, pillages, sabotages et assauts répétés par les communistes soutenus par l’URSS conduisent le gouvernement de Robert Schuman à déployer l’armée³⁰¹ pour contenir les assauts et rétablir l’ordre public³⁰². D’autres émeutes et grèves éclatent en octobre et novembre 1948 dans lesquelles l’armée est sollicitée.

L’École de Saint-Cyr se retrouve dans cet engrenage politique. Le journal de marches et opérations de l’ESMIA de 1948 mentionne que l’arrivée à Saint-Cyr des élèves issus du concours de la « division corps de troupe » s’échelonne sur tout le mois de décembre 1947 au fur et à mesure que leurs corps respectifs les libèrent. Le début de la scolarité à Saint-Cyr de la promotion *Général Leclerc* est donc retardé. Cela est dû à la mobilisation des futurs élèves-officiers dans des « unités d’intervention » pour maintenir l’ordre pendant la période de grèves dans l’ensemble de la France. Ces militaires amenés à intégrer l’ESMIA de Coëtquidan

299 Les communistes prennent le pouvoir en Tchécoslovaquie le 25 février 1948 et le blocus de Berlin commence le 24 juin.

300 Marie-Catherine Villatoux, *La défense en surface (1945-1962). Le contrôle territorial dans la pensée stratégique française d’après-guerre*, Vincennes, Service historique de la défense, 2009, p. 19.

301 Le gouvernement n’accorde aucune confiance aux forces de l’ordre telles que la police et les Compagnies républicaines de sécurité (CRS) composées d’éléments communistes. Schuman épure particulièrement les CRS d’éléments communistes introduits par de Gaulle depuis la Libération.

302 Paul Courtier, *La Quatrième république*, op. cit., p. 37.

commencent leur cours que le 15 janvier 1948³⁰³. Le 23 octobre 1948, le journal mentionne qu'un bataillon d'élèves-officiers est mis sur pied sous la dénomination de « bataillon d'intervention » pour maintenir l'ordre lors des grèves de novembre et décembre 1948³⁰⁴. Le nombre d'élèves mobilisés et le lieu du maintien de l'ordre ne sont néanmoins pas mentionnés, mais on peut voir que les élèves-officiers de Saint-Cyr, en particulier les élèves de la « division corps de troupe » prennent part aux événements politiques de l'après-guerre.

En plus de la conjoncture nationale et internationale, l'ESMIA de Coëtquidan est « reprise en main » par le pouvoir politique et plus particulièrement par l'armée de la Quatrième République. Depuis la fin de la guerre et le chaos qui s'ensuit, aucun contrôle n'est réalisé par l'armée et par les autorités politiques sur la gestion du camp de Coëtquidan. Cela conduit à une gestion particulière du camp et certaines libertés sont exercées. Les militaires présents sur place utilisent les fonds et gèrent l'École sans contrôle de Paris. Entre mars et avril 1949, le contrôle général de l'armée réalise une inspection minutieuse de l'École. Quatre rapports de contrôle sont établis³⁰⁵, révélant de nombreuses failles dans l'organisation et l'utilisation des fonds alloués à l'ESMIA. 17 caisses noires et fonds occultes sont relevés qui concernent plus de 15 600 000 francs utilisés par les officiers de l'École sans réel contrôle³⁰⁶. 11 caisses occultes intéressent des intérêts particuliers et six caisses des intérêts généraux. Ces utilisations de fonds concernent les rentrées et sorties d'argent non autorisées, les retenues opérées sur la solde des officiers, sous-officiers et élèves, la vente d'objets et de mobiliers achetés sur les fonds de l'armée et divers autres utilisations telles que les amendes, les paris mutuels, les dons, les subventions, etc. Divers abus sont mentionnés, notamment l'utilisation à grande échelle des fonds de l'État à des fins privées, l'octroi de libéralités au moyen de fonds publics détournés de leur destination, la perception d'indemnités de représentation non autorisées ou l'embauchage de personnels sans contrats et sans réelles fixations ministérielles. Dans ces rapports, les officiers supérieurs commandant l'École sont mis en cause, notamment le colonel Agostini, le général Schlessler et le général Molle³⁰⁷ où plus de cinq millions de francs par le premier et le deuxième et plus de 10 millions de francs par le troisième sont

303 SHD/GR, 6U145 : journal de marches et opérations de l'ESMIA, Coëtquidan, 1948, p. 1.

304 *Ibidem*, p. 36.

305 Les rapports n^{os} 126, 128, 130 et 134. Un rapport est réalisé pour chaque domaine : gestions occultes, institutions sociales, services du ressort de l'intendance et effectifs. Chaque rapport fait entre 90 et 120 pages.

306 SHD/GR, 2R59 : rapport confidentiel relative à l'ESMIA de Coëtquidan, secrétariat d'État aux Forces armées, Paris, s. d., p. 1.

307 Il est reproché notamment au général Molle d'avoir employé sans contrat pendant deux ans un cuisinier personnel dans sa maison particulière payé comme ouvrier de l'État, pour un coût total d'environ 350 000 francs.

manipulés³⁰⁸. Les responsabilités et les préjudices sont nombreux et concernent quelques officiers supérieurs et subalternes affectés à Saint-Cyr, ce qui montre que le pouvoir politique n'a, durant la période 1945-1949, aucun contrôle. Plusieurs mesures sont prises avec autorité après l'étude de ces rapports : certains officiers sont mutés dans un autre corps et certains sont même sanctionnés³⁰⁹. Au niveau administratif, sont supprimées les caisses occultes et est imposé l'établissement de registres d'actes administratifs. Les registres sont destinés à conserver la trace de tous les faits intéressant l'administration du corps, notamment la formation et dissolutions d'unités administratives, la formation de détachements, la réunion de l'administration de plusieurs détachements, à celle de la portion centralisante, la date d'entrée en fonction du commandant du corps, des commandants de détachements, des officiers comptables et autres agents chargés de fonctions administratives³¹⁰. Tous les actes, réunions, achats ou ventes, contrats de marché, nominations des cadres, mutations, remplacements y sont répertoriés. Il y est mentionné également les dotations en équipement quotidien, pour l'École et les élèves, les contrôles des finances, des récapitulatifs des biens et services achetés et vendus. Les registres présentent les mêmes thèmes, sont de même structure et sont gérés et rédigés par un officier supérieur ayant le grade de commandant³¹¹.

Ces rapports, très longs, très minutieux et réalisés non sans acharnement révèlent que le pouvoir politique veut reprendre en main, non seulement Coëtquidan, mais plus largement l'armée française, rétablir progressivement l'autorité politique après le chaos de la guerre et rappeler que l'armée est régie et contrôlée par le pouvoir politique.

On le voit, la Quatrième République utilise les militaires à des fins politiques dans une atmosphère générale délétère dans le cadre de la guerre froide. Les militaires français, surtout les officiers, soutiennent majoritairement les manœuvres des gouvernements successifs pour écarter les communistes à tous les niveaux³¹². De même, la reprise en main du camp de Coëtquidan après les rapports rédigés par le contrôle général de l'armée permet aux autorités de Paris de se rendre compte de l'excentricité de Coëtquidan qui conduit logiquement à cette gestion particulière de l'École. En ce sens, Coëtquidan intéresse grandement les politiques qui se trouvent à Paris, notamment les parlementaires de l'Assemblée nationale.

308 SHD/GR, 2R59 : rapport confidentiel relative à l'ESMIA de Coëtquidan, secrétariat d'État aux Forces armées, Paris, s. d., pp. 2-3.

309 SHD/GR, 2R59 : note n° 163190 du secrétariat d'État aux Forces armées, Paris, 12 novembre 1949.

310 SHD/GR, 6U9 : introduction aux registres des actes administratifs de l'ESMIA, de 1949 à 1968.

311 *Idem*.

312 Marie-Catherine Villatoux, *La défense en surface...*, *op. cit.*, pp. 19-20.

2 – La récupération politique de Saint-Cyr par l'Assemblée nationale

Le camp de Coëtquidan est, depuis 1945, aux yeux des autorités politiques et du commandement, une implantation provisoire de l'ESM dans l'attente de la reconstruction du site de Saint-Cyr. L'inconvenance et l'excentricité du camp de Coëtquidan amènent l'Assemblée nationale à s'interroger sur l'efficacité de l'implantation de l'ESM en Bretagne et d'organiser le retour de l'École militaire à Saint-Cyr, près de Versailles. Pendant toute la période de la Quatrième République, les députés débattent à ce sujet. Le *Journal officiel de l'Assemblée nationale* et une partie de la presse nationale retranscrivent toutes les discussions parlementaires entre les députés et les ministres.

Les principaux problèmes posés par les parlementaires sont les conditions de vie très précaires des cadres et des élèves de l'ESMIA. Ce problème est discuté pendant plus de dix ans et à chaque reprise du débat sur Coëtquidan. La première évocation de l'inconvenance du camp en ce qui concerne la formation académique des Saint-Cyriens date d'août 1947³¹³, mais les discussions à ce sujet prennent de l'ampleur à partir de 1949 où le secrétaire d'État à la Guerre Max Lejeune reconnaît que l'installation de l'ESMIA ne donne pas satisfaction, pour les cadres de l'École, les militaires et également pour les politiques. Les rapports avec les universités parisiennes sont pratiquement impossibles, et le logement des cadres pose un problème³¹⁴. En juillet de la même année, une très importante discussion parlementaire a lieu entre les députés MRP et les ministres du gouvernement Georges Bidault, où, après un très long monologue du député MRP de Seine-et-Oise Jean-Paul Palewski, tous tombent d'accord, groupe communiste excepté, sur le rétablissement de l'ESM à Paris³¹⁵. Toutes les questions et problèmes liés à Saint-Cyr y sont évoqués, ce qui montre que l'École préoccupe beaucoup les parlementaires³¹⁶. En mai 1950, Saint-Cyr revient au centre des discussions lors du débat sur les crédits militaires, avec le plaidoyer du député SFIO de Seine-et-Oise Pierre Métayer³¹⁷. D'autres discussions ont lieu en 1951 et 1952, évoquant le poids financier que le déplacement de l'École pourrait impliquer³¹⁸. En 1953, ce débat continue, où les députés MRP insistent sur le rétablissement de Saint-Cyr en région parisienne et sur la nécessité d'assurer aux cadres de l'armée « des conditions de vie matérielle plus décentes³¹⁹ » mais le secrétaire d'État à la

313 *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 89, 6 août 1947, pp. 3126-3127.

314 *Le Monde*, 25 juillet 1949.

315 Cette discussion parlementaire se trouve en annexe 5 p. 238.

316 *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 81, 23 juillet 1949, pp. 5025-5027.

317 *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 89, 11 mai 1950, pp. 3546-3559.

318 *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 84, 17 mai 1951, pp. 5353-5354 ;
Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires, n° 85, 18 mai 1951, pp. 5415-5416.

319 *Le Monde*, 28 janvier 1953.

Guerre Pierre de Chevigné signale que l'urbanisation accrue de la région parisienne ne permet pas de trouver les terrains suffisamment grands pour l'ESM³²⁰. Cette évocation permet de voir qu'aucune décision n'est prise à l'égard du problème de Saint-Cyr depuis 1947 du fait des problèmes techniques, d'investissement et tout simplement de motivation dans un contexte où le rétablissement de Saint-Cyr n'est pas la priorité. Diverses propositions et solutions sont néanmoins soumises par les députés, telles que l'installation de l'École à Saint-Cyr en région parisienne tout en gardant Coëtquidan pour la formation pratique des élèves. Pierre de Chevigné signale, au nom du gouvernement, qu'il est d'accord. Les discussions parlementaires continuent en 1954 où le député Palewski refait un plaidoyer non négligeable sur les mêmes problèmes précités, le 16 mars 1954, pour qui Saint-Cyr est « un sujet sur lequel je suis particulièrement sensible³²¹[...] ». Le 6 décembre 1956, un ultime débat reprend avec plusieurs longs monologues de tous les bords politiques. L'ensemble des questions sur les crédits militaires abordées au cours cette journée concernent exclusivement l'ESMIA de Coëtquidan³²².

Si les débats parlementaires révèlent le souci des députés à améliorer les conditions de vie des élèves-officiers, ils sont également de nature politique et reflètent les diverses positions politiques à l'égard de l'emploi de l'armée française. Ces positions se révèlent dans deux domaines, les crédits militaires et le recrutement des officiers, où les politiques n'arrivent pas à se mettre d'accord sur les décisions à prendre. Le transfert de l'ESM à Saint-Cyr et les problèmes de Coëtquidan permettent aux députés d'expliquer les problèmes matériels et financiers de l'armée plus largement.

On le voit, l'évocation de l'École de Saint-Cyr a pour principale toile de fond l'octroi et le vote des crédits militaires chaque année et l'engagement de l'armée française hors de métropole, en l'occurrence en Indochine puis en Algérie. En observant le profil et les discours des députés s'intéressant à l'École de Saint-Cyr, on peut voir que les députés transposent sur le problème de l'emplacement de Saint-Cyr leurs propres conceptions de la politique où reflètent leurs idées. Les députés de droite, surtout MRP, qui ont le quasi-monopole de la prise de parole concernant ce débat, sont pour la plupart d'anciens militaires et pour certains d'anciens élèves de l'École de Saint-Cyr. Ils ont donc un attachement personnel à l'institution dans la mesure où ils ont effectué leur formation militaire dans les anciens bâtiments de Saint-Cyr. Ils utilisent leurs réseaux au sein de l'armée pour appuyer leurs positions, notamment les

320 *Idem*.

321 *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 24, 20 mars 1954, pp. 1083-1084.

322 *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 131, 7 décembre 1956, pp. 5614-5627.

milieux saint-cyriens de leur génération dans laquelle la plupart des anciens élèves sont devenus généraux et certains, députés, notamment le général Joseph de Monsabert, qui soutient le plaidoyer du député Jean-Paul Palewski le 16 mars 1954³²³. Ce dernier, lors de sa prise de parole de juillet 1949, tout en évoquant l'inconvénient matériel de Coëtquidan pour la formation des Saint-Cyriens et leur éloignement de Paris, souligne en introduction de son discours : « Trop de souvenirs m'attachent à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr pour ne pas souhaiter son rétablissement en ce lieu³²⁴. » André-François Mercier, député MRP des Deux-Sèvres a la même pensée :

« [...] il faut que l'école de Saint-Cyr revienne à Saint-Cyr. Il y a va de tout notre passée militaire. Que Coëtquidan soit encore le centre d'entraînement des jeunes officier, soit ! Mais ne détruisons pas ce qui constitue notre patrimoine moral le plus sublime et le plus chargé d'honneurs et de sacrifices consentis pour la cause la plus noble³²⁵. »

Les députés SFIO et en général de gauche, semblent être d'accord pour le déplacement de l'École mais exclusivement à but pratique et dans le souci d'améliorer les conditions de vie des élèves comme le souligne le député Pierre Métayer en mai 1950 :

« J'ai déposé cet amendement pour appeler l'attention du Gouvernement [Bidault] sur les inconvénients que présente le maintien à Coëtquidan de l'école militaire interarmes de Saint-Cyr et sur l'intérêt majeur que comporte le retour de cette école, sinon à Saint-Cyr, car je connais les difficultés que présenterait la reconstruction de l'école [...]. Ce n'est pas par pure manifestation sentimentale ou par je ne sais quel traditionalisme que je réclame ce retour. [...] nous avons remarqué combien les élèves officiers semblaient relégués loin de la capitale. [...] Il est certain que l'installation à Coëtquidan présente des avantages majeurs [...] ; cependant il n'existe ni aérodrome, ni champs de tir suffisants. D'autre part, l'éloignement de la capitale fait que les élèves officiers ne sont plus en liaison avec la vie de la nation. Pour remédier à ces inconvénients, il y aurait intérêt à rapprocher l'école et à l'installer dans la région parisienne³²⁶. [...] »

Seuls les députés communistes ne sont pas d'accord, dans le but « d'écarter » ou d'éloigner l'armée des centres urbains et des grandes villes. Ils reprennent également le problème de Saint-Cyr pour dénoncer la violence des guerres d'Indochine et d'Algérie³²⁷ et soutiennent que la crise du recrutement ne découle pas de l'excentricité de l'ESM mais

323 *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 24, 20 mars 1954, p. 1083

324 *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 81, 23 juillet 1949, p. 5025.

325 *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 53, 13 juin 1952, p. 2829.

326 *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 89, 11 mai 1950, p. 3559.

327 Cet aspect est détaillé dans la troisième partie, pp. 195-198.

existent en raison des conflits³²⁸. En effet, l'éloignement de Coëtquidan est reprise par certains parlementaires pour expliquer la crise du recrutement, notamment le député du Parti républicain de la liberté (RPL) de Mayenne Jean-Marie Bouvier O'Cottureau le 28 décembre 1950 :

« [...] nos élèves officiers sont, pour un grand nombre, appelés à servir au loin dès leur sortie de l'école³²⁹. Aussi serait-il juste de leur permettre, pendant leurs études militaires, de visiter facilement leur famille sans nuire à leurs études. Le régime des permissions de vingt-quatre ou de quarante-huit heures serait forcément plus souple, le départ en permission pouvant avoir lieu de Saint-Cyr — disons : d'une des grandes gares de Paris — au lieu d'une localité située à 400 Kilomètres de la capitale. Je terminerai ce rapide plaidoyer en faveur de la renaissance de Saint-Cyr en soulignant l'intérêt pour son propre recrutement d'être près de la capitale³³⁰. »

Les problèmes majeurs sont donc le budget de la guerre, insuffisant pour financer l'armée française³³¹ et le manque d'officiers, alors que les forces armées sont engagées depuis 1945 en Extrême-Orient, à Madagascar et déployée dans les outre-mers, en Allemagne, en Autriche et dans le cadre de l'OTAN. La France possède une armée très largement au-dessus de ses moyens économiques et financiers. Le problème de l'École de Saint-Cyr est symptomatique du malaise militaire de la Quatrième République. Ce débat « Saint-Cyrien », qui dure pendant une décennie, montre parallèlement la faiblesse des politiques à prendre une décision. Il est tel qu'il implique également les milieux militaires et médiatiques.

3 – « Saint-Cyr à Saint-Cyr » : un éternel débat de la Quatrième République

Le débat du rétablissement de l'ESM dans la région parisienne enflamme tous les acteurs politiques, militaires et médiatiques de 1947 à 1958. Paradoxalement, le caractère provisoire de l'implantation de l'ESMIA à Coëtquidan semble évident dans toutes les sphères décisionnelles politiques et militaires, relayé par une bonne partie de la presse nationale. Initialement, plusieurs lieux d'implantation de l'ESM sont proposés. Dès 1945, l'idée de

328 Cette crise du recrutement est également reprise dans un long monologue du député RPF de Côte-d'Or Pierre Billotte, où, contrairement aux députés communistes, il prône le recrutement de plus de cadres pour continuer la guerre d'Indochine. Ce discours est réalisé le 17 mars 1954, quatre jours après l'offensive générale du général Giap à Dien Bien Phu. *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 22, 18 mars 1954, p. 939.

329 En Indochine.

330 *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 147, 29 décembre 1950, p. 9766.

331 Ce manque de moyen se reflète par la comparaison des soldes avec d'autres armées. En 1952, d'après le député RPF Pierre Ferri, un lieutenant américain a une solde équivalente à celle d'un général français, un capitaine français ne gagne pas plus qu'un sous-lieutenant britannique ou qu'un simple soldat de l'armée des États-Unis. *Le Monde*, 12 juin 1952.

Fontainebleau est rapidement évoquée. La région de Reims comme implantation possible est également proposée la même année³³², ainsi que Chartres et Compiègne³³³. Néanmoins, la réinstallation de l'École en région parisienne reste le choix le plus logique pour les décideurs politiques et militaires, comme en témoignent les nombreuses discussions parlementaires. De 1949 à 1956, deux choix restent sur la table : Fontainebleau et Saint-Cyr. Les bâtiments de Saint-Cyr sont encore sous administration militaire bien qu'aucun personnel ne soit sur place. Signe de l'abandon des ruines³³⁴, plusieurs actes de vandalismes sont signalés dans la presse et évoqués au Parlement : profanation du monument aux morts de Saint-Cyr, dégradation des lieux, etc³³⁵. Pour les autorités, il convient donc de réhabiliter rapidement le site mais à un lourd prix financier. À ce niveau, les décideurs politiques retiennent les budgets alloués à Coëtquidan jusqu'en 1955 malgré, on l'a vu plus haut, les protestations des commandants successifs de l'ESMIA. C'est notamment le cas du financement de la construction des logements de cadres, que le secrétariat d'État à la Guerre n'estime pas nécessaire de réaliser en raison de l'implantation programmée de l'ESM en région parisienne et de l'abandon éventuel du camp de Coëtquidan. Mais l'indécision, les rivalités interministérielles³³⁶ et le manque de moyens font que le choix des deux sites de la région parisienne font l'objet d'intenses débats pendant plus d'une décennie, impliquant les milieux militaires comme politiques. Pourtant, de très nombreuses études, notes, lettres et demandes émanant de tous les organes politiques et militaires plaident en faveur du rétablissement de Saint-Cyr à Saint-Cyr³³⁷. Ils se heurtent néanmoins à quelques organismes qui se prononcent contre ce rétablissement jusqu'en 1956, notamment le comité de décentralisation, dépendant du ministère de la Reconstruction et du Logement³³⁸. De nombreux rapports émanant du ministère de la Défense signalent également l'inconvenance de la région parisienne et indiquent que le déplacement de l'École coûterait trop cher.

Aussi, les différents gouvernements changent constamment les projets, signe d'une incohérence d'ordre politique. Pierre de Chevigné, secrétaire d'État à la Guerre du gouvernement Henri Queuille, est favorable à l'installation de l'ESM sur le site de

332 SHD/GR, 7P183 : note n° 1557 pour la direction du génie, EMA, 3^e bureau, signé Lecoq, Paris, 27 décembre 1945.

333 SHD/GR, 2R57 : note sur le transfert et l'implantation de l'ESMIA, ministère des Forces armées, Paris, s. d.

334 Des visites et des cérémonies sont néanmoins organisées dans les ruines de Saint-Cyr. Cf. *infra*, pp. 137-138.

335 *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 26, 25 mars 1954, p. 1236 ; *Le Monde*, 1^{er} avril 1954.

336 Notamment entre le ministère de la Défense et le ministère des Finances, le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Reconstruction et du Logement, qui se prononcent contre le rétablissement de Saint-Cyr en région parisienne. L'argument présenté est généralement d'ordre financier et matériel.

337 Ces documents se trouvent dans les cartons 2R57, 2R58, 2R59, 12T108, 12T135, 6U56 et 6U57 au SHD.

338 SHD/GR, 2R57 : lettre du conseiller d'État Surleau au président du Conseil Guy Mollet, signé Surleau, Paris, 13 juin 1956.

Fontainebleau en 1950 et commence même à réaliser les contrats pour l'achat de domaines par l'armée. Mais l'instabilité politique affecte grandement la réalisation du projet. En juillet 1950, le gouvernement Queuille est renversé et remplacé par le gouvernement René Pleven. Le ministre de la Défense de ce dernier décide de choisir le site de Saint-Cyr comme lieu d'implantation³³⁹. Henry Queuille revient au pouvoir et le site de Fontainebleau est de nouveau privilégié. Entre juillet 1950 et juin 1953, huit gouvernements se succèdent et n'ont pas de réels projets pour l'ESM. Une commission est toutefois créée en 1953 pour organiser l'implantation à Fontainebleau, présidée par le général Georges Spillmann. Le projet reste en suspens jusqu'à ce que le ministre de la Défense Pierre Kœnig du gouvernement Pierre Mendès France, puis Edgar Faure, décide d'annuler le processus d'installation à Fontainebleau en 1955 et de revoir les projets pour une implantation à Saint-Cyr³⁴⁰. Le projet change également selon les ministres de la Défense. Après la démission de Kœnig³⁴¹, ses successeurs, Emmanuel Temple et Jacques Chevallier, toujours au sein du cabinet Mendès France, décident de remettre sur la table l'implantation de l'École à Fontainebleau. À travers ces hésitations, il est clair que les manœuvres politiques, l'incohérence des ministres et l'instabilité gouvernementale font partie des problèmes qui ne permettent pas au projet de réimplantation de l'ESM en région parisienne d'aboutir³⁴².

Ces hésitations et indécisions intéressent grandement la presse nationale. Plusieurs articles de presse relayent le débat. Du 25 décembre 1954 au 10 janvier 1955, les colonnes des grands journaux français évoquent sans discontinuité le débat sur la réinstallation de Saint-Cyr en région parisienne et les journalistes s'intéressant à cette question prennent également position. Étienne Anthérieu notamment, journaliste au *Figaro*, enflamme le débat à travers son article « Il faut reconstruire Saint-Cyr ! Mais où ? », qui permet d'impliquer l'opinion publique dans cette question. Le débat n'est plus seulement politique et militaire, il devient national. Le 25 décembre 1954, Anthérieu soumet aux lecteurs du journal un questionnaire sur le choix de l'implantation de l'École, entre Saint-Cyr, Fontainebleau, Chartres, Compiègne et

339 SHD/GR, 12T108 : fiche n° 10186 de l'EMA, Paris, 21 novembre 1950.

340 SHD/GR, 2R57 : fiche sur la reconstruction de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr pour le secrétaire d'État à la Guerre, signé Délecole, Paris, 21 février 1956.

341 Pour plus de détails sur Kœnig en tant que ministre, cf. Philippe Vial, « Un ministre paradoxal, le général Kœnig (19 juin/14 août 1954 – 23 février/6 octobre 1955) », in Olivier Forcade, Éric Duhamel, Philippe Vial (dir.), *Militaires en république 1870-1962. Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, pp. 255-289.

342 Pierre Pellissier évoque également le débat, et souligne que les Saint-Cyriens de la promotion *Général Leclerc* « [...] auront leur galon de sous-lieutenant avant que la décision soit prise ; c'est-à-dire avant que tombent d'accord l'état-major, les gouvernements successifs, et au sein de chaque gouvernement, les ministres concernés. » Pierre Pellissier, *Saint-Cyr. Génération..., op. cit.*, p. 56.

Coëtquidan. Du 25 au 30 décembre 1954³⁴³, *Le Figaro* reçoit plusieurs centaines de réponses, ce qui montre que ce débat intéresse l'opinion publique³⁴⁴. L'article signale que les milieux Saint-Cyriens et militaires ont massivement répondu au questionnaire en soumettant des suggestions³⁴⁵. Le journaliste ne s'arrête pas là et réalise des entretiens avec des militaires et des personnalités concernés par le débat, notamment le général Jean Barberon, qui révèlent les querelles entre les différents acteurs de ce débat. Le général Barberon, Saint-Cyrien de la promotion 1921-1923 du *Souvenir*, se prononce contre le rétablissement de Saint-Cyr à Saint-Cyr, est favorable à l'implantation à Fontainebleau et évoque l'action des associations Les Amis de Saint-Cyr et de la Saint-Cyrienne qui, selon lui

« font preuve d'un excès d'autorité en ne tenant pas compte des opinions opposées à la leur. Je ne me souviens pas que nous, membres de la Saint-Cyrienne, ayons été, à un moment quelconque, pressentis sur ce sujet³⁴⁶. »

Un autre entretien est réalisé avec André Billy, membre de l'Académie Goncourt, qui s'oppose à la destruction de la forêt de Fontainebleau que l'installation de l'ESM provoquerait. Les parlementaires de Seine-et-Marne appuient par ailleurs la sauvegarde de la forêt. Des lettres de militaires sensibles à ce débat arrivent également au journal, notamment celles du président de la Saint-Cyrienne et d'un « jeune saint-cyrien blessé en Indochine³⁴⁷ » qui ont eux aussi des avis bien différents sur l'affaire. D'autres journaux s'intéressent à ce débat, comme le *Parisien Libéré*, le *Canard enchaîné*, l'*Aurore* et le *Monde*³⁴⁸, dont certains n'hésitent pas à parodier l'article du *Figaro*, notamment à travers la réalisation d'illustrations humoristiques telle que celle du *Canard enchaîné*³⁴⁹ le 5 janvier 1955.

Relayées et révélées par la presse, les associations la Saint-Cyrienne et les Amis de Saint-Cyr prennent également position dans l'affaire à travers de nombreuses lettres adressées aux instances politiques et militaires et articles publiés dans le *Bulletin de la Saint-Cyrienne* et le *Bulletin des Amis de Saint-Cyr*. Les deux associations se prononcent pour le rétablissement

343 *Le Figaro*, 28 et 29 décembre 1954.

344 « Dans le débat qui s'est instauré à propos de la reconstruction de Saint-Cyr, on peut dire qu'à peu près tous les secteurs de l'opinion publique nous ont exprimé leur avis pour ou contre telle ou telle solution. [...] Au moins autant que les militaires chevronnés, en retraite ou même en activité, autant que les artistes, les professeurs, les avocats, les architectes ou les simples citoyens, autant que les mères, épouses, sœurs ou parents de saint-cyriens, les cyrards actuels et leurs instructeurs ont aussi leur mot à dire. » *Le Figaro*, 10 janvier 1955.

345 *Le Figaro*, 25 décembre 1954.

346 *Le Figaro*, 29 décembre 1954.

347 *Le Figaro*, 31 décembre 1954 ; l'article ne mentionne pas le nom de cet ancien élève, mais lui-même signale qu'il fait partie de la promotion 1948-1950 *Général Frère* et qu'il a été blessé au visage et rapatrié d'Indochine en avril 1954.

348 Respectivement du 28 décembre 1954, 5 janvier 1955, 6 janvier 1955 et 13 janvier 1955.

349 Cf. annexe 6 p. 242.

de l'ESM sur le site de Saint-Cyr et informent en parallèle leurs lecteurs à travers leurs bulletins de l'avancée du projet et des différents débats³⁵⁰.

Si plusieurs études sont réalisées dès 1949³⁵¹ et surtout entre 1950 et 1953, au sein des commissions Coudreaux et Spillmann³⁵², c'est finalement à partir d'avril 1955, après d'intenses débats parlementaires et médiatiques, d'incohérences politiques et de rivalités ministérielles, que le gouvernement Pierre Mendès France décide de rétablir l'ESM sur le site de Saint-Cyr et de remanier la formation des Saint-Cyriens, dans le contexte de la guerre d'Algérie. Dans une note du 29 avril 1955, il est décidé de faire de Saint-Cyr une académie militaire pour la formation théorique des élèves pendant l'hiver et de garder Coëtquidan comme lieu de manœuvre pour les exercices militaires et pratiques au printemps et en été, avec des séjours en Algérie :

« L'implantation de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr se fera dans la région parisienne, vraisemblablement dans l'ancienne École [...] Quel qu'en soit son emplacement, ce sera surtout une université militaire destinée pendant les mois d'hiver à former le Saint-Cyrien dans le cadre du groupe et de la section et à développer sa culture générale, scientifique et linguistique, grâce à la proximité de la capitale. Coëtquidan restera toujours le camp où les Élèves poursuivront leur formation militaire et tactique sur des terrains à l'échelle même de l'instruction que l'on veut y dispenser. Il est enfin envisagé pour les élèves de 2ème année des séjours dans les vastes espaces d'Afrique du Nord où ils pourront manœuvrer en vraie grandeur³⁵³. »

Les gouvernements suivants, ceux d'Edgar Faure et Guy Mollet s'engagent également dans cette voie. Le général de Monsabert, député MRP des Basses-Pyrénées, soutient le projet et prône la création d'une « Université de Saint-Cyr » :

« Il est nécessaire de créer une université militaire installée sinon à Paris, du moins le plus près possible de la capitale, car elle doit non seulement instruire ceux de nos Jeunes gens qui, par vocation, se destinent à Saint-Cyr, mais recevoir des élèves des grandes écoles. Un brassage serait ainsi opéré entre les élites de la nation, en accord avec la nature de l'armée actuelle³⁵⁴. »

350 Notamment dans le *Bulletin de la Saint-Cyrienne*, n° 138, octobre 1954, pp. 6-18 et le *Bulletin de l'association des Amis de Saint-Cyr*, n° 27, décembre 1954, pp. 6-15.

351 SHD/GR, 2R57 : note confidentielle n° 69 du ministère des Forces armées, Paris, 29 juin 1949,

352 SHD/GR, 2R57 : note sur le transfert et l'implantation de l'ESMIA, ministère des Forces armées, Paris, s. d.

353 SHD/GR, 2R59 : note d'orientation n° 947 du ministère de la Défense nationale et des Forces armées, signé Koenig, Paris, 29 avril 1955.

354 *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 76, 24 juillet 1955, pp. 4170-4171.

Mais la guerre d'Algérie, qui accapare toutes les instances dirigeantes, et les circonstances militaires et politiques ne permettent pas au projet d'aboutir, et est laissé de côté jusqu'en 1959. Le général de Gaulle, alors président de la nouvelle Cinquième République, décide finalement d'abandonner tout projet de réimplantation de Saint-Cyr en région parisienne en 1959. Signe de la faiblesse de la Quatrième République, une seule décision émanant d'un chef a suffi pour clore un débat vieux de plus d'une dizaine d'années. L'ESMIA reste donc définitivement à Coëtquidan, où elle constitue une nouvelle formule dans l'instruction des futurs officiers de l'armée de terre.

CONCLUSION

Repliée en zone sud puis dissoute, exilée en Algérie et finalement rapatriée dans la lande bretonne, l'École militaire de Saint-Cyr survit à la Seconde Guerre mondiale et aux difficultés liées au chaos d'après-guerre. Les bâtiments de l'ESM sont détruits par la guerre, mais l'institution même est sauvegardée par le nouveau pouvoir politique désireux de préserver les valeurs de l'armée française, armée qui figure parmi les grands vainqueurs contre les forces de l'Axe, tout en faisant face aux nouveaux enjeux liés au début de la guerre froide et aux guerres de décolonisation. Cette sauvegarde de valeurs se conjugue également avec la modernisation de l'armée qu'impose un nouveau type de guerre basée sur l'arme blindée et l'aviation. La naissance et l'installation de l'EMIA, puis de l'ESMIA au camp de Coëtquidan, non sans difficultés et initialement à caractère provisoire, est le résultat de ces événements et préfigurent une toute nouvelle structure du recrutement et de la formation des officiers français. Une imposante administration se met en place afin de pouvoir gérer la masse importante d'élèves-officiers issus de toutes les couches de la société et de toutes origines, qui, après avoir subi les épreuves du concours d'admission en pleine évolution et toujours aussi sélectif, découvrent la lande bretonne dans laquelle ils y passent plus de deux ans.

La naissance de la Quatrième République est liée à l'apparition d'une dynamique nouvelle, celle de la primauté de la résistance à tous les niveaux de la société française. Les Saint-Cyriens n'ayant pas prouvé leur appartenance ou leur participation dans la résistance sont écartés, tout comme tous les officiers français dans une armée en pleine mutation. Le début de l'intervention du politique dans le militaire crée en parallèle un fossé et un malaise permanent entre les deux pouvoirs.

L'ESMIA de Coëtquidan incarne donc à la fois l'École de Saint-Cyr et l'École interarmes née dans la guerre et ayant formé des officiers victorieux, formant un amalgame atypique soutenu par certaines élites militaires, entre élèves-officiers du recrutement direct et élèves-officiers issus de l'armée, où les traditions de la première école s'adaptent au changement et sont maintenues malgré l'apparition et l'influence des caractéristiques de la deuxième école. Ce paradoxe pose la question de l'identité même de l'ESMIA. Ces aspects font l'objet de la deuxième partie.

DEUXIÈME PARTIE

SAINT-CYR COËTQUIDAN : UNE NOUVELLE FORMULE ?

« Les changements dans l'emploi de la force modifient l'exercice du commandement. Non certes, dans ses principes, car pour mener des hommes au combat, qu'ils soient armés d'un glaive ou qu'ils manient un char moderne, le rôle du chef est toujours de concevoir d'après les circonstances, de décider et prescrire en forçant sa nature et celle des autres, puis, l'action une fois déclenchée, de ressaisir par occasions le système de ses moyens que les faits déforment sans relâche. Il y a, quels que soient le temps et les lieux, une sorte de philosophie du commandement, immuable comme la nature humaine, et qui est la vraie leçon de l'Histoire militaire. »

Général de Gaulle, *Vers l'armée de métier*, 1934

INTRODUCTION

Installée officiellement provisoirement à Coëtquidan, mais en réalité durablement, l'École de Saint-Cyr fait face à un profond changement. L'amalgame entre les élèves-officiers du recrutement direct et ceux du recrutement indirect est rapidement mis en place notamment sous l'influence du général de Lattre et semble parfaire au projet d'égalité sous l'épaulette prônée par la Quatrième République puisque tous les élèves sont vêtus du grand uniforme saint-cyrien. La formation militaire, quant à elle, est très difficile et son caractère élitiste demande un investissement total de la part des élèves, qui sont encadrés par de nombreux professeurs et instructeurs. Ainsi, l'École doit non seulement perpétuer la formation des officiers de la nouvelle armée française d'après-guerre mais également s'efforcer, par l'entremise de ses élèves-officiers, de préserver les traditions saint-cyriennes tout en les adaptant à l'ère nouvelle. Lorsqu'un pays change de régime politique, l'institution militaire, quant à elle, ne suit pas toujours le mouvement. Elle s'efforce de garder ses traditions militaires et ses rituels en place.

À cela s'ajoute néanmoins l'excentricité de l'emplacement de l'École. Les Saint-Cyriens doivent s'adapter à la lande bretonne et à ce nouvel environnement. Leur vie quotidienne reprend dès l'ouverture de l'École en juillet 1945. L'emploi du temps très cadré, les cours, les entraînements et les sorties se mettent en place et une accommodation à cette région bretonne s'installe. Du fait de l'éloignement de l'ESMIA de la plupart des grandes villes, la plus proche étant Rennes, un certain malaise moral apparaît, signalé très vite par les cadres de l'École qui prennent très vite au sérieux le problème en tentant de le canaliser.

Tous ces phénomènes et ces changements amènent à des questionnements. L'amalgame est-il bien accueilli par les élites politiques et militaires ? Y a-t-il une réelle égalité entre les Saint-Cyriens et les élèves de la « division corps de troupe » ? Ces derniers correspondent-ils au profil recherché ? Dans quelle mesure les traditions de Saint-Cyr sont-elles préservées ? Subissent-elles des changements ? Le changement brutal dû aux événements d'après-guerre amène l'ESM à s'adapter tout en préservant la continuité de ses traditions. Un système hybride voit donc le jour à Coëtquidan, entre formation militaire qui ne déroge pas à ses méthodes traditionnelles et formation des cadres mises à jour en adéquation avec l'amalgame imposé par les gouvernements de la Quatrième République.

CHAPITRE 3

LE TEMPS DE L'AMALGAME

I – GENÈSE DE L'AMALGAME : L'APPLICATION DU « SYSTÈME DE LATTRE »

1 – La conception militaire du général de Lattre

La libération du territoire métropolitain en 1944-1945 conduit à une refonte profonde de l'organisation de l'armée française, ainsi que de son corps d'officier. L'armée est très éparse et composée d'éléments FFL, FFI, hommes de maquis et armée d'Afrique. L'objectif des gouvernements successifs est de former des cadres au sein d'une armée française résultant d'une synthèse issue de ces forces auréolées de prestige de par leur opposition au régime de Vichy³⁵⁵. La solution est donc de les former dans un unique lieu : le camp de Coëtquidan. La structure et la physionomie de l'École de Saint-Cyr d'après-guerre sont le résultat et les conséquences directes des mutations nées à Cherchell.

L'ESM de Saint-Cyr est, de décembre 1942 à juin 1945, installée sur le site de Cherchell en Algérie. Regroupant l'ESM de Saint-Cyr et l'École militaire d'infanterie de Saint-Maixent (EMI) ainsi que les différentes écoles d'application des armes dissoutes suite à l'invasion de la zone libre par les Allemands, l'École d'élèves-aspirants de Cherchell devient interarmes et incarne la continuité de la formation des officiers français après la dissolution de l'armée d'armistice³⁵⁶. Elle est destinée à former les officiers de l'armée d'Afrique ralliée à la France libre que les Allemands n'ont pas dissoute. Elle forme, entre 1942 et 1945, cinq promotions d'élèves-officiers³⁵⁷, tous issus de diverses écoles à vocation militaire : des Saint-Cyriens des promotions 1941-1943 *Charles de Foucauld* et 1942-1944 *Croix de Provence* qui n'ont pu finir leur formation à Aix-en-Provence, des Polytechniciens et des élèves de l'École normale supérieure, de l'École des hautes études commerciales et de l'École centrale etc³⁵⁸. Ces élèves sont amalgamés et sont formés ensemble par les cadres qui tiennent compte de leur spécificité liée à leur origine scolaire. Une fois la France libérée, l'École de Cherchell est

355 Paul-Marie de La Gorce, *La République et...*, op. cit., p. 428.

356 Éric Labayle, « L'école de Cherchell-Médiouna (1942-1945) : un tournant dans l'instruction des officiers français », *Revue historique des armées*, n° 228, 2002, p. 85.

357 Les promotions *Weygand*, *Tunisie*, *Libération*, *Marche au Rhin* et *Rhin français*.

358 Éric Labayle, « L'école de Cherchell... », art. cit., pp. 89-90.

transférée à Coëtquidan et répond au vœu de l'armée française de créer un centre unique de formation des officiers français, où une seule formation prévôt à travers un tronc commun d'enseignement.

L'impulsion est surtout donnée par le général de Lattre qu'il mentionne dans une lettre au général Callies le 31 décembre 1945 :

« [...] je veux abattre les barrières initiales qui séparaient les différentes spécialisations : c'est un des buts de l'École Interarmes qui donne à nos futurs officiers une éducation et une formation communes³⁵⁹. [...] »

Il devient, en sa qualité d'inspecteur de l'armée, de chef d'état-major et d'ancien chef d'une armée amalgamée, la 1^{re} Armée, le « représentant » du caractère interarmes de l'armée française et applique sa conception militaire dans la réalité³⁶⁰. Dans ses mémoires, le général de Lattre théorise cette conception et souligne la nécessité d'une modernisation totale de l'armée française et d'une « démocratisation » du corps des officiers :

« Il faudra entreprendre la réorganisation d'ensemble de nos grandes écoles militaires de telle sorte qu'elles répondent de façon organique à leur mission totale. Le problème est de trop grande importance pour ne pas exiger une étude approfondie qui fasse apparaître toutes les incidences des solutions qui peuvent lui être apportées. Quelle que soit celle qui sera adoptée, elle devra avant tout mettre fin à la multiplicité et à l'inégalité des origines qui a fait jusqu'à ce jour obstacle à la parfaite homogénéité du corps des officiers, et assurer à ce dernier une unité effective de formation³⁶¹. »

En posant les problèmes et les solutions pour faire évoluer l'armée française à l'ère de son temps, le général de Lattre pose également les bases de l'amalgame au sein de l'ESMIA de Coëtquidan :

« Pour obtenir ce résultat, nous serions assez disposé à admettre, au lieu du recrutement direct des grandes écoles par concours, un système reposant sur la sélection, à la fin de la première phase de service, des jeunes soldats ayant révélé les aptitudes convenables. Ceux-ci seraient alors réunis, par arme, dans une école qui leur dispensait à tous le même enseignement. Au terme de cette formation et en pleine connaissance de cause, se ferait la discrimination entre officiers d'active et de réserve³⁶². »

359 Cité dans *ibidem*, p. 92.

360 Marie-Danielle Demélas, *Parachutistes en Indochine, op. cit.*, p. 210.

361 Jean de Lattre de Tassigny, *Ne pas subir. Écrits, 1914-1952*, Paris, Plon, 1984, p. 344.

362 *Idem*.

L'établissement d'une armée française moderne et pouvant faire face aux nouveaux enjeux militaires de l'après-Seconde Guerre mondiale passe avant tout par la formation militaire, et sous le commandement du général de Lattre, son système de recrutement est mis en place à l'ESMIA de Coëtquidan.

2 – La mise en place du « système de Lattre » à Coëtquidan

L'armée française doit donc se moderniser, évoluer et s'adapter aux nouveaux enjeux politiques et militaires liés aux guerres de décolonisation et à la guerre froide. Il faut, pour reprendre les termes clairs de Marie-Danielle Demélas, « une armée unifiée, rajeunie, modernisée³⁶³. » Le général de Lattre a conscience de cet état de fait et réorganise l'armée française selon son système de recrutement. Deux versants composent son « système », d'une part la formation pré-militaire des soldats et des officiers, afin qu'ils soient en mesure d'appréhender le monde militaire avant le début de leur formation effective dans le cadre du service militaire obligatoire³⁶⁴, et d'autre part l'homogénéisation du corps des officiers, à travers l'amalgame complet entre les élèves des deux recrutements, direct et indirect, prônant l'égalité sous l'épaulette si chère au général de Lattre.

Son expérience militaire pendant la Seconde Guerre mondiale le pousse à repenser le système de recrutement de l'armée française. Au sein de l'armée d'armistice entre 1940 et 1942, de Lattre remarque que l'armée allemande a su former durant l'entre-deux-guerres ses soldats rapidement et en grand nombre malgré la limite de 100 000 hommes à travers la mise en place des jeunesses paramilitaires allemandes. Il transpose ce système dans l'armée de Vichy également limitée au même nombre de soldats en métropole par la création d'une formation pré-militaire pour les recrues avant leur engagement militaire véritable, qui est de quelques mois³⁶⁵. Pour former ces recrues, il ouvre des écoles de cadres, notamment d'Uriage, d'Opme, Salambo et Carnon entre 1940 et 1942. En 1946, il remet en place ce système de camp léger et ouvre des établissements de ce type à Rouffach et à Val d'Ahon, entre autres, au lendemain de la guerre³⁶⁶. Sa note sur « les camps légers de formation de recrues » de janvier 1947 détaille et pose les bases de l'organisation de ce système de camp ainsi que l'instruction à effectuer en son sein³⁶⁷. Au total, une quarantaine de camps sont établies en métropole. C'est

363 Marie-Danielle Demélas, *Parachutistes en Indochine*, *op. cit.*, p. 207

364 Le service militaire est obligatoire pour tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 20 ans.

365 Claude Vernet, « L'armée de terre en 1945-1946 », *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 110, avril 1978, pp. 75-76.

366 Jean de Lattre de Tassigny, *Ne pas subir...*, *op. cit.*, p. 351.

367 *Ibidem*, pp. 351-357.

le début des « camps légers » français dans un esprit de la nation en armes face à la menace soviétique. Ce système est établi au sein de l'École de Saint-Cyr mais les autres « camps légers » ne survivent pas au départ du général de l'inspection général de l'armée en 1948, jugés trop coûteux³⁶⁸. Le général de Lattre réussit néanmoins à faire de Saint-Cyr une école interarmes et, à travers les différents aménagements du camp, on peut voir qu'il fait initialement de l'École de Coëtquidan un camp léger.

Aussi, il applique à Saint-Cyr sa volonté d'égalité sous l'épaulette. Son objectif est bien de faire venir des militaires de toute origine, qu'ils soient soldats du rang, sous-officiers ou réservistes, anciens FFL, FFI ou maquisard, dotés d'une grande faculté à diriger des hommes sur le terrain. Fonder un corps d'officier « démocratisé » est bien son objectif³⁶⁹. La « division corps de troupe » de l'ESMIA de Coëtquidan apparaît alors, et son fils, Bernard de Lattre, est l'un des premiers élèves de cette division ; tout un symbole. C'est dans ce contexte que de Lattre réalise une visite à Coëtquidan le 5 décembre 1945 après avoir inspecté le camp de Meucon dans le Morbihan. Au cours de l'inspection, accompagné des autorités militaires de la Bretagne, il s'assure en personne de la mise en place de l'amalgame à Saint-Cyr. « Je suis venu ici pour travailler » dit le général de Lattre devant les journalistes, signe fort de son engagement à parfaire la réalisation de son projet³⁷⁰. C'est ainsi que les deux voies de recrutement apparaissent au sein de l'École de Coëtquidan : la voie directe et indirecte en 1945³⁷¹. La voie directe, pour les élèves civils issus des corniches et écoles préparatoires, la voie indirecte pour les élèves étant déjà militaire. Deux bataillons se constituent à l'ESMIA. Le premier bataillon est composé d'élèves de la « division Saint-Cyr » de première et deuxième année, surnommé « Premier bataillon de France » et le deuxième est composé du reste des élèves de la « division corps de troupe ». Tous ces élèves ont la même formation militaire, le même uniforme et le même drapeau au sein des mêmes bataillons. L'amalgame semble complet, dans la mesure où le cycle de formation est identique pour tous les élèves, qui est de deux ans.

Paradoxalement, la Quatrième République se sert comme bases des conceptions militaires et des lois de recrutement datant du XIX^e siècle. Une certaine continuité s'observe donc sous la Quatrième République en ce qui concerne le recrutement des officiers de l'armée

368 Claude Vernet, « L'armée de terre... », art. cit., p. 76.

369 Jean Planchais, *Une histoire politique...*, op. cit., p. 160.

370 *Sud-Ouest*, 6 et 7 décembre 1945.

371 Une troisième voie de recrutement est instituée en 1952 pour les officiers de réserve en situation d'activité ainsi que pour quelques sous-officiers ayant dépassé l'âge limite d'entrée à l'ESMIA. Jean-François Delbos, *La formation des...*, op. cit., p. 102.

de terre. L'article 28 de la loi Gouvion-Saint-Cyr réserve « le tiers des sous-lieutenances à la ligne³⁷². » Ainsi naît le recrutement indirect au sein d'un corps d'officier unifié, régie par des règles identiques dans une notion d'égalité de tous sous l'épaulette³⁷³. Cette voie d'accès est privilégiée par la nouvelle république en termes d'effectif, surtout à partir des années 1950 en raison notamment de l'intensification de la guerre d'Indochine et le début du conflit algérien. Cette situation est bien ancrée dans une tradition militaire, alors que les gouvernements, ainsi que le général de Lattre, prônent un renouveau militaire. La seule innovation est que ces deux voies de recrutement sont regroupées au sein d'une même école. Néanmoins, on peut voir que la voie indirecte du recrutement des élèves-officiers permet une possibilité aux meilleurs sous-officiers de devenir officier de carrière.

On le voit, tous les élèves-officiers intégrant l'ESMIA sont totalement amalgamés. Le général de Lattre réussit à instaurer son système de formation, qui est visible dans l'initiation et la formation des jeunes Saint-Cyriens, formation qui est en perpétuelle évolution sous la Quatrième République.

3 – Un système en perpétuel évolution entre 1947 et 1951

Bien que le système de l'amalgame au sein de l'ESMIA de Coëtquidan soit posé dès 1945-1946, il évolue au gré de réformes et de modifications des modes de recrutement. Le fond du système de l'amalgame est néanmoins gardé tout au long de la Quatrième République non sans opposition, que l'on verra plus bas.

Dans le cadre de la formation pré-militaire instituée par le général de Lattre, les Saint-Cyriens doivent faire un stage en corps de troupe avant leur intégration à Saint-Cyr. Il s'agit de les initier avant leur formation d'officier à la vie militaire dans la troupe et de se rendre compte des préoccupations des soldats et de se détacher pendant un temps du caractère élitiste de la carrière d'officier. Signe de l'adaptation au « système de Lattre », les futurs élèves-officiers issus du recrutement direct doivent faire leur formation pré-militaire dans ses camps légers. Il ne s'agit pas ici d'analyser ou de faire un résumé de cette formation militaire en détails, qui n'entre pas dans le cadre de cette étude, mais de voir que tous les futurs Saint-Cyriens sont soumis aux conceptions de De Lattre. Une première expérience est réalisée pour les futurs élèves de la promotion *Nouveau Bahut*, où Angers est la ville de rassemblement. Ils sont ensuite envoyés au camp de Ruchard en décembre 1945 et terminent leur stage en mars

372 Raoul Girardet (dir.), *La crise militaire...*, op. cit., p. 66.

373 *Ibidem*, p. 15.

1946. Ensuite, ils se regroupent au camp de Ruffach en août puis partent dans différents camps, au Quartier Vauban, à Strasbourg et enfin réinstallation à Ruffach en septembre. Après un séjour au camp de Mutzig, où les élèves de la futur promotion *Général Leclerc* effectuent leur stage pré-militaire, ils reviennent à Ruffach pour ensuite intégré finalement l'EMIA de Coëtquidan en janvier 1947³⁷⁴. Les Saint-Cyriens de la promotion *Nouveau Bahut* n'effectuent en réalité qu'un an de scolarité à Coëtquidan, signe fort de l'imprégnation des idées du général de Lattre. Les élèves font le tour des camps légers et Saint-Cyr suit bien le mouvement initié par de Lattre.

Mais étant donné que ce système de camps légers est supprimé en 1948, seules les promotions *Nouveau Bahut* et *Général Leclerc* ont connu cette formation pré-militaire. Le système évolue rapidement. À partir de 1948, le stage en corps de troupe est néanmoins conservé pour les élèves issus du recrutement direct, mais est réduit à six mois. En août 1950, la durée du stage est ramenée à quatre mois pour rallonger la formation des élèves à Saint-Cyr, qui est de six mois en première année. Le 3^e bureau de l'EMA estime que ce temps est suffisant pour inculquer aux élèves une formation militaire de base³⁷⁵. Les Saint-Cyriens, une fois incorporés et admis à Coëtquidan repartent immédiatement pour effectuer leur stage. Par groupe de 20, ils mènent pendant quatre mois la vie de soldat afin d'acquérir les rudiments de la formation militaire de base avant d'être formé en tant qu'officier. Le choix des unités dépend de l'ordre de classement au concours d'entrée à Saint-Cyr. Entre 1948 et 1955, les unités d'occupation françaises en Allemagne et en Autriche sont privilégiées par les élèves³⁷⁶. En octobre 1950, les élèves de la promotion *Extrême-Orient* partent en stage en corps de troupe, entre le 14 octobre 1950 et le 14 février 1951³⁷⁷. L'élève-officier Philippe d'Anselme, qui choisit le 19^e bataillon de chasseurs à pieds stationné en Allemagne, se souvient de ce stage en corps de troupe, où il est à la charge d'une compagnie en étant sous-officier :

« Après un premier contact avec Coët, je me retrouve avec dix-neuf camarades, en stage au 19^o BCP à Landau, en Allemagne. [...] Le colonel s'est montré et a toujours été à notre égard un grand seigneur, même s'il a su nous en faire baver par la suite, sachant constamment compenser les activités terre à terre qu'il nous imposait par d'autres de plus haut niveau : nous devons savoir que nous ne sommes encore rien,

374 AMO, carton ESMIA, 1945 à 1947, *Nouveau Bahut* : fiche chronologique de la promotion Nouveau Bahut, s. d.

375 SHD/GR, 2R55 : note très urgente n° 7962 pour le secrétaire d'État aux Forces armées, EMA, 3^e bureau, signé Coudraux, Paris, 30 août 1950.

376 Jean-Charles Jauffret, *Paroles d'officiers : 1950-1990 les Saint-Cyriens témoignent*, Saint-Avertin, Promotion Extrême-Orient, (1950-1952), 1991, p. 39.

377 SHD/GR, 2R55 : note très urgente n° 7962 pour le secrétaire d'État aux Forces armées, EMA, 3^e bureau, signé Coudraux, Paris, 30 août 1950.

mais aussi que nous sommes de futurs officiers... À en croire qu'il a élaboré un vrai programme pour la durée de notre passage au 19^o BCP³⁷⁸. »

Les élèves, bien futurs officiers, sont traités en partie comme des soldats du rang et des sous-officiers au sein de la troupe, éclipsant pendant quelques mois le caractère élitiste de l'institution dans laquelle ils appartiennent :

« En dehors des opérations de vie courante auxquelles nous participons : manœuvre à pied, maniement d'armes, répétition de défilés, nettoyage de matériels, exercice de combat, etc [...]. À deux reprises, le colonel a organisé pour nous des voyages hors de la garnison, l'un en Autriche, à Innsbruck et à la station de haute montagne de Zermatt, l'autre à Giessen et Wiesbaden où nous avons visité des unités américaines³⁷⁹. [...] »

À partir de 1952, plusieurs notes et études du 3^e bureau de l'EMA mentionnent la volonté d'élargir la scolarité des Saint-Cyriens à trois années³⁸⁰. Le stage de quatre mois en corps de troupe est progressivement supprimé car certains officiers d'état-major estiment que la formation des Saint-Cyriens à l'ESMIA n'est pas suffisante, au moment où la guerre d'Indochine s'intensifie³⁸¹. Les élèves intègrent donc l'ESMIA de Coëtquidan et entament leur scolarité de deux ans dès leur incorporation. Le système de la formation pré-militaire est supprimé, mais l'amalgame entre les élèves des deux divisions de l'ESMIA reste active. La conception du général de Lattre est encore en vigueur avec quelques modifications au fil des années.

L'idée initiale du système est donc bien de créer une forme d'égalité entre les élèves issus du recrutement direct et les anciens militaire du recrutement indirect. Les Saint-Cyriens, pour le commandement, sont ainsi « mieux » préparés à la vie militaire en ayant eu une petite formation en corps de troupe, visant à pallier l'écart avec l'expérience acquise des élèves de la « division corps de troupe ». L'égalité sous l'épaulette est donc la volonté première de la Quatrième République influencée par les idées du général de Lattre pour diversifier le corps d'officier. Le système initié par de Lattre semble être réussi. Mais celui-ci répond-il vraiment aux réalités militaires et l'amalgame est-il efficace ?

378 Jean-Charles Jauffret, *Paroles d'officiers...*, *op. cit.*, p. 40.

379 *Idem*.

380 SHD/GR, 2R55 : note n°349 du général Besançon au secrétaire d'État à la Guerre Pierre de Chevigné, signé Besançon, Paris, 12 avril 1952.

381 Cet aspect est traité dans la troisième partie.

II – SAINT-CYRIENS ET HOMMES DU CORPS DE TROUPE : ENTRE RÉALITÉ ET DÉSILLUSION

1 – Le recrutement des élèves de la « division corps de troupe »

Pour comprendre l'origine des élèves-officiers et les mécanismes de la « division corps de troupe » de l'ESMIA, il est important de revenir sur le mode de recrutement de cette division, dans la mesure où la première partie de ce mémoire n'a traité que celui de la « division Saint-Cyr ». Les sous-officiers peuvent être admis à l'ESMIA afin de devenir officier. Ils sont soumis à un concours interne de niveau moins élevé que celui de Saint-Cyr. Ce concours a les mêmes épreuves écrites et orales que celui de Saint-Cyr mais sont allégées et de niveau moins élevé³⁸². Il comprend trois séries d'épreuves, des épreuves écrites de culture générale, des oraux de culture générale et d'instruction militaire de base commune à toutes les armes et enfin des épreuves d'aptitude physique³⁸³.

Pour se présenter au concours interne, les sous-officiers doivent respecter des critères d'admission après un avis favorable de leur chef de corps. En 1950, les candidats doivent avoir au minimum un an de grade de sous-officier, avoir moins de 26 ans, être lié au service au moins jusqu'au 31 décembre de l'année suivant celle du concours et posséder l'aptitude physique requise pour l'entrée à l'École³⁸⁴. Certains candidats peuvent concourir sans limite d'âge, pour les officiers de réserve ayant fait un séjour de deux ans en Indochine et à Madagascar, les anciens prisonniers ou déportés, les blessés de guerre, les sous-officiers inscrits au concours mais mutés en outre-mer ou en théâtre d'opération ainsi que les légionnaires à titre étranger³⁸⁵. Plusieurs dispositions sont prises pour ne pas désavantager les sous-officiers mutés en Indochine. Leur séjour en théâtre d'opération n'est pas écourté mais les candidats peuvent s'inscrire sur place aux listes des concours suivants et qui correspondent à l'année de leur rapatriement. Les sous-officiers en instance de mutation en Extrême-Orient et à Madagascar peuvent demander un sursis de départ s'ils sont retenus dans les listes³⁸⁶. Ce sursis n'est valable qu'une seule fois.

Les concours se déroulent à l'École militaire de Strasbourg pour les candidats présents en métropole ou dans les territoires occupés d'Allemagne et d'Autriche, et à l'École de

382 Ministère de la Guerre, *Instructions relatives au concours d'admission à l'École spéciale militaire interarmes (Concours des corps de troupe)*, Paris, Lavauzelle, 1950, p. 8.

383 *Ibidem*, p. 7.

384 *Ibidem*, p. 2

385 *Ibidem*, pp. 2-3.

386 *Ibidem*, p. 4.

Cherchell en Algérie pour les territoires d'Afrique. Les admissibles passent les oraux à Strasbourg³⁸⁷. Environ 250 places sont réservés aux élèves de la « division corps de troupe »³⁸⁸. Les candidats désirant préparer les épreuves du concours effectuent leur préparation à l'École militaire de Strasbourg, au sein du peloton préparation à l'École spéciale militaire interarmes (PPESMIA) entre octobre et juin de l'année scolaire du concours, qui se déroule en octobre.

2 – La préparation au concours indirect

Au sein du PPESMIA, pendant huit mois, les candidats sont formés à toutes les épreuves écrites, orales et physiques suivant un programme très chargé, en adéquation avec les enseignements dispensés à l'ESMIA³⁸⁹. Les grandes matières préparées par les candidats au concours de 1950 correspondent aux épreuves du concours. Ces enseignements sont, pour la partie théorique, la philosophie, la psychologie, la morale, l'histoire de France et des grands États tels que l'Allemagne, la Russie, la Chine et l'Angleterre, le système colonial puis outre-mer, l'histoire militaire européenne, des généralités de géographies, les mathématiques, la trigonométrie, la géométrie, les figures de l'espace, la mécanique, la physique comprenant la dynamique, l'énergie et des généralités, l'électricité, le magnétisme, ainsi que la chimie³⁹⁰. La préparation de la première partie de l'épreuve orale pour les admissibles est la même que la préparation aux épreuves écrites. Le programme des matières des épreuves de l'instruction militaire, c'est-à-dire la deuxième partie de l'oral, s'articule autour des épreuves théoriques du combat, l'observation et la topographie, les épreuves techniques comprenant le maniement des armes, explosifs, transmissions³⁹¹ et divers sports notamment la natation, la course du 100 mètres, le parcours du combattant, etc³⁹².

Plus que de les préparer aux épreuves du concours, l'objectif de cette préparation générale est d'instruire ou mettre à jour les connaissances des candidats pour mieux appréhender les cours à l'ESMIA et combler le manque de culture générale que les sous-officiers n'ont pas par rapport à ce que le commandement exige à un officier de carrière. Il est à remarquer que le caractère interarmes de la préparation est présent, dans la mesure où les

387 *Ibidem*, p. 12.

388 SHD/GR, 12T108 : fiche sur l'organisation d'ensemble des écoles de formation et d'application, EMA, 3^e bureau, s. d., p. 1.

389 Voir *infra* p. 138.

390 Ministère de la Guerre, *Instructions relatives...*, *op. cit.*, p. 12.

391 *Ibidem*, pp. 38-44.

392 *Ibidem*, p. 45.

candidats doivent se perfectionner dans les différentes armes de l'armée de terre. Cette partie du concours est spécifique et est absente des concours de la « division Saint-Cyr ».

Nombreux sont ceux qui tentent ce concours indirect, afin d'embrasser une carrière d'officier, ou retenter l'intégration à Saint-Cyr qu'ils n'ont pu réaliser par le concours des circonstances. C'est le cas du sergent Pierre Gaereminck. Ayant obtenu un baccalauréat en mathématiques pour avoir plus de facilité pour réaliser le concours de Saint-Cyr en 1944, Gaereminck s'engage finalement dans la 2^e division blindée française lors de la Libération. En 1946, il est envoyé en Indochine dans le secteur de Bien Hoa. Il est promu caporal puis sergent. Après plusieurs péripéties, évènements, rebondissements au cours de son séjour en Indochine et pour des raisons personnelles, il choisit la réserve en tant qu'aspirant, puis sous-lieutenant, et retourne en métropole en 1948. Désireux de devenir officier de carrière, qui est sa volonté première depuis 1944, il accepte les exigences de l'administration militaire et redevient sergent d'active en juin 1950 au 8^e bataillon d'infanterie coloniale basé à Nantes pour pouvoir prétendre au concours indirect de l'ESMIA. Avec l'aide de son colonel, qui lui réserve le grade de sergent-chef en cas d'échec, il prépare lui-même en tant que candidat libre le concours indirect. Il le passe en octobre à l'École militaire de Strasbourg et est reçu troisième. Le sergent Gaereminck intègre l'ESMIA de Coëtquidan et devient Saint-Cyrien de la promotion *Extrême-Orient*³⁹³. Son parcours atypique permet de voir que les sous-officiers disposent d'une assise militaire non négligeable pour être officier de carrière grâce à leur expérience militaire. Les sous-officiers peuvent bien prétendre au titre de Saint-Cyrien sous la Quatrième République.

Les admis au concours, comme le sergent Gaereminck, rejoignent donc Coëtquidan en même temps que les élèves du concours direct pour une scolarité de deux ans, puis d'un an à partir de 1951 et suivent la même instruction que les Saint-Cyriens³⁹⁴. Ils deviennent sous-lieutenant à l'issue de la scolarité à l'ESMIA³⁹⁵. Au même titre que les Saint-Cyriens, ces élèves doivent également faire un an de formation en école d'application et sont ensuite versés dans les corps de troupe. Le parcours des élèves de la « division corps de troupe » est donc identique à celui des élèves de la « division Saint-Cyr », ce qui laisse à penser que tous les élèves-officiers de l'ESMIA, ayant le titre de Saint-Cyrien de 1945 à 1951, et cohabitant dans le même camp à partir de 1951 ont tous le même profil sociologique, scolaire et militaire. L'égalité parfaite semble être réalisée.

393 Jean-Charles Jauffret, *Paroles d'officiers...*, op. cit., pp. 32-33.

394 Ministère de la Guerre, *Instructions relatives...*, op. cit., p. 2.

395 Martine Cuttier, *Terre d'Afrique...*, op. cit., p. 45.

3 – Différences et similitudes entre les deux divisions : une réelle égalité ?

Bien que la Quatrième République soit soucieuse de l'égalité d'origine et de carrière au sein du corps des officiers, les élèves de la « deuxième division » se distinguent néanmoins des Saint-Cyriens à bien des égards. La « division corps de troupe » de l'ESMIA reflète-t-elle la volonté d'égalité des officiers sous l'épaulette prônée par la Quatrième République ? On observe que l'origine sociale, la carrière et l'expérience militaire, les relations sociales et le niveau universitaire sont spécifiques entre les deux divisions de l'ESMIA, mais très similaires avec quelques différences remarquables. De 1945 à 1958, plus de 6 000 élèves sous-officiers de la « division corps de troupe » sont passés par l'ESMIA sur concours indirect. Ces hommes représentent environ 55 % du corps des officiers de l'armée de terre entre 1945 et 1958³⁹⁶. Avant-guerre, le recrutement indirect des officiers s'effectue à Saint-Maixent, Poitiers, Saumur et Versailles. Le profil des élèves du recrutement indirect peut se dégager par leur niveau scolaire général, leur niveau au concours, leur passé militaire et l'origine sociale. Là aussi, l'on se base entièrement sur l'étude de Girardet.

Entre 1953 et 1958, la proportion des élèves-officiers ayant le baccalauréat première partie est de 31,5 % et des détenteurs du diplôme de deuxième partie est de 19,3 %, sur un effectif total de 1 365 élèves-officiers de cette division entre ces deux dates³⁹⁷. Les notes obtenues au concours indirect permettent également de cerner le niveau général des élèves. Entre 1947 et 1958, où l'admissibilité au concours est en moyenne de 8,3, les derniers reçus obtiennent la moyenne de 10,6 et les premiers la moyenne de 16,2³⁹⁸. À première vue, il n'y a pas de grands écarts avec les résultats du concours de Saint-Cyr. Mais cette « égalité » des résultats dépend du point de vue, dans la mesure où il y a plus de reçus au concours « corps de troupe » qu'au concours « Saint-Cyr », dont la proportion de reçus est de 43,3 % en moyenne contre 37 %, entre 1947 et 1958³⁹⁹.

Cette présentation de chiffres permet de voir que la « division corps de troupe » n'a pas beaucoup de différences scolaires et universitaires avec la « division Saint-Cyr », si ce n'est le bagage militaire du fait de leur expérience dans la troupe avant leur intégration à l'École. Leur expérience militaire est plus riche et le service accompli dans l'armée, qui dépend des promotions, varie entre quatre ans et deux mois et cinq ans et sept mois entre 1953

396 Raoul Girardet (dir.), *La crise militaire...*, op. cit., p. 55.

397 *Ibidem*, p. 56.

398 *Idem*.

399 *Idem*.

et 1960⁴⁰⁰. Aussi, certains de ces anciens sous-officiers sont récipiendaires de décorations, signe de leur valeur militaire. Pour la promotion 1958-1959, 13 % des élèves sont titulaires de la Croix de la valeur militaire, 14,1 % de la médaille commémorative d'Indochine et 65 % de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre, en Algérie. On peut donc voir que bon nombre d'entre eux ont effectué des séjours en Extrême-Orient en Afrique du Nord et ont connu le feu. Plus de deux tiers des élèves sont ainsi allés en Algérie⁴⁰¹. À ce niveau, les élèves de la « division Saint-Cyr » sont plus faibles tandis que leur bagage universitaire est plus élevé que ceux de la « division corps de troupe ». Ces différences peuvent donc être considérées comme compensables et permettent de créer une certaine égalité entre les deux divisions.

Le deuxième volet de la comparaison entre le profil des élèves des deux divisions est le profil social, que l'on a déjà vu plus haut pour les élèves de la « division Saint-Cyr ». Si le niveau académique des élèves du recrutement indirect est plus faible que celui des élèves de la « division Saint-Cyr », existe-t-il une différence dans les origines sociales entre 1945 et 1958 ? Plusieurs similitudes sont à souligner entre les deux divisions de l'École. Au même titre que la « division Saint-Cyr », la proportion des élèves issus du recrutement indirect fils de militaires, bien qu'inférieure à la première division qui est de 40 %, est la plus élevée, de l'ordre de 32 %. Les fils d'officiers sont moins nombreux qui est de 18,5 % contre 29 %. Aussi, la deuxième catégorie socio-professionnelle la plus représentative est la fonction publique. Les fils de fonctionnaires sont nombreux, qui est de 19 %. Viennent ensuite les fils de commerciaux (13%), d'industriels (12,5%), d'agriculteurs (6,5 %), etc⁴⁰². Un autre parallélisme à remarquer est l'évolution des origines dans la durée. La proportion des élèves fils de militaires augmente au même titre que les élèves « division Saint-Cyr » dans la période étudiée, qui est notamment due à la forte proportion de fils de sous-officiers et de gendarmes⁴⁰³. Le même phénomène est observable pour la proportion de fils de fonctionnaires, qui cette fois-ci baisse dans les deux divisions.

En revanche, plusieurs différences sont néanmoins à noter entre les deux divisions, notamment la grande proportion de fils d'ouvriers et d'employés, deux fois plus élevée que la proportion appartenant à la « division Saint-Cyr », 8 % contre 4 %. Aussi, le pourcentage de fils de généraux est moins élevé, mais celui de fils de sous-officiers et de gendarmes est plus élevé en comparaison avec Saint-Cyr. À travers cette petite observation, on peut voir que les

400 *Idem.*

401 *Ibidem*, p. 57.

402 *Ibidem*, p. 58.

403 *Idem.*

élèves des deux divisions de l'ESMIA, en dehors de quelques différences, présentent des similitudes et sont très proches. La « démocratisation » de la « division corps de troupe » est plus accentué que la « division Saint-Cyr », qui s'explique par la physionomie et la raison d'être de la première mais il y a néanmoins des efforts de mise en place d'une égalité et d'une ouverture sociale dans le recrutement des officiers. L'étude de Raoul Girardet est très complète, et ne sont présentés dans cette étude que quelques exemples pour illustrer le caractère atypique de l'ESMIA. La « division corps de troupe », pour Girardet, conserve « toute son originalité et tout son prix⁴⁰⁴. »

Pourtant, la diversité des origines sociales des cadres de l'armée française, qu'ils soient issus du recrutement direct ou indirect, est encore très loin de la perception de l'officier français par les étrangers, notamment par les soldats du Viet-Minh en Indochine. À titre anecdotique, le capitaine Charles Louis par exemple, commandant en second du 2^e bataillon thaï, fait prisonnier par le Viet-Minh en mai 1954 au cours de la bataille de Dien Bien Phu, se rappelle de l'étonnement du chef cuisinier Vietnamien face à son aptitude à découper un pourceau pour nourrir les geôliers et les prisonniers. Le capitaine prend soin de briser le mythe de l'officier français aristocrate ne se mêlant pas à la troupe et dénué d'aptitudes manuelles :

« Vous croyez que tous les officiers français sont des fils d'aristocrates incapables de se servir de leurs mains, et vous êtes persuadé que je demeure un cas isolé dans la masse. Et bien c'est faux [...]. Questionnez mes camarades et vous verrez. Il y a parmi nous des fils de paysans, d'ouvriers, de modestes fonctionnaires, et si demain nous devions abandonner l'uniforme, nous aurions vite fait de retrouver un autre travail⁴⁰⁵. »

Ce témoignage est révélateur de la volonté de rompre avec la conception de l'officier aristocrate, de la part du témoin, mais également de la part de l'armée en général. La proportion des officiers issus de la « division Saint-Cyr » est moins élevée et diminue à mesure de l'importance d'un conflit en cours en raison du besoin urgent de cadres.

L'amalgame et les deux modes de recrutement des officiers au sein d'une École unique semblent être en adéquation avec les volontés du pouvoir politique et du commandement militaire, dans un contexte où l'armée doit évoluer. Néanmoins, cet amalgame et cette « parfaite égalité » au sein même de l'institution saint-cyrienne sont, à mesure du temps, de plus en plus contestés par une partie de l'armée mais également par certains politiques très

404 *Ibidem*, p. 59.

405 Cité dans Pierre Journoud, Hugues Tertrais (éds.), *Paroles de Dien Bien Phu...*, *op. cit.*, p. 263.

soucieux de préserver les vieilles traditions, surtout au sein de l'École de Saint-Cyr. Les « traditionalistes » et les « modernistes » se heurtent à une « querelle des traditions ».

III – UN AMALGAME CONSTAMMENT REMIS EN CAUSE : LA QUERELLE DES TRADITIONS

1 – Les militaires parlent : la contestation du système

L'amalgame au sein de l'ESMIA est révélateur de la volonté d'égalité et de méritocratie prônée par le système républicain. Les réformes et les efforts de la Quatrième République semblent donc, on l'a vu, être un succès. Les écarts entre la « division Saint-Cyr » et la « division corps de troupe » sont faibles. Aussi, le général de Lattre, dans les premières années d'après-guerre, reçoit des soutiens de la part des politiques et de certains généraux.

Fort de ces différents appuis entre 1945 et 1947, ce système se heurte néanmoins de plus en plus à la contestation d'une frange de l'armée, notamment de généraux et officiers supérieurs fidèles à leur conception traditionnelle de l'armée et de Saint-Cyr. Ils refusent l'amalgame complet. Ceux-ci s'opposent et reprochent à la Quatrième République « d'empêcher ou de retarder la formation d'une véritable élite intellectuelle⁴⁰⁶. » Ces militaires expriment leur désapprobation à l'égard du système de l'ESMIA dans les revues militaires, la presse et les bulletins d'associations. Le général Jean Valluy, entre autres, dans plusieurs articles, déplore le nouveau but de Saint-Cyr, qui est de « former des sous-lieutenants que n'importe quelle école pourrait former en six mois avec du "tout-venant"⁴⁰⁷ ». Leur passage par l'ESMIA, en d'autres termes, n'est pas nécessaire. Il conteste également l'abaissement du niveau d'exigence du concours de Saint-Cyr pour s'aligner avec le niveau du concours indirect. Le général Valluy continue son observation, et souligne que la dimension « démocratique » du système ne l'est pas réellement et reflète tout le contraire :

« Sous une apparence égalitaire, ce système s'écarte des règles admises dans une société démocratique, puisqu'il ne classe pas au départ les individus selon leurs valeurs intellectuelles respectives, et qu'il ne paie pas les efforts consentis pour acquérir une culture⁴⁰⁸. [...] »

406 Raoul Girardet (dir.), *La crise militaire...*, op. cit., p. 70.

407 *Idem*.

408 *Ibidem*, p. 71.

Bien que l'historien et sociologue Raoul Girardet est conscient qu'il doit faire preuve d'objectivité dans une étude universitaire, il tient à mentionner néanmoins que tous les officiers, quelle que soit leur origine « direct » ou « indirecte », se mêlent indistinctement et très vite à la troupe. En ce sens, les différences d'origine sont immédiatement effacées au sein de l'armée, où la cohésion dans un esprit « para », « légionnaire », ou « cavalier » par exemple, prime davantage que le souci de se différencier par le mode de recrutement⁴⁰⁹.

Plusieurs documents de l'EMA présentent les limites de l'amalgame. Un premier problème est souligné par les officiers supérieurs, celui du faible niveau académique et universitaire des élèves de la « division corps de troupe », qui tend à baisser le niveau général de l'ESMIA, creuser l'écart entre les deux divisions et, pour la réputation élitiste de Saint-Cyr, n'est pour eux, pas bon. Cette faiblesse se manifeste dès le concours d'entrée. Plusieurs officiers rédigent des rapports mentionnant la faible culture générale des élèves. En décembre 1952, le colonel commandant l'École militaire de Strasbourg chargée de préparer les sous-officiers au concours indirect signale à l'EMA la faiblesse des connaissances en culture générale constatée au concours de 1952. Il remarque aussi que le niveau de culture général n'est pas élevé au sein du PPESMIA pour le concours de 1953 et demande au 3^e bureau d'abaisser la difficulté des programmes de préparation et même les épreuves du concours. Afin de pallier le manque de culture et l'abaissement du niveau, le 3^e bureau réforme la formation des élèves corps de troupe, qui doit être sur quatre ans. La première année se déroulant entre l'examen d'entrée au PPESMIA et l'entrée à l'École de Strasbourg, la deuxième année au PPESMIA, la troisième année à Coëtquidan avec les Saint-Cyriens de deuxième année, et enfin la quatrième année en stage d'application d'armes⁴¹⁰. Une autre note observe que de nombreux sous-officiers ont été reçus au PPESMIA alors qu'ils n'ont pas le niveau requis⁴¹¹. De nombreuses notes et compte-rendus des réunions hebdomadaires du 3^e bureau de l'EMA, notamment à partir de 1950, vont dans le même sens, soulignant les lacunes académiques et universitaires des élèves, et préconisent un abaissement du niveau général. Cet état de fait est dénoncé par les partisans de la séparation des deux écoles de Coëtquidan, qui pour eux, baisse également la qualité des Saint-Cyriens et le caractère élitiste de l'ESMIA.

Les rapports de ces mêmes militaires désireux de rompre avec ce système mentionnent aussi les difficultés de cohésion des élèves et même l'opposition de certain à l'amalgame. Le général Olié, dans son rapport quotidien sur le moral des élèves daté de 1954 fait état des

409 Pour plus de détails cf. Raoul Girardet (dir.), *La crise militaire...*, *op. cit.*, p. 72.

410 SHD/GR, 12T108 : fiche n° 11005, EMA, 3^e bureau, Paris, 27 décembre 1952.

411 SHD/GR, 12T108 : fiche n° 3714, EMA, 3^e bureau, Paris, 13 novembre 1952.

difficultés de cohésion entre les deux divisions, où les élèves de la « division corps de troupe » acceptent difficilement les cérémonies et manifestations traditionnelles de Saint-Cyr, du fait, selon le général, de leur âge avancé et de leur expérience militaire. De même, il mentionne que certains Saint-Cyriens n'acceptent pas que ces élèves soient intégrés à « leurs » traditions, ce qui conduit même à quelques heurts entre les élèves. Ces heurts sont néanmoins très rares et localisés⁴¹². Le général Olié souligne l'incohérence du système qui amène à des problèmes et à une certaine incompatibilité :

« La présence côte à côte d'éléments aussi hétérogènes, tant par leur origine, leur formation que leur psychologie est un état de fait anormal, à partir du moment où l'on envisage de faire participer les seconds [de la « division corps de troupe »] à une tradition ou à un style de vie pour lesquels ils ne sont ni intellectuellement, ni moralement préparés⁴¹³. »

Un autre phénomène, non négligeable pour les partisans de la suppression de l'amalgame, est la « mauvaise » influence⁴¹⁴ des élèves du corps de troupe sur les élèves Saint-Cyriens comme le rapporte une note non datée, mais que l'on peut situer entre 1950 et 1951, qui a une allure de règlement de comptes :

« Les mentalités initiales du St-Cyrien et du Corps de Troupe sont totalement différentes. D'une façon générale, le C.T. fait preuve d'une désinvolture manifeste pour tout ce qui concerne l'instruction militaire donnée à l'École. "Nous recommençons à zéro nos pelotons d'élèves-caporaux et d'élèves sous-officiers". Il argue de son "expérience", bien plus apparente que réelle, car à part quelques exceptions – c'est un fait que nous constatons actuellement avec la promotion Garigliano – les C.T. se font largement dépasser par les St-Cyriens en instruction militaire⁴¹⁵ [...]. »

Cette « mentalité » manifeste des élèves de cette division a une grande influence sur les Saint-Cyriens du recrutement direct :

« Cette désinvolture générale des C.T. déteint dès la 1^{ère} année sur les St-Cyriens, jeunes potaches très influençables, qui voient dans les C.T. des aînés expérimentés (ajouter l'influence de ceux qui "ont fait campagne et à qui on ne la fait pas"). Il existe un autre point noir [...], c'est le problème des Corps de troupe mariés. La soixantaine

412 SHD/GR, 2R59 : rapport n° 798 du général Olié au secrétaire d'État à la Guerre, ESMIA, signé Olié, Coëtquidan, 30 décembre 1954, p. 6.

413 *Idem*.

414 Un autre aspect de cette « influence » des élèves corps de troupe sur les Saint-Cyriens est traité dans la troisième partie pp. 172-174.

415 SHD/GR, 12T110 : note anonyme et non datée sur les éléments défavorables à l'École spéciale militaire interarmes.

d'élèves mariés qui n'ont qu'une idée en tête, filer d'un coup de vélo jusqu'au taudis de Bellevue ou des environs où réside leur femme et éventuellement leurs enfants, ne créent pas dans nos sections une ambiance scolaire normale⁴¹⁶. »

La note évoque également la disparition du caractère élitiste de Saint-Cyr et la diminution des engagements, où « De nombreux parents détournent leurs fils de la vocation St-Cyr, à qui ils dénie le titre de Grande École⁴¹⁷. » On le voit, cette note est à charge contre les élèves de la « division corps de troupe » à tous les niveaux, jusqu'à dénoncer leur « faible » qualité militaire et leur attitude d'ordre personnel.

La cohabitation entre les deux divisions de l'ESMIA, d'après quelques officiers, dont certains prennent à cœur et avec passion l'observation et l'analyse des limites, n'est pas viable et présente des difficultés, qui se manifestent dès le recrutement des élèves et au cours de la scolarité à Coëtquidan. De nombreux officiers proposent des solutions pour remédier à ces difficultés.

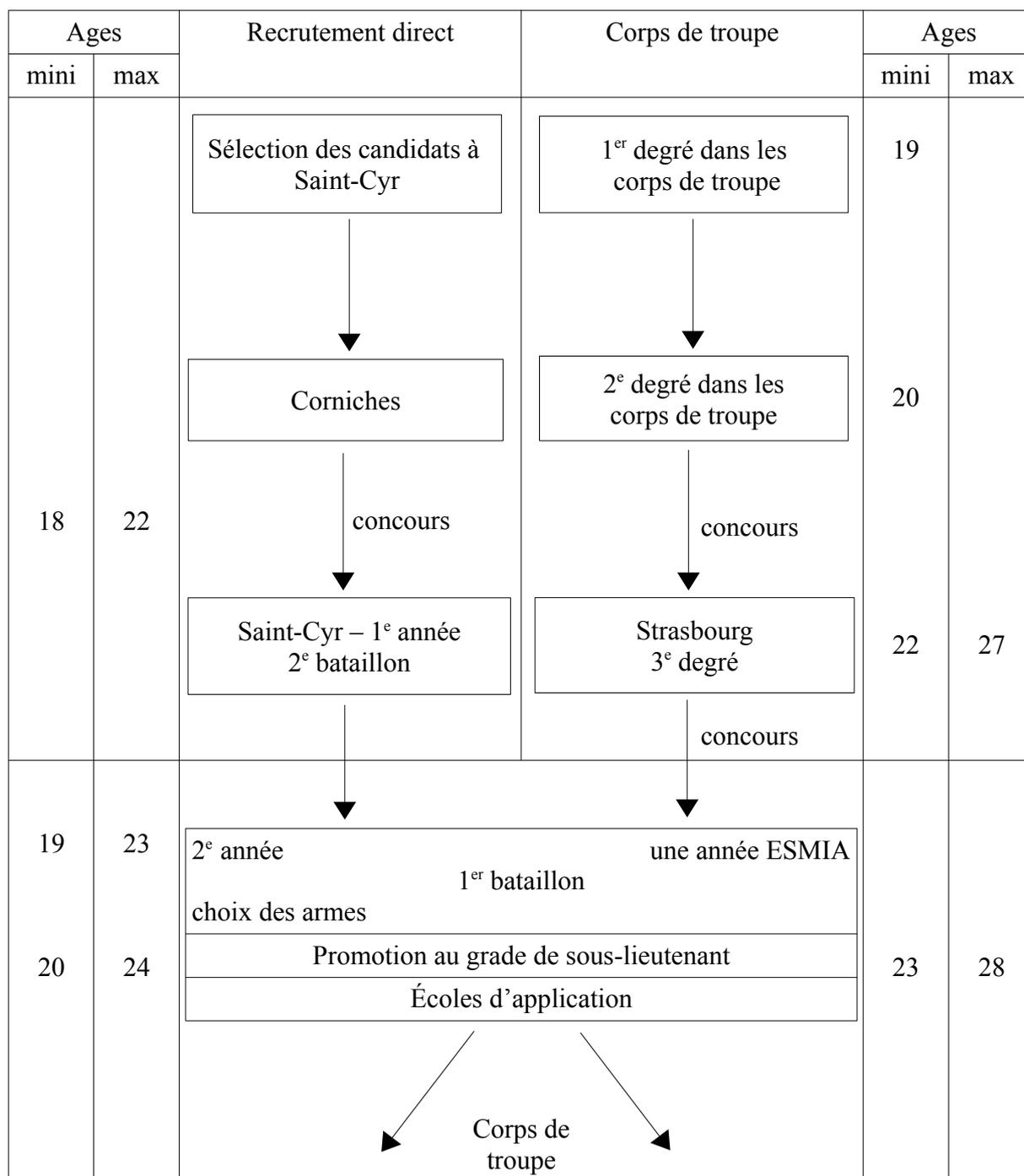
2 – Une alternative indécise au système de l'amalgame de l'ESMIA

Diverses études et notes du 3^e bureau de l'EMA proposent des solutions pour mettre fin à l'amalgame et réformer le système du recrutement de l'ESMIA afin de rehausser le niveau des Saint-Cyriens. Le système de recrutement et de formation peut être représenté dans le schéma suivant :

416 *Idem.*

417 *Idem.*

Figure 6 – Organigramme du recrutement des officiers à l’ESMIA en 1955



Source : SHD/GR, 2R55 : organigramme inséré dans le rapport *très secret* du général Schlessier adressée au délégué « guerre » de la Cour des comptes au sujet des écoles de formation en armes, signé Schlessier, Paris, 30 juillet 1955.

On peut voir dans le schéma que les élèves de la « division corps de troupe », malgré la séparation de l'ESM et de l'EMIA en 1951, sont tout de même amalgamés dans le 1^{er} bataillon de l'ESMIA.

Une première solution est proposée et qui consiste à élever tout simplement le niveau de l'instruction générale des élèves de la « division corps de troupe ». Le général Olié, quant à lui, propose la séparation géographique des deux écoles, ou bien une séparation interne, où les Saint-Cyriens garderaient leur uniforme et traditions et non les élèves de la « division corps de troupe ». La solution idéale pour lui est de rétablir les écoles d'armes formant leurs propres officiers comme auparavant, solution qui « s'impose en vue d'une meilleure efficacité et le plus tôt serait le mieux⁴¹⁸. » Beaucoup de généraux sont d'accord avec cette solution, et de nombreuses études évoquent cette solution. Une note propose également une instruction de deux ans des élèves du recrutement indirect dans les écoles d'armes une fois rétablies⁴¹⁹. Les élèves, au lieu de faire un an à Coëtquidan, feraient toute leur formation militaire directement en école d'armes en fonction de leur spécialisation. Les Saint-Cyriens du recrutement direct, à la suite des deux années passées à l'ESMIA, effectueraient leur stage d'application dans les écoles d'armes et seraient fusionnés avec leurs camarades corps de troupe accomplissant leur deuxième année d'école. Cette proposition ne fait que prouver l'hostilité de la part des « traditionalistes » de voir les élèves du recrutement indirect se mêler aux Saint-Cyriens et ne fait que contourner l'amalgame dans l'unique but de ne pas l'établir au sein de l'institution saint-cyrienne⁴²⁰. Les archives du 3^e bureau regorgent de notes et d'études similaires. Plusieurs généraux émettent différentes voix concernant l'amalgame. Le général Jacques Faure par exemple, général commandant de l'École d'application de l'infanterie en 1955, se prononce au contraire pour renforcer le système de l'amalgame à Coëtquidan « À un moment où la coopération interarmes devient de plus en plus évidente⁴²¹ [...]. »

Le général Salan propose également des solutions et est d'accord pour réformer le système de l'ESMIA. Dans une étude de juin 1955 faisant 18 pages, il énonce un système formation qui mérite qu'on s'y intéresse rapidement. Selon lui, il faut former les officiers dans des écoles distinctes pendant deux ans, puis en école d'application pendant un an où à l'issue de cette année, ils prennent leur grade de sous-lieutenant. Ensuite, il faut réunir tous les élèves dans une unique école interarmes sortant des écoles d'application et les « faire travailler

418 SHD/GR, 2R59 : rapport n° 798 du général Olié au secrétaire d'État à la Guerre, ESMIA, signé Olié, Coëtquidan, 30 décembre 1954, p. 7.

419 SHD/GR, 2R55 : rapport n° 3194 au ministre de la Défense, signé Blanc, Paris, 13 avril 1955, p. 4.

420 *Idem*.

421 SHD/GR, 2R55 : note très secrète du général Faure, Saint-Maixent, 5 février 1955, p. 1.

ensemble de façon à compléter leur culture militaire et générale et à les familiariser avec tous les problèmes que pose le combat interarmes ». À l'issue de ce stage, tous seraient nommés lieutenant et versés dans les corps de troupe⁴²². D'après lui, « Les stages d'applications et la prolongation du cycle scolaire permettraient d'avoir des Officiers mieux instruits dans tous les domaines⁴²³. » En suivant la conception du général Salan, il n'y aurait donc plus de sous-lieutenants dans l'armée de terre⁴²⁴. Pour élaborer cette théorie, il s'inspire du système de recrutement des officiers de l'armée britannique, confrontée elle aussi à la guérilla communiste et aux guerres de décolonisation notamment en Malaisie, où elle réussit à contenir les rebelles communistes. Aussi, le général Salan s'intéresse aux modèles alliés, notamment Belge et Néerlandais où les stages initiaux en école sont de quatre à cinq ans et souligne que « Nous n'avons pas le droit de fournir aux armées de l'O.T.A.N. des officiers moins bien préparés que leurs camarades étrangers⁴²⁵. » Le schéma du recrutement britannique peut être présenté comme tel :

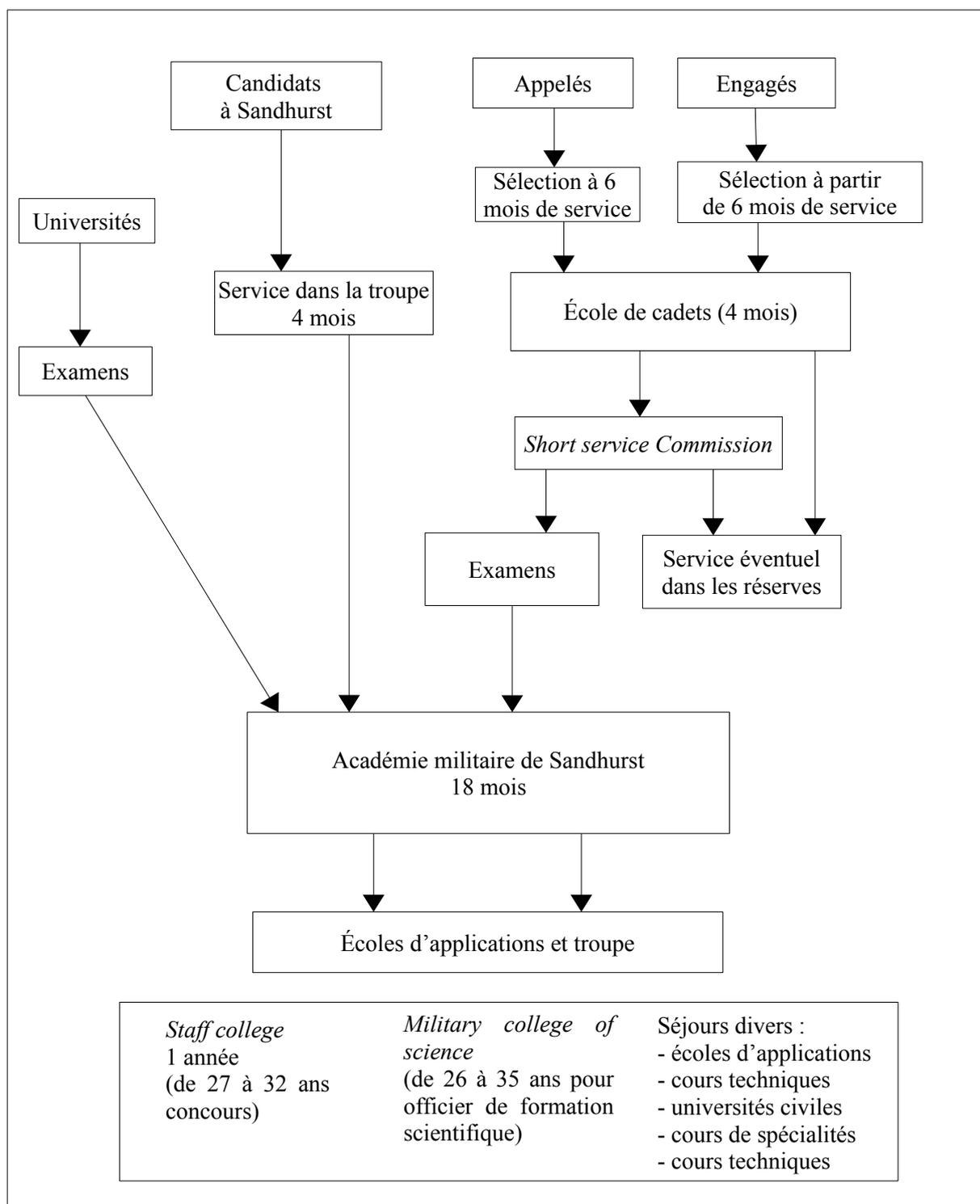
422 SHD/GR, 2R55 : étude très secrète n° 4/CSG du général Salan au ministre de la Défense Kœnig, signé Salan, Paris, 20 juin 1955, p. 5.

423 *Ibidem*, p. 6.

424 *Ibidem*, p. 11.

425 *Ibidem*, p. 16.

Figure 7 – Schéma du recrutement des officiers de l'armée britannique en 1955



Source : SHD/GR, 2R55 : étude très secrète n° 4/CSG du général Salan au ministre de la Défense Kœnig, signé Salan, Paris, 20 juin 1955.

Malgré ces propositions non négligeables et étudiées sérieusement, la Quatrième République ne peut réformer en profondeur le système de recrutement des officiers. Au même

titre que le débat sans fin sur la réinstallation de l'École dans la région parisienne, aucun projet et aucune solution ne sont apportés au système qui est laissé en place jusqu'en 1961. Cette querelle prend fin cette année sur la décision du même homme qui clôt le débat de la réinstallation en région parisienne en 1959.

On le voit, plusieurs solutions sont proposées jusqu'en 1958, preuve que les officiers se soucient de la formation des élèves-officiers. Mais ces propositions ont également une arrière-pensée, dans la mesure où la formation n'est pas la seule préoccupation de certains militaires, mais bien la préservation des traditions de Saint-Cyr au gré des réformes et des transformations qu'imposent les nouveaux enjeux militaires.

3 – La victoire des « traditionalistes »

La conception militaire du général de Lattre n'est donc pas en adéquation avec d'autres militaires. Elle découle de son passé militaire. « Ennemi des vieilles hiérarchies militaires⁴²⁶ », le général ne garde pas un bon souvenir de Saint-Cyr, qu'il trouve trop « conservatrice » et « traditionaliste » en désaccord avec une modernisation de l'armée qu'impose la guerre froide. C'est en partie pour cela qu'il se prononce contre la réinstallation de l'École à Saint-Cyr⁴²⁷.

Les militaires et certains politiques, qui sont par ailleurs d'anciens militaires, exercent donc des pressions de toutes sortes pour barrer la route à l'établissement d'un amalgame complet au sein de l'ESMIA, et lorsqu'elle est complète, font en sorte de souligner les problèmes de structure et de cohésion que l'on a vu plus haut. Dès 1946, un conflit de tradition au sein de l'armée se met progressivement en place entre les « traditionalistes », qui défendent les traditions militaires et la préservation du caractère élitiste de Saint-Cyr en supprimant l'amalgame, et les « modernistes » au sein de l'armée, qui font tout pour rompre avec le passé au nom d'une « égalité sous l'épaulette ». Outre le problème et le débat sur l'implantation de l'École en région parisienne, le général de Lattre, selon Jean Planchais, creuse encore le fossé entre les « traditionalistes » et les « modernistes » sur la question des traditions et plus particulièrement sur l'amalgame, où « les tenants de la tradition, au premier rang desquels certains jeunes saint-cyriens eux-mêmes, inscriront en bonne place dans la liste déjà longue de leurs griefs⁴²⁸. » En effet, les élèves sont les premiers à réclamer le retour des

426 Martine Cuttier, *Terre d'Afrique...*, *op. cit.*, p. 45.

427 Jean Planchais, *Une histoire politique...*, *op. cit.*, p. 159.

428 *Ibidem*, p. 160.

traditions saint-cyriennes si chères à leurs aînés, et malgré l'opposition de De Lattre, ils obtiennent le droit de porter le grand uniforme, le casoar et les gants blancs⁴²⁹. La « tradition triomphe⁴³⁰ ».

L'opposition au système et au général de Lattre, au-delà de l'armée, se réalise également au niveau politique et les « tenants de la tradition » font tout pour écarter le chef d'état-major. Bien que de Lattre cumule deux postes influents dans l'armée, celui de chef d'état-major et d'inspection général de l'armée, les relations avec le secrétaire d'État à la Guerre Paul Coste-Floret du cabinet Ramadier sont mauvaises, où le secrétaire d'État n'accepte pas les exigences du général pour appliquer sa réforme. Ses méthodes font appel à la rigueur dans tous les domaines. Ayant un point de vue essentiellement politique, et donc budgétaire, Coste-Floret juge son système trop coûteux nécessitant beaucoup d'hommes, dans un contexte où la France vient de sortir de la guerre mondiale et procède à une démobilisation de l'armée. Dès la prise de fonction du gouvernement Ramadier le 21 janvier 1947, le général de Lattre est remplacé par le général Revers à l'état-major le 11 mars 1947, mais le premier garde le poste d'inspecteur général. Cette séparation des postes signe bien la désapprobation des réformes de De Lattre. Le remplacer par le général Revers, son principal rival, à la tête de l'état-major amplifie cette opposition qui n'est plus dissimulée. Le général fait face à une position paradoxale, où « L'inspecteur général devait songer à l'emploi des forces, le chef d'état-major à la mise en condition. Le premier était un utilisateur, le second un fournisseur⁴³¹. » Pour la symbolique, il est nommé à la vice-présidence du Conseil supérieur de Guerre (CSG) mais il est progressivement écarté de toute influence politique et militaire où « le gouvernement qui ne sait comment caser ce héros encombrant, l'utilise pour une mission grand spectacle en Amérique du Sud ». Jean Planchais décrit très bien cette éviction, non sans une certaine critique des « traditionalistes » de l'armée « trop » attachés au passé, éviction qui révèle aussi un phénomène beaucoup plus large qui a de grandes répercussions politiques et militaires :

« De Lattre n'acceptait pas de terminer sa carrière dans l'épaississement des honneurs. Mais il reconnaissait l'échec de sa tentative. Il avait voulu faire jouer le pays à un jeu dont le pays ne voulait plus : le jeu du panache et de l'enthousiasme. Coupé volontairement de la politique, sincèrement opposé à tout totalitarisme, il ne pouvait aboutir. [...] La tentative avortée de de Lattre laisse l'armée empêtrée dans un mélange

429 Sur le retour de l'uniforme, voir pp. 124-125.

430 Jean Planchais, *Une histoire politique...*, op. cit., p. 161.

431 *Idem*.

de traditions vénérables, d'habitudes poussiéreuses de paresse intellectuelle dont elle s'efforcera de sortir, après dix ans de guerres coloniales, en sautant le mur de l'obéissance au pouvoir civil. Auparavant, elle se sera embourbée dans la rizière d'Indochine⁴³². »

« L'ère de Lattre » dans la formation et l'instruction des officiers au sein de l'École de Coëtquidan prend fin.

D'autres politiciens s'opposent également au « système de Lattre », notamment le ministre de la Défense René Pleven du gouvernement Bidault, qui impose les symboles saint-cyriens dès l'éviction du général de Lattre, notamment le port de l'uniforme, à tous les élèves, comme le souligne un article du *Monde* : « La querelle des uniformes se reproduit à propos de l'école interarmes à Coëtquidan, que certains voudraient voir abandonnée au profit de Saint-Cyr. Le ministre de la Défense nationale y a fait allusion au Conseil de la République⁴³³. » Qualifiés de « Jeunes-Turcs⁴³⁴ » dans la presse nationale, les défenseurs d'une modernisation de l'école militaire et de l'armée en général ne sont pas à l'écoute du pouvoir politique. Les différents gouvernements se montrent toutefois conciliants envers les deux parties, en trouvant un juste milieu atypique. En effet, le secrétaire d'État à la Guerre Max Lejeune du cabinet Queuille annonce sa décision de séparer les deux écoles de Coëtquidan le 17 mai 1951. La procédure est reprise et avalisée par le secrétaire d'État Pierre de Chevigné dans le gouvernement suivant. L'EMIA et l'ESM restent sous l'appellation ESMIA sous une même administration et un même commandement⁴³⁵. Les promotions restent également amalgamées mais l'instruction et la scolarité sont séparées. Cette décision, selon un document de l'EMA tient compte

« d'une part du caractère illégal dont était entaché, vis-à-vis de la loi sur l'organisation de l'Armée du 28 Mars 1928, le Décret 47-1507 du 11 Août 1947⁴³⁶ sur l'organisation de l'École Spéciale Militaire Inter-Armes [et] d'autre part, et surtout, des résultats donnés depuis 1945 par l'École Unique, au recrutement hétérogène et par là même néfaste⁴³⁷. »

La séparation entre les deux divisions se réalise surtout au niveau de l'instruction, où les élèves de la « division Saint-Cyr » effectuent deux ans d'École, et les élèves de la

432 *Ibidem*, pp. 162-163.

433 *Le Monde*, 19 août 1949.

434 En référence aux partisans d'un renouveau politique et militaire dans la Turquie de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle.

435 SHD/GR, 2R55 : décision n° 16370 du secrétaire d'État à la Guerre, signé de Chevigné, Paris, 8 juillet 1952.

436 Il s'agit du décret réunissant les deux écoles sous l'appellation ESMIA.

437 SHD/GR, 2R55 : note n° 5045 pour le secrétaire d'État à la Guerre, EMA, 3^e bureau, signé Ghislain, Paris, 11 juin 1952.

« division corps de troupe » font un an de scolarité. Bien que cette réforme soit légère, elle marque le début de la séparation progressive des deux écoles et la décision du gouvernement est un aveu d'échec du système de l'amalgame. Le pouvoir politique arrive néanmoins à saisir les enjeux et entreprend des changements, dosés et calculés afin de trouver un juste milieu pour ne pas s'attirer l'hostilité des deux franchises de l'armée simultanément. Les réformes et changements engagés tendent néanmoins vers la conception « traditionaliste » de l'École de Saint-Cyr. Les élèves sont dénommés « Saint-Cyriens » et ont le même uniforme, le même drapeau, et participent aux mêmes traditions, celles de Saint-Cyr⁴³⁸.

L'amalgame est maintes fois, on l'a vu, remis en question, mais le caractère traditionnel de Saint-Cyr l'emporte tout en conservant le système, ce qui constitue un certain paradoxe. L'institution appuyée et soutenue notamment par les anciens élèves forts de leur influence dans les instances politiques notamment à l'Assemblée nationale où beaucoup d'anciens généraux Saint-Cyriens sont députés, et par l'intermédiaire de la Saint-Cyrienne et des Amis de Saint-Cyr⁴³⁹, l'emporte dans ce bras de fer. L'ESMIA de Coëtquidan adopte progressivement toutes les traditions et les attributs de l'ESM. Le nom même de l'École prend le nom d'ESMIA, en l'honneur de Saint-Cyr, en 1947, juste après le départ du général de Lattre. Cette concession est un symbole majeur de la volonté de renouer avec le passé.

Outre le soutien affiché du président Auriol et de quelques ministres⁴⁴⁰ et malgré son éviction de 1947, le général de Lattre a l'appui de plusieurs officiers, notamment le général André Dulac, nommé directeur de l'instruction militaire à l'ESMIA en 1950. Il est l'un des hauts gradés qui continue l'œuvre de De Lattre. Dans ses mémoires,⁴⁴¹ il souligne qu'il ne regrette pas de l'avoir soutenu dans ses projets :

« L'allure que va prendre Coëtquidan [Coëtquidan] est celle que j'ai essayé de définir pour les corps de troupe. [...] La vie des élèves ne ressemble en rien à celle que nous avons menée dans la vieille école. De Lattre vient souvent nous voir et fait alterner le charme et la sévérité, la louange et le reproche amer. [...] Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, nous formions des jeunes officiers destinés – sans exception – à aller se battre en Indochine [...]. Il faut dire qu'à ce moment la grande idée de la IV^e

438 SHD/GR, 2R55 : décision n° 16370 du secrétaire d'État à la Guerre, signé de Chevigné, Paris, 8 juillet 1952.

439 Ces associations sont des appuis non négligeables et se servent de leur réseau pour peser leurs arguments. Par exemple, le maréchal Juin envoie une lettre manuscrite à Pierre de Chevigné le 19 juin 1953 pour souligner les problèmes de l'amalgame et le problème de l'excentricité de Coëtquidan, après une demande de la Saint-Cyrienne. Il reçoit une réponse du secrétaire d'État le 16 juillet de la même année dans laquelle il promet de se pencher à toutes ces questions d'urgence.

440 Jean de Lattre de Tassigny, *Ne pas subir...*, *op. cit.*, p. 357.

441 André Dulac, *Nos guerres perdues : Levant 1941, Indochine 1951-1953, Algérie 1958-1960*, Paris, Fayard, 1969, 223 p.

République, que de Lattre avait peut-être inspirée, mais en tout cas admise avec enthousiasme, était de faire sortir les officiers d'une seule école, de les présenter à un seul drapeau, de leur faire respecter une seule série de traditions, de leur faire porter un seul uniforme, avec ou sans plumes⁴⁴² [...]. »

Le général Dulac souligne néanmoins la difficulté que présente ce système, qui est un brassage important de tous les élèves-officiers quelle que soit leur origine scolaire, sociale et universitaire et l'écart d'âge :

« Il était difficile, sans nul doute, de réunir en un seul groupe des jeunes gens d'origines scolaires différentes et de deux niveaux d'âge : celui des élèves provenant des corps de troupe, via Strasbourg, et ceux issus des classes préparatoires des lycées et collèges, de formations assez opposées, les uns arrivant directement de la condition civile, les autres ayant déjà plusieurs années de service⁴⁴³. »

Si la « querelle des traditions » est finalement remportée par les partisans de la prééminence des traditions de Saint-Cyr sous la Quatrième République, le système de l'amalgame continue donc jusqu'en 1952, puis jusqu'en 1961 à Coëtquidan. Il pose ainsi les bases de l'instruction et de la formation militaire des officiers de la Quatrième République. Cet aspect fait l'objet du chapitre suivant.

442 Cité dans Jérôme Bodin, *Les officiers français...*, *op. cit.*, pp. 216-217.

443 *Ibidem*, p. 217.

CHAPITRE 4

FORMATION ET VIE MILITAIRE À SAINT-CYR APPRENDRE LA LANDE BRETONNE

I – UNE VIE MILITAIRE PLANIFIÉE

1 – Les objectifs de Saint-Cyr

De par ses traditions et son histoire, l'ESM de Saint-Cyr incarne pour l'armée française et bien des armées étrangères l'excellence dans la formation initiale des officiers. Les missions et les objectifs de l'École, au-delà d'une initiation des élèves au commandement des troupes, sont plus larges et amènent le futur officier à acquérir des compétences et des capacités qui lui seront indispensables, non seulement dans le domaine militaire, mais également dans les autres secteurs, qu'ils soient privés ou publics, en théorie. Dans les manuels d'enseignements destinés aux élèves et aux cadres enseignants, sont présentés en introduction les objectifs et les missions de l'ESM. Diverses notes émanant du 3^e bureau de l'EMA les résument également, réalisées dans le but d'améliorer continuellement l'instruction des Saint-Cyriens.

En 1951-1953, l'ESMIA de Coëtquidan a pour but de former les officiers appelés à servir dans toute les armes issus du recrutement direct et indirect⁴⁴⁴ et

« dans une communauté de vie propre à sceller l'unité de l'Armée, de donner aux sous-officiers élèves officiers qu'elle reçoit un complément de formation morale, intellectuelle et militaire leur permettant de suivre avec fruit les cours des Écoles d'Application⁴⁴⁵ ».

Les missions que se donnent l'ESMIA pour former ses élèves sont donc au nombre de trois. Sur le plan moral, il faut donner aux élèves une « mentalité de chef en éprouvant leur caractère, en développant leur sens du devoir et des responsabilités⁴⁴⁶ ». Sur le plan

444 SHD/GR, 12T110 : fiche n° 42, EMA 3^e bureau, Paris, 12 juin 1957.

445 SHD/GR, 6U55 : programme d'enseignement de deuxième année, ESM, 1951-1953, signé Fayard, Coëtquidan, 1^{er} juillet 1952, p. 3.

446 *Idem*.

intellectuel, « les entretenir dans l'habitude et le goût de l'étude et les préparer aux méthodes de travail qui faciliteront leurs études personnelles ultérieures⁴⁴⁷ », et sur le plan militaire, les initier au métier de soldat et d'officier : perfectionner l'instruction du combattant d'élite, développer les qualités de commandement, les connaissances techniques et tactiques leur permettant de faire face, avec un élément léger de constitution quelconque, aux éventualités du combat à pied et confirmer leur première expérience d'instructeur⁴⁴⁸. Les programmes d'instructions sont « dosés » suivant les différentes activités en 1957 : 12 % de formation intellectuelle, 14 % de formation physique, 54 % de formation militaire et 20 % de temps réservé au travail personnel⁴⁴⁹. L'initiation aux différentes armes de l'armée est néanmoins nouvelle, dans la mesure où l'École est devenue interarmes depuis 1945⁴⁵⁰.

Sont ajoutés aux missions de l'ESM en 1957 de former des officiers aptes à instruire le contingent, à devenir des chefs militaires qui joignent aux connaissances de base « l'imagination, la simplicité et la clarté de la conception », « l'initiative, l'énergie, l'opiniâtreté dans l'exécution » et « le goût des responsabilités et le caractère⁴⁵¹ ». La mission de l'École est donc d'inculquer aux élèves une base solide du commandement et des aptitudes du soldat, mais également les qualités humaines que l'officier se doit d'acquérir au service des autres.

Les objectifs de l'ESMIA, s'ils restent fondamentalement inchangés depuis la création de l'ESM, s'adaptent néanmoins aux circonstances militaires et politiques du moment. L'ESM donne les bases de la formation morale, dans laquelle un « style de vie », un esprit de discipline et une formation psychologique⁴⁵² constituent les points essentiels que doit acquérir un officier. À noter que cette « formation psychologique » apparaît dans le contexte de la guerre d'Algérie que l'on verra plus loin. Le devoir militaire au service de la nation, le rôle social, le sens des responsabilités et l'obéissance sont mis en avant dans une atmosphère particulière où la fidélité de l'armée est la priorité de l'État français. Une connotation politique se dégage de ces objectifs, où le « rôle social de l'officier » est remis au goût du jour. Les manuels d'enseignements de Saint-Cyr regorgent de références à ces « tâches ». Il est à remarquer néanmoins qu'aucune indication d'adaptation à l'Indochine n'est évoquée,

447 *Idem.*

448 *Idem.*

449 SHD/GR, 12T110 : fiche n° 42, EMA 3^e bureau, Paris, 12 juin 1957.

450 SHD/GR, 6U55 : programme d'enseignement de deuxième année, ESM, 1951-1953, signé Fayard, Coëtquidan, 1^{er} juillet 1952, p. 3.

451 SHD/GR, 6U55 : programme d'enseignement de l'ESMIA, 1957-1958, signé Jannot, Coëtquidan, 1^{er} septembre 1957, p. 7.

452 *Ibidem*, p. 8.

signe du caractère tardif de la prise de conscience des enjeux politiques et militaires. Cette dimension est traitée dans la troisième partie. Les buts affichés de l'École sont très clairs, et l'EMA s'assure que cette ligne conductrice soit respectée lorsqu'elle est parfois déviée par l'état-major de l'École en réalisant de nombreuses inspections :

« le Général Inspecteur de l'Infanterie a déploré que dans cette École, au cours de la 2^e année, une part trop grande soit faite à "l'instruction spécialisée d'Armes" au préjudice de la "Formation de base" des élèves qui doit rester la mission primordiale⁴⁵³. »

Ce rapport d'avril 1957 ajoute que l'instruction d'arme, très importante au sein d'une École ayant officiellement la mention « interarmes », doit montrer aux élèves-officiers l'organisation, les missions et « l'esprit » des armes et les initier en ce sens pour les amener à faire le bon choix qui correspond à leur profil⁴⁵⁴.

On le voit, les missions et les objectifs de Saint-Cyr sont nombreux, suivant les enjeux militaires. La finalité de la formation initiale des élèves-officiers est de savoir diriger mais également obéir, capacités qu'ils ne retrouvent pas uniquement dans l'armée. Les tâches que les Saint-Cyriens doivent accomplir sont donc multiples, divers et variés et se regroupent dans leur lourd emploi du temps.

2 – L'emploi du temps des Saint-Cyriens

L'emploi du temps d'un Saint-Cyrien est très cadré dans le respect des traditions militaires, qui permet une immersion dans le monde d'un futur officier de carrière. Il doit permettre à l'élève d'acquérir les bases de l'instruction vues ci-dessus, de le discipliner et de l'endurcir par le poids des tâches, études et exercices à accomplir. Le tableau de travail permet aux élèves de s'imprégner de cet emploi du temps soutenu, et chaque activité est ponctuée par une sonnerie de clairon spécifique. L'emploi du temps des Saint-Cyriens varie selon les saisons, les disponibilités et les décisions de l'état-major de l'École. Cependant, une « journée type » d'un Saint-Cyrien dans les années 1940-1950 peut être dressée dans le tableau ci-dessous :

Figure 8 – Journée « type » d'un élève-officier de Saint-Cyr dans les années 1940-1950

Horaires	Emplois du temps
----------	------------------

453 SHD/GR, 12T110 : fiche n° 133 du capitaine de Quatrebarbes, EMA, 3^e bureau, Paris, 5 avril 1957, p. 1.

454 *Ibidem*, p. 2.

5 h (en été) / 6 h (en hiver)	Réveil, toilette et petit-déjeuner
6 h 30	Corvées
7 h 30	Inspections par les officiers
7 h 30 – 9 h	Cours d’instruction générale
9 h – 10 h 30	Entraînement physique
10 h 30 – 11h	Repos
11 h – midi	Cours de culture générale
Midi	Déjeuner
Midi – 13 h	Pause et loisir
13 h – 14 h	Repos (uniquement en été)
13 h – 17 h	Entraînement en terrain militaire
17 h – 18 h	Toilettes, repos et loisir
18 h – 20 h	Études et travaux personnels
20 h – 21 h 30	Dîner et loisir
21 h 30 – 22 h	Cours facultatifs et colles militaires
22 h	Extinction des feux et coucher

Source : *Paris-matin*, 7-8 septembre 1947 ; ASC : Louis Bichet, « Coëtquidan, du rêve à la réalité », *Bulletin de la promotion Union française*, n° 48, 2012, pp. 87-89.

L’emploi du temps ne se démarque pas fondamentalement de ceux élaborés avant ou pendant la guerre, ce qui révèle qu’il semble être efficace et adapté aux conceptions de l’EMA et des cadres de l’École dans son ensemble. Dès six heures du matin, cinq heures en été, les élèves sont réveillés et sont rassemblés par section à coup de sifflet dans leurs zones respectives, du fait de l’immensité du camp de Coëtquidan⁴⁵⁵. Après diverses corvées du matin, des inspections et des rangements, puis leurs petits-déjeuners, ils commencent dès sept heures et demie les cours d’instruction générale en amphithéâtre et un ensemble d’exercices physiques bien programmés à l’avance jusqu’à dix heures et demie. Ils ont ensuite droit à une demi-heure de pause.

À 11 heures, après avoir écouté les commentaires des instructeurs sur leurs prestations dans leurs exercices physiques, les élèves se reforment en section, et s’alignent au rythme d’une chanson, très nombreuses à Saint-Cyr⁴⁵⁶. Ils reçoivent une heure et demie de cours de culture générale. En septembre 1947, un journaliste de *Paris-matin*, sur place, observe qu’il

⁴⁵⁵ *Paris-matin*, 7-8 septembre 1947.

⁴⁵⁶ *Idem*.

« se dirigent vers une clairière peuplée d'oiseau tapageur où ils s'allongent sur l'herbe jaunie. Sieste ? Non pas. Conférence d'histoire diffusée par haut-parleur, devant des cartes gigantesques. Austerlitz, Sedan, la Marne... trois chefs, trois conceptions. Les stylos grincent sur le papier jusqu'à l'heure du déjeuner⁴⁵⁷. »

Celui-ci a lieu de midi à 13 heures, ponctué par du repos et des loisirs. À 13 heures l'enseignement reprend à travers les cours de formation morale, sociale et scientifique. Aussi, les cours pratique de tir, d'armement, de tactique, de transmissions, d'auto, et autres, sont enseignés toute l'après-midi jusqu'à 17 heures. De 13 heures à 14 heures, ils peuvent avoir une heure de repos, surtout en été où la chaleur est pesante. Certains jours, selon le programme établi par l'état-major de l'École, les élèves partent en exercice en terrain militaire, dans les immenses champs de manœuvre de Coëtquidan de 13 heures à 17 heures, où ils ont une heure de repos. À 18 heures, les Saint-Cyriens reprennent le travail, entre études et travaux personnels en petit groupe et dans une petite salle de cours sous la surveillance des professeurs et instructeurs, qui peuvent durer jusqu'à 20 heures⁴⁵⁸. Louis Bichet, Saint-Cyrien de la promotion 1952-1954 *Union française*, évoque que cette période de la journée est la plus « pénible », outre le fait que l'absence d'eau le matin ne leur permet pas de se laver pour entamer la journée⁴⁵⁹, où les études sont gênées par les nombreuses coupures de courant, favorisant les bavardages et une séance d'étude peu studieuse :

« [...] pour l'électricité, c'est souvent le soir qu'il y a des pannes, alors que nous sommes pour deux heures en salle d'études dès 18 heures. Avec l'automne le soir vient vite. Alors, étant donné que nous sommes présumés réviser nos connaissances nouvelles dans les nombreux ouvrages qui nous ont été confiés, ou rédiger un mémento des éléments hâtivement recueillis dans la journée, le travail fait souvent place à la détente et aux bavardages, à la lueur de quelques bougies⁴⁶⁰. »

Vient ensuite le dîner, puis de nouveau les cours facultatifs et les colles militaires pour les plus motivés. Certains élèves repartent en exercice, en manœuvre nocturne ou une « veillée », en général ceux qui ont été punis pendant la journée⁴⁶¹ ou pour les plus endurcis, jusqu'à 22 heures, où l'extinction des feux signale le coucher⁴⁶². Cette rude journée est très épuisante pour les élèves, où « le sommeil vient avant pour beaucoup d'entre nous » d'après

457 *Idem*.

458 *Idem*.

459 ASC : Louis Bichet, « Coëtquidan, du rêve à la réalité », *Bulletin de la promotion Union française*, n° 48, 2012, p. 87.

460 *Ibidem*, p. 88.

461 *Idem*.

462 *Paris-matin*, 7-8 septembre 1947.

l'élève Louis Bichet⁴⁶³. Tous le monde doit respecter ce programme, et même l'élève qui assume le « service de semaine ». Chaque semaine, un élève désigné doit, outre l'essentiel des activités habituelles, assurer la discipline générale, le respect des horaires, la préparation des rassemblements, le nettoyage des locaux et des installations, la mise en place des appels et même gérer les punis conduit à l'Ours⁴⁶⁴. Tous les élèves assurent ce « service de semaine » et alternent entre eux et n'a pas d'avantages en termes de volumes horaires⁴⁶⁵.

Ce rude et fatigant emploi du temps, malgré l'inconfort et les problèmes liés au fonctionnement du camp, est imposé à tous les élèves afin de respecter, autant que faire se peut, le calendrier général de formation. L'état-major de l'École est soucieux de réaliser le programme qu'il a préparé sur l'année entière afin de parfaire la formation initiale des futurs officiers.

3 – Le calendrier : former rapidement les officiers

Au cours de la formation des élèves-officiers à l'ESM, un calendrier général est élaboré dans les moindres détails par l'état-major de l'École en accord avec le ministère de la Défense et l'EMA. Le programme doit être en mesure de former les futurs officiers efficacement dans un court laps de temps. Il faut « faire peu mais faire bien ». Si le calendrier et les volumes horaires pour chaque discipline enseignée varient énormément, et compte tenu d'un cadre d'étude s'étalant sur 14 ans, les programmes d'instruction de Saint-Cyr peuvent être résumés en fonction des dynamismes et en prenant des exemples précis parmi d'autres à une période donnée.

Le temps de formation des élèves-officiers à Saint-Cyr s'effectue en deux ans, puis un an en école d'application. À leur sortie des écoles, ils sont versés dans un corps de troupe, pour une durée qui n'excède pas six mois. La première année est consacrée à la formation de base commune aux chefs de petites unités de toutes armes. La deuxième année se décompose en deux temps, une première période de quatre mois et une deuxième de six mois. La première période de la deuxième année a pour but d'initier les élèves aux différentes armes puis la deuxième période se consacre à la spécialisation dans l'arme choisie à l'issue de la période d'initiation. Les élèves de la « division corps de troupe » font un an d'études à Saint-

463 ASC : Louis Bichet, « Coëtquidan, du rêve... », art. cit., p. 88.

464 Pour la signification, se reporter à l'annexe 4, p. 236.

465 ASC : Louis Bichet, « Coëtquidan, du rêve... », art. cit., p. 88.

Cyr où ils ont une formation commune aux chefs des petites unités, et vont ensuite également dans les écoles d'application pendant un an⁴⁶⁶.

Chaque bataillon a son propre programme mais une année scolaire dure généralement de septembre à août de l'année suivante. Tous les bataillons de l'École sont soumis à la même formation académique et physique. Les cadres, instructeurs et professeurs des trois bataillons rentrent mi-septembre pour être formés, « briefés », et préparent les cours et les programmes. En fonction des aléas politiques et militaires et de chaque section, notamment de la « division corps de troupe », la rentrée des élèves s'échelonne sur plusieurs mois, généralement jusqu'en décembre, exceptionnellement jusqu'en janvier. Les élèves sont ainsi « fractionnés » selon les périodes⁴⁶⁷. Les trois bataillons sont incorporés officiellement à Saint-Cyr en octobre. Les vacances ou les permissions des élèves sont les mêmes que les congés universitaires : Toussaint, Noël, Pâques, etc. Certaines permissions et congés sont propres à Saint-Cyr, qui sont liées aux traditions de l'École notamment la permission du « 2S ». Les divers défilés et cérémonies militaires sont également programmés, ainsi que leur lieu. Par exemple, le défilé du 11 novembre a lieu à Rennes pour l'année 1958-1959. Les différentes manœuvres et exercices militaires des Saint-Cyriens en dehors de Coëtquidan, comme à Lanvaux, se font à partir du printemps, entre le mois d'avril et le mois de juin. Les cérémonies du baptême et du triomphe clôturent l'année scolaire.

Pour rentabiliser au maximum le temps, le calendrier des horaires est également très bien programmé. Chaque heure, décompte horaire et permissions sont étudiés avec minutie par le bureau de l'instruction de l'École. En 1952 par exemple, chaque journée comporte, en dehors de deux heures et demie d'études du soir, sept heures de travail dont quatre le matin et trois le soir. La semaine compte 42 heures de travail et l'année scolaire entière est programmée sur 1 722 heures de cours académique et physique. À partir de ce nombre d'heure, est pris en compte les « servitudes », les voyages d'études, les permissions longues et les permissions de courte durée. Au total, 369 heures sont retranchées des 1 722 heures totales de travail. Il reste donc 1 353 heures de travail sur une année⁴⁶⁸. Ce décompte systématique de chaque heure est un exemple même de la volonté de l'ESM de former les élèves-officiers efficacement. Il montre également le souci de l'École à parfaire l'instruction des Saint-Cyriens dans un temps limité, surtout dans un contexte où la formation des officiers doit être accélérée pour les envoyer en Indochine, puis en Algérie.

466 SHD/GR, 12T110 : fiche n° 2623 sur la formation des sous-lieutenants, EMA, 3^e bureau, Paris, 31 mars 1953.

467 SHD/GR, 2R55 : calendrier général de l'année scolaire 1958-1959, ESMIA, Coëtquidan, s. d.

468 SHD/GR, 2R55 : programme d'enseignement de deuxième année, promotion 1951-1953, Coëtquidan, 1^{er} juillet 1952, p. 7.

Former rapidement les élèves-officiers semble être, au cours de la Quatrième République, la finalité et l'objectif même de l'École de Saint-Cyr dans un contexte de guerre. Mais cette conception est contestée par certains cadres, qui jugent que cette structure et la durée de formation est trop rapide et inadaptée à leur future affectation. Ce point est traité dans la troisième partie. Au-delà d'un emploi du temps et d'un calendrier uniquement militaire et ponctué par des cours et des exercices, la vie quotidienne, militaire comme privée, des élèves-officiers, est parsemée par de nombreuses activités, de loisirs et de cérémonies, car si le Saint-Cyrien se doit d'être un futur officier aguerrri, il est également un citoyen et un homme qui a une vie personnelle.

II – LA VIE QUOTIDIENNE DES ÉLÈVES-OFFICIERS

1 – Saint-Cyr à Coëtquidan : entre tradition et évolution

Si les traditions de Saint-Cyr revêtent un intérêt particulier pour les sociologues⁴⁶⁹, l'étude de leurs évolutions et leurs objectifs à un moment clé de l'histoire intéresse de près l'historien pour en comprendre les dynamiques au sein de l'École. Chaque cérémonie, célébration, rituel, symbole et représentation est une tradition née progressivement et à mesure de l'histoire de l'institution. Ces traditions sont très importantes dans la vie militaire de chaque élève-officier. D'après Martine Cuttier, les

« Rites et traditions expriment la nature des relations entre les élèves mais surtout entre le commandement de l'École et les élèves, ils fonctionnent souvent en contre-pouvoir quand ils permettent aux élèves d'échapper à la surveillance des cadres et de résister à la direction de l'École⁴⁷⁰. »

Elles sont bien présentes dans la vie des élèves et dans la mémoire collective de l'École, mémoire qui

« renvoie à la spécificité militaire où le fondement des traditions est de promouvoir et d'assurer la discipline car la singularité du soldat réside dans l'accomplissement de la

469 Les traditions de Saint-Cyr sont étudiées de façon précises et complètes dans l'ouvrage de Claude Weber, *À genou les hommes...*, *op. cit.* et d'André Thiéblemont, *Les Fines et...*, *op. cit.*

470 Martine Cuttier, *Terre d'Afrique...*, *op. cit.*, p. 91.

mission et l'acceptation du soldat, quelque soit la place dans la hiérarchie, de risque sa vie face à un ennemi et au service d'une cause qui dépasse son individualité⁴⁷¹. »

Ces traditions permettent donc de concevoir une cohésion entre les Saint-Cyriens. Très ancrée dans ces rites, Saint-Cyr n'empêche néanmoins pas l'introduction de nouveaux éléments liés à son adaptation régionale. On observe le même phénomène durant les années à Aix-en-Provence et à Cherchell. Il en est de même à Coëtquidan à travers plusieurs manifestations.

Malgré la distance par rapport à la région parisienne et son ancien site de Saint-Cyr, l'installation à Coëtquidan permet à l'ESM de renouer avec ses traditions et ses symboles militaires. C'est le camp lui-même ainsi que la lande bretonne qui s'adaptent aux exigences traditionnelles de Saint-Cyr. Entre 1945 et 1947, une fois les travaux et les installations sommaires achevés, le camp est structuré selon le modèle de l'École spéciale militaire. Tous les symboles historiques ainsi que les vestiges de l'ancienne École à Saint-Cyr sont transférés en Bretagne. Le musée du Souvenir y est aménagé et les allées sont nommées selon les anciens noms du site de Saint-Cyr. L'allée centrale se nomme avenue Foch, le marchfeld est aménagé près du bâtiment du commandement et du bureau du général commandant, pour les prises d'armes et les cérémonies. Les statues Kléber et Marceau, ainsi que le coquillard⁴⁷² où les marques des bombardements de 1944 sont encore visibles sont rapatriées du site de Saint-Cyr pour y être installées. L'unique changement, qui n'est pas négligeable et qui est ressenti par tous les élèves, est la distance. Les salles de cours, les amphithéâtres et toutes les structures du camp sont distancés de plusieurs kilomètres que les élèves doivent parcourir entre chaque cours et chaque étape de leur lourd emploi du temps. Aux élèves de décider comment se rendre d'un point à un autre⁴⁷³.

En plus de la présence des symboles historiques chers à l'identité de l'ESM de Saint-Cyr à Coëtquidan, les Saint-Cyriens retrouvent également leurs traditions progressivement. C'est le cas, en premier lieu, du grand uniforme⁴⁷⁴ et l'emblématique casoar⁴⁷⁵, si

471 *Ibidem*, p. 92.

472 Surnom du bas-relief en bronze réalisé après la guerre franco-prussienne de 1870-1871 représentant un cuirassier sonnant le réveil.

473 Pierre Montagnon, *Saint-Cyr : deux...*, *op. cit.*, p. 213.

474 Haut bleu du roi, pantalon garance avec verticale bleu ciel, épaulettes écarlates et divers éléments (ceinturon, bretelles, etc.) constituent le grand uniforme de Saint-Cyr, adopté en 1845. Il subit quelques changements avec le temps, notamment la couleur du haut, qui devient noire à partir des années 1930 et l'apparition des gants blancs et des épaulettes. Pierre Montagnon, *Saint-Cyr : deux...*, *op. cit.*, p. 63 et p. 174.

475 En 1855, au cours de la visite de la reine Victoria à Paris, les Saint-Cyriens arborent le plumet rouge et blanc, couleurs de sa garde royale. Il devient le casoar remplaçant le pompon habituel sur le shako. Le nom de casoar vient probablement de l'oiseau, qui fait son apparition à Paris. Il devient le symbole de Saint-Cyr

caractéristiques des Saint-Cyriens. Entre 1945 et 1949, les Saint-Cyriens sont vêtus de l'uniforme de parade d'officier standard de l'armée française pour les cérémonies officielles, prises d'armes et défilés. Le port et l'attribution de l'uniforme reflètent les enjeux politiques et militaires d'après-guerre. Le grand uniforme ne voit pas le jour avant 1949 dans la mesure où le pouvoir politique est favorable à l'amalgame entre les officiers issus du recrutement direct et les officiers du recrutement indirect. Le port du grand uniforme des Saint-Cyriens revêt donc un caractère politique et son « interdiction » permet de mélanger les élèves. D'après le colonel Bernard Moinet, de la promotion *Nouveau Bahut*, certains élèves issus des corniches sont mis aux arrêts pour avoir rangé un casoar dans leur armoire à Coëtquidan⁴⁷⁶. Signe d'une volonté de renouer avec la tradition en dépit des exigences politiques contraires, les Saint-Cyriens arborent leurs propres casoars qu'ils se sont procuré personnellement lors du défilé du 14 juillet 1947 dans la surprise totale, tant au niveau de la tribune officielle, des généraux et des autorités militaires que du public⁴⁷⁷. En 1949 néanmoins, et pour calmer les esprits d'opposition, le secrétaire d'État à la Guerre Max Lejeune, du gouvernement Queuille, décide de rétablir le port du grand uniforme à l'ESMIA, dix ans après sa disparition, en 1939⁴⁷⁸. Pour la première fois depuis le début de la Seconde Guerre mondiale, les Saint-Cyriens défilent avec leur grand uniforme⁴⁷⁹. Tous les élèves, qu'ils soient de la « division Saint-Cyr » et de la « division corps de troupe », en sont vêtus pour parfaire l'amalgame. Ce retour du grand uniforme marque donc le début d'une première confrontation entre les « traditionalistes » et les « modernistes » que l'on a vu plus haut.

Au-delà de l'uniforme, les Saint-Cyriens de Coëtquidan renouent également avec les diverses traditions de l'École. C'est le cas des cérémonies du baptême et du triomphe, de la remise des casoars, du « 2S » et du bahutage, qui font partie des principales traditions de Saint-Cyr où, d'après Martine Cuttier, elles « forgent l'identité profonde du Saint-Cyrien, elles perdurent et façonnent les promotions les unes après les autres⁴⁸⁰. »

Le baptême et le triomphe des promotions sont les grands événements de l'institution de Saint-Cyr où plusieurs centaines de spectateurs, des personnalités politiques et militaires,

et intègre définitivement le grand uniforme des élèves. Pierre Montagnon, *Saint-Cyr : deux..., op. cit.*, p. 63.
476 AMO, carton ESMIA, 1945 à 1957, *Nouveau Bahut* : historique de la promotion « Nouveau Bahut » (1945-1947), note réalisée par le colonel Bernard Moinet, Père système de la promotion, s. d.

477 *Idem.*

478 Sous le régime de Vichy, seuls les élèves de la garde d'honneur sont vêtus du grand uniforme. Le reste des élèves possèdent néanmoins le casoar à plumes. Cf. Manatea Tairui « L'École spéciale militaire... », mémoire cité, pp. 63-65.

479 *Le Monde*, 15 janvier 1949.

480 Martine Cuttier, *Terre d'Afrique..., op. cit.*, p. 91.

dont des chefs d'État, des ministres, des généraux, les proches des élèves et les civils s'intéressant à l'évènement, viennent assister à ces cérémonies solennelles, marquant l'entrée pour les bazars dans l'institution et le départ pour les anciens de l'École⁴⁸¹. Chaque livre d'or des promotions de Saint-Cyr consacre quelques pages à ces deux cérémonies. Leur organisation, déroulement et finalité sont similaires et ne sont presque jamais modifiés, preuve du caractère traditionnel et rituel des évènements. Le baptême et le triomphe sont deux cérémonies distinctes, mais se déroulent le même jour, habituellement fin juillet, à mi-parcours du cursus des élèves de première année et à l'issue des deux ans de formation pour les Saint-Cyriens de deuxième année. Messes, fanfares, hommages et prises d'armes pour accueillir les personnalités politiques et militaires, banquets, fêtes, gala, concours hippiques, jeux et reconstitution d'une bataille historique caractérisent ces évènements. Ils sont également largement relayés dans la presse nationale et de nombreux journalistes sont sur place, notamment Jean Planchais au cours du triomphe de la promotion *Maréchal de Lattre* en juillet 1953. Le journaliste y consacre un article sur le déroulement de la cérémonie publié dans les colonnes du *Figaro*⁴⁸². L'organisation de tels évènements est fastidieux et beaucoup de documents et notes se trouvent aux archives du musée de l'Officier de Coëtquidan. La liste des invités, qu'ils soient civils, militaires et politiques, est suivie de nombreuses lettres envoyées aux intéressés. Un programme détaillé sous forme de prospectus est également élaboré et minutieusement envoyé à tous les organes de l'École et les invités. À travers les notes de services, programmes et documents, on peut voir que le baptême et le triomphe de Saint-Cyr nécessitent beaucoup d'investissement de la part de tous les cadres, les officiers et le général commandant l'École, ainsi que des élèves-officiers.

Certaines dynamiques sont à relever. Pour la reconstitution historique, chaque promotion organise son propre évènement selon le thème du nom de baptême et cette étape change donc tous les ans. Les uniformes, les armes et les structures que composent les reconstitutions sont réalisés par les élèves-officiers eux-même selon les moyens mis à leur disposition. Les spectateurs peuvent ainsi voir la reconstitution de bon nombre de faits d'armes, comme la prise d'un château fort médiéval⁴⁸³, où une bataille de hallebardiers de l'époque moderne⁴⁸⁴. La passation du drapeau de l'École entre la promotion sortante et la promotion entrante, est présidée par le général commandant Saint-Cyr lors d'un discours de

481 Voir la photographie n° 2 de l'annexe 11 p. 260.

482 *Le Figaro*, 28 juillet 1953 ; l'article est un résumé des cérémonies rédigé dans un ton sarcastique si caractéristique du style d'écriture de Jean Planchais.

483 Cf. photographie n° 3 de l'annexe 11 p. 261.

484 Une reconstitution historique sur le thème de l'Indochine est réalisée par la promotion *Extrême-Orient*. Cf. *infra*, pp. 157-161.

quelques minutes⁴⁸⁵. Mais le 2 août 1956, à l'occasion du baptême de la promotion *Franchet d'Espèrey* et du triomphe de la promotion *Lieutenant-colonel Amilakvari*, le général de Gaulle vient présider la cérémonie de passation du drapeau entre les deux promotions, précédé par une revue des trois bataillons de l'ESMIA rassemblés sur le marchfeld et suivie par un défilé des Saint-Cyriens devant lui et une petite causerie dans le grand amphithéâtre de l'École⁴⁸⁶. Son discours, dans l'amphithéâtre, annoté et modifié, évoque avant tout la vocation d'officier au service de la France et de retrouver une École « vivante et vigoureuse » : « Je suis heureux aussi de me trouver parmi vous parce qu'il suffit de vous voir pour sentir combien profonde est votre vocation⁴⁸⁷. » Il continue son discours en soulignant également le passé militaire de la France et la mission des Saint-Cyriens, à savoir être des futurs chefs de l'armée française. En plus de la vocation d'officier ancré dans la tradition, le général de Gaulle met l'accent sur l'évolution que doit prendre l'armée et conseille aux Saint-Cyriens de s'adapter au changement :

« Votre vocation vous vient encore d'une antique tradition qui s'est formée de siècle en siècle. Certes, il faut être de son temps. Tout change. Tout se transforme. Quand on est un soldat et qu'on est destiné à être un chef, il faut ouvrir largement son âme au vent de l'évolution. Mais il faut aussi se souvenir du fait que l'armée française a été façonnée au cours d'une longue suite de gloires et d'épreuves, qu'elle a été façonnée par des générations⁴⁸⁸. »

Le discours du général de Gaulle est lourd de sens, dans le contexte des enjeux de la guerre froide et de la guerre d'Algérie où tous les Saint-Cyriens sont amenés à y être engagés. Redorer le blason traditionnel de l'armée française est le moyen pour de Gaulle de galvaniser les Saint-Cyriens et les motiver dans leurs futures missions tout en insistant sur l'adaptation de l'évolution des armées dans une nouvelle ère.

Dès leur entrée, les Saint-Cyriens découvrent les rites et « coutumes » de l'École et subissent le bahutage des anciens⁴⁸⁹ symbolisant l'entrée des élèves, les bazars de première année, à Saint-Cyr. C'est un passage obligé pour tout jeune Saint-Cyrien et est également ritualisé. Les bahutages sont divers et variés selon les années et de nombreux témoignages

485 AMO, carton Documents, 1954 à 1956, *Lieutenant-colonel Amilakvari* : note du colonel Grapin sur l'organisation de la visite du général de Gaulle à l'ESMIA, Coëtquidan, 14 juin 1956.

486 *Idem*.

487 Archives nationales (AN), 5AG1/1427 : allocution du général de Gaulle à l'École interarmes de Saint-Cyr, Coëtquidan, 2 août 1956, p. 1.

488 *Ibidem*, p. 2.

489 *Cf.* annexe 4 p. 236.

permettent de cerner le but de cette tradition. Jérôme Régnier, Saint-Cyrien de la promotion *Extrême-Orient*, se souvient avec exactitude du déroulement du bahutage pour les bazars entrant à Saint-Cyr :

« Le 16 février [1951], il y eut le grand bahutage général, voulu par la tradition [...] qui ne fut pas dénué d'une certaine grandeur, ne serait-ce que par l'effectif de plus d'un millier de participants et le contraste voulu entre les officiers en grand U [...], et nous, les bazars en tenue minable, en troupeau désorganisé et subissant les ordres successifs et contradictoires hurlés par nos anciens. Ils nous font habiller de manière grotesque, tous vêtements à l'envers nous font sortir de nos chambrées, nous conduisent dans une incroyable bousculade vers le Marchfeld, à travers mille obstacles et flaques de boue, nous entassent dans la fosse aux ours (moins de 20 m²) du parcours du combattant et finalement nous font coucher sur le sol, front dans la poussière⁴⁹⁰ [...] ».

Ensuite a lieu le « vide-baro » très sévère pour les élèves de la futur *Extrême-Orient*, en réponse à quelques actions des bazars à l'encontre des anciens :

« Nous connaissons un vide-baro très dur : l'un des bazars de la compagnie eut l'idée d'aller une nuit virer les anciens dans leurs chambres. Cela nous valut un bahutage sévère où toute la compagnie binôme [...] envahit une nuit nos bâtiments, nous fit sortir et crapahuter avant de nous ramener devant nos bâtiments que nous eûmes beaucoup de mal à ouvrir [...]. Quand nous arrivons à pénétrer, nous mesurons l'étendue des dégâts : tous les meubles, sans exception, ont été entassés devant la porte, et leur contenu rassemblée en un énorme tas central, soigneusement mélangé⁴⁹¹. »

Le bahutage, on le voit, permet de souder dès leur entrée à Saint-Cyr les élèves d'une même promotion. Son efficacité réside dans la cohésion en créant un esprit d'équipe pour faire face aux diverses brimades des anciens de l'École, qui amène parfois les bazars à se « liguier » contre eux⁴⁹².

En plus de ces traditions, la reconstitution de la bataille d'Austerlitz fait également partie de l'une des traditions les plus attendus à Saint-Cyr. Elle suit les cérémonies et rites précédemment décrits. Cette célèbre victoire de l'empereur est reconstituée chaque année. Cet évènement, adopté sous le Second Empire, est, dans le jargon de Saint-Cyr, surnommé « 2S », correspondant à la troisième lettre d'Austerlitz, qui, dans le calendrier Saint-Cyrien, désigne le troisième mois à partir d'octobre : le 2 décembre⁴⁹³. Les élèves de première année incarnent

490 Jean-Charles Jauffret, *Paroles d'officiers...*, op. cit., p. 46.

491 *Idem*.

492 Martine Cuttier, *Terre d'Afrique...*, op. cit., p. 95.

493 Pierre Montagnon, *Saint-Cyr : deux...*, op. cit., p. 63.

les soldats français et ceux de deuxième année, les russo-autrichiens. Le Père système de la promotion d'élèves de première année tient le rôle de Napoléon I^{er}. Le vaste marchfeld de Coëtquidan permet de reconstituer et de réaliser à grande échelle la bataille sous les yeux des spectateurs. Assauts répétés, charges à la baïonnette et charge de cavalerie caractérisent cette reconstitution traditionnelle. Elle est également une sorte de « baptême du feu » des nouveaux Saint-Cyriens, dans la mesure où ils ont reçu leur casoar quelques jours avant, au cours de la traditionnelle cérémonie de remise des casoars et des attributs de Saint-Cyr. Les anciens remettent aux bazars à genoux leur emblématique shako orné de plumes rouges et blanches dans les chambres⁴⁹⁴. Le Saint-Cyrien Louis Bichet, de l'*Union française*, décrit le déroulement de l'évènement, très codé et ritualisé, qui est selon lui l'un des plus attendus des Saint-Cyriens :

« Le 29 novembre au soir, c'est pour nous l'évènement de l'année avec la remise du shako assorti du plumet de casoar. [...] Après une brève veillée dans la salle de cinéma, et à minuit précise, la cérémonie proprement dite commençait simultanément dans toutes les chambrées. Les lits étaient faits au carré avec une couverture blanche, et nous étions au garde-à-vous devant chaque lit, en grande tenue, moins les épaulettes, les gants et la coiffure. En guise de lumière, une simple bougie au pied de chaque lit. Les anciens, en grande tenue, arrivèrent alors, chacun se plaçant devant son binôme. Puis l'un de nous récita solennellement le poème "La Gloire" tandis que nous mettions un genou à terre pour recevoir nos attributs. Au commandement d'un ancien "donnez les gants", puis "mettez les épaulettes" nous nous retrouvons équipés de gants blancs et d'épaulettes rouges. Nouveau commandement pour "fleurissez les shakos" à la suite duquel le binôme ouvre la boîte cylindrique, cachetée depuis le jour où nous l'avons perçue, et dont nous étions censés ignorer le contenu, en extrait le fameux "plumet à z'olive" [...] qu'il fixe alors au shako. Puis il nous pose cette coiffure sur la tête tandis, que tous ensemble nous entonnons le chant traditionnel de La Galette⁴⁹⁵. »

Louis Bichet raconte cette histoire avec beaucoup de précision et de passion, signe de la grande importance de l'évènement où les souvenirs des Saint-Cyriens semblent être définitivement marqués dans leur mémoire. Un véritable adoubement est réalisé, marquant l'entrée des jeunes élèves dans le monde de Saint-Cyr et l'institution qu'elle représente. Le jour de la remise des casoars varie selon les promotions, mais a lieu dans tous les cas avant le baptême⁴⁹⁶. On le voit, les célèbres traditions de Saint-Cyr se renouvellent à Coëtquidan, où le camp attire chaque année de nombreux visiteurs et proches des élèves. Une certaine adaptation aux lieux est très bien assimilée, que la présence de nombreuses personnalités

494 ASC : Louis Bichet, « Coëtquidan, du rêve... », art. cit., p. 94.

495 *Idem* ; *La Galette* est le chant de la promotion 1843-1845 *Isly*, qui devient le chant traditionnel de tous les Saint-Cyriens. Voir André Thiéblemont, « Création et mutation... », art. cit., pp. 79-100.

496 La remise des casoars des élèves de la promotion Général Leclerc par exemple, est réalisée le 13 mars 1948, la veille de la cérémonie du baptême.

politiques et militaires atteste. Les activités, ainsi que les évolutions des traditions au sein du camp de Coëtquidan caractérisent les Saint-Cyriens de l'après-Deuxième Guerre mondiale.

Si les défilés du 14 juillet 1947 et 1949 permettent de montrer au public et aux autorités politiques et militaires le retour des traditions de Saint-Cyr, les différents défilés des années suivantes montrent également l'évolution de l'ESM et de ses élèves, devant des personnalités politiques et militaires de plus en plus nombreuses et soucieuses de préserver les traditions tout en reconsidérant la nécessité de l'évolution et de la modernité. Chaque année, la presse nationale publie un résumé du déroulement du défilé du 14 juillet et est mentionnée dans chaque article la présence, parmi les troupes défilant sur les Champs-Élysées, des Saint-Cyriens⁴⁹⁷, ce qui montre que l'École continue d'attirer les regards et permet de voir que l'institution renoue avec la capitale française.

Les traditions sont donc bien revenues à l'ESM, mais le changement d'emplacement, les répercussions de la Deuxième Guerre mondiale et l'adoption d'une nouvelle doctrine militaire dans l'armée française dans le cadre de la guerre froide, autant de facteurs font qu'il est impossible de reproduire à l'identique le passé militaire de l'École de Saint-Cyr. Les nombreux voyages au site de Saint-Cyr et les cérémonies à Paris montrent que les Saint-Cyriens sont encore très attachés à la capitale et à la région parisienne, berceau de l'École. Ces hommages à l'ancien site de Paris deviennent au fil du temps de nouvelles traditions saint-cyriennes, alors qu'ils sont initialement apparus pour combler l'éloignement des Saint-Cyriens de Paris. Cet aspect est traité plus loin.

La synthèse entre la tradition et la modernité qu'exige l'après Deuxième Guerre mondiale est-elle réussie ? Malgré le caractère provisoire de l'École à Coëtquidan, on l'a vu, sous la Quatrième République, les traditions de Saint-Cyr semblent s'accorder à l'ère du temps. Pour le général Molle, commandant de l'ESMIA de 1946 à 1950, cette synthèse est parfaitement réussie et la tradition peut très bien s'allier avec la modernité et l'évolution :

« Je comprends, certes, le dépaysement qu'éprouvent les anciens Saint-Cyriens lorsqu'ils visitent la nouvelle école. Ils évoquent avec nostalgie les vieux bâtiments [...], maintenant éventré par les bombes. [...] Le cadre austère qu'ils constituaient et qui contribuait à donner à la vie du Saint-Cyrien ce caractère de rigidité, tout à fait justifié par les nécessités d'une autre époque, s'est agrandi pour permettre des évolutions plus aisées et plus souples. La Maison royale de Saint Louis a fait place à des constructions moins grandioses mais de goût plus moderne, noyées dans un décor naturel de verdure⁴⁹⁸ [...]. »

497 Seuls les articles du *Monde* concernant les défilés du 14 juillet ont été consultés par l'auteur à la BnF.

498 Cité dans Jérôme Bodin, *Les officiers français...*, op. cit., p. 227.

Le général Molle poursuit son observation et précise que, malgré les changements, les Saint-Cyriens s'adaptent à leur environnement tout en gardant l'esprit de Saint-Cyr et en restant fidèles à leurs traditions :

« Extérieurement, tout a changé. Mais ce qui est resté immuable, c'est cet esprit saint-cyrien que les vicissitudes du temps, ni les avatars du siècle n'ont pu altérer. Je pense que l'École a assez bien réussi la synthèse qui s'imposait entre une évolution nécessaire et une tradition éminemment respectable et féconde. Nos anciens peuvent garder leur sérénité. À Coëtquidan, comme à Saint-Cyr, en battle-dress comme en tunique, en short comme en pantalon rouge, tête et bras nus comme en casoar et gants blancs, le cyrard est resté lui-même⁴⁹⁹... »

Ce sont donc des nouvelles traditions qui se forment progressivement au gré des circonstances qui caractérisent également la vie et les activités des élèves-officiers au sein et hors du camp de Coëtquidan.

2 – Vivre à Coëtquidan

Comme toute école militaire ou civile dans lesquelles les élèves sont soumis au régime de l'internat, la vie quotidienne des occupants se résume aux cours académiques ou physiques, aux occupations extra-scolaires et à la vie personnelle, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement. Ces occupations extra-scolaires et la vie personnelle sont traitées ici. À Saint-Cyr notamment, tous les élèves-officiers gardent de bons souvenirs de leur scolarité à Coëtquidan que révèlent les divers et multiples témoignages dans les bulletins de promotion et les livres d'or. Chaque pan de la vie d'un Saint-Cyrien est important et permet de cerner les habitudes, les occupations, les activités et les mentalités, ainsi que de voir certains mécanismes de cohésion ou de désunion. La vie d'un élève à Coëtquidan commence dès son arrivée à la gare de Rennes, en Bretagne et se termine à son arrivée en école d'application après les deux ans de scolarité à Saint-Cyr.

Au lendemain de la guerre, les élèves sont acheminés à Coëtquidan par tramway de la gare de Rennes à la gare de Guer. Il y a cinq kilomètres entre Guer et Coëtquidan et, faute de moyens de transport à leur disposition, les élèves parcourent à pied cette distance avec leur paquetage⁵⁰⁰. Mais au fil du temps et une fois les infrastructures reconstruites, les élèves sont

499 *Idem.*

500 ASC : Ch. Reimeringer, « Les dix premières années du camp », *Bulletin de la promotion Maréchal de Lattre*, n° 75, 2014, p. 96.

transportés par fractions en bus ou en GMC⁵⁰¹ de la gare de Rennes à Coëtquidan, trajet qui dure une heure. Rennes est le lieu de regroupement des élèves de Saint-Cyr, qui arrivent de toute la France et de l'Union française au mois de septembre⁵⁰². Le Saint-Cyrien Fred Saint-Germain, de la promotion *Extrême-Orient*, se souvient de son incorporation à Saint-Cyr :

« Après avoir dit adieu à mes parents, je repris l'autorail de Sfax à Tunis, puis le bateau jusqu'à Marseille, enfin le train pour Paris et Rennes où des camions militaires qui faisaient la navette nous transportaient à l'École de Coëtquidan. Après la visite d'incorporation, je suis déclaré apte, ce qui n'est pas le cas pour tout le monde. Certains seront inaptes, d'autres seront ajournés. Je signe mon acte d'engagement qui stipule que je suis lié pendant six ans après la sortie de l'école⁵⁰³. »

Le Saint-Cyrien Louis Bichet montre également que le trajet vers Coëtquidan signe un nouveau départ pour les élèves :

« Nous voici maintenant au 22 septembre 1952 à la gare de Rennes, il est 9 heures. Certains sont arrivés à la veille et finissent leur petit déjeuner dans les hôtels environnants. D'autres débarquent des trains provenant d'un peu partout tandis que des camions militaires s'alignent devant la gare. Dès qu'ils ont embarqué de 12 à 15 "clients" ils prennent la route. Heureusement qu'il fait beau, car la plupart de ces véhicules ne sont pas bâchés. Et une cinquantaine de kilomètres plus loin nous franchissons l'entrée du camp de Coëtquidan⁵⁰⁴. »

Ces témoignages, parmi tant d'autres, montrent que les élèves, pour certains, doivent parfois traverser toute la France et ses divers territoires pour se rendre à Coëtquidan. Le choc du changement est d'autant plus prononcé pour les élèves étrangers ou originaires de l'Union française, pour qui certain n'ont jamais mis les pieds en France. Commence alors pour tous les élèves leurs deux années de formation à Saint-Cyr, où cours, entraînement physique et activités font de la vie Saint-Cyrienne une occupation à temps plein. Les élèves doivent se familiariser avec le jargon de Saint-Cyr et surtout s'adapter aux logements où l'intimité n'est pas une priorité comme le souligne Louis Bichet :

501 Camion de transport conçu par General Motors de fabrication américaine.

502 AMO, carton ESMIA, 1955 à 1957, *Franchet d'Espèrey* : Brissart, « La vie du 2^{ème} bataillon », *Bulletin de la promotion Franchet d'Espèrey*, n° 50, 2017, p. 135.

503 AMO, carton ESMIA, 1950 à 1952, *Extrême-Orient* : Fred Saint-Germain, « 60^e anniversaire de notre arrivée à Coëtquidan », *Bulletin de la promotion Extrême-Orient*, n° 106, décembre 2010, p. 61.

504 ASC : Louis Bichet, « Coëtquidan, du rêve... », art. cit., p. 79.

« Du point de vue de l'intimité, ça promet ! Une section comprend deux chambres soit 28 bonhommes. (N'étant pas doué pour les langues, j'apprends qu'ici se nomme "barbès". D'ailleurs, bientôt, les "affreux" nous instruiront du parler de traditions⁵⁰⁵). »

Néanmoins, les Saint-Cyriens semblent s'adapter aux installations du camp et à la lande bretonne plus largement. Pour personnaliser les lieux et les rendre plus vivant, certains élèves décorent les murs et les bâtiments dès 1945 lorsque arrivent les premiers élèves de la promotion *Nouveau Bahut*. Des représentations de campagnes, de paysages ou de personnages marquants et chers aux occupants sont dessinées, comme la cathédrale de Strasbourg, les tours de La Rochelle, la mosquée Koutubia de Marrakech, des paysages africains, des insignes de régiments ou de divisions, des fresques relatant des événements historiques etc⁵⁰⁶. Les élèves s'approprient donc les lieux. Ces représentations révèlent également l'origine géographique de chacun.

En dehors des cours et de l'instruction, plusieurs activités et infrastructures de détente sont proposées aux Saint-Cyriens pour s'informer, se divertir, se reposer et entretenir leur condition intellectuelle et physique. La bibliothèque de l'École permet aux élèves de compléter leur connaissance académique, le cinéma, en dehors de la projection de films ou de documentaires, fait également office de petite salle de cours où les élèves entendent des récits de batailles ou d'histoire d'un professeur. Ces exposés sont animés par la présentation de gravures, de documents ou de cartes⁵⁰⁷. Les différentes salles sont également à la disposition des élèves, où ils peuvent passer leurs loisirs, entre lecture du journal, de livres, de revues militaires, écouter de la radio et effectuer une partie de billard ou de jeu d'échecs. Certaines salles sont dédiées à un domaine, notamment la « salle Indochine », où les Saint-Cyriens peuvent étudier les cartes ou les informations relatives à l'Indochine⁵⁰⁸. Les activités au sein du camp ne manquent pas. Au niveau sportif, les élèves peuvent se divertir et s'occuper à travers la pratique d'un sport. En novembre 1953 sont créés des clubs sportifs et artistiques⁵⁰⁹ visant à parfaire et à entretenir leur condition physique et mentale. Dans la note d'organisation des clubs, il est mentionné que

« Les Clubs sportifs et artistiques existant à l'École ont pour but de fournir aux élèves, aux moments de détente et les jours de congé, des moments de distractions. Par le genre d'activité qu'ils offrent par la liberté qui est laissée aux élèves, les Clubs sont un

505 *Ibidem*, p. 80.

506 Promotion Victoire, *Mémorial de la...*, *op. cit.*, p. 31.

507 ASC : Louis Bichet, « Coëtquidan, du rêve... », art. cit., p. 83.

508 Se reporter aux photographies n° 8 et 9 de l'annexe 11 pp. 266-267.

509 SHD/GR, 6U9 : note de service n° 131 relative à la création de différents clubs sportifs et artistiques, Coëtquidan, 17 novembre 1953.

élément important de formation ; ils doivent servir à développer l'initiative, le sens des responsabilités et l'esprit d'équipe. Simultanément, ils doivent servir d'exemple et de modèles pour de futurs officiers appelés à s'occuper des loisirs de leur troupe⁵¹⁰. »

Les clubs qu'ils soient sportifs ou artistiques, sont donc des moyens de distraction et de détente. À ce titre, ils ne doivent pas interférer dans les activités du service, ils fonctionnent donc le samedi à la fin de l'instruction, les dimanches et jours fériés, éventuellement pendant les heures de détente de l'après-midi, mais sans que cela influe sur le travail qui précède ou celui qui suit, et sur ordre au cours de certaines demi-journées sportives ; une journée sportive sur deux : dès octobre pour le 1^{er} bataillon, depuis janvier pour le 2^e bataillon, depuis Pâques pour le 3^e bataillon. Les clubs sont divers et variés et s'organisent par discipline : escalade, nautique, aviron, aviation, moto, jeep, escrime, judo, hippique, tir, photos, musique et choral entre autres⁵¹¹. Certains clubs, comme l'aviron, les activités nautiques et l'aviation, s'effectuent en dehors du camp de Coëtquidan. Surtout en fin de semaine, les élèves ont une permission de 36 heures, ce qui permet, hormis ceux qui repartent voir leurs familles, aux Saint-Cyriens de visiter la région alentour, surtout les petits villages tels que Ploërmel et les petites auberges, où ils sont accueillis par la population locale⁵¹². Divers évènements culturels et artistiques ont également lieu à Bellevue, à Guer ou Cesson à côté de Rennes. Des spectacles, bals et cabarets ont lieux non loin du camp, où quelques élèves désobéissent au règlement en amenant quelques danseuses au sein du camp et en évitant les officiers de service. Les manquements au règlement intérieur de l'École sont nombreux, qui concernent notamment les élèves de la « division corps de troupe », où certains échappent à la surveillance des hommes de service pour aller retrouver leurs familles et leur épouse à l'extérieur du camp le soir⁵¹³.

Bien que la vie quotidienne des élèves à Coëtquidan, à l'intérieur comme à l'extérieur, soit animée et très remplie, marquant les souvenirs des jeunes officiers, elle ne se limite que dans un périmètre immédiat breton, loin des grandes villes. L'excentricité du camp ne favorise donc pas l'ouverture de Saint-Cyr sur la France, où un certain malaise moral des élèves et un phénomène de repli apparaissent.

3 – Entre excentricité et malaise moral

510 SHD/GR, 6U9 : note de service relative au fonctionnement des clubs en 1955-1956, Coëtquidan, 10 octobre 1955.

511 *Idem*.

512 Promotion Victoire, *Mémorial de la...*, *op. cit.*, p. 34.

513 *Ibidem*, p. 44.

Le camp de Coëtquidan est bien connu pour être éloigné des grandes villes. Il se situe à 45 km de Rennes, la grande ville la plus proche, et à 400 km de Paris. Les villes de Meucon et Quiberon se trouvent à 70 et 90 km et les Montagnes Noires à 150 km⁵¹⁴. Cet éloignement ne permet donc pas aux élèves-officiers et au personnel militaire de diversifier leurs activités quotidiennes en dehors des cours et des exercices physiques. Les activités hors du camp se réalisent, on l'a vu plus haut, seulement dans les villages voisins et les régions alentour. L'éloignement des grandes villes affecte progressivement et grandement le moral et les motivations des Saint-Cyriens, où la région n'offre guère de perspectives d'activités urbaines ou de relations humaines et sociales avec les civils ou les universitaires. Les problèmes liés aux infrastructures du camp affectent également les élèves, où manque de chauffage et coupures d'électricité sont fréquents. L'état significatif du malaise moral des élèves est signalé par le général commandant Olié. Ce dernier, après avoir présenté les problèmes, fait des suggestions à l'EMA et au ministère de la Défense pour trouver des solutions et résoudre les problèmes dans plusieurs rapports réguliers et notes d'une vingtaine de pages entre 1953 et 1955. Le moral des élèves, d'après le général Olié, est nuancé, qui dépend de la promotion, du bataillon et de chaque section. Les élèves de la promotion *Ceux de Dien Bien Phu* par exemple, sont « très peinée des critiques portées sur le nom de leur Promotion⁵¹⁵ [...] », qui affecte leur moral⁵¹⁶. De plus, la transition entre le monde civil et le monde militaire et entre le monde urbain et le monde rural est un choc pour les élèves de première année, qui ne sont pas préparés à ce changement, surtout pour ceux sortant des corniches civiles des grandes villes telles que Bordeaux ou Paris. Pour remédier à ces problèmes, le général propose plusieurs solutions, entre autres notamment, la hausse des soldes des élèves et des logements plus dignes, enfin et surtout, des activités extra-scolaires pour les occuper⁵¹⁷.

Le malaise gagne également les cadres de l'École, où le général Olié signale qu'ils sont mutés à Coëtquidan contre leur gré. Un problème de volontariat se fait sentir car le camp est trop éloigné où les moyens financiers et matériels ne sont pas suffisants pour une bonne instruction. Les officiers ont également le sentiment qu'une mutation à Saint-Cyr est une sorte

514 AMO, carton ESMIA, 1959 à 1961, *Lieutenant-colonel Jeanpierre* : carte de la situation géographique de Coëtquidan, s. d.

515 SHD/GR, 2R59 : rapport n° 798 du général Olié pour le secrétaire d'État à la Guerre, signé Olié, Coëtquidan, 30 décembre 1954, p. 4.

516 Ce débat autour du nom de cette promotion est traité dans la troisième partie pp. 199-201.

517 SHD/GR, 2R59 : rapport n° 2911 du général Olié au général Blanc, chef de l'EMA, signé Olié, Coëtquidan, 8 septembre 1954, p. 7.

de punition de la part de leur direction d'arme respective. Aussi, dans un rapport de l'inspection générale de l'armée de novembre 1955, il est mentionné que

« L'éloignement de tout centre urbain important, joint à l'insuffisance des logements en nombre et en qualité, influe très défavorablement sur le moral des cadres comme sur celui des Élèves qui ne peuvent bénéficier de la détente dont ils ont besoin. Enfin, et ce n'est pas un argument de moindre valeur, les études des enfants et la vie familiale des cadres sont à tel point sacrifiées que près de 95 % des Professeurs et des Instructeurs doivent être désignés d'office⁵¹⁸ ! »

D'autres raisons poussent les officiers à ne pas se prononcer comme volontaire à Coëtquidan, notamment les problèmes de logements, de soldes peu élevées et pas attractives, d'installation de leurs familles et d'encadrement scolaire de leurs enfants peu suffisant. Le général Olié observe que « En dépit des constructions réalisées, ces dernières années, la situation est pathétique à Coëtquidan⁵¹⁹. »

Pour pallier ce problème d'excentricité et d'isolement social, plusieurs changements ont lieu et de nouveaux éléments à caractère traditionnel apparaissent dans la vie des Saint-Cyriens. Plusieurs mesures sont réalisées pour entretenir une relation entre l'ESM de Coëtquidan et la capitale parisienne. Divers hommages et cérémonies ont surtout lieu dans les ruines du site de Saint-Cyr, où les élèves-officiers visitent et découvrent les bâtiments de leurs anciens⁵²⁰. Le président de la République Vincent Auriol inaugure une plaque commémorative⁵²¹ pour les Saint-Cyriens morts en juin 1950⁵²² et divers prises d'armes d'élèves-officiers ont lieu à l'intérieur des ruines pour honorer la mort des Saint-Cyriens morts pendant la Première et la Seconde Guerre mondiale. C'est un signe fort d'une volonté de renouer avec le passé⁵²³. Les Saint-Cyriens viennent également à Paris lors de grands événements militaires, notamment lors des funérailles militaires du général de Lattre le 17 janvier 1952, décédé le 11 janvier, où de nombreuses personnalités politiques et militaires, des chefs d'État, diplomates et ministres sont présents. Toutes les grandes unités de l'armée

518 SHD/GR, 2R55 : rapport d'inspection n° 155 du général Malaguti au ministre de la Défense nationale, signé Malaguti, Paris, 24 novembre 1955, p. 3.

519 SHD/GR, 2R59 : rapport n° 798 du général Olié pour le secrétaire d'État à la Guerre, signé Olié, Coëtquidan, 30 décembre 1954, p. 2.

520 Voir la photographie n° 4 de l'annexe 11 p. 262.

521 Il s'agit de la plaque vandalisée par la suite en 1954.

522 *Le Monde*, 13 juin 1950.

523 *Le Monde*, 14 avril 1951.

française et les élèves de toutes écoles militaires sont présentes lors de la cérémonie et du cortège⁵²⁴.

Outre ces évènements ponctuels, les Saint-Cyriens se déplacent et effectuent des voyages pour visiter la région parisienne et se recueillir sur les ruines de Saint-Cyr chaque année, qui devient une petite tradition. Ce système de voyage apparaît en janvier 1950 sur décision du secrétaire d'État à la Guerre Max Lejeune du gouvernement Bidault. Dans le programme de voyage de la promotion *Garigliano* d'avril 1951, il est souligné en avant-propos que

« Le but essentiel de ce voyage est de pallier l'inconvénient résultant de l'implantation actuelle de l'École, éloignée des foyers culturels et artistiques de la Capitale. C'est en outre pour prolonger et d'illustrer par des visites d'entreprises industrielles et commerciales l'enseignement théorique dispensé à Coëtquidan. C'est enfin de montrer nos Élèves à la population parisienne, à l'occasion de quelques manifestations de grande classe et de maintenir, voire même de créer des "contacts" entre nos futurs officiers et la jeunesse estudiantine⁵²⁵. »

De 1950 à 1959, chaque promotion de Saint-Cyr⁵²⁶ visite les vestiges de la région parisienne mais également des sites pouvant les aider à parfaire leur formation académique. Le programme du voyage de la promotion *Garigliano* et de la promotion *Général Frère* par exemple, organisé sur sept demi-journées pour la première, et neuf demi-journées pour la seconde, précise en détail les lieux de visites, notamment des musées, des palais et châteaux, des écoles civiles et militaires, des sites militaires telles que des casernes de la région parisienne, des états-majors de la 1^{re} région militaire, entre autres. Chaque compagnie de la promotion visite un lieu et alterne avec une autre pour un autre endroit⁵²⁷. Dans une note de l'EMA, il est mentionné que ces visites s'effectuent dans le but de montrer aux élèves les réalisations militaires « que faute de moyens ils ne peuvent voir à Coëtquidan⁵²⁸ ». Une autre note précise qu'elles sont nécessaires pour « pallier en partie les inconvénients indubitables que présente pour l'École son éloignement de Paris⁵²⁹. » Ces voyages sont généralement organisés au mois de mars de façon à coïncider avec la date fixée pour le gala annuel de la Saint-Cyrienne qui a lieu le 16 mars⁵³⁰. En effet, plusieurs évènements parisiens sont

524 *Le Monde*, 17 janvier 1952.

525 SHD/GR, 2R59 : calendrier du voyage d'études à Paris n° 114, signé Labadie, Coëtquidan, 19 mars 1951.

526 Les notes et programmes détaillés des visites à Paris sont présents dans les archives du musée de l'Officier.

527 SHD/GR, 2R59 : calendrier du voyage d'études à Paris n° 114, signé Labadie, Coëtquidan, 19 mars 1951 ; calendrier du voyage d'études à Paris de la promotion Général Frère (11 au 20 mars 1950), Coëtquidan, s. d.

528 SHD/GR, 2R59 : note n° 484 de l'EMA, Paris, 23 janvier 1950.

529 SHD/GR, 2R59 : note n° 9/EMG du secrétariat d'État à la Guerre, signé Coudraux, Paris, 3 janvier 1950.

530 SHD/GR, 2R59 : note n° 1907 pour l'EMA, signé Noiret, Paris, 1^{er} février 1950.

également organisés, notamment « La nuit de Saint-Cyr », un gala se déroulant chaque année au Palais Chaillot et parfois au château de Versailles depuis 1947⁵³¹ et organisé par chaque promotion. Ils ont les mêmes objectifs que les événements cités plus haut, renouer les liens entre les Saint-Cyriens et la région parisienne. Le président de la République Vincent Auriol, puis René Coty, en compagnie de d'autres chefs d'État et personnalités politiques et militaires, ainsi que les proches des élèves, assistent à l'évènement⁵³².

Si le malaise moral est dû à l'excentricité du camp de Coëtquidan, il semble qu'il gagne la majorité du corps des officiers de l'armée française. Le phénomène ne concerne donc pas que Saint-Cyr. Néanmoins, on le voit, l'état-major de l'École fait un réel effort pour résoudre ces problèmes. À travers toutes ces cérémonies d'hommages, événements, prises d'armes et visites des lieux de la région parisienne, les Saint-Cyriens semblent tenir leur réputation d'excellence si chère à l'institution, que la présence de nombreuses personnalités politiques et militaires témoigne. À cela, l'armée et plus largement l'État se soucie bien de l'instruction académique et physique tant bien que mal des élèves-officiers, pierre angulaire de l'École.

III – L'ENSEIGNEMENT ET L'INSTRUCTION À SAINT-CYR : ORGANISATION ET STRUCTURE

1 – La structure des la formation académique

Unique école de formation initiale des officiers de l'armée de terre sous la Quatrième République, l'ESMIA de Coëtquidan vise à doter ses élèves d'une instruction efficace. Celle-ci passe avant tout sur une formation académique et universitaire dans la mesure où l'officier français doit être cultivé, instruit et éclairé dans tous les domaines, comprendre le monde et comprendre les nouvelles exigences du combat et du commandement. D'après Jean-François Delbos,

« La formation académique permet à l'élève de se construire une culture, et c'est bien cette culture qui apparaît comme fondamentale pour le futur officier. Celle-ci est la résultante d'un travail où l'individu engage sa psychologie et la confronte aux

531 *Le Monde*, 19 novembre 1947 ; Martine Cuttier, *Terre d'Afrique...*, *op. cit.*, pp. 99-100.
532 *Le Monde*, 8 avril 1954.

contenus pédagogiques. Autrefois privilège des enfants les plus instruits, cette culture a été et demeure un enjeu pour la qualité du chef militaire⁵³³. »

De manière générale, l'instruction intellectuelle, surnommée « pompe » par les élèves eux-mêmes, doit orienter les élèves vers la professionnalisation du métier d'officier et l'instruire le plus possible. Jean-François Delbos observe trois « pôles » structurant l'instruction académique qui forment ce qu'on appelle un « triangle de formation ». Ces trois pôles, primordiaux dans la formation de l'officier, sont didactique, individuel et socio-professionnel⁵³⁴. Ces enseignements intellectuels doivent procurer à l'élève une ouverture d'esprit permettant au futur chef d'acquérir l'aptitude à décider et le sens de la discipline. Le « triangle de formation » inclut également la socialisation comme moteur de cohésion, la morale, le moral et la psychologie où l'engagement de l'individu en tant que combattant conditionnera l'action qu'il aura à mener dans l'exercice de son métier⁵³⁵. La structure même de la formation académique initiale des Saint-Cyriens passe donc par ce « triangle de formation » indispensable aux futurs officiers⁵³⁶.

L'instruction académique varie selon les époques et est mise en adéquation avec les enjeux contemporains, notamment et surtout après une défaite militaire. Ce point est naturellement traité dans la troisième partie. L'enseignement académique des Saint-Cyriens se réalise sous forme de cours en salle d'étude et de conférence en amphithéâtre. Ils sont organisés autour de « pôles d'enseignements », que sont les sciences dures, la littérature, les langues, l'histoire, la géographie, les relations internationales, l'administration militaire, la topographie, la psychologie et la philosophie. Ces disciplines font partie de la culture générale que doit acquérir chaque élève. Des cours d'éthique et de morale viennent s'ajouter à la formation de base des officiers⁵³⁷. Ces disciplines constituent un tronc commun à tous les élèves, puis viennent s'ajouter les cours spécifiques selon la filière de chacun. Des cours de sciences et de lettres-langues sont différents selon la spécialité choisie lors du concours d'entrée depuis les réformes sur les filières de 1952 puis 1956.

Chaque pôle d'enseignement a un but précis et vise à former et développer certaines facultés aux élèves. À titre d'exemple, on s'intéresse particulièrement à l'enseignement de l'histoire et de la géographie militaire. Ces disciplines permettent de donner aux élèves « le

533 Jean-François Delbos, *La formation des...*, *op. cit.*, p. 135.

534 *Ibidem*, p. 138.

535 *Ibidem*, p. 143.

536 Pour plus de détails, cf. Jean-François Delbos, *La formation des...*, *op. cit.*, pp. 132-149.

537 SHD/GR, 6U55 : programme d'enseignement de l'ESMIA « division Saint-Cyr » 1958-1959, signé Vatinelle, Coëtquidan, 1^{er} août 1958, p. 17.

goût de l'histoire, une méthode historique, des points de repères, le sens des évolutions », ainsi qu'en géographie, « une méthode étayée sur quelques points d'accrochages de géographie physique, humaine et économique⁵³⁸. » La méthode d'enseignement se réalise par des cours magistraux et des cours en salle d'étude, qui ont pour but de « poser des jalons historiques et de montrer aux Élèves la méthode d'étude et de présentation d'un sujet. » L'objectif des élèves est de développer la faculté de déceler un fait ou un personnage historique et son évolution dans « l'ambiance » du moment. Ils doivent voir comment ces « hommes ont réagi devant les faits ou, au contraire, ont été dominés par eux⁵³⁹. » La géographie sert à donner aux élèves les bases de la compréhension d'un terrain ou d'un théâtre d'opérations sous forme de travail de groupe en travaux pratiques. Au cours de l'année, 24 heures de conférence d'informations générales sont prodiguées aux élèves, afin d'informer les élèves sur les « grands problèmes scientifiques, techniques et économiques et politiques ayant un rapport avec l'évolution des techniques et de l'art de la guerre. » En 1958 par exemple, le programme des conférences s'articule autour des technologies militaires et des sciences, telles que le radar, la pétrochimie, l'autopropulsion, l'exploration interplanétaire, la fusion nucléaire entre autres⁵⁴⁰.

Les volumes horaires varient selon l'année, le calendrier et la filière de chaque élève mais sont immenses, entre 710 et 730 heures de cours par année⁵⁴¹, en dehors de l'instruction physique. Ce volume horaire conséquent concorde avec la mission de Saint-Cyr et son caractère élitiste. Le but est de placer au meilleur niveau dans le métier les futurs officiers. Ces derniers « doivent être en situation de pouvoir s'approprier une culture qui est celle des élites nationales⁵⁴². » C'est pour cela que le concours de Saint-Cyr doit être très sélectif et très dense, dans la mesure où le programme et l'instruction nécessitent une aptitude individuelle et un niveau d'entrée très élevé⁵⁴³.

Si la formation académique des Saint-Cyriens permet d'appréhender le métier d'officier, les disciplines et les pôles d'enseignements sont-ils en rupture avec l'instruction d'avant-guerre ? Les armes blindées cavalerie, l'artillerie et l'aéronautique apparaissent après la Première Guerre mondiale et naturellement, la formation des Saint-Cyriens des années 1920-1930 s'adapte au changement. En 1933, est promulgué un décret réformant la formation

538 *Ibidem*, p. 31.

539 *Idem*.

540 *Ibidem*, p. 35.

541 *Ibidem*, p. 22.

542 Jean-François Delbos, *La formation des...*, *op. cit.*, p. 135.

543 *Idem*.

à l'ESM, où une formation initiale spécifique aux nouvelles armes est créée : « L'école spéciale militaire est destinée à former des officiers pour : l'infanterie métropolitaine et les chars de combat, l'infanterie coloniale, la cavalerie, l'aéronautique, l'artillerie coloniale, éventuellement⁵⁴⁴. » On le voit, un embryon « interarmes » apparaît dans la formation des Saint-Cyriens de l'avant-guerre, mais semble être très insuffisant et inadapté dans un problème de doctrine d'emploi, que révèle la défaite de 1940. Les Saint-Cyriens de la promotion 1939-1940 *Amitié franco-britannique*, dernière promotion formée au sein du site de Saint-Cyr, mobilisés sur le front, n'ont pas eu d'instruction sur le canon de 25 mm ni sur l'arme antichar. L'insuffisance est notamment dû à une mauvaise appréhension de la doctrine d'emploi des forces et une conception militaire « figée »⁵⁴⁵. Après-guerre, en 1945, le commandement prend conscience de l'importance des autres armes et reconnaît que l'armée n'est plus articulée uniquement autour de l'infanterie.

La fin de la Seconde Guerre mondiale et l'ère de la guerre froide bouleversent les doctrines militaires à tous les niveaux. L'expérience française pendant la guerre permet de moderniser les nouvelles forces. L'existence même de l'ESMIA est de répondre à ces nouvelles doctrines, basées sur le combat interarmes hérité de la guerre de 1939-1945, notamment grâce à l'influence des doctrines militaires des États-Unis, de l'Allemagne et de l'URSS. La formation des officiers de Saint-Cyr passe donc par l'enseignement des doctrines interarmes, et plus importants encore, des nouvelles armes et technologies militaires nées pendant la guerre mondiale et utilisées en masse après 1945. En plus de l'enseignement de culture générale, un programme de cours technique apparaît à Coëtquidan. C'est pour cela qu'en deuxième année, et pendant l'unique année des élèves corps de troupe, les Saint-Cyriens reçoivent, en plus des cours de culture générale, des cours de spécialisation des armes. Appelée « initiation aux armes », ces cours permettent de préparer les élèves et de faire découvrir les spécificités de leur future arme d'appartenance avant l'année en école d'application. L'initiation se réalise également à travers des visites d'unités, d'écoles d'application et de démonstration des armes en dehors ou dans le camp de Coëtquidan. La deuxième année de scolarité des Saint-Cyriens est une sorte de préparation à la spécialisation sans toutefois occulter les autres pôles d'enseignement dévolus à la formation initiale de l'officier. Les élèves ayant choisi leur arme en février de la deuxième année de scolarité, ils

544 Cité dans Jean-François Delbos, *La formation des...*, *op. cit.*, p. 83.

545 Cf. Bernard de Dinechin, « La formation à l'École militaire spéciale », in Raoul Girardet, Jean-François Péniguel, Annie Crépin et *alii*, *Formation initiale de l'officier français de 1800 à nos jours : études de cas*, Paris, Centre d'études d'histoire de la Défense, Addim, 1999, pp. 169-190.

reçoivent une formation au sein d'une compagnie propre à leur arme, mais également des cours « interarmes » commun de volume horaire moins élevé : infanterie, formation de l'instructeur, arme blindée, génie, transmissions et train. Les élèves reçoivent par roulement ces différentes instructions suivant un volume horaire programmé, qui va de 40 heures pour l'instruction du train à 75 heures pour les cours de formation de l'instructeur. Chaque cours interarmes à son propre objectif⁵⁴⁶.

L'instruction à l'infanterie a pour but de compléter la formation tactique des élèves en les préparant au commandement d'unité élémentaire telle que la section ou le peloton, et de leur donner une information sur les phases caractéristiques du combat d'infanterie en plaçant celui-ci dans son cadre naturel, organique et tactique, le bataillon « ossature du sous-groupement »⁵⁴⁷. La « formation de l'instructeur », telle que nommée dans les manuels d'instruction, a pour objectif d'entraîner les Saint-Cyriens à former et instruire les jeunes recrues et les élèves du 3^e bataillon formé de soldats du contingent et de réservistes en stage à Coëtquidan. Les cours sur l'arme blindée quant à elle, doivent donner aux élèves quelques idées sur les matériels, leurs possibilités et leur évolution, de « les faire vivre en tourelle, à des postes secondaires », « de leur montrer le rythme de la manœuvre blindée et le détail d'emploi d'un peloton blindé dans des cas concrets caractéristiques⁵⁴⁸. » Les cours dévolus aux armes de l'artillerie, du génie, des transmissions et du train ont la même ossature que les cours sur l'arme blindée, c'est-à-dire instruire les élèves sur les matériels et technologies militaires nouvelles, leur utilisation et leur évolution⁵⁴⁹.

Comment les élèves appréhendent-ils tous ces enseignements ? Les témoignages sont épars mais certains dépeignent les limites de cette instruction, notamment l'absence de cours diversifiés amenant les élèves à comprendre davantage le monde extérieur. L'absence de l'économie et du droit dans les cours se fait sentir. Sur ce plan, certains élèves doivent s'instruire eux-mêmes sur l'actualité internationale ou le droit et se procurer les manuels ou les livres. De même, la masse des cours est telle que certains élèves croulent sous le poids des enseignements et n'arrivent pas à suivre en raison de la fatigue⁵⁵⁰.

Bien que l'instruction académique soit analysée ici brièvement, on voit que le caractère interarmes prime à Saint-Cyr Coëtquidan, où la deuxième année est consacrée en partie à une pré-initiation avant leur spécialisation véritable. Une certaine évolution est

546 SHD/GR, 6U55 : programme d'enseignement de deuxième année de l'ESMIA « division Saint-Cyr » 1951-1953, signé Fayard, Coëtquidan, 1^{er} juillet 1952, p. 10.

547 *Idem*.

548 *Idem*.

549 *Ibidem*, pp. 11-12.

550 Martine Cuttier, *Terre d'Afrique...*, *op. cit.*, pp. 73-74.

également à remarquer, où le commandement se soucie d'instruire aux futurs officiers les nouvelles armes et matériels militaires dans un esprit de cohésion.

En plus de l'instruction académique, primordiale dans la formation initiale des Saint-Cyriens, l'instruction physique du futur officier est également importante dans la mesure où il est avant tout un combattant amené à être sur le terrain.

2 – L'importance de l'instruction pratique

L'entraînement physique, la « mili » pour les élèves, prend une large part dans l'instruction à Saint-Cyr au même titre que la « pompe » dans la mesure où il permet de préparer les futurs officiers à mener des opérations et se conduire correctement dans l'armée. L'apprentissage pratique du métier est important pour former le militaire : marcher au pas, saluer, se mettre au garde-à-vous, s'adresser à un supérieur hiérarchique, etc. Si la plupart des élèves ont déjà été baignés dans le monde militaire en tant qu'ancien enfant de troupe, certains élèves doivent acquérir rapidement ces automatismes, surtout les élèves du premier bataillon sortis tout juste des corniches civiles⁵⁵¹. La préparation sportive des élèves quant à elle commence dès le concours d'entrée, on l'a vu, et se réalise à travers plusieurs exercices sportifs individuels ou en groupe et au sein du parcours du combattant. L'éducation physique permet également de déceler les meilleurs élèves. En effet, le sport prend une grande place dans l'examen de sortie des élèves à l'issue de leur scolarité comme le souligne le mémorial de la promotion *Victoire* :

« L'éducation physique en tenue de sport ou de combat, avec ou sans arme, revêt d'une importance et sera sanctionnée par une note à fort coefficient lors de l'examen. Elle permettra aux élèves de se distinguer sur les pistes du combattant ou du risque, et d'être ultérieurement de bons instructeurs dans leurs unités⁵⁵². »

L'entraînement individuel dans tous les sports est prévu ; natation, course, endurance, sauts, parcours du combattant, ainsi qu'un important volume horaire est consacré à l'équitation. Cette dernière, qui révèle le caractère traditionnel de Saint-Cyr, est imposée à tous les élèves quelle que soit leur arme d'appartenance. Il s'agit d'apprendre aux élèves les bases et les principes élémentaires de la discipline. Les élèves sont entraînés par les écuyers du cadre noir ainsi que par quelques instructeurs férus d'équitation⁵⁵³. Les nombreuses

551 Martine Cuttier, *Terre d'Afrique...*, *op. cit.*, p. 83.

552 Promotion Victoire, *Mémorial de la...*, *op. cit.*, p. 35.

553 ASC : Louis Bichet, « Coëtquidan, du rêve... », *art. cit.*, p. 84.

compétitions sportives entre les écoles militaires et les divers tournois de niveau international permettent aussi de révéler les talents⁵⁵⁴.

L'image la plus communément admise dans la formation physique du militaire est l'entraînement au parcours du combattant. Plusieurs terrains et parcours se trouvent à Coëtquidan. Situés au bois de Hantel, plusieurs pistes du combattant et parcours du risque sont aménagés progressivement⁵⁵⁵. Les élèves sont confrontés à une succession d'obstacle et de passage difficiles : escalader des murs, sauter dans des fossés, traverser des pans d'eau, se déplacer en hauteur, s'accrocher à des poutres de bois, etc. La cohésion de groupe est primordiale, escalader un mur haut de plusieurs mètres ne peut se faire en solitaire. Le parcours du risque et du combattant permet donc de souder les élèves et de les entraîner intensivement physiquement et psychologiquement.

Au-delà de l'entraînement physique de chacun, les Saint-Cyriens doivent mettre en pratique les enseignements académiques tirés des cours et des conférences, notamment les cours d'instructions techniques des armes vus plus haut. Appelée « instruction spécialisée dans l'arme », les élèves, selon ce qu'ils ont choisi en deuxième année et en plus de l'instruction commune de base, ont un volume horaire consacré aux manœuvres et à l'utilisation des armes dans la pratique. La formation commune constitue la base pratique de tous les élèves. Ces derniers doivent être en mesure de maîtriser les règlements de bases de chaque matériel, de réviser l'équipement, d'avoir des connaissances dans la conduite auto et moto, de savoir tirer, debout ou à terre au pistolet automatique, au pistolet-mitrailleur, au fusil, au fusil-mitrailleur, ainsi qu'à la mitrailleuse⁵⁵⁶. Les élèves doivent être en mesure d'acquérir les réflexes du combattant et ces cours sont également obligatoires pour les élèves de la « division corps de troupe », bien qu'ayant déjà eu l'instruction de base en étant sous-officier. C'est pour cela que certains de ces élèves ne se donnent pas à cœur dans l'apprentissage de cette partie de la formation que l'on a énoncé plus haut. En plus de cette instruction pratique commune, toutes les armes enseignées à Saint-Cyr ont leur propre instruction pratique et varient en fonction de l'emploi du temps, des cours théoriques prodigués et du type de matériel. À titre d'exemple, l'instruction pratique de l'arme des transmissions s'articule autour de la manipulation et la révision de la radiotélégraphie, du téléphone, du télétype et de

554 Les journaux de marches et opérations de l'ESMIA de 1945 à 1956 mentionnent de nombreux tournois et compétitions sportives entre les écoles militaires ou les unités de l'armée. Ils sont parfois organisés à Coëtquidan.

555 Promotion Victoire, *Mémorial de la...*, *op. cit.*, p. 33.

556 SHD/GR, 6U55 : programme d'enseignement de deuxième année de l'ESMIA « division Saint-Cyr » 1951-1953, signé Fayard, Coëtquidan, 1^{er} juillet 1952, p. 28.

la régulation. Les élèves ont un volume horaire très lourd pour assimiler la lecture du son (78 heures), la pratique de la machine à écrire télétype (40 heures), la procédure radiotélégraphique (20 heures) et la topographie (neuf heures). Au cours de l'année, quatre heures sont consacrées à une visite de la station de radiodiffusion de Rennes et du centre de transmission de la 3^e région militaire. 60 heures sont dédiées à la mise en œuvre des moyens de transmission dans le cadre d'un centre de transmissions⁵⁵⁷. Plus largement, l'ensemble de ces cours de spécialisation pratique quelles que soient les armes est primordiale pour les élèves.

Coëtquidan, en plus du camp bâti lui-même, qui fait 150 hectares, possède plus de 5 000 hectares de champs de manœuvre⁵⁵⁸. Les élèves disposent donc d'immenses terrains pour réaliser leur exercice en immersion militaire. Le terrain d'exercice est si vaste que les élèves en manœuvre peuvent passer plusieurs jours au cœur de la végétation et des forêts bretonnes. Les terrains de manœuvres se trouvent principalement à l'ouest du camp bâti et chaque lieu, forêt et relief portent un nom ou un indicatif. Les îlots sont identifiés par des lettres : îlots A, B, C, etc. Le bois de Hantel par exemple, abrite le dépôt de munitions et borde les îlots A et B. Deux collines dominent cette vaste étendue de forêts et de broussailles. La forêt de Paimpon en hauteur, permet d'avoir une vue d'ensemble. Trois points de repères sont utilisés pour les exercices militaires : le moulin de Malakoff au sud, où, habituellement, les attaquants partent de là pour assiéger les défenseurs des « bosses » au cours des exercices à tir réel, le château du Bois du Loup, dont les vestiges datent des bombardements de 1944, utilisé pour les manipulations et les tests d'explosifs ou comme point de passage pour les marches de nuit et de jour, et le clocher de Beignon, village situé à l'est du camp, qui est identifié comme repère à chaque désignation d'objectifs. Les champs de manœuvres ont également de vastes zones pour l'artillerie, les tirs au fusil ou au canon et les manœuvres de blindés. Certaines zones sont inutilisables en raison des tirs d'artillerie trop nombreux⁵⁵⁹.

Toutes ces zones sont idéales pour les manœuvres. Les exercices ainsi que les missions sont planifiés par l'officier instructeur de la compagnie, suivant ses préférences, de jour comme de nuit. Ils sont variés, multiples et certains peuvent être particuliers selon les circonstances. Louis Bichet, de l'*Union française*, décrit les exercices et les escapades qu'il réalise avec sa compagnie et l'ambiance qui y règne sur les champs de Coëtquidan en 1951 :

557 *Ibidem*, pp. 28-29.

558 AMO, carton ESMIA, 1959 à 1961, *Lieutenant-colonel Jeanpierre* : carte de la situation géographique de Coëtquidan, s. d.

559 Promotion Victoire, *Mémorial de la...*, *op. cit.*, pp. 33-34.

« Bien évidemment, il ne nous était pas très agréable de devoir sortir du lit de temps à autre pour un exercice nocturne [...]. Inutile de préciser que ces escapades (sans lampe bien évidemment) n'avaient rien d'une douce promenade au clair de lune. De vicieux traquenards cogités par nos instructeurs s'accumulaient sournoisement. C'est ainsi, d'abord en groupe puis en solitaire, qu'il nous fallait éviter les arbres, flairer les fougères, les ronces, les buttes et les trous, et prêter l'oreille au "plouf" signalant qu'un copain avait découvert une mare⁵⁶⁰. »

« Avant-goût » de l'exercice, l'essentiel de la manœuvre est réalisée de jour, où les élèves sont mis en condition pour faire face à une véritable opération militaire planifiée par d'autres Saint-Cyriens, l'objectif étant de tester leur efficacité, leur réaction, leur planification et leur capacité à faire preuve de sang-froid sur le terrain :

« Moins périlleux mais plus complexes et subtils étaient les exercices de jour, avec des mises en scène peaufinées par nos Chef de Section. Par exemple, une patrouille tombait dans une embuscade organisée par un autre groupe, lequel avait choisi le terrain *ad hoc* pour mieux dominer la situation. Ou encore, comble du raffinement, c'est l'un de nous, volontairement envoyé dans la nature pour une mission solitaire, qui était agressé par tout un groupe. Et bien souvent, un festival de coups de feu, de grenades, et de cris animait spectaculairement le paysage⁵⁶¹. »

Louis Bichet souligne ensuite l'efficacité de ces exercices militaires dans la formation militaire et l'apprentissage du métier d'officier :

« Après quoi, le meneur de jeu organisait une critique constructive de l'opération, le spectacle étant rejoué plusieurs fois s'il le fallait. La liste des scénarios possibles étant inépuisable, et les rôles distribués de manière différente à chaque fois, nous ne manquions pas d'occasions pour apprendre le métier. D'autant plus d'ailleurs que l'ambiance ainsi créée était si réaliste que nous finissions par nous prendre au jeu⁵⁶². »

Philippe d'Anselme, de la promotion *Extrême-Orient*, offre un autre panorama de ces exercices militaires :

« Réveil à une heure et demie du matin, tenue de combat, un quart de café, rassemblement par sections de combat et départ à trois heures. Petite marche de deux heures dans la nuit froide par les routes et les chemins boueux aux nombreuses flaques d'eau que l'on ne détecte que trop tard, après y avoir plongé les pieds et rempli ses

560 ASC : Louis Bichet, « Coëtquidan, du rêve... », art. cit., p. 91.

561 *Idem*.

562 *Idem*.

godillots ! [...] De cinq à neuf heures, exercice de bataillon plus ou moins intéressant. Puis nous gagnons le Bois du Loup en tête d'une colonne très diluée⁵⁶³. »

Son histoire ressemble beaucoup à celui de Louis Bichet en ce qui concerne le déroulement de la manœuvre. Ces témoignages, parmi tant d'autres, permettent de voir les difficultés, le conditionnement ainsi que l'immersion dans laquelle les Saint-Cyriens se trouvent en vue de leur futur engagement sur les théâtres d'opérations.

Aussi, les élèves-officiers de l'ESMIA sont amenés à faire de multiples exercices militaires et voyages d'études en dehors de Coëtquidan, notamment au fort de Penthièvre en été et au camp de La Courtine. La promotion *Général Leclerc*, par exemple, effectue une manœuvre de trois semaines au sein de ce camp avec d'autres unités⁵⁶⁴. Certaines promotions effectuent des exercices aux abords des villages entourant Coëtquidan, comme à Ploërmel, à La Gacilly et à Lorient⁵⁶⁵. Dans le cadre de l'OTAN, les élèves réalisent également des exercices interalliés et des voyages d'études à l'étranger, notamment en Allemagne, au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Italie⁵⁶⁶. Les journaux de marches et opérations de l'ESMIA mentionnent une multitude d'exercices militaires en dehors du camp avec les armées étrangères et de voyages d'études en Europe, permettant aux élèves de sortir du cadre de l'École, découvrir l'extérieur et se rendre compte des réalisations militaires étrangères en termes de formation militaire.

En plus des « opérations » militaires, quatre exercices interarmes sont réalisés au cours de la deuxième année de scolarité des élèves sur les terrains d'exercices de Coëtquidan. Au sein du pôle « instruction spécialisée dans l'arme », ces exercices ont pour objectif de « faire vivre la même manœuvre par les Élèves dans les différentes Armes : Infanterie, A.B.C., Génie, Transmissions et Train. » Ils constituent une application pratique de la période d'initiation et une démonstration du caractère interarmes de l'armée au combat. Ces exercices interarmes sont réalisés sur un jour et demi et chacun compte pour un volume horaire de dix heures. De la même manière que les exercices militaires habituels, ils comportent d'abord une partie théorique (exposé d'ensemble, mission de l'arme étudiée, ordres de détails) et une partie pratique constituée d'un exercice « avec nuit à l'extérieur » et un bilan⁵⁶⁷.

563 Jean-Charles Jauffret, *Paroles d'officiers...*, *op. cit.*, p. 50.

564 Promotion Général Leclerc, *Mémoire de promotion 1946-1948*, Coëtquidan, Promotion Général Leclerc, 1948, p. 16.

565 Promotion Victoire, *Mémorial de la...*, *op. cit.*, p. 34.

566 Martine Cuttier, *Terre d'Afrique...*, *op. cit.*, p. 85.

567 SHD/GR, 6U55 : programme d'enseignement de deuxième année de l'ESMIA « division Saint-Cyr » 1951-1953, signé Fayard, Coëtquidan, 1^{er} juillet 1952, p. 12.

Toutes les armes sont utilisées dans ces manœuvres interarmes : chars, artillerie, canons, lance-roquettes, explosifs, avec l'infanterie en soutien. Les élèves du génie et les sapeurs interviennent également en renfort et en soutien dans la pose de petits ponts ou l'élaboration de tranchées. En février 1957, un photographe du service cinématographique de l'armée⁵⁶⁸ se rend à Coëtquidan pour filmer et prendre des photographies afin de réaliser un reportage sur les manœuvres et la formation des officiers à Saint-Cyr. Certaines photographies montrent les élèves se tenant prêt à des situations de combat, vêtus de tenues de camouflage, la plupart étant armés de fusil modèle 1936 tandis que d'autres tirent au mortier, au lance-roquette ou au canon d'artillerie⁵⁶⁹. Afin de réaliser ces exercices militaires et ces manœuvres interarmes, l'École de Saint-Cyr doit être dotée de matériels, d'armes et d'engins militaires. La plupart des armes et dotations de l'École datent de l'avant-Deuxième Guerre mondiale, surtout entre 1945 et 1958⁵⁷⁰. Les équipements sont également d'origine étrangère, notamment les armes récupérées aux Allemands et les dotations américaines. Pendant la période de la guerre d'Algérie, les militaires français sont équipés d'armes majoritairement françaises. Les élèves sont vêtus d'un uniforme de combat rénové et conforme aux nouvelles normes de l'OTAN : tenue de drap, chaussures basses, casque modèle 1951 et treillis de toile verte depuis 1947⁵⁷¹.

La complexité des nouvelles technologies et des exercices présente des risques. Le maniement des armes et des matériels militaires peut s'avérer être dangereux pour les élèves, qui peuvent être blessés, voir pour certains dans les cas extrêmes, trouver la mort. En 1948, au cours d'un exercice au tir de mortier, deux élèves sont grièvement blessés et un élève est tué suite à l'explosion de l'obus à la sortie du tube⁵⁷². En mars 1949, un Saint-Cyrien est blessé par l'éclatement d'une grenade au cours d'un exercice de combat⁵⁷³. Le général de Lattre lui-même, assistant à un exercice au camp de La Courtine, est blessé au bras droit par l'éclat d'un détonateur le 27 août 1948, suite à la pose par un élève-officier d'une charge sur un arbre⁵⁷⁴. Néanmoins, ces drames arrivent que très rarement, et on remarque que les accidents

568 Il s'agit de l'ancien nom de l'ECPAD.

569 Cf. photographies n°s 5, 6 et 7 pp. 263-265.

570 Les armes utilisées par l'armée française en Indochine sont principalement d'origine allemande, américaine, anglaise, et même parfois australienne.

571 Se reporter à l'annexe 11 pp. 259.

572 *Le Monde*, 23 décembre 1948.

573 SHD/GR, 6U145 : journal de marches et opérations de l'ESMIA, Coëtquidan, 1949, p. 13.

574 SHD/GR, 6U145 : journal de marches et opérations de l'ESMIA, Coëtquidan, 1948, pp. 27-28 ; Promotion Général Leclerc, *Mémoire de promotion...*, *op. cit.*, p. 18. Pour l'anecdote, le Père système de la promotion Général Leclerc rend visite au général de Lattre à l'hôpital d'Aubusson au nom de la promotion pour avoir de ses nouvelles. Le Saint-Cyrien en profite pour lui demander son blouson ayant les traces de l'éclat pour le remettre au musée du Souvenir.

diminuent au fil des années, révélant une amélioration des équipements militaires, voir de l'instruction, et un renforcement des mesures de sécurité.

D'une manière générale, l'instruction pratique et sportive des Saint-Cyriens peut se résumer par ces mots, écrits par un élève-officier : « Le Bazar, malhabile dans ses débuts, deviendra un guerrier accompli et, à la sortie de l'École, un chef de section compétent⁵⁷⁵. »

Toute cette instruction, qu'elle soit académique en salle d'étude ou sportive sur le terrain, ne peut se mener à bien sans le suivi, l'observation et les conseils avisés des professeurs et des instructeurs, qui constituent l'une des pierres angulaires de l'École et un facteur de cohésion à bien des égards entre les élèves et le personnel de l'ESMIA.

3 – Le personnel enseignant : un facteur de cohésion

Les instructeurs, les professeurs et les cadres sont les véritables ciments de l'École de Saint-Cyr. Ce sont eux qui inculquent aux élèves toute la formation militaire nécessaire à la « fabrication » du futur officier. Chaque instructeur a sous sa responsabilité une compagnie d'élèves dont il a la charge. Ils sont généralement au grade de lieutenant, et parfois de capitaine. Leur mission est d'accompagner, suivre et conduire les élèves et les entraîner physiquement au métier des armes. Les professeurs quant à eux, qu'ils soient militaires ou civils, ont à leur charge les élèves répartis en groupes de travaux pratiques en salle d'étude, et l'ensemble des élèves en amphithéâtre. Chaque discipline au sein du pôle d'enseignement académique a son professeur, spécialiste du domaine. À ce titre, Saint-Cyr rassemble des historiens, sociologues, économistes, juristes, scientifiques et bien d'autres spécialistes. Certains viennent d'universités voisines et inculquent aux élèves les bases de la culture générale que doit avoir un officier. Par exemple, l'un des ténors apprécié par le commandement de l'École est le professeur Georges Sauge, spécialiste du communisme, auteur d'un ouvrage très critique dans ce domaine⁵⁷⁶, et fondateur du Centre d'étude de Psychologie sociale⁵⁷⁷. Il fait des cours sur les relations internationales et notamment sur l'Algérie à destination des élèves de la promotion 1957-1959 *Terre d'Afrique*. Le contenu des cours prodigués se réalise en fonction de l'actualité internationale et l'École fait venir des spécialistes réputés.

575 AMO, carton ESMIA, 1955 à 1957, *Franchet d'Espèrey* : Ripert, « Le III^e bataillon 1955-1956 », *Bulletin de la promotion Franchet d'Espèrey*, n° 50, 2017, p. 135.

576 Georges Sauge, *Échec au communisme*, Paris, Les Îles d'or, 1958, 208 p.

577 Martine Cuttier, *Terre d'Afrique...*, *op. cit.*, p. 75.

Les témoignages et les références aux instructeurs et aux professeurs sont très nombreux, dans la mesure où ceux-ci font partie prenante de la vie quotidienne et surtout militaire des Saint-Cyriens. Fred Saint-Germain, de *l'Extrême-Orient*, garde un souvenir particulier de ses instructeurs :

« Le vil troupeau que nous étions va mettre deux ans pour se transformer en une brillante promotion d'officiers sous la houlette de nos instructeurs. Deux d'entre eux m'ont particulièrement marqué : d'abord notre commandant de compagnie, le Capitaine Weil. Il avait, paraît-il, été torturé par les Allemands et il était devenu sourd. Personne ne trouvait grâce devant lui. Il distribuait les punitions avec tout le barda à la "Grande Bosse", [...] il voulait faire de nous des hommes solides mentalement. Le Lieutenant Champeaux, à l'allure de lévrier, maigre, voulait nous endurcir et nous rendre insensibles à l'effort physique violent et soutenu⁵⁷⁸ [...]. »

Vecteurs de motivations, et avant tout réalistes, les instructeurs n'hésitent pas à recadrer les élèves dès leur arrivée à l'École, tout en annonçant « la couleur » et les « mettre en mouvement ». Ils rappellent aux élèves qu'ils s'engagent avant tout pour être déployés en zones de guerre et que le métier d'officier n'est pas sans risque, surtout lorsque la guerre d'Indochine fait rage :

« Messieurs, il y a actuellement 300 officiers qui tombent chaque année en Indochine. Vous n'êtes que 270 à avoir réussi le concours d'entrée. Il en manque encore 30. Vous voyez ce qui vous reste à faire ! Quant à moi, j'ai l'intention de faire de vous des combattants prêts à tuer⁵⁷⁹ ! »

La dureté de certains, lors des exercices s'explique par leur souci d'inculquer les bonnes bases du métier d'officier afin de préserver la vie des élèves une fois déployés en opération. Elle s'explique également par leur expérience, dans la mesure où tous ces officiers ont fait la guerre et sont conscients des dangers encourus. La plupart ont participé à la Seconde Guerre mondiale, d'autres ont une expérience indochinoise et algérienne. Ils sont mutés à Saint-Cyr au gré des besoins et en fonction de leur expérience militaire, de leur grade et de leur aptitude à former les Saint-Cyriens. Certains instructeurs sont d'anciens élèves tout juste sortis de l'École, tandis que d'autres sont parfois des élèves ayant une expérience militaire, surtout les anciens sous-officiers de la « division corps de troupe », servant de chef de section à l'intérieur de leur unité⁵⁸⁰.

578 AMO, carton ESMIA, 1950 à 1952, *Extrême-Orient* : Fred Saint-Germain, « 60^e anniversaire... », art. cit., p. 62.

579 *Ibidem*, p. 63.

580 Promotion Victoire, *Mémorial de la...*, *op. cit.*, p. 34.

Entraîneurs et éducateurs, ce sont les instructeurs qui organisent la journée sportive des élèves, les manœuvres militaires et leur déroulement en détail. Ils sont vecteur de cohésion et veille à la bonne coordination des élèves en communauté. Ils sont également chargés de veiller à la discipline des élèves, jusque dans leur chambrée, à distribuer les punitions et corriger les élèves lors des exercices⁵⁸¹. Si les instructeurs sont généralement bien appréciés par leur vigueur et l'admiration qu'ils inspirent, certains ne sont pas aimés, ni même respectés par les élèves. Le général Olié, dans son rapport sur le moral des élèves en 1954, souligne et déplore quelques cas d'indiscipline de la part des élèves, qui refusent parfois d'obéir aux instructeurs, manquant parfois de respect envers leurs aînés. Le général commandant de l'École observe que certains élèves sont déçus et « choqués » par le haut niveau exigé et du manque de ferveur et de « chaleur humaine, plus apparente que réelle chez les instructeurs⁵⁸² ». Ces cas et ces phénomènes sont néanmoins très rares et se noient dans la masse des bonnes appréciations des instructeurs par les élèves d'une manière générale.

Les instructeurs et les professeurs sont extrêmement importants, on le voit, malgré quelques incompréhensions, dans la mesure où ils permettent aux élèves d'acquérir les bases de l'instruction, d'appréhender le métier d'officier et de se préparer à affronter les enjeux militaires de la seconde moitié du XX^e siècle.

581 Jean-Charles Jauffret, *Paroles d'officiers...*, *op. cit.*, p. 46.

582 SHD/GR, 2R59 : rapport n° 2911 du général Olié au général Blanc, chef de l'EMA, signé Olié, Coëtquidan, 8 septembre 1954, p. 5.

CONCLUSION

En guise de conclusion, on peut constater que l'ESMIA de Coëtquidan est unique, dans la mesure où elle constitue une nouvelle École, une « nouvelle formule » au sein de la Quatrième République. Elle revêt également d'un caractère particulier, où elle se dote d'un système qui ne s'est jamais vu auparavant, celui de la réunion en un centre unique de formation des élèves issus des deux recrutements créés au XIX^e siècle. Inspirée par la conception militaire du général de Lattre, l'un des artisans de la victoire en 1945, la Quatrième République semble être décidée à rénover et faire évoluer les mentalités militaires en matière de formation des officiers. L'idéale « égalité sous l'épaulette » est réalisée et l'amalgame semble être en théorie efficace, dans lequel les élèves issus du corps des sous-officiers sont aptes à commander des hommes au même titre que les Saint-Cyriens du recrutement direct.

Néanmoins, les partisans d'un amalgame complet et total en rupture avec le passé ne peuvent gagner la « querelle des traditions », dans laquelle une partie de l'armée, très influente et longtemps ancrée dans les traditions saint-cyriennes, conteste ce changement trop rapide et trop brutal. L'ESM de Saint-Cyr s'impose et prend le dessus sur le « système de Lattre » au sein de l'École de Coëtquidan, dans la mesure où toutes ses traditions, ses symboles et ses rituels s'y retrouvent de 1945 à 1961, même après la séparation des deux écoles de l'ESM et de l'EMIA en 1952. Au cours de cette période, tous les élèves-officiers de l'ESMIA sont considérés comme des Saint-Cyriens et une certaine cohésion naît de cet amalgame unique. Paradoxalement, la Quatrième République réussit néanmoins à marquer son empreinte au sein de l'institution par bien des manières et les Saint-Cyriens s'adaptent aussi à leur nouvel environnement tant bien que mal et non sans difficultés.

À travers la formation et la vie militaire des élèves-officiers au sein d'un système atypique, on peut voir que l'École de Saint-Cyr est profondément ancrée dans ses traditions militaires, alors qu'elle se heurte à une nouvelle ère militaire et surtout à la guerre d'Indochine, puis d'Algérie et plus largement à la guerre froide. Cette dimension et cette approche font l'objet de la troisième et dernière partie de cette étude.

TROISIÈME PARTIE

L'HEURE INDOCHINOISE

« La réalité du champ de bataille est telle que l'on y fait ce que l'on peut avec ce que l'on sait. Dès lors, pour pouvoir faire un peu, il faut savoir beaucoup. »

Maréchal Foch, *Des principes de la guerre*, 1903

« Si tu ne connais ni ton adversaire ni toi-même, à chaque bataille tu seras vaincu. »

Sun Tzu, *L'art de la guerre*

« Songez que dans cette sale guerre du Viêt-Nam, on a sacrifié, en quelques années, près de trois promotions de jeunes officiers sortis de l'école militaire de Saint-Cyr. »

François Billoux, à l'Assemblée nationale, 19 décembre 1956

INTRODUCTION

La formation militaire des élèves-officiers de l'ESMIA a, on le voit, permis aux futurs officiers de l'armée française d'acquérir des bases de commandement au sein d'une école nouvelle et ayant subi de profonde transformation dans une tradition militaire préservée. Si cette formation rentre dans l'objectif d'encadrer une armée confrontée à plusieurs enjeux nationaux et internationaux, divers et variés, à quoi les Saint-Cyriens sont-ils réellement formés ? L'armée française, déployée en Indochine dès 1945, semble dominer militairement où le conflit n'évolue guère⁵⁸³ dans l'indifférence de l'opinion française, puis est soudainement confrontée à la menace « communiste ». En effet, en 1949, avec l'arrivée au pouvoir de Mao Zedong et la proclamation de la République populaire de Chine (RPC), le Viet-Minh⁵⁸⁴, dirigé et guidé par Ho Chi Minh, bénéficie de l'aide financière, matérielle et logistique des Chinois⁵⁸⁵. Les soldats et officiers viet-minh sont formés en Chine⁵⁸⁶ et la France, redoutant un conflit avec la RPC, s'investit et se préoccupe de plus en plus de l'Indochine, surtout après les défaites militaires de l'année suivante, qui montrent en parallèle que l'armée populaire vietnamienne (APV) est désormais redoutable.

La menace chinoise, l'idéologie communiste du Viet-Minh et la pression militaire soviétique en Europe amènent la France à reconsidérer sa défense contre le communisme et le conflit qu'elle mène en Indochine qui devient, selon les mots de Michel Bodin, « un front chaud de la guerre froide⁵⁸⁷. » Pour s'assurer du soutien des élites politiques et militaires indochinoises rester fidèles à la France, celle-ci crée des armées nationales, laotienne, cambodgienne et surtout vietnamienne dont les prérogatives sont complétées au niveau politique par l'établissement des trois États associés au sein de l'Union française reconnus par le bloc occidental⁵⁸⁸. Le ministère chargé des Relations avec les États associés, incarné par Jean Letourneau, est également créé dans la foulée, qui a pour mission de guider et d'établir des liens durables avec les gouvernements des États indochinois dont ils relèvent. Il faut donc former « à la française » les élites indochinoises, et c'est pour cela qu'ils sont envoyés en stage en France. Mais, à mesure de l'évolution de la situation militaire en Indochine,

583 Michel Bodin, « 1949 en Indochine. Un tournant ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 236, 2009/4, p. 135.

584 Le Viet-Minh est dissous en 1951 lors de la création du Parti des travailleurs vietnamiens dirigé par Ho Chi Minh, mais les Français continuent de qualifier leur adversaire « le Viet-Minh » jusqu'à la fin de la guerre. On se tient à cette dénomination dans cette étude.

585 Michel Bodin, « 1949 en Indochine... », art. cit. p. 135.

586 Plus de 10 000 soldats et officiers y sont formés en 1949.

587 Michel Bodin, « 1949 en Indochine... », art. cit. p. 139.

588 Jacques Dalloz, *Dictionnaire de la... op. cit.*, p. 89.

désastreuse, l'armée française, qui n'a pas de stratégie claire dans la conduite du conflit⁵⁸⁹, se rend compte qu'elle fait face à une nouvelle forme de guerre mais ne peut contenir l'extrême force de l'APV. L'issue de la bataille de Dien Bien Phu scelle le destin de la France en Indochine. Cette bataille a un important retentissement national et international et conforte d'autres peuples dans leurs idées d'indépendance, notamment en Algérie.

Les conséquences de la perte de l'Indochine et de la défaite sont immenses. Le traumatisme indochinois creuse davantage le fossé entre pouvoir politique et pouvoir militaire, qui trouve son paroxysme pendant la guerre d'Algérie, conflit qui a de grandes répercussions dans la définition même du pouvoir politique par les militaires.

Tous ces événements ont un impact sur l'École de Saint-Cyr, tant au niveau social, militaire, politique et diplomatique, qui s'insère dans les enjeux des guerres de décolonisation, mais également de la guerre froide. Ces aspects font l'objet de cette troisième partie, où les Saint-Cyriens sont formés selon plusieurs modèles de guerre pendant et après le conflit en Indochine, modèles dans lesquels leur perception de la guerre et les enseignements, adaptés ou non, évoluent. « L'heure indochinoise » s'impose à Saint-Cyr.

589 Michel Bodin, « 1949 en Indochine... », art. cit. pp. 140-141.

L'ÉCOLE DE SAINT-CYR AU PRISME DE LA GUERRE D'INDOCHINE

I – L'INDOCHINE DANS LA VIE DES SAINT-CYRIENS

1 – Les motivations de l'engagement

Si la guerre d'Indochine implique grandement l'armée française de 1945 à 1954, les motivations de l'engagement des Saint-Cyriens sont-ils en adéquation avec ce qui se passe en Extrême-Orient ? L'Indochine attire-t-elle les officiers français ? Longtemps dominé par un imaginaire collectif autour de la colonisation, le corps des officiers français est imprégné par une certaine « idée coloniale » qui est le résultat des diverses épopées auxquelles l'armée française a pris part, notamment la campagne du Maroc de 1907-1938, dirigée par le maréchal Lyautey, « l'œuvre » de l'armée. Les jeunes Français qui ont 20 ans au moment de la guerre d'Indochine ont vécu le choc de la Seconde Guerre mondiale et les difficultés de l'occupation, mais ont également été bercés par ces récits teintés d'exotisme⁵⁹⁰.

Lorsque le général de Gaulle déclare vouloir rétablir l'autorité française en Indochine, toutes ces raisons évoquées poussent ces jeunes à s'engager et partir pour l'Extrême-Orient, en tant que soldat ou officier. L'envie de servir gagne la majorité des Saint-Cyriens du recrutement direct et est telle que les élèves-officiers de la « division corps de troupe » tempèrent leur esprit comme le souligne dans ses mémoires le général Maurice Schmitt, Saint-Cyrien de la promotion 1948-1950 *Général Frère* :

« Les excitations juvéniles des jeunes, frais émoulus des classes préparatoires, étaient tempérées par nos camarades issus des écoles de sous-officiers de Saint-Maixent, de Cherbouilly et Strasbourg⁵⁹¹. »

Aussi, d'autres vétérans de cette guerre ne comprennent pas l'engagement de la France en Indochine⁵⁹² et le manque de volontariat est à constater à une période de la guerre où la France a de plus en plus besoin d'effectifs : 30 % des soldats de métier et 58,8 % des cadres

590 Pierre Journoud, Hugues Tertrais (éds.), *Paroles de Dien Bien Phu...*, op. cit., p. 113.

591 Maurice Schmitt, *De Diên Biên Phu...*, op. cit., p. 14.

592 Pierre Journoud, Hugues Tertrais (éds.), *Paroles de Dien Bien Phu...*, op. cit., pp. 116-117.

de carrière partent de leur plein gré en Indochine⁵⁹³. Mais force est de constater l'énorme motivation qui anime les futurs officiers amenés à être envoyé en Indochine, confirmée par le jeune sous-lieutenant Jacques Allaire :

« [...] partir pour l'Indochine, c'était un peu s'arracher à l'humiliation. [...] Il y avait aussi des militaires de carrière qui estimaient qu'ils étaient dans la nature de choses de répondre à l'appel des armes d'autant qu'ils parlaient avec leurs camarades et leurs anciens chefs⁵⁹⁴. [...] »

D'autres facteurs viennent s'ajouter à cet engouement pour l'exotisme et servir la « patrie », notamment le goût de l'aventure ou pour des raisons pécuniaires. Une autre raison, cette fois-ci politique et idéologique, vient tourmenter et finalement encourager les jeunes élèves-officiers dans leur engagement, celle du « danger communiste » dans lequel la France se trouve en première ligne en Indochine surtout à partir de 1949. La guerre de Corée est également le signe d'un affrontement total. Les pays communistes sont souvent représentés comme étant une entité unie formant un bloc, que l'expression « bloc communiste » témoigne. Pour les Saint-Cyriens formés entre 1945 et 1954 et en quête d'expérience combattante et de commandement au feu⁵⁹⁵, confortés par la victoire de la France pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Indochine est désormais un passage obligé sans vraiment savoir ce qui les attend. Les enjeux politiques, diplomatiques et militaires sont étrangers pour un jeune officier de 20 ans qui n'a jamais combattu⁵⁹⁶. Mais cet exotisme anime les Saint-Cyriens du début des années 1950, qui se manifeste par la transposition de la culture indochinoise dans les traditions de l'École.

2 – Les traditions de Saint-Cyr teintées d'exotisme

La guerre d'Indochine imprègne durablement la vie des Saint-Cyriens à partir du début des années 1950. Le désintéressement partiel de ce conflit entre 1945 et 1951-1952 est révélateur des préoccupations plutôt métropolitaines de la société française et des élèves-officiers dans un premier temps. Le rétablissement d'une bonne situation socio-économique et politique après les difficultés d'après-guerre, qui a en outre lieu dans un contexte où le conflit indochinois prend de l'ampleur et intéresse de plus en plus l'opinion publique française

593 *Ibidem*, p. 117 ; les gouvernements de la Quatrième République ont toujours refusé d'envoyer le contingent en Indochine et le CEFEO est constitué de militaires de carrière.

594 Cité dans Pierre Journoud, Hugues Tertrais (éds.), *Paroles de Dien Bien Phu...*, *op. cit.*, p. 114.

595 Pierre Journoud, Hugues Tertrais (éds.), *Paroles de Dien Bien Phu...*, *op. cit.*, p. 115.

596 *Idem*.

amènent les Saint-Cyriens à vivre à « l'indochinoise » à travers leurs traditions militaires qu'ils adaptent. D'après René Brunet, Saint-Cyrien de la promotion 1950-1952 *Extrême-Orient*, la guerre d'Indochine

« bien que lointaine, occupe et accapare l'esprit de tous les officiers et sous-officiers d'active. Aussi les membres de notre promotion, [...] sont-ils marqués profondément par la perspective indochinoise. [...] Pour ces raisons notre promotion pourra dire qu'elle a eu pour berceau la guerre d'Indochine, qui faisait rage durant nos années de formation⁵⁹⁷. »

On l'a vu plus haut, les traditions de Saint-Cyr, qui se réalisent par des cérémonies militaires, les baptêmes et triomphes de promotion, complétées par des « nouvelles » traditions⁵⁹⁸ subissent quelques changements en fonction de l'actualité militaire. La promotion *Extrême-Orient*, qui vit à l'heure indochinoise, organise ses traditions avec pour thème l'Indochine notamment lors du triomphe et du gala de promotion. Se trouvant parmi les Saint-Cyriens chargés d'organiser eux-mêmes le gala, à Paris, l'élève-officier Benoît de la Barre de Nanteuil rapporte que l'évènement est prévu pour se réaliser sur le thème de l'Indochine sous la forme d'une pièce d'opéra :

« Pour ce gala, nous avons obtenu l'Opéra mais cela n'a pas été sans peine, car d'aucuns ne prétendaient que le plancher du foyer risquait de descendre sous les pas des danseurs lors du bal qui se doit de poursuivre la soirée... La scène de l'Opéra nous paraît tout indiquée pour commencer le spectacle par des ballets, tandis qu'après l'entracte, [...], nous partirons pour l'Indochine... [...] Pour la deuxième partie, nous voulons un genre de tableau d'actualité en un acte, se déroulant dans l'Indochine en guerre, au cours duquel les ballets antiques cambodgiens pourraient apparaître en évocation⁵⁹⁹. »

Après avoir, non sans difficultés, trouvé un spécialiste des ballets cambodgiens et des acteurs, les Saint-Cyriens réalisent leur gala de promotion le 3 avril 1952, devant la presse et sous les yeux de personnalités politiques et militaires, dont le président de la République Vincent Auriol⁶⁰⁰.

En plus du gala de promotion, les Saint-Cyriens d'*Extrême-Orient*, pour clore leurs deux années à Coëtquidan, réalisent leur triomphe à « l'orientale » le 27 juillet 1952⁶⁰¹. Si le

597 Jean-Charles Jauffret, *Paroles d'officiers : 1950-1990...*, op. cit., p. 95.

598 Voir chapitre 3 p. 90.

599 Jean-Charles Jauffret, *Paroles d'officiers : 1950-1990...*, op. cit., p. 64.

600 *Ibidem*, pp. 63-64.

601 Ce témoignage est réalisé par l'ensemble des élèves de la promotion *Extrême-Orient*, dans Jean-Charles Jauffret, *Paroles d'officiers : 1950-1990...*, op. cit., pp. 67-73.

déroulement de la cérémonie solennelle suivant les traditions saint-cyriennes est respecté, l'adaptation du contenu du programme se réalise en fonction du thème du nom de promotion. Plus largement, le triomphe s'effectue en hommage aux soldats morts en Indochine et surtout à la mémoire du général de Lattre décédé le 11 janvier 1952⁶⁰². Face aux tribunes de nombreux spectateurs venus assister à l'évènement, les Saint-Cyriens réalisent le grand spectacle intitulé « La France en Extrême-Orient » :

« En lever de rideau (de bambou), André Brumiaux présenta quelques exercices à moto que la tenu obligatoire [...] n'avait pas permis d'orientaliser. Puis, vint la reconstitution historique proprement dite. Il s'agissait de quatre tableaux retraçant différents épisodes de l'histoire de l'Indochine. Le nombre d'acteurs et de figurants devait s'élever à plus de cinq cents, puisque les bazars y participaient⁶⁰³ [...] ».

Ces quatre grands thèmes indochinois représentent des scènes et évènements liés à la l'établissement et la conquête du territoire par la France et quelques faits d'armes de la guerre d'Indochine. Le couronnement de l'empereur Gia Long⁶⁰⁴ en 1802, qui, dès 1780, a noué des relations avec la France constitue le premier thème. La cérémonie se déroule autour d'un grand défilé et parade avec un élève déguisé en empereur porté en palanquin à dos d'hommes⁶⁰⁵. Le deuxième évènement reconstitué est la « révolte » des Pavillons Noirs⁶⁰⁶, le combat du Pont-de-Papier et la mort du commandant Rivière⁶⁰⁷. Déguisés en soldats français, chinois et annamites, les combats se déroulent autour d'une citadelle faite de paille pour la circonstance⁶⁰⁸. Le troisième évènement est une reconstitution de la défense du poste de Phu Tong Hoa par les légionnaires le 25 juillet 1948. Le poste est entièrement remodelé à partir de branches et planches de bois trouvés dans le camp. Certains instructeurs, dont Henri Béraud, revenus d'Indochine, donnent aux Saint-Cyriens des conseils pour les postures et déguisements à réaliser et les méthodes de combat⁶⁰⁹. Le déroulement des évènements se

602 Jean-Charles Jauffret, *Paroles d'officiers : 1950-1990...*, *op. cit.*, pp. 67-68.

603 *Ibidem*, p. 74.

604 Empereur d'Annam de 1802 à 1820.

605 L'élève jouant l'empereur est porté par ses camarades censés représenter des éléphants.

606 Les Pavillons Noirs apparaissent en 1865 au moment de la colonisation du Tonkin par la France. Composés de groupes de bandits et de pirates Chinois issus des débris de l'armée du royaume de Yanling en rébellion contre Pékin, dirigés par Liu Hongfu, ils sévissent principalement dans le Tonkin pendant et après la guerre franco-chinoise de 1881-1885. Michael P. M. Finch, « "Pirates" et bandits vus par l'armée. Opposition irrégulière à la domination française au Tonkin à la fin du 19^e siècle », *20 & 21. Revue d'histoire*, n° 141, 2019/1, p. 31.

607 Le commandant Henri Rivière est à la tête des forces françaises qui prennent Hanoi en 1883. Il est tué par les Pavillons Noirs après avoir tenté une sortie pour briser l'encerclement de la ville.

608 Jean-Charles Jauffret, *Paroles d'officiers : 1950-1990...*, *op. cit.*, p. 68.

609 Les uniformes sont également adaptés : les Saint-Cyriens « légionnaires » ont un bandeau en papier blanc autour de leur képi d'élève, la ceinture bleue est faite de papier crépon et les épaulettes à franges sont celles du grand uniforme.

réalise sous la voix d'un commentateur qui narre les étapes et actions pour le public. Attaques répétées du Viet-Minh, arrivée d'une colonne de secours et dernier assaut général animent cette reconstitution, qui se termine par la prise du drapeau de la RDV, prêté pour la circonstance par un lieutenant instructeur qui l'a récupéré comme trophée en Indochine⁶¹⁰. Le triomphe se termine par un concours et des jeux hippiques comme la tradition le veut, avec également un aspect oriental des cavaliers déguisés en Indochinois⁶¹¹. Au soir, chaque compagnie de la promotion organise un bal à thème, tous indochinois, avec des reconstitutions grandeur nature. La 1^{ère} compagnie réalise son bal « Chez les sampaniers » sur des paillotes battis sur le « bidet du roi Jean⁶¹² », celui de la 2^e s'intitule « À la Maison de jeu chinoise », la 3^e effectue son bal sur le thème des « trois bouddhas », et celui de la 4^e s'intitule « La fumerie d'opium ». Le « Palais-royal de Phnom-Penh », où la bibliothèque de l'École est transformée pour l'occasion⁶¹³, constitue le thème du bal de la 5^e compagnie⁶¹⁴. Ce triomphe est significatif de l'ampleur et la portée des événements en Indochine. Tous les élèves-officiers, bazars et anciens, ainsi que tous les officiers de l'École, s'investissent pleinement à la réalisation de cette cérémonie. Outre le fait que cet événement ne concerne que la promotion *Maréchal de Lattre et Extrême-Orient*, Saint-Cyr et l'ensemble des promotions de 1945 à 1954 vit bien à l'heure indochinoise.

En effet, cette promotion n'est pas la seule à se préoccuper de cette guerre lointaine à Coëtquidan. René Brunet rapporte que, depuis 1946, « il y a une osmose permanente entre les activités des élèves-officiers et tous les événements de ce si lointain théâtre d'opérations extérieures⁶¹⁵. » Il existe donc une certaine dynamique indochinoise à Coëtquidan depuis le début de la guerre, amplifiée par le choc des défaites françaises à la frontière chinoise en 1949 et 1950. L'envoi du général de Lattre en Indochine pour régler la situation conforte les Saint-Cyriens qui « ne rêvent que d'aller en découdre dans les rizières⁶¹⁶. » C'est notamment le cas des Saint-Cyriens des promotions *Union française* et *Ceux de Dien Bien Phu*⁶¹⁷, qui, à l'instar de la promotion *Extrême-Orient*, adaptent leur traditionnel insigne en fonction de l'Indochine. Les insignes des promotions sont dessinés et réalisés par des élèves volontaires appartenant

610 Henri Béraud rapporte que, après le feu de l'action, ce drapeau n'a jamais été retrouvé, sans doute « piqué par un amateur de souvenirs », et a provoqué la colère du lieutenant qui l'a prêté.

611 Jean-Charles Jauffret, *Paroles d'officiers : 1950-1990...*, op. cit., p. 70.

612 Cf. *infra*, p. 172.

613 L'aspect « Palais royal de Phnom Penh » continue d'orner la bibliothèque pendant quelques semaines après le triomphe, qui est plus fréquentée que dans son état normal, d'après le Saint-Cyrien Degenne.

614 Jean-Charles Jauffret, *Paroles d'officiers : 1950-1990...*, op. cit., p. 71 ; AMO, carton ESMIA, 1950 à 1952, *Extrême-Orient* : Fred Saint-Germain, « 60^e anniversaire... », art. cit., p. 66.

615 Jean-Charles Jauffret, *Paroles d'officiers : 1950-1990...*, op. cit., p. 95.

616 *Idem*.

617 La volonté d'hommage aux soldats de Dien Bien Phu par les Saint-Cyriens de cette promotion est traitée plus loin, p. 190.

aux promotions concernées et un projet d'insigne est retenu par le grand carré. Celui de la promotion 1952-1954 *Union française* se présente avec une épée tournée vers le haut, surmontée d'un dragon asiatique sur fond noir avec une représentation d'un casoar en haut à droite, et à gauche est inscrit la mention « Union française ». L'insigne de la promotion *Extrême-Orient* est similaire, mais avec une épée tournée vers le bas, très rare pour un insigne de Saint-Cyr⁶¹⁸, sur laquelle est inscrite « Extrême-Orient » avec un casoar et un dragon asiatique ailé de profil sur fond noir. D'après Xavier Boniface, cette épée vers le bas n'a pas de signification particulière⁶¹⁹. L'insigne de la promotion *Ceux de Dien Bien Phu* est une épée pointée vers le haut avec sur fond une représentation de l'Indochine française de couleur noire et en haut à droite un casoar. L'insigne est dessiné par le Saint-Cyrien Pierre Rivière. D'après lui, la pointe de l'épée désigne la position géographique de Dien Bien Phu, représenté par une étoile⁶²⁰. Ces insignes, parmi d'autres, détails de la vie indochinoise à Saint-Cyr, montrent que les élèves-officiers s'intéressent beaucoup à cette région au point que ce territoire et sa culture sont représentés dans tous les pans de la vie des élèves à Coëtquidan. Les Saint-Cyriens, à travers ces adaptations et cette volonté sans failles de combattre dans ce théâtre d'opérations, s'attendent donc à faire au moins un séjour, après leur scolarité à Coëtquidan et en école d'application, en Extrême-Orient.

3 – L'envoi des Saint-Cyriens en Indochine : les dynamiques du nomadisme

L'étude des mutations et séjours des Saint-Cyriens en Indochine peuvent faire l'objet d'une étude particulière en analysant chaque fiche d'élève, leurs dossiers militaires et leurs carnets de routes. Néanmoins, cette entreprise est trop fastidieuse pour cette présente étude dans un temps de recherche aussi court et ne rentre donc pas dans le cadre de ce mémoire. Il est cependant important d'en voir les grandes dynamiques et le phénomène du nomadisme pour se rendre compte de l'importance de l'Indochine dans la vie des Saint-Cyriens et des officiers français.

618 L'épée pointée vers le bas figure seulement sur les insignes des promotions 1941-1942 *Charles de Foucauld*, 1942 *Croix de Provence*, 1943 *Veille au Drapeau*, 1950-1952 *Extrême-Orient* et 1951-1953 *Maréchal de Lattre*. Tous ont leurs significations propres, en fonction de l'évènement ou la personne que la promotion veut incarner.

619 Xavier Boniface, « Images et représentations du héros militaire à travers les noms de promotion à Saint-Cyr », in Claude d'Abzac-Épezy, Jean Martinaut de Préneuf (dir.), *Héros militaire, culture...*, op. cit. [en ligne]. Disponible sur : <http://books.openedition.org/irhis/103>

620 Promotion *Ceux de Dien Bien Phu*, *Des officiers à la croisée des chemins. Promotion Ceux de Dien Bien Phu*, Saint-Cyr 1953-1955, Montreuil, P. Fièvre, p. 38.

Les Saint-Cyriens devenus officiers après leur formation à Coëtquidan, puis en école d'application sont mutés dans leur corps respectif. La proportion de Saint-Cyriens envoyée en Indochine correspond au phénomène du nomadisme et se fait en fonction des mutations dans ce théâtre d'opérations. Si le séjour normal en Indochine d'un militaire français est en principe de 24 mois à la fin de la guerre, leurs mutations sont très variables selon la période de la guerre, les besoins de l'armée et le volontariat. Cette durée est amenée à être plus élevée pour certains soldats et officiers. Quelques soldats, en 1953-1954 notamment à Dien Bien Phu, sont à leur troisième séjour, donc à leur sixième année en Indochine⁶²¹. De 1945 à 1962, les officiers français passent la plupart de leur carrière militaire hors de la métropole, c'est-à-dire en Allemagne ou en Autriche, en Indochine, en Afrique du Nord, dans les outre-mers ou à l'étranger⁶²². Le phénomène du nomadisme des militaires français s'impose donc et est significatif pendant les guerres de décolonisation. De 1946 à 1959, sur 395 officiers interrogés sur leurs séjours hors de métropole par le CEIPAA, étude rapportée par Raoul Girardet, un seul déclare n'avoir pas été muté hors de métropole pendant ces années. Ces 395 officiers forment trois échantillons et profils : ceux issus des écoles, ceux des éléments organiques de corps d'armée et les officiers des divisions d'infanterie. On ne s'intéresse qu'à l'échantillon écoles dans cette étude. 66,5 % de l'échantillon des officiers issus des écoles ont passé moins de six ans en métropole sur les treize années couvertes par l'enquête⁶²³.

Les affectations des officiers en Indochine sont très règlementées par l'administration militaire. La durée d'un séjour pendant tout le conflit en Indochine est de 30 mois en moyenne, mais un système de rotation doit théoriquement renouveler continuellement les soldats et officiers du CEFEO. Mais environ 10 % de l'échantillon écoles, à la date de l'enquête, n'ont jamais été mutés en Indochine⁶²⁴. Cette proportion semble très faible. 41 % des officiers interrogés affirment avoir été muté pendant plus de quatre ans en Extrême-Orient, c'est-à-dire pour deux séjours règlementaires⁶²⁵. En fonction du volontariat et des mutations « forcées », la durée maximale d'un séjour en Indochine d'un officier est de 90 mois, soit environ presque toute la durée de la guerre, mais ne concerne qu'un seul officier de l'échantillon de l'enquête du CEIPAA⁶²⁶. Aussi, seuls deux officiers de l'échantillon écoles ont été affectés pendant 80 mois en Extrême-Orient et trois officiers pendant 75 mois⁶²⁷. Une

621 Pierre Journoud, Hugues Tertrais (éds.), *Paroles de Dien Bien Phu...*, *op. cit.*, p. 114.

622 Les officiers mutés à l'étranger le sont dans le cadre de missions diplomatiques ou d'un stage de perfectionnement.

623 Raoul Girardet (dir.), *La crise militaire...*, *op. cit.*, p. 134.

624 *Idem.*

625 *Idem.*

626 *Idem.*

627 *Idem.*

longue affectation en Indochine est donc très rare pour un officier sorti des grandes écoles militaires. L'appréciation et les dynamiques de l'envoi des officiers en Indochine sont en réalité très difficile à réaliser, dans la mesure où ces envois dépendent de nombreux facteurs qui concerneraient des milliers d'officiers, comme le souligne Raoul Girardet dans son étude. Les genres de vies sont donc à étudier, qui définissent le profil de chaque officier ainsi que les choix de carrière, en l'occurrence entre officier « métropolitain » et officier « colonial », ou jeune officier tout juste sorti des écoles. Les motivations propres, les amitiés, les attitudes et les expériences poussent chaque homme à prendre diverses voies et diverses décisions surtout lorsqu'il s'agit de s'engager dans une zone d'opérations. Pour Raoul Girardet,

« Le séjour en Extrême-Orient et les combats d'Indochine ont notamment très profondément marqué, intellectuellement, moralement et affectivement tous ceux qui les ont connus ; cette expérience commune a créé entre eux certaines formes élémentaires de solidarité en même temps qu'elle traçait une ligne très nette de démarcation à l'égard de leurs camarades demeurés dans les garnisons de France ou d'Allemagne⁶²⁸. »

Raoul Girardet poursuit son interprétation, et observe que la particularité la plus marquante du corps des officiers depuis la Seconde Guerre mondiale est qu'il a évolué et accumulé quasiment toute son expérience militaire en dehors de la France métropolitaine⁶²⁹. De plus, il établit ce qu'il appelle la « vie-robot » d'un officier : le profil type de ce militaire ayant passé la majeure partie de sa carrière hors de la métropole, notamment en Indochine et en Afrique du Nord. En moyenne, un officier sorti des écoles militaires passe 60,5 % des treize années couvertes par l'enquête du CEIPAA hors de la France métropolitaine. Il est à remarquer que ces mutations, qui n'étaient réservées qu'aux officiers coloniaux avant 1939, concernent tous les officiers quelle que soit leur arme⁶³⁰.

Figure 9 – Les séjours en Extrême-Orient et en Afrique du Nord des officiers sortis des écoles militaires interrogés par le CEIPAA

Temps passé	Pourcentage en Indochine	Pourcentage en Afrique du Nord
Pas du tout	10 %	21,5 %
Moins de 2 ans	17 %	28,5 %
De 2 à 4 ans	53 %	32 %
De 4 à 6 ans	18 %	9 %

⁶²⁸ *Ibidem*, p. 135.

⁶²⁹ *Idem*.

⁶³⁰ *Idem*.

Plus de 6 ans	2 %	9 %
Total	100 %	100 %

Source : Raoul Girardet (dir.), *La crise militaire française 1945-1962. Aspects sociologiques et idéologiques*, Paris, Presses la fondation nationale des sciences politiques, 1964, p. 137.

En outre, ces mutations d'officiers s'amplifient à mesure de l'importance du conflit en Indochine. En 1949 surtout, où la guerre entre dans une nouvelle phase, le temps réglementaire des séjours s'allonge, qui, de 24 mois, on l'a vu, passe de 30 à 33 mois pour environ 7 000 militaires du CEFEO⁶³¹. Ce rallongement est encouragé par un système de primes et de compensations. Ces mesures tentent de répondre aux besoins du CEFEO qui souffre d'un sous-encadrement. En 1949, l'encadrement en officiers, de 4,5 % sur le papier, est en réalité de 3,06 %. Certains sous-officiers et officiers prennent même des commandements qui ne correspondent pas à leur grade : d'après Michel Bodin, il n'est pas rare de voir un sergent à la tête d'une centaine de soldats, ou un capitaine commandant un bataillon entier⁶³². La plupart des officiers sont également à l'arrière, dans les bases, les services et les états-majors. C'est pourquoi le taux de retour des officiers ayant séjourné une première fois en Indochine est de 21 %, avec des disparités selon le grade : 29,6 % des capitaines et 12,6 % des lieutenants reviennent en Extrême-Orient une deuxième fois. Néanmoins, faire revenir des officiers, qui ont certes une expérience indochinoise présente des inconvénients : on fait revenir des officiers plus vieux et diminués par leur premier séjour et par les affections tropicales non résorbées⁶³³. Les Saint-Cyriens sont-ils envoyés directement en Indochine dès la fin de leur formation ? Il semble que non. René Brunet, Saint-Cyrien de la promotion *Extrême-Orient*, rapporte que lors du choix des affectations à l'issue de leur scolarité en école d'application, en juillet 1952, la possibilité de partir directement en Indochine n'est pas proposée. Il faut d'abord choisir une garnison en France, en Allemagne ou en Afrique du Nord⁶³⁴. Si la volonté d'aller en Indochine est montrée, ce témoignage est révélateur de l'attitude de la France à l'égard de la guerre d'Indochine, qui ne souhaite pas mobiliser entièrement l'armée française, en dépit des pertes, des demandes répétées d'effectifs et de l'importance croissante de ce conflit.

631 Michel Bodin, « 1949 en Indochine... », art. cit., p. 146.

632 *Ibidem*, p. 147.

633 *Ibidem*, p. 150.

634 Jean-Charles Jauffret, *Paroles d'officiers : 1950-1990...*, op. cit., pp. 95-96.

Quoi qu'il en soit, toutes ces raisons poussent progressivement les autorités militaires à envoyer de jeunes officiers en Indochine, en l'occurrence les Saint-Cyriens. Mais ces derniers sont-ils réellement préparés à ce qui les attend en Extrême-Orient ?

II – L'INDOCHINE DANS L'ENSEIGNEMENT MILITAIRE

1 – L'impréparation des Saint-Cyriens à la guerre d'Indochine

Les enseignements du conflit indochinois et les nouvelles formes de guerre auxquelles l'armée française est confrontée sur ce théâtre arrivent tardivement dans la formation des Saint-Cyriens⁶³⁵, à mesure de l'importance du conflit et de l'investissement militaire, diplomatique et politique de la France. La formation prodiguée à Saint-Cyr correspond davantage aux enjeux métropolitains et immédiats dans la logique d'un affrontement avec l'URSS sur le terrain européen. Cette omniprésence de la menace soviétique est au cœur des doctrines élaborées par les généraux de l'armée française, au point que la guerre révolutionnaire avec laquelle elle doit faire face en Indochine puis en Algérie est occultée. Un commandant de l'armée de terre affecté à l'état-major « centre Europe » de l'OTAN confirme ce phénomène :

« Le principe de livrer bataille toutes forces réunies était permanent ; il se trouvait en opposition avec les méthodes de la guerre subversive, ou “révolutionnaire”, basées sur le harcèlement, la manœuvre, la décentralisation du commandement, la “légèreté” des arrières, l'attaque tactique rapide avec destruction totale de l'objectif, et l'action psychologique⁶³⁶. »

Les enseignements théoriques prodigués à Saint-Cyr révèlent également que les logiques de guerre conventionnelle en Europe dominant. L'expérience et les leçons de la Seconde Guerre mondiale sont privilégiées dans l'enseignement, c'est-à-dire la guerre conventionnelle. Les Saint-Cyriens de la fin des années 1940 étudient les campagnes d'Italie, d'Alsace et d'Allemagne⁶³⁷ dans un esprit d'affrontement avec le bloc de l'est. Dans ses mémoires, le général Maurice Schmitt montre sa satisfaction dans la formation prodiguée à Saint-Cyr tout en déplorant le manque de références à l'Indochine :

635 Cf. *infra* p. 204.

636 Jérôme Bodin, *Les officiers français...*, *op. cit.*, p. 286.

637 Marie-Danielle Demélas, *Parachutistes en Indochine*, *op. cit.*, p. 22.

« En 1948, quand je suis entré à Saint-Cyr, l'école répondait-elle à ce que l'on attendait d'elle ? Au total je crois que oui, si l'on considère la formation générale de l'officier. En revanche il faut bien admettre que l'on y étudiait surtout la guerre mondiale qui venait de s'achever et que les réflexions sur la guerre d'Indochine étaient trop rare. Des initiatives individuelles de capitaines ou chef de section palliaient en partie ces insuffisances⁶³⁸. »

En effet, bien que la guerre subversive soit théorisée dès 1946, c'est avant tout pour parer à la menace soviétique et ne concerne pas encore le théâtre indochinois⁶³⁹. Les conférences en histoire et en géopolitique données à Saint-Cyr entre 1951 et 1954 ne concernent pas l'Indochine alors que la guerre entre dans une nouvelle phase : deux conférences sur la politique étrangère américaine, quatre conférences sur les opérations militaires de la Seconde Guerre mondiale, une conférence sur les armes chimiques et biologiques. Seules quelques conférences traitent du « Potentiel de l'Union Française », du « Sud-Est Asiatique », ou de « La Chine, problème central du S-E asiatique », mais aucune référence à la guerre révolutionnaire ou les méthodes du Viet-Minh⁶⁴⁰. Les programmes d'histoire militaire pendant cette période traitent uniquement de l'histoire militaire européenne et française. Les enseignements de géographie et de « théâtre d'opération » concernent également l'Europe : « Plaine : la plaine d'Europe du Nord, Montagne : moyenne montagne des Balkans », avec quelques rudiments de la topographie de l'Afrique du Nord.

Les officiers français sont donc formés à une guerre conventionnelle hypothétique, alors qu'ils sont envoyés dans des théâtres d'opérations où la guerre révolutionnaire, bien réelle, fait rage en dehors du continent. Cette perception stratégique se révèle également dans le plan de mobilisation des Écoles militaires en cas de guerre. C'est le « plan R » de 1951, élaborée trois ans avant la fin de la guerre d'Indochine. En cas de guerre avec les pays du bloc de l'est et la mobilisation de l'armée française, les écoles militaires françaises devraient se replier en Afrique du Nord. Ce plan de mobilisation devrait aboutir à la mise sur pied d'un appareil d'instruction en temps de guerre à « grand rendement⁶⁴¹ ». En cas d'application du plan R, l'École de Saint-Cyr serait dissoute et les élèves-officiers devraient être formés dans

638 Maurice Schmitt, *De Diên Biên Phu...*, *op. cit.*, p. 15.

639 La crainte et la préparation de la guerre contre l'Union soviétique par les officiers français, dans le contexte de la guerre froide en Europe, sont détaillées dans Marie-Catherine Villatoux, « Les militaires français et la menace de subversion (1945-1960) », in François Cochet, Olivier Dard et alii, *Subversion, anti-subversion, contre subversion*, Paris, Riveneuve, coll. « Actes académiques », 2009, pp. 63-77.

640 SHD/GR, 6U55 : programme d'enseignement de deuxième année, promotion 1951-1953, pp. 9-15 ; programme d'enseignement de deuxième année, promotion 1952-1953, p. 11.

641 SHD/GR, 12T108 : circulaire ministérielle très secrète du secrétariat d'État à la Guerre, EMA, 3^e bureau, Paris, 14 novembre 1951.

les écoles d'application repliées en Afrique du Nord. Le but de l'enseignement serait de former dans un minimum de temps le maximum de chef de section ou de pelotons utilisables dans leur arme. Le temps prévu de formation serait de six mois. L'École de Saint-Cyr, chargée de former les jeunes officiers au métier du commandement, serait inutile dans ce contexte⁶⁴². Pourquoi l'Afrique du Nord⁶⁴³ est désignée comme zone de repliement ? Les écoles devraient être dispersées et éloignées du « danger aérien », dans le cas d'une attaque soviétique par les airs, elles devraient assurer la formation des élèves quelques que soient les fluctuations du combat dans un « maximum de possibilité d'instruction⁶⁴⁴. » Des sites annexes dépendant des écoles d'application resteraient néanmoins en France. La moitié des cadres et des instructeurs de Saint-Cyr seraient mobilisés dans la guerre tandis que l'autre moitié serait affectée dans les écoles d'application repliées. Les moyens de transport, les équipements et les modalités de transferts en Afrique du Nord sont également étudiés. Ce plan, parmi bien d'autres, on le voit, est très hypothétique mais permet de montrer que les autorités militaires françaises prévoient sérieusement une guerre avec l'URSS et ont un plan de repliement des écoles militaires françaises afin de préserver la continuité de la formation des militaires français.

La formation dispensée aux Saint-Cyriens entre dans ce processus et ne les prépare donc pas à ce qui les attend en Indochine. Les méthodes de guerre du Viet-Minh et les premières expériences indochinoises ne sont pas enseignées à Saint-Cyr⁶⁴⁵. En ce sens, le général Maurice Schmitt fait état de la monopolisation de la menace soviétique dans le dispositif de défense français dans le cadre de l'OTAN :

« À cette époque la France exerce donc des responsabilités importantes dans l'Alliance atlantique et ce n'est pas une des moindres difficultés de notre gouvernement et notre haut-commandement que de devoir assumer les obligations françaises vis-à-vis de l'Alliance tout en menant une véritable guerre en Indochine. Il est facile d'écrire, près de quarante ans après, qu'il eût fallu faire une impasse temporaire sur l'Europe et porter tout notre effort sur l'Indochine⁶⁴⁶. »

Cette dernière phrase montre que, malgré le « danger communiste » en Europe, les décideurs français sont déterminés à lutter contre le Viet-Minh à 13 000 km de la France dans

642 *Idem*.

643 Au cours de la Seconde Guerre mondiale, l'Afrique du Nord constitue la base arrière de la France libre à partir de 1943 avant la libération du territoire métropolitain en 1944-1945.

644 SHD/GR, 12T108 : circulaire ministérielle très secrète du secrétariat d'État à la Guerre, EMA, 3^e bureau, Paris, 14 novembre 1951.

645 Marie-Danielle Demélas, *Parachutistes en Indochine*, *op. cit.*, p. 22 ; Maurice Schmitt, *De Diên Biên Phu...*, *op. cit.*, pp. 15-16.

646 Maurice Schmitt, *De Diên Biên Phu...*, *op. cit.*, pp. 20-21.

un territoire considéré comme sa zone d'influence en Asie du Sud-Est. C'est dans cet esprit que les Saint-Cyriens devenus jeunes sous-lieutenants sont envoyés, pas tous, mais en grand nombre, en Indochine dans un conflit qui est fatal pour beaucoup d'entre eux.

L'importance des pertes de Saint-Cyriens en Indochine est due à leur impréparation à Coëtquidan comme évoqué plus haut. Dans un rapport sur la formation des sous-lieutenants d'infanterie, cette limite est signalée en mars 1953, soit au cours de la dernière phase du conflit : « La formation des jeunes officiers d'infanterie, sortant de Saint-Cyr, reste inachevée du fait des nécessités de la relève en Indo-Chine. Cet état de choses a des conséquences néfastes⁶⁴⁷ ». Ces « conséquences néfastes » s'identifient sur le plan individuel et le plan général, dont la note précise que « les intéressés ont une connaissance insuffisante de la troupe avant de la conduire au feu » et « leur rendement est médiocre comme Officier instructeurs⁶⁴⁸ ». Les autorités militaires prennent conscience de l'impréparation des Saint-Cyriens et évoquent une refonte de l'instruction militaire. La note précise que la formation des jeunes officiers envoyés au front est trop courte. En effet, le rapport signale que dès la sortie de l'école d'application, les sous-lieutenants sont versés dans un corps de troupe, pour une durée qui n'excède pas six mois. Ensuite, c'est le départ en Indochine⁶⁴⁹. À leur retour, ils reçoivent une affectation dans une unité, mais 18 mois plus tard généralement, ils repartent à nouveau en Indochine. Selon le rapport, ce délai est insuffisant pour reprendre dans un corps de troupe une formation déjà écourtée à la sortie de Saint-Cyr⁶⁵⁰.

En outre, les attitudes et les méthodes de guerre françaises ne sont pas les mêmes que ceux du Viet-Minh. Celui-ci, pour désorganiser la troupe, vise principalement les officiers, reconnaissables non pas à leur uniforme, mais à leur attitude et leur équipement⁶⁵¹. Les officiers consultant fréquemment une carte, qu'ils sont les seuls à posséder, et disposant d'un poste radio auprès d'eux, sont aisément repérables par les adversaires sur le terrain⁶⁵². Cette

647 SHD/GR, 12T110 : fiche n° 2623, EMA, 3^e bureau, Paris, 31 mars 1953, p. 1.

648 *Idem*.

649 Avant 1939, tout départ en Indochine est interdit aux sous-lieutenants sortant des écoles qui ne totalisent pas au minimum 18 mois de grade. Un tel délai est nécessaire pour acquérir une maturité indispensable dans le commandement de la troupe selon le rapport. SHD/GR, 12T110 : fiche n° 2623, EMA, 3^e bureau, Paris, 31 mars 1953, p. 4.

650 SHD/GR, 12T110 : fiche n° 2623, EMA, 3^e bureau, Paris, 31 mars 1953, p. 4.

651 Le manuel *Le Poste*, à destination des chefs de poste en Indochine, insiste sur la discrétion élémentaire des officiers et sous-officiers sur le terrain : « Nous t'en conjurons, chef de poste ! Fais en sorte que tes cadres se confondent avec leurs hommes : treillis, PM (et non PA), sac au dos (même s'il est vide !), pas de commandement au geste en terrain découvert, pas de galons brillants... et pas de barbes ». Cité dans François Cochet, « "Le Poste" : un exemple de littérature contre-subversive en Indochine », in François Cochet, Olivier Dard et alii, *Subversion, anti-subversion, contre subversion*, Paris, Riveneuve, coll. « Actes académiques », 2009, p. 217.

652 Marie-Danielle Demélas, *Parachutistes en Indochine, op. cit.*, p. 22 et p. 314.

attitude adoptée par les soldats du Viet-Minh traduit toute une culture de guerre particulière basée sur la guérilla et l'embuscade parallèlement structurée par un commandement efficace. D'inspiration sino-soviétique, la méthode de guerre de la RDV est créée par le général Giap, commandant en chef de l'APV, d'après les tactiques de guerre de Mao Zedong⁶⁵³. Deux moyens coexistent dans la guerre menée par la RDV : la guerre de guérilla et la guerre de mouvement. Cette dernière devient possible à partir de 1950 dans la mesure où l'APV reçoit le soutien des Chinois. Mais avec ou sans cette aide, les combattants de l'APV parviennent toujours à contrer les stratégies françaises et à s'adapter à tout type de combat sur leur terrain, que le général Ély, dans son rapport sur les enseignements de la guerre d'Indochine après la fin des hostilités, signale :

« Servi par un terrain favorable, le Viêt-minh a su parer aux attaques de nos avions et se passer lui-même d'aviation. Il a su remplacer par des milliers de coolies les camions qui lui étaient mesurés. Il a utilisé la nuit pour rendre moins meurtriers les feux de nos canons, de nos chars et de nos mortiers. Il a lancé l'assaut des nuées de fantassins qui n'avaient d'autre équipement qu'une arme et un boudin de riz. Il a triomphé d'ouvrages bétonnés avec de simples charges d'explosifs et des bazookas. Bref, il nous a constamment prouvé que la rusticité n'excluait pas la puissance et qu'on pouvait racheter à coups d'hommes les insuffisances de matériel⁶⁵⁴. »

L'énorme faculté d'adaptation des soldats Vietnamiens découle de leurs procédés défensifs et offensifs. En résumé, le procédé défensif du Viet-Minh se base sur le refus de livrer de front une bataille⁶⁵⁵, en usant de la tactique de guérilla et la dissimulation et en utilisant un terrain difficilement accessible par les Français, notamment pour faire face aux bombardements de l'aviation. L'utilisation de l'environnement est donc totale. Les caches d'armes et les dépôts de munitions sont éparpillés dans tout le territoire. Le procédé offensif est à la mesure de la force du Viet-Minh, qui évolue au fil du temps. De l'infiltration pendant la nuit à l'organisation de véritables sièges amenant à des victoires éclatantes, la tactique offensive du Viet-Minh se caractérise par l'attaque des points d'appui français, notamment les postes et les fortifications par vagues d'assaut impressionnantes⁶⁵⁶. Le contrôle du territoire et l'extrême maniabilité des forces militaires sont le fait de l'élaboration d'une guerre à dimension politique. Le Viet-Minh développe sa spécialisation dans la guerre psychologique, que les Français peinent à faire face et qu'ils tentent de contrer par l'adoption partielle de ce

653 Paul Ély, *Les enseignements de la guerre d'Indochine (1945-1954) – Tome I*, édition présentée par Ivan Cadeau, Vincennes, Service historique de la Défense, coll. « Références », 2011, p. 4.

654 *Ibidem*, p. 5.

655 Une des caractéristiques de la stratégie de Mao pendant la guerre civile chinoise.

656 Paul Ély, *Les enseignements de...*, *op. cit.*, pp. 13-22.

type de guerre, appelé contre-insurrection. La propagande de masse et la galvanisation des populations civiles derrière le nationalisme et le communisme, encouragées par les commissaires politiques présents dans toutes les couches de la société vietnamienne contribuent au succès de la RDV⁶⁵⁷. Le Viet-Minh dispose également d'une structure politique et militaire totalement nouvelle, efficace et adaptée aux circonstances de la guerre grâce au système des hiérarchies parallèles.

Il est donc à constater que, en raison des grands retards, le manque de volonté et le temps d'assimilation des structures politiques et militaires particulières de la RDV, les lacunes de l'enseignement des expériences militaires indochinoises à Saint-Cyr ne sont pas étudiées pendant la guerre d'Indochine. Néanmoins, un réel effort d'adaptation, mais très timide, de la formation des futurs officiers aux enjeux de cette guerre concerne l'instruction physique.

2 – Reproduire le terrain indochinois

L'instruction des élèves-officiers, en plus de la formation théorique, se fait également sur le terrain. La connaissance de l'environnement dans lequel évoluent les futurs officiers est primordiale et la différence entre le milieu indochinois et européen est prise en compte. Mais le terrain indochinois revêt d'une particularité qui lui est propre qui n'est pas forcément aisée à assimiler pour les métropolitains habitués au climat, à la topographie et à l'environnement européen.

Le climat et le terrain indochinois sont totalement différents de ce que connaissent les Saint-Cyriens en France. L'Indochine constitue un « milieu physique démesuré »⁶⁵⁸, en raison de la diversité de son environnement. Le *manuel à l'usage des combattants d'Indochine* recense trois types de territoires : les deltas, les plaines côtières de l'Annam et les régions de collines et de montagnes⁶⁵⁹. La principale caractéristique du milieu indochinois, est l'omniprésence de l'eau⁶⁶⁰, sous toutes les formes possibles et sur tout le territoire, à travers les vastes régions de fleuve, les rizières, les deltas et affluents, les lacs et les cours d'eau. Le climat indochinois est de type tropical en deux saisons : la saison sèche et la saison des pluies.

657 Pierre Labrousse, *La méthode Vietminh...*, *op. cit.*, pp. 276-278.

658 Ivan Cadeau, « Le combattant face au milieu hydroterrestre : l'exemple de l'Indochine », in François Cochet (dir.), *Expériences combattantes – XIXe – XXe siècles – Tome III : Les environnements du combattant*, Paris, Riveneuve, coll. « Actes académiques », 2011, p. 25.

659 Forces armées d'Extrême-Orient, *Manuel à l'usage des combattants d'Indochine*, Paris, FAEO, 1950, p. 32.

660 Cette omniprésence de l'eau est surtout visible au Vietnam et est par ailleurs un élément constitutif de sa culture : le mot État (*nha nuoc* en vietnamien), peut se traduire par « maison-eau ». Les deux plus grandes villes, Hanoi et Saigon, sont construites autour des deux grands fleuves vietnamiens, le fleuve Rouge pour la première, le Mékong pour la seconde. Ivan Cadeau, « Le combattant face... », *art. cit.*, p. 27.

Les températures sont en moyenne élevée, jusqu'à 35°, ressenties 55° avec l'humidité, avec des averses orageuses et l'hiver peut parfois être très rude, notamment dans le Tonkin où les températures peuvent chuter à moins de 0°⁶⁶¹. Par ailleurs, chose non négligeable, si les plaines côtières, les vallées et les deltas sont exploités et cultivés par les habitants, 2/3 du territoire indochinois est à l'état sauvage où la jungle et la végétation sont importantes⁶⁶². Humidité, chaleur, marécages, tempêtes⁶⁶³, pluies torrentielles, sols limoneux, crue annuelle des fleuves et boue modélisent donc le terrain, le climat et l'environnement indochinois et ont un impact important sur le moral, le physique des hommes et le matériel militaire⁶⁶⁴. C'est d'ailleurs autour des deltas du Mékong et du fleuve Rouge que se concentre l'essentiel des combats en Indochine⁶⁶⁵. De plus, les hommes sont confrontés à des éléments totalement inconnus en métropole, notamment les maladies tropicales de type paludisme, dysenterie, fièvre et typhoïde entre autres. En analysant les fiches d'élèves affectés en Indochine et les listes des pertes pour chaque promotion dans ce théâtre d'opération dans les archives du musée de l'Officier, on remarque que ceux décédés des suites d'une maladie tropicale ne sont pas rares⁶⁶⁶. Le futur officier français affecté en Indochine doit faire face à ce milieu hydroterrestre et s'y adapter.

Mais depuis la lande bretonne, il est impossible de former les élèves-officiers aux conditions climatiques indochinoises, ni même reproduire parfaitement le terrain. La topographie et la géographie de la Bretagne ne correspondent en rien à l'Extrême-Orient : été doux, hiver pluvieux et froid, brume et humidité caractérisent la Bretagne. Le bocage, la forêt et la lande de Bretagne sont totalement différents de la vaste jungle tropicale d'Indochine infestée de parasites et insectes en tous genres inexistants en Europe. La région où se trouvent les Saint-Cyriens est donc tout le contraire de l'Indochine. La seule similitude que l'on remarque est la présence perpétuelle de l'eau sous toutes ses formes, que les élèves-officiers peinent à s'habituer, équipés de paquetages et uniformes peu adaptés à l'omniprésence de l'eau. Louis Bichet, Saint-Cyrien de la promotion 1952-1954 *Union française*, fait état du manque de préparation pour faire face à la pluie, la méconnaissance de la Bretagne pour certains et de la triste ambiance bretonne par la même occasion :

661 Forces armées d'Extrême-Orient, *Manuel à l'usage...*, *op. cit.*, p. 32.

662 *Idibem*, p. 33.

663 Lors de la saison des pluies, entre mai et septembre selon les régions, la puissance des typhons et des moussons peuvent détruire une ville et ravager les cultures en quelques heures.

664 Ivan Cadeau, « Le combattant face... », *art. cit.*, pp. 25-33 ; une description détaillée de l'environnement et le climat de l'Indochine est fait dans le *Manuel à l'usage...*, *op. cit.*, pp. 25-36.

665 Ivan Cadeau, « Le combattant face... », *art. cit.*, p. 33.

666 Voir annexe 10 p. 249.

« L'aumônier militaire nous accueille gentiment. Il nous apprend que sa paroisse militaire comporte 6000 âmes, ce qui implique, pour chaque fête du dimanche, quatre messes à la chapelle [...]. Sans le dire à l'aumônier, nous en concluons que les dimanches dans la lande bretonne ne doivent pas être bien gais pour que le bon peuple soit aussi pieux. D'ailleurs, ce dimanche, il pleut. À propos de pluie, je note que la semaine de cours est prometteuse. À l'issue d'un exercice extérieur nous sommes rentrés tellement mouillés que nous avons été contraints de nous changer des pieds à la tête. Ceci malgré le poncho du paquetage, inauguré pour la circonstance⁶⁶⁷. »

Tous ces éléments font que leur formation militaire est inadaptée à la guerre d'Indochine. Conscient de cet état de fait, les officiers de l'état-major de l'École et les autorités militaires tentent de remédier à cette faiblesse. Le camp de Coëtquidan est aménagé de façon à ce que les élèves puissent s'entraîner de façon efficace aux divers obstacles et difficultés que peuvent représenter le terrain d'une zone de guerre. Le général de Lattre en l'occurrence, ayant eu une expérience de l'encadrement des écoles de cadres, et à la tête de l'inspection générale de l'armée, ordonne la construction d'une mare en 1947 pour l'entraînement au passage dans l'eau, à pied ou en véhicule⁶⁶⁸. Cet étang est aménagé afin de pouvoir adapter le terrain de Coëtquidan au terrain marécageux et sinueux de l'Indochine. Les Saint-Cyriens, donnant très vite des surnoms aux éléments de leur environnement, surnomment cette mare le « bidet du roi Jean » en référence au surnom du général de Lattre. Mais cette volonté d'adaptation ne signifie pas qu'elle est efficace. Un Saint-Cyrien de la promotion *Extrême-Orient* avoue ne l'avoir jamais pratiquée que lors du bal du triomphe de la promotion en juillet 1952⁶⁶⁹. Cette anecdote révèle que les aménagements ne sont guère utilisés pour l'entraînement physique des élèves, dans la mesure où ce sont les instructeurs qui jugent bon ou non de les utiliser. D'autres aménagements sont construits, non pas que pour les préparer uniquement au terrain indochinois mais pour la guerre en général.

Bien qu'un réel effort d'adaptation des Saint-Cyriens au milieu et au climat indochinois soit réalisé, en l'occurrence par le général de Lattre, les futurs officiers ne peuvent se faire une idée de l'Extrême-Orient et appréhender l'Indochine qu'uniquement grâce aux témoignages et aux expériences rapportés par les instructeurs, les cadres et les élèves-officiers de la « division corps de troupe ». Tous ces militaires ont une influence sur l'appréciation de la guerre d'Indochine sur les Saint-Cyriens en formation.

3 – Une influence de l'expérience indochinoise

667 ASC : Louis Bichet, « Coëtquidan. Du rêve... », art. cit., pp. 81-82.

668 Jean-Charles Jauffret, *Paroles d'officiers : 1950-1990...*, op. cit., p.71.

669 *Idem*.

Bien que l'amalgame entre élèves-officiers des deux divisions que compose l'ESMIA « corps de troupe » et « Saint-Cyr » soit, on l'a vu, très contesté par certains milieux militaires, ce brassage présente des avantages, et permet de compléter la formation des Saint-Cyriens, jugée trop théorique. Ce phénomène est remarqué par les élèves, qui en profitent, et également par les autorités de l'École et l'EMA. Louis Bichet rapporte que les élèves ont bien conscience de ce que les « revenus d'Indochine » peuvent leur apporter, qui permettent en outre d'appréhender leur entraînement sur le terrain :

« Nous avons [...] en notre faveur, dans des proportions très variables, l'avantage de quelques années de services et des connaissances de base pratiques ou tactiques sur le plan opérationnel. Il y avait aussi parmi nous quelques camarades qui venaient de servir en Indochine et pouvaient apprécier ce qu'il en est dans la réalité. Ainsi le parcours du combattant où la piste du risque ne furent sans doute pas une surprise pour la plupart d'entre nous, mais plus précisément un renouveau d'entraînement assez fréquent pour que nous ayons une bonne maîtrise. Même chose pour la manipulation des armes, leur démontage, leur entretien et le tir⁶⁷⁰. »

À travers cette anecdote, on remarque que la plupart des élèves-officiers de la « division corps de troupe » ont servi au moins une fois en Indochine, et que leur entraînement à Coëtquidan est uniquement pour parfaire leur capacité et aptitude au commandement.

Les autorités militaires se rend compte également de ce phénomène et des apports de la « division corps de troupe ». Le général Schlessler, commandant de l'ESMIA en 1946, dans un rapport destiné au Conseil supérieur de Guerre daté de juillet 1955, rapporte que l'expérience des élèves-officiers de la « division corps de troupe » en Indochine en tant que sous-officiers ou hommes du rang, est bénéfique pour les promotions d'élèves de la « division Saint-Cyr » entre 1946 et 1949 :

« [...] les avantages de l'École unique ont été mis en évidence depuis près de dix ans et tout particulièrement en Indochine : les lieutenants des promotions 1946, 1947, 1948 et 1949 avaient été intégralement brassés, mélangés dans les sections, partageant les mêmes chambres et vivant intimement les petits et grands événements de leur existence militaire⁶⁷¹. »

670 ASC : Louis Bichet, « Coëtquidan. Du rêve... », art. cit., p. 90.

671 SHD/GR, 2R55 : rapport *très secret* du général Schlessler adressé au délégué « guerre » de la Cour des comptes au sujet des écoles de formation en armes, signé Schlessler, Paris, 30 juillet 1955.

La cohésion morale entre les élèves des deux divisions de l'ESMIA encourage, selon le général Schlessler, le même idéal insufflé par les instructeurs, eux-mêmes revenus d'Indochine⁶⁷². Comme on l'a vu plus haut, la proportion d'officier revenant d'Indochine après un premier séjour est importante. La majorité des cadres, des instructeurs et des officiers en charge de l'instruction des élèves ont fait au moins un séjour en Indochine. Certains sont même décorés de la légion d'honneur au cours de leur affectation à Coëtquidan pour « service exceptionnel de guerre en Extrême-Orient »⁶⁷³. Forts de leur expérience que prouvent leurs médailles, ils peuvent entraîner leurs élèves au combat qui les attend suivant les méthodes de guerre pratiquées en Extrême-Orient. Les instructeurs et chefs de section pallient l'insuffisance des programmes de formation sur l'Indochine par la transmission de leur propre expérience comme le souligne le général Schmitt dans ses mémoires⁶⁷⁴. Les instructeurs donnent également des conseils sur les reconstitutions des batailles lors des triomphes, notamment sur le thème de l'Indochine. Le profil type que l'on peut distinguer est celui du lieutenant René Hébert, instructeur à l'ESMIA en 1951. Ancien Français libre et officier issu du rang, il connaît l'Indochine depuis le début du conflit en 1945 et est, avant d'être affecté à Saint-Cyr, l'un des officiers du commando Conus⁶⁷⁵. Il repart pour l'Indochine fin 1952 pour organiser la création du maquis Colibri⁶⁷⁶. Comme le lieutenant Hébert, la majorité des instructeurs à l'ESMIA a une expérience indochinoise qu'ils transmettent aux Saint-Cyriens et les préparent au conflit.

Néanmoins les instructeurs et les élèves-officiers de la « division corps de troupe », qui ont vécu le feu en Indochine, ne peuvent se faire qu'une idée globale des enjeux du conflit, au niveau politique ou diplomatique et, étant sur le terrain, subissant les épreuves de la guerre, ne sont pas au courant de ce qui se passe au sein des instances dirigeantes, officiers supérieurs devenus instructeurs exceptés. Les autorités militaires prennent conscience que l'idée de faire venir quelques élèves-officiers directement s'instruire en Indochine et leur faire voir les véritables enjeux de la guerre est primordiale pour les préparer au conflit.

672 *Idem.*

673 SHD/GR, 6U145 : journaux de marche et opération de l'ESMIA, 1947-1956.

674 Maurice Schmitt, *De Diên Biên Phu...*, *op. cit.*, p. 15.

675 L'un des premiers commandos de parachutistes français déployés en Indochine.

676 Michel David, *Guerre secrète en Indochine. Les maquis autochtones face au Viêt-minh, 1950-1955*, Paris, Lavauzelle, coll. « Renseignement & Guerre secrète », 2002, p. 137 ; le maquis Colibri, composé d'environ 2 000 soldats Méo et Thaï, est implanté depuis mai 1953 dans la région de Song La, dans le Tonkin et a pour mission de bloquer les communications viet-minh dans la vallée du Song Ma et le long de la route provinciale (RP) 41. Le maquis est anéanti en novembre 1953 par six bataillons du Viet-Minh.

III – UNE FORMATION DE TERRAIN : LES VOYAGES DE SAINT-CYRIENS EN INDOCHINE (1950-1953)

De nombreux documents et une correspondance importante entre les autorités politiques, militaires et diplomatiques révèlent les liaisons et la mise en place des voyages d'études. C'est pourquoi les papiers relatifs à ce sujet des différents organismes sont présents dans la sous-série 10H Indochine et dans la sous-série 2R du cabinet du ministre de la Défense. La quasi-totalité des documents cités en référence a pour principal objet les voyages de Saint-Cyriens et de Polytechniciens en Indochine entre 1952 et 1953.

1 – Initiative et organisation

Une volonté très nette de conditionner les Saint-Cyriens à leur engagement dans la guerre d'Indochine, qui, depuis 1949, préoccupe grandement l'appareil militaire français, se réalise à travers l'organisation de voyages d'observation directement sur le théâtre d'opérations. Ces voyages d'études sont organisés conjointement par le secrétariat d'État à la Guerre, le secrétariat d'État à la présidence du Conseil, le ministère chargé des Relations avec les États associés, le haut commissariat en Indochine et l'état-major du CEFEO. L'initiative vient du général de Lattre en 1950, alors commandant du CEFEO et haut commissaire de France en Indochine, et de Pierre de Chevigné, secrétaire d'État à la Guerre du cabinet Pleven⁶⁷⁷. Tous deux estiment que les élèves-officiers doivent s'informer davantage sur la situation en Indochine et « leur faire comprendre l'engagement de la France⁶⁷⁸. » Ces voyages d'études doivent permettre aux élèves de se rendre compte « des réalisations françaises en Indochine et de l'évolution de l'état actuel des rapports entre la France et les États Associés⁶⁷⁹. » L'objectif de ces voyages est « de mesurer toute l'importance de l'effort de guerre consenti par notre pays et les États Associés dans le conflit actuel⁶⁸⁰. » Jean Letourneau, successeur de De Lattre au haut commissariat suite à son départ, également ministre d'État chargé des Relations avec les États associés continu et soutient le projet. Il

677 Pierre de Chevigné est également secrétaire d'État à la Guerre des cabinets Faure (20 janvier-29 février 1952), Pinay (8 mars-23 décembre 1952), Mayer (8 mars-21 mai 1953) et Laniel (28 juin 1953-16 janvier 1954).

678 SHD/GR, 2R53 : lettre n° 13466 de Letourneau, ministre d'État chargé des Relations avec les États associés à de Chevigné, secrétaire d'État à la Guerre, signé d'Avout, Paris, 9 juin 1952.

679 SHD/GR, 10H1075 : note n° 2531 adressée au général de Linares, EMIFT, signé Gracieux, Saigon, 8 septembre 1952.

680 *Idem*.

estime qu'il « pourrait avoir la plus heureuse influence sur ces jeunes gens et leurs camarades⁶⁸¹. » Joannès Dupraz, secrétaire d'État à la présidence du Conseil, après avoir participé à la planification du voyage de 1952, réitère sa collaboration pour l'organisation de celui prévue en 1953⁶⁸². Les élèves-officiers concernés s'acquittent de la tâche de comprendre les grands enjeux du conflit et la nouvelle forme de guerre qu'entreprend la France en Indochine.

La décision d'organiser des voyages d'études en Indochine se fait dans un contexte particulier. En effet, la guerre d'Indochine entre dans une nouvelle phase à partir de 1949 et surtout en 1950, où l'armée française décide d'évacuer les postes le long de la frontière sino-vietnamienne. La perte des postes de Dong Khé, Cao Bang, Langson entre autres, de la route coloniale (RC) 4⁶⁸³ en octobre et de Lao Cay en novembre 1950 suite aux offensives viet-minh inquiètent de plus en plus les autorités françaises sur le sort du Tonkin⁶⁸⁴. Grâce à l'aide militaire accrue des Chinois à l'APV, le général Giap met de plus en plus en difficulté la France et ses alliés indochinois. La nécessité d'envoyer des renforts et de préparer et conditionner les futurs jeunes officiers français pour l'Indochine semble donc prendre une nouvelle dimension.

Quatre voyages d'un mois de quelques Saint-Cyriens sont effectués entre 1950 et 1953. Les deux premiers voyages, vraisemblablement effectués en 1950 et 1951 sont totalement absents des archives militaires. Néanmoins, quelques indices permettent d'en identifier l'existence, notamment dans les papiers du ministère chargé des Relations avec les États associés qui concerne l'organisation du troisième voyage : « Il y a 18 mois, le Maréchal de Lattre avait fait venir en Indochine quelques jeunes St-Cyriens pour leur montrer les conditions de combat que mènent leurs aînés⁶⁸⁵[...] ». Le document est daté de juin 1952, le premier voyage d'études, qui ne concernait que quelques élèves de l'ESMIA de la division Saint-Cyr, est effectué en décembre 1950 dès l'arrivée de De Lattre en Indochine. Il n'est pas sûr qu'un voyage au cours de l'année 1951 ait été organisé mais ce sont bien deux voyages d'études en 1952 et 1953 qui sont réalisés. Aucune archives ne mentionnent l'intention de

681 SHD/GR, 2R53 : lettre n° 13466 de Letourneau à de Chevigné, signé Romieu, Paris, 9 juin 1952.

682 SHD/GR, 10H1075 : lettre n° 508 de Dupraz, secrétaire d'État à la présidence du Conseil, à de Chevigné, signé Dupraz, Paris, 25 mars 1953.

683 La route coloniale n° 4 relie Lao Cai et Mong Cai, au Tonkin, et permet de ravitailler les postes français le long de la frontière sino-vietnamienne.

684 Ivan Cadeau, *La guerre d'Indochine...*, *op. cit.*, pp. 280-281 ; le général de Lattre arrive néanmoins à reprendre l'avantage sur le général Giap par sa victoire de Vinh Yen en janvier 1951, qui sauve momentanément le Tonkin sous contrôle français.

685 SHD/GR, 2R53 : lettre n° 13466 de Letourneau à de Chevigné, signé Romieu, Paris, 9 juin 1952.

préparer un voyage pour l'année 1954, sans doute annulé en raison de la défaite de Dien Bien Phu en mai et de la signature des accords de Genève en juillet 1954. Néanmoins, en juin 1952, un voyage est souhaité pour des Saint-Cyriens et également, chose nouvelle, pour des Polytechniciens. Le secrétariat d'État de Chevigné fait savoir au général François de Linares, commandant des FTNV et commandant par intérim du CEFEO, son intention d'envoyer en Indochine deux Polytechniciens et quatre Saint-Cyriens pour le voyage d'études de 1952⁶⁸⁶. Les élèves de l'ESMIA sélectionnés sont des volontaires de première année, représentant chacun sa compagnie, et choisis par ordre de classement. Étant donné que les voyages s'effectuent en septembre et début octobre, la rentrée des élèves concernés pour leur deuxième année de formation à Saint-Cyr, qui est en septembre à Coëtquidan, se fait plus tard que leurs camarades restés en France⁶⁸⁷. Les élèves de l'École rue Descartes retenus sont des Polytechniciens ayant opté pour l'armée à la fin de leur deuxième année d'études. Leur entrée en école d'application est retardé de 10 à 15 jours maximum⁶⁸⁸. Seules les identités des élèves envoyés lors des voyages de 1952 et 1953 figurent dans les archives. Les élèves sélectionnés pour le voyage de 1952 est, pour l'École Polytechnique, Noël Playe et Michel Porteres⁶⁸⁹ et pour Saint-Cyr les élèves-officiers Claude Trillat, Jean Oudart, Serge Périn et Pierre Leprince⁶⁹⁰. La liste des élèves retenus pour effectuer le voyage de 1953 est établie dès juillet de la même année. Les quatre Saint-Cyriens appartiennent tous au 1^{er} bataillon de l'ESM : Henri Ducauet, Jean Salanie, Noël Chazarin et Yves Béchu⁶⁹¹. Les trois Polytechniciens sont Gérard Bauvin, Jean Carré et Michel Rabeyroux, tous élèves de deuxième année⁶⁹².

Avant le départ, les élèves doivent au préalable se préparer au climat indochinois et aux conditions de vie. Pour se faire, ils doivent être en possession d'un passeport international, d'un certificat de vaccination antivariolique et de vaccination anticholérique internationaux et enfin un « certificat d'aptitude au séjour colonial »⁶⁹³. Non seulement ces informations sont révélatrices des précautions adoptées par le CEFEO et son adaptabilité mais

686 SHD/GR, 10H1075 : note n° 2531 du colonel Gracieux, chef d'état-major adjoint de l'EMIFT, au général de Linares au sujet du voyage d'études en Indochine de Polytechniciens et de Saint-Cyriens, EMIFT, signé Gracieux, Saigon, 8 septembre 1952.

687 SHD/GR, 2R53 : note n° 16031 adressée à l'EMA, Paris, 14 juillet 1952.

688 SHD/GR, 2R53 : fiche au sujet du voyage des élèves de Polytechnique en Indochine, secrétariat d'État aux Forces armées, Paris, 29 mai 1952.

689 SHD/GR, 2R53 : lettre n° 3690 du général Juvet à de Chevigné, signé Dufourt, Paris, 7 août 1952.

690 SHD/GR, 2R53 : courrier contenant quatre rapports d'élèves envoyés en Indochine destiné au secrétariat d'État à la Guerre, EMA, 3^e bureau, Paris, 19 février 1953 ; SHD/GR, 10H1075 : note n° 2531 du colonel Gracieux, au général de Linares, EMIFT, signé Gracieux, Saigon, 8 septembre 1952.

691 SHD/GR, 10H1075 : note n° 5662 de De Chevigné au général Fayard, commandant de l'ESMIA et au général Juvet, commandant de l'École Polytechnique, EMA, 3^e bureau, signé Renaudeau d'Arc, Paris, 19 juillet 1953.

692 *Idem.*

693 *Idem.*

également que le séjour en Indochine est soutenu, permettant aux Saint-Cyriens d'observer le cœur du conflit et de se faire une idée. Cette immersion est même encouragée par de Chevigné, encouragements que l'état-major du général Navarre fait état dans une note adressée au ministre des Relations avec les États associés pour le troisième voyage prévu en septembre 1953 :

« Il a été tenu compte, dans l'établissement de ce projet, des observations faites par Monsieur le Secrétaire d'État à la Guerre. Les élèves-officiers participeront plus étroitement à la vie des Unités combattantes, sans cependant qu'ils soient exposés inutilement⁶⁹⁴. »

D'autre part, dans une note adressée à Letourneau, de Chevigné précise qu'il faut davantage faire montrer aux élèves-officiers la vie quotidienne des soldats et les combats en Indochine, et même, si possible, les affecter à un poste susceptible d'être en contact avec le Viet-Minh :

« À mon avis, il est extrêmement souhaitable que ces jeunes élèves-officiers puissent passer plusieurs jours d'une part avec un groupe mobile en opération, d'autre part dans un poste particulièrement actif de façon à ce qu'ils se rendent bien compte du caractère de notre action⁶⁹⁵. »

Divers télégrammes sont envoyés aux différents organes du CEFEO et un premier projet d'itinéraire est proposé en septembre 1952.

Au niveau financier, la participation de tous les organes militaires et politiques concernés est à souligner, révélant une volonté affirmée d'amélioration de l'expérience indochinoise des Saint-Cyriens. L'organisation financière de tels voyages est difficile à entreprendre. Malgré l'insistance de l'EMIFT, aucun financement n'est accordé pour le troisième voyage d'études, qui a lieu en septembre 1952. Des « fonds spéciaux » sont débloqués pour permettre l'organisation du voyage. Pour améliorer leur intérêt et leur efficacité, le gouvernement autorise à l'EMA de modifier le budget de la guerre de l'exercice 1952 et de prélever les fonds réservés aux stages d'instruction pour financer le voyage. Le secrétariat d'État à la Guerre est chargé toutefois de prévoir à l'avance les financements du prochain voyage de 1953⁶⁹⁶. Le ministère chargé des Relations avec les États associés charge

694 SHD/GR, 10H1075 : note n° 1670 du général Navarre à Letourneau, EMIFT, signé Gambiez, Saigon, 16 juin 1953.

695 SHG/GR, 10H1075 : note n° 7158 de De Chevigné à Letourneau, secrétariat d'État à la Guerre, signé de Chevigné, Paris, 19 mars 1953.

696 SHD/GR, 2R53 : note n° 13083 du général Ghislain à de Chevigné, EMA, 3^e bureau, signé Ghislain, Paris, 2 juillet 1952.

le secrétariat d'État à la Guerre d'assurer le financement des billets d'avion aller et retour entre la France et l'Indochine⁶⁹⁷. Les États associés, sur proposition du ministère, acceptent de participer au financement, notamment en ce qui concerne le transport, l'hébergement et l'entretien des élèves.

2 – L'itinéraire des élèves : ce que la France veut montrer à ses futurs officiers

La programmation, l'itinéraire et le déroulement de voyages font l'objet de nombreuses notes et lettres entre les différents organes de l'armée. Les itinéraires sont souvent modifiés, parfois la veille de l'arrivée des élèves à une étape du voyage, annotés, annulés mais, au final, une planification détaillée est fixée. Celle-ci est envoyée à tous les organes concernés en Indochine par télégramme et par note de service. Les rapports de voyage des Saint-Cyriens⁶⁹⁸ et des Polytechniciens en 1952 et 1953 sont disponibles aux archives militaires. Le voyage de l'année 1952 se déroule du 17 septembre au 14 octobre 1952 et celui de 1953 du 26 août au 28 septembre⁶⁹⁹. Les élèves sont pris en charge, dirigés et guidés pendant tous le déplacement par un officier du 3^e bureau de l'EMIFT : le commandant Costa de Beauregard en 1952 et le commandant de Longueville en 1953. Les programmes et ce que les élèves-officiers ont vu ou vécu sont très similaires. Si les rapports sont très bien détaillés dans leur globalité, on remarque que les itinéraires des voyages et ce que les élèves-officiers visitent permettent de cerner ce que l'État français désire faire voir à ses futurs officiers destinés, sans doute, à être affecté en Indochine.

Les élèves-officiers de Saint-Cyr et de Polytechnique débarquent par avion à Tan Son Nhut, le 17 septembre 1952 au sud Vietnam, après être passé par l'Égypte et par l'Inde⁷⁰⁰. Ceux du voyage de 1953 débarquent le 26 août au même endroit. Les élèves se rendent directement à Saigon, capitale administrative et quartier général du CEFEO où les officiers leur font un rapport de situation sur le conflit et sur le « problème indochinois⁷⁰¹ ». Ils se rendent ensuite en camion à Dalat où se trouve la majorité des écoles militaires vietnamiennes. Les élèves visitent notamment l'École militaire interarmes de Dalat, l'École

697 SHD/GR, 2R53 : lettre n° 13466 de Letourneau à de Chevigné, signé Romieu, Paris, 9 juin 1952.

698 Seul le rapport de l'élève Claude Trillat, s'il existe, n'est pas dans les archives.

699 SHD/GR, 10H1075 : note de service n° 2301 du général Gambiez, chef de l'EMIFT aux organismes des CEFEO, signé Gambiez, Saigon, 26 août 1953.

700 SHD/GR, 2R53 : compte-rendu de l'ingénieur-élève Porteres, École d'application des transmissions, Montargis, 24 janvier 1953.

701 SHD/GR, 2R53 : rapport de l'élève-officier Oudart, ESMIA, Coëtquidan, 18 janvier 1953.

militaire de Thu Duc et l'École de commandos vietnamiens de Vat Chay. L'importance de l'entreprise française dans la fondation de l'armée nationale vietnamienne (ANV) et la formation des officiers vietnamiens est très bien montré aux élèves-officiers, souligné en outre dans tous les rapports des élèves, notamment celui du Polytechnicien Michel Porteres qui est mitigé quant à l'efficacité de cette armée :

« Les difficultés du combat avec un ennemi si mouvant et sachant utiliser au maximum un terrain qu'il connaît bien, semblent pouvoir être résolue par la création de l'armée Vietnamienne. La formation des officiers (problème crucial), se fait à Dalat dans une école Inter-Arme, qui cherche à se rattacher aux traditions de St. Cyr. Nous avons assisté au Triomphe, parfaitement réussi, de la dernière promotion. Mais il nous a semblé que le fanatisme de ces jeunes officiers était très réfléchi, sans toutefois méjuger du magnifique esprit de la majorité⁷⁰². »

Ensuite, l'accent est mis sur les visites des dépôts de munitions et des casernes ainsi que les bases de la marine et de l'armée de l'air afin de montrer le potentiel et la puissance du CEFEO. Les élèves visitent quasiment toutes les bases, notamment de Tourane, Hué, Kien Han et Haiphong ainsi que la ligne de fortification construite par de Lattre au Tonkin. Les ports de Saigon et Hanoi sont également visités ainsi que les unités engagées, comme le souligne le Saint-Cyrien Béchu :

« Chaque jour à l'occasion de visite nous étions reçus dans les popottes [popotes⁷⁰³] des différentes unités en particulier au 3^e REI [régiment étranger d'infanterie] à Bac Ninh, au 8^e Spahis [marocains et algériens] et au 1^{er} chasseurs à Gia Lau, au 2^e REC [régiment étranger de cavalerie] à Haiphong chez les parachutistes d'Hanoi. Ces unités nous ont fait visiter leur centre, montré leur matériel [...] ⁷⁰⁴ ».

Leurs rapports montrent qu'ils sont impressionnés par les moyens employés par la France en Indochine :

« Ce qui nous surprend le plus est l'ampleur des moyens mis en œuvre à une si grande distance de la métropole et particulièrement les chaînes de montage et les magasins du Matériel avec des stocks qui paraissent inépuisables. Les réalisations du Génie sont tout aussi impressionnantes⁷⁰⁵ [...] ».

702 SHD/GR, 2R53 : compte-rendu de l'ingénieur-élève Porteres, École d'application des transmissions, Montargis, 24 janvier 1953.

703 Cuisines et cantines militaires.

704 SHD/GR, 2R53 : rapport de l'élève-officier Béchu, ESMIA, Coëtquidan, s. d.

705 SHD/GR, 2R53 : compte-rendu de l'élève-officier Périn, ESMIA, Coëtquidan, 19 janvier 1953.

Ces énormes moyens laissent à penser que l'armée française a les capacités militaires et financières pour faire face à l'APV, confortant donc les Saint-Cyriens et Polytechniciens sur place. Ces moyens sont en grande partie financés par les États-Unis, qui contribuent à l'effort de guerre à hauteur de 80 % en juin 1954⁷⁰⁶. Cette large contribution financière et matérielle n'est mentionnée dans aucun de leurs rapports.

En plus du potentiel militaire du CEFEO, est également montré le potentiel économique, industriel et culturel de l'Indochine pour convaincre les élèves du « bienfondé » de la guerre et pour leur permettre de se rendre compte de la richesse du territoire. Au cours de leur séjour, les élèves-officiers visitent des rizières, des plantations d'hévéas et de caoutchouc, des usines, tout d'abord dans les Terres Rouges, à Quan Loï, au Sud Vietnam, puis les mines de charbon anthracite de Cam Pha au Tonkin. Le Saint-Cyrien Leprince donne un aperçu de ces visites dans son rapport :

« [...] il faut citer la visite d'une plantation d'hévéas à Quan Loï et de son usine de caoutchouc, d'une décortiquerie [décortiqueuse] et des mines de charbon de Cam Pha. Ces visites très intéressantes du point de vue formation générale ont permis de nous montrer l'importance économique et industrielle que peut représenter l'Indochine. Du point de vue touristique citons la visite des ruines d'Angkor et la traversée de la baie d'Along⁷⁰⁷. »

En effet, la dimension culturelle des voyages n'est pas oubliée, à travers la visite par les élèves du temple d'Angkor, au Cambodge, vestige de la civilisation khmère, ainsi que la traversée en bateau de la baie d'Along au Nord Vietnam, particularité du Tonkin. Un jour est consacré à une visite aérienne de la plaine des Jarres, au Laos, pour rendre compte aux élèves de la guerre dans ce pays⁷⁰⁸.

Enfin, c'est la guerre elle-même qui est montrée aux élèves. Au cours du voyage de 1952, ceux-ci assistent aux opérations *Sauterelle* et *Caïman* au Centre Vietnam, opérations consistant à sécuriser les routes reliant le sud et le nord du Vietnam, en proie à de fréquentes et violentes embuscades depuis 1949. Selon le Saint-Cyrien Périn⁷⁰⁹, ces opérations ont contribué à la destruction du régiment 101 de l'APV et à la capture d'officiers Vietnamiens. Les élèves-officiers assistent à l'interrogatoire d'un sous-commissaire politique et d'un officier du régiment⁷¹⁰. Les détails, mais surtout les méthodes utilisées pour les interroger ne sont pas mentionnés par le Saint-Cyrien, sans doute les instructions de rédaction des rapports

706 Pierre Journoud, Hugues Tertrais (éds.), *Paroles de Dien Bien Phu...*, *op. cit.*, pp. 286-287.

707 SHD/GR, 2R53 : rapport de l'élève-officier Leprince, ESMIA, Coëtquidan, 17 janvier 1953.

708 SHD/GR, 10H1075 : note n° 1670 du général Navarre à Letourneau, Saïgon, 16 juin 1953.

709 Son rapport se trouve en annexe, pp. 245-247.

710 SHD/GR, 2R53 : compte-rendu de l'élève-officier Périn, ESMIA, Coëtquidan, 19 janvier 1953.

n'autorisant pas leur description. Néanmoins, les méthodes de guerre employées par l'armée de l'air et la marine française sont soulignées dans le rapport de l'élève Oudart :

« À l'armée de l'air, on nous a [...] fait participer à un bombardement au Napalm⁷¹¹. Ce cas concret nous a enthousiasmé et nous a ainsi montré de très près les effets d'une de ses missions principales. Avec la Marine, nous avons pu nous rendre compte du travail accompli tant en haut mer que sur les fleuves⁷¹² [...] ».

Certains postes sont également visités, notamment un du col des Nuages, montagne de l'Annam près de Tourane, qui, selon le Saint-Cyrien Oudart, a été attaqué quelques jours avant leur arrivée. Les méthodes de combat et de pacification d'une région donnée ainsi que les problèmes de ravitaillements sont très vite expliqués aux élèves, qui remarquent avec étonnement que les officiers français sont entourés de supplétifs indochinois : « C'est là que nous nous sommes vraiment rendu compte des soucis constants du jeune officier chef de poste, la plupart du temps, seul européen dans un détachement vietnamien⁷¹³. » Un poste au Tonkin est visité par les élèves-officiers en 1953, où ils restent parmi les soldats pendant deux jours et assistent, à partir de l'état-major du 8^e régiment de spahis à l'opération *Claude*⁷¹⁴. Les enjeux politiques dans leurs moindres détails sont montrés aux élèves, au point que l'élève-officier Périn se rend compte de l'implication des sectes religieuses : « Partant de Saigon, nous avons effectué quelques voyages à l'extérieur, l'un jusqu'à Chau-Doc où nous apprenons l'importance des sectes religieuses et le rôle qu'elles peuvent jouer⁷¹⁵. » L'élève-officier Ducauet avoue avoir des difficultés à assimiler les enjeux et l'identité des sectes : « Un autre problème posé au jeune État est celui des sectes : c'est au Sud Viet-Nam qu'il se pose surtout. Caodaïstes, Hoa Hao, Binh Xuyens forment autant de puissances difficiles à assimiler⁷¹⁶. » Un réel effort, on le voit, est réalisé par les autorités pour faire voir tous les aspects de ce conflit, tant au niveau politique qu'au niveau militaire, où toutes les formes de combat menées par les Français sont montrées. Au niveau politique, tous les élèves-officiers mentionnent dans leurs rapports la prise de conscience des actions politiques de la RDV en matière de propagande, d'assimilation de la doctrine communiste et l'importance des populations civiles.

L'itinéraire des élèves permet également de cerner les dynamiques politiques, diplomatiques et militaires en Indochine. Les voyages sont ainsi modifiés en fonction de ces

711 Méthode réutilisée et développée massivement pendant la guerre américaine.

712 SHD/GR, 2R53 : rapport de l'élève-officier Oudart, ESMIA, Coëtquidan, 18 janvier 1953.

713 *Idem*.

714 SHD/GR, 2R53 : rapport de l'élève Bauvin, École Polytechnique, Paris, 16 octobre 1953 ; l'opération Claude se réalise du 28 août au 15 septembre 1953 dans le secteur de Tien Lang dans le Tonkin.

715 SHD/GR, 2R53 : compte-rendu de l'élève-officier Périn, ESMIA, Coëtquidan, 19 janvier 1953.

716 SHD/GR, 2R53 : rapport de l'élève-officier Ducauet, ESMIA, Coëtquidan, 28 septembre 1953.

nombreux facteurs. Le Cambodge, par exemple, n'est pas visité par les élèves lors du voyage de 1953, en raison, selon le Saint-Cyrien Salanie, « du différent de cet été⁷¹⁷ », en référence à la crise politique franco-cambodgienne initiée par le roi Sihanouk, la « croisade pour l'indépendance » de février à juin 1953⁷¹⁸. La modification du programme permet de remarquer l'amplitude et l'importance de cette crise. Les voyages se font également en fonction des positions de l'adversaire afin d'éviter une exposition au feu trop importante des élèves. Ces voyages, de manière générale, ont donc un impact important sur la perception de ce conflit et des enjeux qui en découlent par les élèves-officiers.

3 – La portée des voyages : les appréciations et bilans

La portée de ces voyages, en apparence peu importante en raison de leur courte durée et qui concerne qu'une petite poignée d'élèves, est paradoxalement immense, dans la mesure où ils permettent aux Saint-Cyriens et Polytechniciens de se plonger dans le monde indochinois. Les appréciations des élèves et les témoignages qu'ils partagent avec leurs camarades restés en France renforcent la préparation psychologique à la guerre et leur permettent de mieux appréhender le milieu indochinois. En effet, dans une note du ministère chargé des Relations avec les États associés, celle-ci fait état d'une satisfaction générale des élèves-officiers rentrés d'Indochine après le premier voyage de 1950. Les témoignages et la participation des élèves sur le terrain indochinois ne « pourraient que venir renforcer, sous une forme plus directe, celui de leurs instructeurs rapatriés d'Indochine et créer un climat favorable qui ne pourra que faciliter grandement notre action⁷¹⁹. » Cette volonté affichée montre donc qu'à travers les instructeurs rentrés d'Indochine et de quelques Saint-Cyriens ayant observé les combats sur le terrain, la guerre d'Indochine est très présente dans les esprits au sein de l'ESMIA. Ces voyages d'études présentent donc un intérêt particulier de la part des autorités militaires françaises dans la mesure où leurs objectifs et leurs finalités psychologiques portent leurs fruits dans l'appréciation de la guerre d'Indochine.

Néanmoins, les résultats escomptés et le bilan des voyages sont mitigés et leur efficacité dépend des objectifs et de la vision de chaque organe décisionnel. Les difficultés de financement, les nombreux défauts et les suggestions d'améliorations relevées dans les

717 SHD/GR, 2R53 : rapport de l'élève-officier Salanie, ESMIA, Coëtquidan, s. d.

718 Pour plus de détails sur cette crise, voir David Chandler, *Une histoire du Cambodge*, Paris, Les Indes savantes, 2011, pp. 166-174.

719 SHD/GR, 2R53 : lettre n° 13466 de Letourneau à de Chevigné, signé Romieu, Paris, 9 juin 1952.

rapports révèlent le caractère inédit de ces voyages au moment où la guerre d'Indochine s'intensifie. Certains éléments à améliorer sont relevés par le secrétaire d'État à la Guerre, notamment en ce qui concerne la visite des bases militaires, jugée trop soutenue, voir inutile : « le programme pourrait être allégé en ce qui concerne les visites de bases qui pourraient être ramenées à une seule au lieu de trois comme l'année dernière⁷²⁰. » Les élèves-officiers font également part de leur critique et signale des éléments à améliorer, notamment la participation accrue à la vie des troupes combattantes, idée soutenue par de Chevigné⁷²¹.

Si leur objectif est clairement défini, ces voyages d'études permettent également de constater que l'attitude des gouvernements français sur la stratégie à entreprendre en Indochine relève d'une certaine schizophrénie. La réaction des responsables politiques sur la poursuite et le « bienfondé » de la guerre d'Indochine est contradictoire par rapport aux buts recherchés et la finalité des voyages d'études des élèves-officiers. C'est notamment le cas de Pierre de Chevigné, qui affiche, on l'a vu, son soutien à la préparation psychologique des Saint-Cyriens et des Polytechniciens en vue de leur futur engagement en Indochine. Mais de Chevigné fait partie de ceux⁷²² qui s'oppose à l'intensification de la guerre et affirme que « l'intérêt français serait de s'extraire de l'Indochine où il n'y a plus de commune mesure entre ce que ça nous rapportera et ce que ça nous coûte⁷²³. » À partir de 1952, en effet, le cercle des opposants à la guerre gagne certains dirigeants, qui deviennent des partisans d'une négociation avec Ho Chi Minh. En ce qui concerne les Saint-Cyriens, une problématique mérite alors d'être soulignée : dans quel but faut-il préparer et conditionner les futurs officiers à leur engagement en Indochine alors que la guerre est, selon les responsables politiques, perdue ? Cette question, qui interroge la finalité même de la guerre, permet de remarquer l'ambiguïté des politiques sur l'Indochine et, au final, les difficultés de la Quatrième République à régler ce conflit⁷²⁴. L'ESM de Saint-Cyr et ses élèves se trouvent confrontés à ces contradictions.

Mais d'une manière générale, la réussite de ces voyages revêtent une dimension politique et diplomatique non négligeable dans la mesure où ils permettent de renforcer les

720 SHG/GR, 10H1075 : note n° 7158 de De Chevigné à Letourneau, secrétariat d'État à la Guerre, Paris, signé de Chevigné, 19 mars 1953.

721 *Idem*.

722 Notamment le général Salan, le général Carpentier, le président du Conseil Mayer et le président de la République Auriol. Tous considèrent l'Indochine comme une cause perdue après la défaite de Cao Bang. Jacques Valette, *La guerre d'Indochine...*, *op. cit.*, pp. 259-261.

723 Jacques Valette, *La guerre d'Indochine...*, *op. cit.*, p. 260.

724 Certains responsables militaires, à tort ou à raison, dénoncent les responsabilités politiques de la perte de l'Indochine, notamment le général Navarre dans son ouvrage *pro domo* : « Les véritables raisons de la défaite d'Indochine sont politiques. » Henri Navarre, *L'Agonie de l'Indochine*, Paris, Plon, 1958, p. 319.

liens entre la France et les États associés, politique menée et mise en valeur par le ministre Letourneau. Les trois États, en particulier le gouvernement de l'État du Vietnam, manifestent leur intérêt à ces voyages d'études. Le général Juvet, commandant de l'École Polytechnique, dans une note adressée au général Navarre, commandant du CEFEO, signale qu'il est de nouveau approché par le haut commissaire de France en Indochine et ministre Letourneau qui soutient la venue des élèves dans le pays et en exprime le désir de « prendre en charge, dans une certaine mesure, les élèves-officiers au cours de leur séjour au Viet-Nam, et de leur ménager des relations amicales avec les étudiants Viet-Namiens⁷²⁵ ». Cette volonté du ministre traduit sa politique de rapprochement avec les États associés⁷²⁶. Un des moyens de Letourneau est de tisser des liens entre les futurs élites des armées françaises et vietnamiennes notamment, comme illustrent les visites des centres d'instructions de l'ANV par les élèves. Aussi, le commandant de l'École rue Descartes exprime également son souhait de voir les voyages d'études continuer et propose au général Navarre l'établissement de relations accrues avec l'État du Vietnam : « Si vous le jugez utile, des liaisons pourraient être prises par votre État-Major avec le Gouvernement du Viet-Nam, de manière à satisfaire le souhait exprimé par ses représentants à Paris⁷²⁷. »

Ces voyages sont-ils le précurseur des relations militaires entre les trois États indochinois et la France ? Sans aucun doute, ces relations commencent dès 1949 avec la création des armées nationales cambodgiennes, laotiennes et vietnamiennes, mais ces voyages d'études de Saint-Cyriens et de Polytechniciens de 1950, 1951, 1952 et 1953 s'inscrivent dans ce processus et permettent de renforcer les liens politiques, militaires et diplomatiques entre la France et les trois États embryonnaires, liens que le général de Lattre anticipe dès 1950 à travers une allocution devant quelques officiers du CEFEO à Hanoi le 19 décembre :

« Les jeunes officiers supportent le poids de cette guerre ; c'est par eux que le contact est maintenu entre le peuple vietnamien et la France ; c'est eux qui remplissent le fossé qui a pu être creusé par les malentendus entre la France et le Vietnam⁷²⁸. »

725 SHD/GR, 10H1075 : note n° 3207 du général Juvet au général Navarre, École Polytechnique, Paris, signé Juvet, 27 juillet 1953.

726 Député MRP, plusieurs fois ministre, second personnage du cabinet Pleven, Jean Letourneau arrive à Saigon en janvier 1952 en tant que ministre chargé des Relations avec les États associés et haut commissaire de France en Indochine dans un climat délétère au moment de l'évacuation de Langson et tente de redresser la situation catastrophique depuis novembre 1949 tout en s'opposant à des négociations avec Ho Chi Minh. Sa politique se traduit par le renforcement des liens politiques et économiques avec les États associés, surtout le Vietnam de Bao Dai pour obtenir de ce dernier un appui militaire, afin maintenir l'influence française en Indochine. Jacques Dalloz, *La guerre d'Indochine...*, op. cit., p. 188 ; Christopher E. Goscha, *Historical dictionary of...*, op. cit., p. 273.

727 SHD/GR, 10H1075 : note n° 3207 du général Juvet au général Navarre, École Polytechnique, Paris, signé Juvet, 27 juillet 1953.

Ces voyages révèlent bien que l'ESM de Saint-Cyr vit au prisme de la guerre d'Indochine et que ses élèves s'adaptent et s'intéresse au monde indochinois, non seulement parce que l'armée française y est présente, mais également parce que ce territoire revêt d'un intérêt stratégique pour la France, qui est économique, politique, militaire et diplomatique. Aussi, pour ces dernières raisons, les évènements indochinois ont un impact direct sur l'École spéciale militaire, sur son fonctionnement et ses enseignements même, sur ses élèves et sur les représentations qu'ils se font pendant et après les hostilités, entre sacrifices, traumatisme de la défaite et répercussions de cette guerre sur le sol algérien.

728 Cité dans Henry Dutailly, « L'arrivée du général de Lattre en Indochine (17 décembre 1950-18 janvier 1951) », *Revue historique des armées*, n° 138, 1980, p. 225.

L'IMPACT DES ÉVÈNEMENTS INDOCHINOIS SUR L'ÉCOLE DE SAINT-CYR

I – DE LA TRANSITION À L'INDÉPENDANCE : FORMER LES ÉLITES INDOCHINOISES À SAINT-CYR

1 – La mise en place des stages pour les officiers des États associés

La « guerre civile vietnamienne », selon les mots du général Hinh, concerne les militaires autochtones des États associés à partir de 1954. Pour comprendre les raisons de la venue de stagiaires vietnamiens, cambodgiens et laotiens à l'ESMIA, il est important de revenir, très rapidement, sur le contexte⁷²⁹ de la création de l'ANV, de l'armée royale khmère (ARK) et de l'armée nationale laotienne (ANL). Même si le CEFEO dispose de forces supplétives dès 1946, la création des trois armées nationales, l'ANV en particulier est devenue l'une des préoccupations de la France dans son projet de « vietnamisation » du conflit indochinois depuis la défaite de Cao Bang en 1950. La création de l'ANV, issue d'une longue négociation depuis 1947 à la demande de Bao Dai, est approuvée par la France avec réticence. Le 30 décembre 1949, un accord entre le gouvernement du Vietnam et la France est signé. Les trois armées nationales sont progressivement créées, chacune correspondant à l'un des États associés, fortes de quelques milliers d'hommes pour l'ARK et l'ANL⁷³⁰, l'ANV étant la plus importante⁷³¹. Sous l'impulsion du général de Lattre puis du ministre Letourneau et du général Salan, l'ANV atteint un effectif de 143 000 combattants en 1953⁷³². Deux grands principes sont à retenir, le financement et l'entretien de l'armée est à la charge du Vietnam et la France

729 La création de l'armée vietnamienne est étudiée en détail dans la thèse d'Annie Roulet, « Un aspect des rapports franco-vietnamiens : la formation de l'armée vietnamienne (1945-1954) », thèse de doctorat d'histoire, Strasbourg, 1988.

730 Ces deux armées mériteraient de faire l'objet d'études approfondies.

731 Mal équipée, mal organisée, mal encadrée, soumise à des désertions de plus en plus nombreuses et l'absence de valeur en matière de qualité font de l'ANV une armée faible sur le plan militaire et ne peut faire face à l'APV beaucoup plus puissante et galvanisée.

732 Michel Bodin, « L'armée nationale du Vietnam à la fin du conflit (1953-1954) », in Pierre Journoud, Hugues Tertrais (dir.), *1954-2004. La bataille de Dien Bien Phu, entre histoire et mémoire*, Paris, Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2004, p. 91.

fournit le matériel militaire et forme les officiers vietnamiens⁷³³. Entre 1951 et 1954, le système d'instruction de l'armée vietnamienne⁷³⁴ forme environ 75 000 hommes et environ 500 officiers sont envoyés en métropole pour recevoir une formation ou un perfectionnement de leur arme d'appartenance dans les différentes écoles militaires françaises⁷³⁵. Du fait de son importance en termes d'effectifs, l'ANV est l'armée qui envoie le plus de stagiaires en métropole. Quelques uns sont envoyés à l'ESMIA de Coëtquidan et plus rares, des officiers laotiens et cambodgiens également. De 1953 à 1956, des stagiaires indochinois, mais également des candidats ressortissants du Vietnam au concours d'admission à Saint-Cyr sont envoyés à Coëtquidan, sur la base d'un cycle d'un an de formation. Les archives militaires dépouillées par l'auteur recèlent de documents divers sur la venue, la prise en charge, l'instruction et la formation des stagiaires vietnamiens, et peu de papiers concernent les stagiaires laotiens et cambodgiens. Cette sous-partie traite donc en grande partie des Vietnamiens.

Deux profils de militaire vietnamien sont envoyés en France, qui reflète également les modes de recrutement des officiers français : le stagiaire vietnamien déjà officier et qui est envoyé en France pour un stage de perfectionnement et le ressortissant civil vietnamien désireux de s'engager dans l'ANV en tant qu'officier et désigné pour faire toute sa formation militaire à Saint-Cyr. Le nombre de places est décidé dans chaque école militaire française par la France sur demande du gouvernement vietnamien et la nomination des stagiaires est fixée par le ministère de la Défense nationale de l'État du Vietnam⁷³⁶. Les stages concernent toutes les écoles militaires française des trois armées, terre, air et mer. La note présentant les dispositions de l'envoi des stagiaires vietnamiens en France, signé du général Nguyen Van Hinh, précise que

« L'envoi d'officier vietnamiens dans les Écoles Militaires Françaises ne doit pas être considéré comme une récompense à accorder aux éléments méritants. Les divers stages d'instruction, de perfectionnement ou de spécialisation dispensés dans les Écoles Militaires Françaises sont surtout destinés à une élite, susceptible d'être appelée, par la suite, aux plus hauts poste de l'Armée Nationale⁷³⁷. »

733 Jacques Valette, *La guerre d'Indochine...*, op. cit., pp. 183-192.

734 Des écoles d'officiers sont créées au Vietnam : l'École militaire interarmes de Dalat, calquée sur le modèle de l'ESMIA de Coëtquidan surnommée le « Saint-Cyr vietnamien », des écoles de cadres à Nam Dinh, Bien Hoa et Thu Duc, des centres spécialisés (transmissions, mécanique et autres) et une école de guerre à Hanoi. Michel Bodin, « L'armée nationale du... », art. cit., p. 96. Ces écoles mériteraient d'être approfondies dans une étude universitaire.

735 Michel Bodin, « L'armée nationale du... », art. cit., p. 96.

736 SHD/GR, 10H1103 : note n° 5769, EMG, 3^e bureau, signé Nguyen Van Hinh, 25 avril 1953.

737 *Idem*.

L'admission d'officiers vietnamiens dans les écoles militaires françaises se réalise donc dans le contexte de la création de l'ANV. La convention militaire franco-vietnamienne du 30 décembre 1949, qui pose les bases de cette armée sous instruction française déclare que « Les jeunes gens de nationalité Vietnamiennne se destinant à la carrière militaire peuvent être admis sur concours, sans discrimination, aux Écoles Militaires de formation⁷³⁸. » L'administration et la prise en charge des militaires sont rapidement organisées. Les militaires désignés sont affectés pendant toute la durée de leur stage à l'unité administrative n° 1 de l'ANV et sont dirigés par voie maritime ou par voie aérienne selon leur choix et peuvent être accompagné de leur famille, à titre civil et à leurs frais. Les auditeurs ou stagiaires sont payés et équipés par l'État du Vietnam durant leur séjour et une prime de départ leur sont allouée. Les mêmes dispositions sont accordées aux stagiaires laotiens et cambodgiens. Dans une lettre adressée aux généraux commandants les écoles militaires françaises, le colonel Huré, chef de la mission militaire française près du gouvernement royal lao signale que ce dernier souhaite être tenu informé par bulletin trimestriel de l'avancée du travail et du comportement de ses officiers⁷³⁹. En 1952, le ministre de la Défense français, sur les instances du ministre Letourneau en accord avec le haut comité franco-vietnamien organise la procédure d'admission et l'instruction des stagiaires.

2 – L'admission et l'instruction des stagiaires

Les officiers stagiaires admis dans les écoles militaires françaises doivent satisfaire les conditions d'admission dressées par le ministère de la Défense de chaque État associé. L'admission se fait par voie de concours et comme auditeurs libre. Les conditions à remplir par les candidats aux concours pour l'accès aux écoles de formation sont identiques à celles exigées aux candidats Français. Les ressortissants subissent donc le même concours d'admission à Saint-Cyr en l'occurrence. Dans ce contexte, est organisé en 1954 un concours spécial à Saint-Cyr pour les Vietnamiens résidant en France et pour ceux vivant au Vietnam. Ces derniers complètent le nombre de places disponibles à l'ESMIA mais privilège est accordé aux résidents vietnamiens en France⁷⁴⁰. Les candidats indochinois doivent avoir reçu du gouvernement vietnamien, laotien ou cambodgien l'autorisation de se présenter, les élèves

738 SHD/GR, 10H1103 : projet de note générale sur la formation des cadres de spécialistes des forces armées vietnamiennes dans les écoles militaires françaises, s. d., p. 1.

739 SHD/GR, 10H1103 : lettre n° 85 du colonel Huré, mission militaire française au Laos, signé d'Otton Loyewski, 5 mars 1955.

740 SHD/GR, 10H1103 : note sur les prévisions d'envoi de stagiaires vietnamiens, s. d.

admis sont soumis à l'engagement militaire selon leur pays d'appartenance⁷⁴¹ et bénéficient de majorations pour titre militaire dans les mêmes conditions que les candidats Français, c'est-à-dire que leurs décorations militaires ont une équivalence avec les décorations françaises⁷⁴². Les élèves-officiers et les stagiaires sont soumis au même régime que les Français. Les diplômés obtenus offrent les mêmes avantages qu'un officier français s'ils sont amenés à être officier dans l'armée de l'Union française et uniquement pour les élèves-officiers ayant réussi un concours d'admission. Les officiers auditeurs libres sont choisis par leurs gouvernements respectifs en fonction du mérite et de leur capacité, notamment la bonne maîtrise de la langue française, en tenant compte du nombre de places accordées dans les écoles françaises⁷⁴³.

L'instruction fait suite à l'admission. L'accès à certaines écoles militaires françaises, notamment les écoles d'application, nécessite une préparation en vue d'améliorer le niveau de culture générale des stagiaires ou de leur donner les connaissances indispensables pour suivre les cours professés. La préparation se fait en amont, au sein des troupes du CEFEO⁷⁴⁴. Les stagiaires et élèves-officiers se doivent de suivre tous les cours et conférences prévus pour les élèves français, y compris les cours portant sur la défense de la France et la procédure de mobilisation de l'armée française même si cela ne les concernent pas. De même pour tous les exercices militaires, les ressortissants ont l'obligation d'y participer dans les mêmes conditions que les Français. C'est également le cas pour les sanctions disciplinaires et les punitions⁷⁴⁵. La formation de ces stagiaires est néanmoins adaptée. Ces obligations peuvent être exemptées par le commandant de l'École concernée s'il ne les juge pas pertinentes pour leur formation mais sans oublier que ces ressortissants sont citoyens de l'Union française et qu'ils doivent se tenir aux règles et aux lois françaises⁷⁴⁶. Dans le chapitre 5 du régime à appliquer dans les écoles aux auditeurs et stagiaires Vietnamiens, il est mentionné que

741 Les officiers de réserve vietnamiens désireux d'être formé en France doivent souscrire une déclaration aux termes de laquelle ils sollicitent leur intégration dans l'active et s'engagent à servir pendant huit ans dans l'ANV à partir de leur sortie de l'école. À travers cette disposition, on remarque donc que le minimum d'engagement dans l'armée vietnamienne pour les officiers est de huit ans, durée qui est similaire à celui du contrat d'engagement d'un officier français dans l'armée de terre. SHD/GR, 10H1103 : note très urgente n° 6108 du ministère de la Défense de l'État du Vietnam, signé Le Van Ty, Saigon, 17 mai 1955.

742 À titre d'exemple, l'ordre national du Vietnam équivaut à la légion d'honneur, la médaille du mérite militaire correspond à la médaille militaire et la croix de la vaillance à la croix de guerre.

743 SHD/GR, 10H1103 : projet de note générale sur la formation des cadres de spécialistes des forces armées vietnamiennes dans les écoles militaires françaises, s. d., p. 3.

744 *Ibidem*, p. 8.

745 Dans le document présentant les sanctions disciplinaires, annoté et modifié à la main, on peut voir que les mots « antinationale ou antifrançaise » dans la phrase « Manifestation d'une mentalité antinationale ou antifrançaise » sont barrés pour être remplacés, à la main, par le mot « subversive ». SHD/GR, 10H1103 : note n° 4242 relative au régime appliqué dans les écoles aux auditeurs et stagiaires, ministère chargé des Relations avec les États associés, Saigon, 17 décembre 1952, p. 4.

746 SHD/GR, 10H1103 : note secrète n° 3561 adressée à Guy La Chambre, ministre chargé des Relations avec les États associés, commissariat général de France en Indochine, signé Loizillon, Paris, 2 septembre 1953.

« dans la mesure du possible, ceux-ci [les commandants d'école] adaptent l'enseignement dispensé aux stagiaires Vietnamiens à la forme de combat en usage au Vietnam, soit par des cours particuliers, soit en donnant aux stagiaires, à l'occasion d'exercice, les fonctions se rapprochant le plus de celles qu'ils peuvent être appelés à exercer dans le cadre de l'Armée Vietnamienne⁷⁴⁷. »

Les stagiaires ou élèves doivent en outre effectuer les mêmes examens de sortie pour le classement définitif. Seules les langues étrangères sont facultatives. Les notes attribuées aux auditeurs et stagiaires sont calculées suivant un barème spécial et les correcteurs doivent tenir compte des difficultés éprouvées par les ressortissants à assimiler les enseignements dispensés du fait de la différence de langue et de formation. Ceux ayant effectué la même formation sont classés uniquement entre eux⁷⁴⁸. À travers ces dispositions et ces obligations, on peut voir que les stagiaires et élèves-officiers indochinois, et donc les futurs cadres des armées nationales sont formés et entraînés « à la française », c'est-à-dire aux méthodes de guerre françaises et occidentales, adaptées au territoire indochinois. En ce sens, ils sont amenés à faire ce que les officiers et soldats du CEFEO ont réalisé au Vietnam au niveau militaire malgré les limites, les erreurs tactiques et stratégiques révélées par la défaite de Dien Bien Phu et la perte de l'Indochine par la France... Néanmoins, ils bénéficient de l'expertise des Français dans le domaine militaire qui n'est pas négligeable. Ils sont amenés à être officier spécialiste de leur arme d'appartenance, formation calibrée avec les équipements occidentaux, par opposition aux matériels « communistes », en l'occurrence de fabrication tchécoslovaque, soviétique ou chinoise qui équipent l'APV, le Pathet Lao et les Khmers issarak au Cambodge.

Les frais d'instruction des stagiaires au sein des écoles militaires françaises sont pris en charge par la France à partir de 1955. Les frais d'alimentation et de solde sont à la charge des États associés⁷⁴⁹. Au total, plus d'un milliard de francs est destiné aux dépenses d'instruction, dont 252 millions pour l'armée de terre, 58,8 millions pour la marine et 711 millions pour l'armée de l'air⁷⁵⁰. Ces énormes moyens financiers pour développer l'efficacité des armées nationales et former leurs cadres montrent que les futures élites militaires des trois États d'Indochine revêt d'un intérêt politique et diplomatique plus large pour la France désireuse d'asseoir son influence dans la région après la fin de la guerre.

747 SHD/GR, 10H1103 : note n° 4242 relative au régime appliqué dans les écoles aux auditeurs et stagiaires, ministère chargé des Relations avec les États associés, Saïgon, 17 décembre 1952, p. 1.

748 *Ibidem*, pp. 1-2.

749 SHD/GR, 10H1103 : lettre n° 19289 de Pierre Mendès France à Guy La Chambre, Paris, signé Mendès France, 4 février 1955.

750 SHD/GR, 10H1103 : lettre n° 137 du ministre Guy La Chambre au ministre Jacques Chevallier, Paris, signé Brohon 14 février 1955.

3 – La formation des futurs élites : entre diplomatie et volonté d'influence

Si l'ESM de Saint-Cyr a toujours formé des élèves-officiers étrangers⁷⁵¹, la formation des officiers indochinois revêt d'un intérêt politique et diplomatique pour la France dans la mesure où elle est encore présente en Indochine. De même, la majorité des élites politiques et militaires à la tête des trois États associés ont été formés à Saint-Cyr et l'École est très réputée pour sa formation d'excellence au niveau international. Des maréchaux, généraux et personnalités politiques étrangères se rendent régulièrement à Coëtquidan en visite officielle, comme le maréchal Montgomery en août 1947 et diverses délégations de militaires étrangers, notamment indochinois, largement couverts par la presse⁷⁵². Le roi du Cambodge Norodom Sihanouk, en stage à l'École d'application de la cavalerie à Saumur, rend également visite à l'ESMIA en juillet 1947. Accompagné du capitaine Hotelens, il est reçu par le général Arlabosse, commandant de la 3^e région militaire, et le général Molle, commandant de l'ESMIA et une prise d'armes est effectuée par les Saint-Cyriens en son honneur⁷⁵³.

De 1949 à 1955, selon Nguyen Van Phai dans sa thèse sur l'armée vietnamienne, 451 stagiaires vietnamiens dont 160 de l'armée de terre répartis dans 17 écoles militaires françaises sont envoyés en France⁷⁵⁴. L'École de Saint-Cyr accueille cinq stagiaires vietnamiens au cours de cette période. Pour le cycle de formation 1954-1955, 134 stagiaires indochinois sont envoyés en France dans l'armée de terre dont 99 Vietnamiens, 24 Cambodgiens et 11 Laotiens. Sept Vietnamiens et un Cambodgien sont affectés à l'ESMIA de Coëtquidan pour le cycle 1954-1955⁷⁵⁵.

La formation des cadres des armées nationales des États indochinois, au-delà de l'objectif d'établissement durable d'une qualité militaire face aux forces communistes dans le cadre de la guerre froide, prend une allure de concurrence et de lutte d'influence face à l'engagement financier, matériel et militaire des États-Unis qui ne cesse de croître en Indochine. Des conseillers militaires américains arrivent en Indochine dès 1950 avec la

751 Une poignée d'élèves-officiers de tous les continents est formée à Saint-Cyr. Des échanges d'élèves sont également organisés entre les écoles d'officiers, notamment entre l'ESM et l'Académie militaire de West Point aux États-Unis, l'Académie royale de Sandhurst au Royaume-Uni ou l'École royale militaire de Bruxelles en Belgique. Les élèves sélectionnés effectuent des stages ou une scolarité de quelques mois.

752 Cf. photographies n° 10 et n° 11 de l'annexe 11 pp. 268-269.

753 SHD/GR, 6U145 : journal de marches et opérations de l'ESMIA, Coëtquidan, 1948, p. 20.

754 Nguyen Van Phai, « L'armée vietnamienne (1949-1957). Contribution à l'étude d'un cas de formation d'armée nationale », thèse de doctorat d'histoire, Université Paul Valéry – Montpellier 3, 1980, p. 217.

755 SHD/GR, 10H1103 : note très confidentielle n° 1429 du colonel Vallier au secrétaire d'État à la présidence du conseil, commissariat général de France en Indochine, Paris, signé Vallier, mars 1954.

réticence des généraux français du CEFEO⁷⁵⁶. La décision d'accorder des stages en France aux officiers indochinois semblent être la réponse des autorités françaises pour contrer l'influence grandissante des États-Unis en Asie du Sud-Est et surtout dans une zone considérée comme « française ». Dans une fiche du bureau d'instruction de l'EMIFT, qui est non datée, est mentionnée la mise en garde et les décisions que doit prendre la France face à « l'accaparement » des officiers notamment Vietnamiens par les Américains, qui résumant la situation :

« Il semble, si l'on veut arriver à un résultat valable, qu'il soit nécessaire de mener de front la formation accélérée des cadres Vietnamiens pour satisfaire les besoins immédiats de leur armée [...] et de préparer l'avenir en donnant à un minimum d'officiers une formation militaire complète [...]. Le Général Hinh nous avait, paraît-il, reproché de ne pas vouloir répondre aux demandes présentées par les Vietnamiens pour les stages en France et en Afrique du Nord. Il a été très facile de prouver le contraire, mais ce fait laisse voir une orientation d'esprit diamétralement opposée à celle du Général Van. Il semble en conséquence qu'il n'y ait pas lieu de prendre facilement parti en la matière. [...] Les Vietnamiens seraient sollicités [...] par les Américains pour aller suivre des cours aux États-Unis. Le seul fait d'émettre un doute sur l'opportunité d'envoyer des officiers Vietnamiens dans les Écoles Supérieures Militaires Françaises serait interprété comme un refus de notre part d'engager résolument l'armée Vietnamienne dans la voie de l'avenir [...] et serait exploité contre nous⁷⁵⁷. »

L'important nombre de stagiaires et élèves-officiers révèle que de réels efforts sont consentis par la France pour former les futurs cadres des trois armées nationales mais également pour tenter de préserver son influence en Asie. Aussi, la formation des officiers indochinois à Saint-Cyr pendant et après les hostilités montre la dimension internationale de l'École. Elle est également le signe de l'indépendance totale des pays de la Fédération indochinoise et la fin de la présence française en Extrême-Orient à partir de 1956. Mais ces neuf années de guerre meurtrière ont profondément marqué et impacté toute une génération d'officiers et de Saint-Cyriens.

II – LES SAINT-CYRIENS FACE AU TRAUMATISME INDOCHINOIS

1 – Les promotions 1945-1954 face à la mort

⁷⁵⁶ Jacques Valette, *La guerre d'Indochine...*, op. cit., p. 251.

⁷⁵⁷ SHD/GR, 10H1103 : fiche n° 2304 du bureau d'instruction de l'EMIFT, Saigon, s. d.

Par son ampleur, son intensité et sa durée, la guerre d'Indochine est un véritable traumatisme pour tous ceux qui l'ont vécu. Les soldats comme les officiers de l'armée de l'Union française se trouvent face à la mort pendant neuf ans de combats difficiles et devant un ennemi imprévisible. Le choc est intense pour les jeunes Saint-Cyriens sortis de « l'école » qui n'ont jamais connu le feu alors qu'ils se retrouvent à diriger des unités et des hommes. Ils se retrouvent face à la mort avant même de prendre conscience de la violence de cette guerre.

Sur place, les officiers et les soldats cohabitent, s'entraident et se lient d'amitié, créant une cohésion dans la troupe. La solidarité est d'autant plus forte lorsque les soldats s'aperçoivent qu'ils viennent d'une même ville, d'un même village, ou d'une même promotion de Saint-Cyr, subissant les mêmes malheurs dans un espace réduit et dans les camps de prisonniers, notamment pendant et après la bataille de Dien Bien Phu⁷⁵⁸. Le lieutenant Jean-Marie Juteau notamment, de la promotion *Général Frère*, est témoin, avec effroi, de l'abandon par les soldats viet-minh de 12 de ses camarades de promotion et de 25 officiers sans aucun soin sur la piste du camp n° 1 après la défaite de Dien Bien Phu⁷⁵⁹. Aussi, le hasard des affectations et des lieux où se trouvent les unités font que plusieurs officiers d'une même promotion de Saint-Cyr se retrouvent parfois au même endroit et dans la même bataille. C'est notamment le cas lors de la bataille de Hoa Binh⁷⁶⁰, au cours de laquelle plusieurs Saint-Cyriens d'une même promotion sont morts en combattant. Hoa Binh, au Tonkin, subit l'attaque des divisions du général Giap entre novembre 1951 et février 1952. Les combats s'étendent autour de la Rivière Noire et les villages alentour. Sept officiers de la promotion *Rhin et Danube* sont tués au cours de ces combats à quelques jours d'intervalle à la tête de leurs unités respectives engagées dans le feu⁷⁶¹. Les lieutenants Roger Denis et Jean Tonnot-Mensier tombent le 24 novembre 1951 dans le même poste de Quang Mang, attaqué par l'adversaire, au sud-est de Hoa Binh⁷⁶². Le lieutenant Guy Gérard est tué le 11 décembre au cours d'une embuscade au nord, dans le secteur de Son Tay⁷⁶³, Daniel Mistarlet meurt le même jour au poste de Tu Vu, non loin de l'objectif de l'APV⁷⁶⁴, tandis que les lieutenants Georges Paoli, Joseph Ouvrard et Pierre Roye tombent à quelques semaines d'intervalle, dans le secteur de Dong Ben au nord de Hoa Binh⁷⁶⁵. Le lieutenant Yves Lajouane, blessé à Bac

758 Pierre Journoud, Hugues Tertrais (éds.), *Paroles de Dien Bien Phu...*, *op. cit.*, p. 101.

759 *Ibidem*, p. 367.

760 Les enjeux, le déroulement et l'issue de la bataille de Hoa Binh sont détaillés dans Ivan Cadeau, *La guerre d'Indochine...*, *op. cit.*, pp. 360-378.

761 Promotion Rhin et Danube, *Le livre d'or de la promotion Rhin et Danube : Saint-Cyr 1947-1949*, Angers, Promotion Rhin et Danube, 1997 p. 33.

762 *Ibidem*, pp. 23-26.

763 *Ibidem*, pp. 27-28.

764 *Ibidem*, pp. 29-30.

765 *Ibidem*, pp. 31-32, 35-36 et 41-42.

Xet le 29 janvier 1952, succombe à ses blessures à l'hôpital militaire de Hanoi dans la nuit du 31 janvier au 1^{er} février 1952⁷⁶⁶. Cette bataille est un exemple parmi tant d'autres, où plusieurs camarades d'une même promotion meurent au même endroit et quasiment au même moment. Ce phénomène montre également que beaucoup de jeunes officiers sont envoyés directement sur le front et répartis dans les unités combattantes de première ligne, principalement au Tonkin, au Nord Vietnam⁷⁶⁷.

L'épisode le plus douloureux de la guerre d'Indochine est la bataille de Dien Bien Phu, dans laquelle plusieurs dizaines de Saint-Cyriens issus de mêmes promotions trouvent la mort. Certains tombent à quelques jours d'intervalle, tandis que d'autres se trouvent dans les mêmes secteurs. Parmi les promotions formées pendant la guerre, c'est la promotion *Garigliano* qui attire le plus l'attention, dans la mesure où, après être sortis de Saint-Cyr en 1952 puis des écoles d'application en 1953, un bon nombre de Saint-Cyriens de cette promotion se retrouve à Dien Bien Phu en mars 1954. Ils connaissent donc très peu le feu et sont en Indochine depuis quelques mois. Ils sont amenés à commander des unités retranchées dans la « fournaise ». Les listes des pertes des Saint-Cyriens en Indochine se trouvant aux archives du musée de l'Officier et dans les livres d'or des promotions permettent d'évaluer l'importance des pertes à Dien Bien Phu⁷⁶⁸, et plus largement, en Indochine. Sur les 252 Saint-Cyriens des promotions formées entre 1945 et 1954 morts en Indochine, 37 sont tombés au cours de la bataille, soit 14,6 % du nombre des pertes. La proportion augmente lorsque l'on s'intéresse à la promotion *Garigliano*. Sur les 46 Saint-Cyriens de cette promotion morts en Indochine, 16 sont tombés lors de la bataille, ce qui représente 34,3 % des pertes. La promotion formée pendant la guerre et ayant eu le moins de perte est la promotion *Maréchal de Lattre* : quatre sont morts au cours des derniers mois de la guerre, dont un en France des suites d'une maladie contractée en Indochine. Cela est dû au fait que ces élèves sont sortis des écoles en 1954. Les membres de cette promotion sont en outre très largement engagés dans la guerre d'Algérie.

Combien de Saint-Cyriens sont morts au cours de la guerre d'Indochine ? Les chiffres varient selon les sources et un bilan exact est difficile à établir. De 1945 à 1954 au total, environ 800 Saint-Cyriens, toutes promotions confondues, sont morts en Indochine selon les estimations de Pierre-Marie de La Gorce, dont 113 au cours des six derniers mois de la guerre,

⁷⁶⁶ *Ibidem*, pp. 37-38.

⁷⁶⁷ En observant les listes des Saint-Cyriens envoyés et morts en Indochine, on peut voir que la majorité, si ce n'est la quasi-totalité des officiers sortis de l'ESM est tombée au Nord-Vietnam.

⁷⁶⁸ On ne prend en compte que les promotions formées pendant la guerre, c'est-à-dire entre 1945 et 1954, et sans compter les officiers prisonniers et morts dans les camps.

notamment, on l'a vu, lors de la bataille de Dien Bien Phu⁷⁶⁹. Si l'on se base sur cette estimation, on peut conclure que 31,5 % des Saint-Cyriens morts en Indochine sont issus des « promotions de la guerre », ce qui révèle que le tiers ont été tous juste formés puis tués au cours des combats. Selon l'observation de Paul-Marie de La Gorce, au moins un officier français est mort chaque jour pendant sept ans de guerre⁷⁷⁰. Jacques Dalloz mentionne pour sa part 1 900 officiers français tués pendant les neuf ans de guerre, soit l'équivalent d'une promotion de Saint-Cyriens perdu chaque année, alors que Jean Planchais affirme que chaque année, de 1945 à 1954, une proportion d'officier égale aux trois cinquièmes d'une promotion de Saint-Cyr sont tués et les deux autres cinquièmes blessés ou victimes de maladies⁷⁷¹. Les historiens se basent sur les observations des journalistes de l'époque, qui prennent souvent les pertes des Saint-Cyriens pour quantifier celles de l'armée de l'Union française et dénoncer l'ampleur de la violence pendant la guerre⁷⁷². Ce chiffre est néanmoins difficile à interpréter, dans la mesure où il est impossible de savoir sur quels critères il se base : le total des élèves des promotions formées pendant la guerre, ou le total des élèves-officiers des promotions précédentes ayant fait l'Indochine, les élèves-officiers issus du recrutement direct ou indirect, ou les officiers déjà sous l'épaulette au moment de la guerre, prise en compte ou non des disparus ou des capturés, etc. Le chiffre de 800 Saint-Cyriens morts est également repris par bon nombre de militaires pour estimer les pertes. Le général Fayard, commandant de Saint-Cyr entre 1951 et 1954, dans son discours de fin d'année devant les Saint-Cyriens en décembre 1953, évoque le sacrifice de 800 Saint-Cyriens en Indochine « morts au champ d'honneur »⁷⁷³.

À cela, les pertes des Saint-Cyriens durant le conflit indochinois pourraient faire l'objet d'une étude prosopographique, basée sur les archives du musée de l'Officier et du SHD. Les pertes en Algérie, sortant du cadre de l'étude, pourraient parallèlement faire l'objet d'une recherche approfondie.

769 Paul-Marie de La Gorce, *La République et...*, *op. cit.*, p. 469.

770 *Idem.*

771 Jacques Dalloz, *La guerre d'Indochine...*, *op. cit.*, p. 251 ; Jean Planchais, *Le malaise de...*, *op. cit.*, p. 10.

772 Un journaliste du quotidien *Sud-Ouest*, dans un article intitulé « J'ai vu cette sale guerre d'Indochine », tente de briser le mythe selon lequel la France perd en officier l'équivalent d'une promotion de Saint-Cyr : « On trompe les Français en leur disant que nous perdons annuellement en officier l'équivalent d'une promotion de Saint-Cyr. L'an dernier, 150 officiers ont été tués en Indochine. Ce qu'on omet de préciser, c'est qu'ils n'appartenaient pas seulement à l'infanterie, mais au génie, aux transmissions, à l'artillerie. Ce n'est donc pas à Saint-Cyr qu'il faut se référer, mais à l'ensemble d'une promotion interarmes de Coëtquidan, soit près de 650 officiers en 1951, plus de 900 cette année. L'Indochine coûte donc actuellement à l'armée de terre non pas du tout l'équivalent d'une promotion d'officier, mais le quart ou le sixième. » *Sud-Ouest*, 19 juillet 1952.

773 SHD/GR, 6U145 : journal de marches et opérations de l'ESMIA, Coëtquidan, 1954.

Le sort des Saint-Cyriens en Indochine et en Algérie et leur sacrifice sont très largement repris par les autorités politiques, notamment par les communistes⁷⁷⁴ à l'Assemblée nationale, pour dénoncer la violence des guerres d'Indochine et d'Algérie. La députée PCF du Pas-de-Calais Jeannette Prin prend l'exemple de la mort de deux frères Saint-Cyriens, l'un tué en Indochine, l'autre en Algérie, pour montrer que les deux conflits pèsent sur la société française, lors d'un débat parlementaire sur les crédits militaires le 1^{er} avril 1955 :

« Après avoir sacrifié la jeunesse et les cadres dans la guerre injuste du Viêt-Nam, nos jeunes soldats sont employés en Afrique du Nord [...]. À Dax, dans les Landes, on connaît bien la famille Thomazo. C'est une de ces familles où il est de tradition de servir dans la carrière des armes. Deux frères jumeaux, Yves et Jean Thomazo⁷⁷⁵, entrent brillamment à Saint-Cyr. Mais que propose aux saint-cyriens la politique antifrançaise menée depuis 1947 dans notre pays ? Des guerres ou des opérations de répression contraires aux intérêts français. En Indochine tombe le lieutenant Jean Thomazo, et maintenant c'est Yves Thomazo qui vient de tomber dans l'Aurès. Pendant ce temps, les responsables de cette politique de force, qui ne peut rien résoudre, se plaignent de la désaffection pour Saint-Cyr. Mais ce sont eux qui font décimer les cadres de l'armée pour des causes contraires à celles de la nation⁷⁷⁶. »

Ces propos sont largement dénoncés par l'opposition, qui sont, pour le député MRP du Tarn-et-Garonne Henri Lacaze, « inadmissibles, indécents⁷⁷⁷. » Jeannette Prin continue son allocution en prenant d'autres exemples de jeunes militaires tués en Indochine et en Algérie. Les pertes des Saint-Cyriens sont constamment reprises à l'Assemblée nationale surtout par les députés communistes jusqu'en 1956, notamment François Billoux pour évoquer le « sacrifice de la jeunesse française » :

« L'avenir de notre jeunesse est de plus en plus sacrifié et l'on est dans l'impossibilité de lui ouvrir des perspectives à sa volonté créatrice dans tous les domaines. Un fait particulier illustre bien cette situation : c'est la crise de recrutement de l'école militaire de Saint-Cyr. De plus de six cents et, même, huit cents candidats autrefois, on est tombé à un chiffre dépassant à peine trois cents. Il est stupide de prétendre que la raison en serait que l'école se trouve actuellement à Coëtquidan au lieu d'être revenue à Saint-Cyr. La véritable cause est à rechercher ailleurs. Songez que dans cette sale guerre du Viet-Nam on a sacrifié, en quelques années, près de trois promotions de jeunes officiers sortis de l'école militaire de Saint-Cyr. À peine la tragique aventure du

774 La position du PCF et ses actions au cours de la guerre d'Indochine sont détaillées, entre autres, dans Jacques Dalloz, *Dictionnaire de la...*, *op. cit.*, pp. 188-192.

775 Il s'agit des fils du colonel Jean Thomazo, Saint-Cyrien de la promotion 1923-1925 *Chevalier Bayard*, député des Basses-Pyrénées en 1958. Il sert notamment en Indochine entre 1951 et 1953 et en Algérie en tant que chef d'état-major du corps d'armée d'Alger avant de s'engager activement en politique. Éric Duhamel, « Du sabre à la toge (Les officiers au Palais Bourbon de 1945 à 1962) », in Olivier Forcade, Éric Duhamel, Philippe Vial (dir.), *Militaires en république...*, *op. cit.*, p. 369.

776 *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 41, 2 avril 1955, pp. 2309-2310.

777 *Ibidem*, p. 2310.

Viet-Nam était-elle terminée que l'on s'engageait dans celle d'Algérie. Et maintenant, c'est l'Égypte⁷⁷⁸. »

On le voit, les vifs débats à l'Assemblée nationale montrent que la mort de tant de militaires français dans ces deux guerres marque profondément la société française. Mais ces importantes pertes sont reprises par tous les bords politiques pour appuyer leur opinion dans un débat d'ordre militaire. L'armée française se trouve tiraillée entre ces débats et le traumatisme des guerres. Le poids de la souffrance est bien présent.

2 – Le poids de la souffrance

L'importance des pertes en Indochine et la souffrance des familles qui perdent un fils, un père ou un proche mobilisent les personnes et les organismes qui ne sont pas insensibles à la violence du conflit et le poids du chagrin. L'École de Saint-Cyr et ses élèves s'investissent également dans cette voie et organisent diverses actions pour venir en aide aux familles des tués ou blessés de guerre. L'ESMIA de Coëtquidan accorde beaucoup d'importance aux « familles d'Indochine », c'est-à-dire les familles des militaires affectés à Coëtquidan ayant été mutés en Indochine et les prends en charge. Elle sont logées au sein même du camp et bénéficient de la bienveillance de l'état-major de l'École, qui attribue indemnités et bonnes conditions matérielles. De nombreuses notes de projets de budget et de fiches réalisées par le général commandant de Saint-Cyr à destination du ministère de la Défense évoquent l'obligation de la prise en charge de ces familles dans la souffrance et le besoin⁷⁷⁹. En 1954, 34 logements sont habités par des familles dont le chef est en Indochine⁷⁸⁰.

De même, des soutiens financiers et des événements organisés au profit des familles dont un membre est tombé en Indochine sont nombreux. « La nuit de Saint-Cyr » du 16 mars 1950, organisée au théâtre national du palais de Chaillot à Paris, se réalise au profit des familles des officiers tombés en Indochine⁷⁸¹. Les dispositions, l'élaboration du programme et même l'attribution des places sont gérées par les Saint-Cyriens eux-mêmes⁷⁸². De nombreuses personnalités politiques et militaires sont présentes, notamment le président de la République Vincent Auriol, le ministre de la Défense René Pleven, le général de Lattre, le général Bondis commandant de Saint-Cyr, tous accompagné de leurs épouses. L'épouse du parrain de la

778 *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 140, 19 décembre 1956, p. 6101.

779 Notamment dans le carton 2R59.

780 SHD/GR, 2R59 : fiche du cabinet de l'EMA, signé Délecole, Paris, 9 novembre 1954, p. 2.

781 AMO, carton ESMIA, 1948 à 1950, *Général Frère bis : Bulletin de la promotion Général Frère*, 2010, p. 58.

782 Les billets d'entrée sont même imprimés aux imprimeries de l'ESMIA.

promotion organisatrice de l'évènement, madame Frère, est également présente⁷⁸³. Quelques attachés militaires assistent également au spectacle. L'argent récolté est reversé à part égale aux familles en deuil pour les soutenir⁷⁸⁴. Les Saint-Cyriens, mais également les personnalités politiques et militaires réalisent tout ce qui est possible pour soutenir toutes ces familles de militaires tombés en Indochine. Ce gala est l'exemple même, parmi tant d'autres, de l'investissement et la solidarité de tous pour soutenir les victimes de ce conflit.

Mais cette solidarité n'est pas dans l'esprit de tous. Les militaires revenant d'Indochine, blessés, parfois traumatisés à vie par toutes les formes de violences endurées en Extrême-Orient, se heurtent avec effroi à l'indifférence de la population et parfois même aux insultes des opposants à cette guerre⁷⁸⁵. La réinsertion de ces militaires, tant au niveau personnel dans leur famille qu'au niveau professionnel, est très difficile⁷⁸⁶. Toute cette souffrance liée à cette guerre, qui marque profondément la société française et en particulier l'École de Saint-Cyr, exprimée et canalisée par bien des manières, laisse néanmoins place à l'hommage.

3 – Une volonté d'hommage

Au cours de la guerre, nombreuses sont les actions dédiées aux combattants d'Indochine. Mais l'ampleur de la défaite de Dien Bien Phu et sa portée nationale et internationale⁷⁸⁷ éveillent tous les esprits, notamment militaires, où les hommages prennent diverses formes. Le traumatisme de la défaite laisse clairement place à la glorification et l'hommage de la bataille de Dien Bien Phu, malgré la reddition du camp retranché. Le général de Castries, commandant du camp, devient très populaire, incarnant la résistance jusqu'à la dernière heure d'une armée encerclée et agonisante⁷⁸⁸. Mais étant trop associé à la défaite, il s'éclipse en prenant la tête de la 5^e division blindée en Allemagne jusqu'à son retrait de l'armée en 1959⁷⁸⁹. Dien Bien Phu échauffe toute la société française, au point que cette bataille devient une polémique au sein même de Saint-Cyr.

783 AMO, carton ESMIA, 1948 à 1950, *Général Frère bis : Bulletin de la promotion Général Frère*, 2010, p. 59.

784 L'argent, même s'il est dédié aux familles de militaires tués, est taxé. Un contrôleur des impôts est même présent pour surveiller les ventes des billets.

785 Pierre Journoud, Hugues Tertrais (éds.), *Paroles de Dien Bien Phu...*, *op. cit.*, pp. 219-220.

786 *Idem*.

787 Pour les enjeux et les répercussions politiques, militaires et diplomatiques de la bataille, voir Pierre Journoud, *Dien Bien Phu. La fin d'un monde*, Paris, Vendémiaire, coll. « Chroniques », 2019, 608 p.

788 Pierre Journoud, Hugues Tertrais (éds.), *Paroles de Dien Bien Phu...*, *op. cit.*, pp. 301-302.

789 Christopher E. Goscha, *Historical dictionary of...*, *op. cit.*, p. 88.

En 1954, les Saint-Cyriens, qui s'intéressent beaucoup aux événements qui se déroulent à Dien Bien Phu, et suivant avec effroi chaque étape de la bataille par les postes radio de l'École, décident de prendre pour nom de baptême « Dien Bien Phu » dans un esprit d'hommage et de mémoire dès le soir de l'annonce de la chute du camp retranché, le 7 mai 1954⁷⁹⁰. Mais pour une fraction de l'armée et des politiques, rendre hommage à une défaite n'est pas acceptable et le nom de baptême de cette promotion active un long débat militaire et politique. Le général Fayard est très réticent à donner à une promotion de Saint-Cyr le nom d'une défaite⁷⁹¹. Ce nom est néanmoins validé par le secrétaire d'État à la Guerre Pierre de Chevigné le 22 mai 1954⁷⁹². Jacques Chevallier, ministre de la Défense, afin de respecter tout de même la volonté des élèves, décide de modifier légèrement le nom sur la suggestion du général Fayard, qui devient « Ceux de Dien Bien Phu », en hommage aux soldats de l'Union française et non à la bataille elle-même. Il prend la décision de changer ce nom le 28 juillet 1954⁷⁹³, trois jours avant la cérémonie du baptême. Le 31 juillet 1954, sont invités au baptême de *Ceux de Dien Bien Phu* et au triomphe de la promotion *Union française* quelques personnalités liées à la guerre d'Indochine et l'Extrême-Orient, notamment Albert Sarraut, président de l'Assemblée de l'Union française, Guy La Chambre, ministre chargé des Relations avec les États associés ainsi que le commandant Guillaume, et les généraux Zeller, Bondis et Olié. Signe d'un malaise significatif, le général de Castries n'est pas présent. Sa femme, qui assiste aux cérémonies, le représente néanmoins. La messe de la matinée précédant les cérémonies est même célébrée par le père Pascal, ancien aumônier en chef du CEFEQ⁷⁹⁴.

Le débat devient politique et est encore plus vif l'année suivante. Lors d'une discussion parlementaire le 21 janvier 1955 dans laquelle le ministre de la Défense doit encore justifier l'octroi de ce nom de promotion par les Saint-Cyriens après la demande du député RPF d'Ille-et-Vilaine Pierre de Benouville⁷⁹⁵ :

« Ce changement de nom traduit notre volonté de commémorer l'héroïsme des combattants et de le distinguer du fait d'armes lui-même. La vaillance dont les troupes

790 Promotion Ceux de Dien Bien Phu, *Des officiers à...*, *op. cit.*, p. 22.

791 Pierre Journoud, Hugues Tertrais (éds.), *Paroles de Dien Bien Phu...*, *op. cit.*, p. 305.

792 *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 5, 22 janvier 1955, p. 97.

793 *Idem.*

794 *Le Monde*, 3 août 1954.

795 Sa demande, retranscrite dans le *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, est formulée par le président de l'Assemblée nationale en ces termes : « M. Benouville demande à M. le ministre de la défense nationale et des forces armées s'il est convenable que, dans l'intention, louable d'ailleurs, de célébrer l'héroïsme des combattants de Dien-Bien-Phu, la nouvelle promotion de l'école de Saint-Cyr-Coëtquidan décide de porter ce nom qui, en dépit de la vaillance de nos troupes, est celui de la très grave défaite qui est à l'origine de l'évacuation par nos soldats d'une grande partie de l'Indochine. [...] »

de l'Union française ont fait preuve à cette occasion doit être reconnue, et, comme telle, peut-être commémorée par le nom de baptême adopté pour la promotion en cause⁷⁹⁶. »

Ses propos ne suffisent pas à calmer les ardeurs de l'opposition. Jean Gilliot, député RPF de la Meuse, très actif sur les questions militaires⁷⁹⁷, réagit immédiatement : [...] c'est la première fois qu'une promotion de Saint-Cyr porte le nom d'une défaite, et je vois là un signe des temps. Trafalgar Square n'est pas à Paris et le pont d'Austerlitz n'est pas à Londres. » Le ministre se défend en énonçant que Sidi-Brahim⁷⁹⁸ et Camerone⁷⁹⁹, au même titre que Dien Bien Phu, qui ne sont pas des victoires, sont néanmoins des noms célèbres dans l'armée française, ce à quoi le député Gilliot répond : « Ce ne sont pas des noms de promotions⁸⁰⁰. » On le voit, ce nom de promotion pose problème aux autorités politiques et militaires pendant toute la durée de la scolarité de cette promotion à Saint-Cyr, jusqu'à la dernière cérémonie, celle du triomphe en juillet 1955. Au cours de celle-ci, aucun survivant du camp retranché n'est invité, comme le souligne le lieutenant Maurice Dutel :

« Lors du triomphe de la promotion de Saint-Cyr "Ceux de Dien Bien Phu", à l'École spéciale militaire en juillet 1955, aucun des survivants ne fut invité. Et pendant la cérémonie, aucune parole ne fut prononcée pour rappeler au public les raisons du choix de ce nom de promotion ; aucune allusion n'extériorisa l'attachement de 500 jeunes officiers au souvenir de milliers de morts qu'ils avaient choisis pour patron⁸⁰¹. »

Plus largement, la guerre d'Indochine, qui monopolise toute l'attention de l'armée et le pouvoir politique, est mentionnée à plusieurs reprises dans les allocutions, discours et causeries pour rendre hommage aux femmes et aux hommes qui se sont battus mais surtout à tous ceux qui ont perdu la vie. En octobre 1954 notamment, le général Olié évoque le sacrifice des soldats français en Indochine dans son discours de prise de commandement, le 1^{er} octobre 1954 :

796 *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 5, 22 janvier 1955, p. 97.

797 Il est lui-même un ancien Saint-Cyrien, de la promotion 1909-1911 de Fès.

798 Bataille qui a lieu en septembre 1845 lors de la conquête de l'Algérie par l'armée française, au cours de laquelle, encerclées, les forces françaises ont résisté aux assauts répétés de l'émir Abd el Kader jusqu'à la prise par ce dernier de la place forte de Sidi-Brahim.

799 Au cours de l'expédition du Mexique de 1861 à 1867, 62 légionnaires retranchés dans une *hacienda* se trouvant dans le village de Camerone, résistent pendant une journée entière à plus de 2 000 soldats Mexicains, le 30 avril 1863 avant de se rendre. Cette bataille est commémorée tous les 30 avril dans la Légion étrangère.

800 *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 5, 22 janvier 1955, p. 97.

801 Cité dans Pierre Journoud, Hugues Tertrais (éds.), *Paroles de Dien Bien Phu...*, *op. cit.*, p. 306.

« Saint-Cyr, École de jeunesse, est une École de chefs. Leur formation ne se conçoit que sous les règles de l'Honneur Militaire, loin de la facilité, de la vulgarité et de la médiocrité. À cette fin, nous travaillerons ensemble, avec le souci de l'efficacité dans le culte de la Tradition. Je m'incline devant notre drapeau et ma pensée va vers tous ceux qui ont offert leur vie pour notre Idéal, tout particulièrement vers nos jeunes morts d'Indochine⁸⁰². [...] »

Si l'hommage des Saint-Cyriens aux combattants d'Indochine et de Dien Bien Phu est très actif, les autorités politiques et le commandement militaire de la Quatrième République tentent d'élucider les causes de cette défaite : nouvelle forme de guerre pratiquée par un adversaire redoutable, formation inadaptée des officiers et incohérences dans le commandement. La France, qui est confrontée à la guerre en Algérie, tire les enseignements de ce conflit indochinois. L'École de Saint-Cyr suit ce processus.

III – QUELS SONT LES ENSEIGNEMENTS DE LA GUERRE D'INDOCHINE À SAINT-CYR ?

L'objectif de cette partie, pour finir cette étude et en guise d'ouverture à d'autres sujets potentiels, est de replacer l'École de Saint-Cyr et ses élèves dans les dynamiques doctrinales et idéologiques que traverse l'armée française entre l'Indochine et l'Algérie. Les études sur l'action psychologique, l'adoption de la guerre révolutionnaire et irrégulière dans l'armée sont innombrables⁸⁰³, mais il est important de revenir rapidement sur le contexte pour comprendre la place de Saint-Cyr dans la guerre d'Algérie.

1 – Les répercussions de la guerre d'Indochine sur le corps des officiers

Les officiers français, forts de leur expérience indochinoise, reviennent en France après la guerre avec qu'une idée en tête : ne plus reproduire l'échec de l'armée française en Extrême-Orient, où elle est engagée en Algérie et confrontée à une même forme de guerre. Le « syndrome de Dien Bien Phu⁸⁰⁴ » et de l'Indochine, pour les Français d'une part, et les méthodes de guerre des Vietnamiens d'autre part, se retrouvent en Afrique du Nord. Des liens et filière secrètes entre officiers viet-minh et rebelles Algériens sont attestés dès 1954⁸⁰⁵. Pour la majorité des élites militaires, l'Algérie doit être contrôlée et la rébellion réprimée pour

802 SHD/GR, 6U145 : journal de marches et opérations de l'ESMIA, Coëtquidan, décembre 1953-juin 1954.

803 Cf. p. 15 de l'introduction générale et bibliographie sommaire p. 287.

804 Pierre Journoud, Hugues Tertrais (éds.), *Paroles de Dien Bien Phu...*, op. cit., p. 332.

805 *Ibidem*, pp. 232-234.

stopper la propagation du communisme. La guerre révolutionnaire, la contre-insurrection et l'action psychologique deviennent primordiales pour les officiers français, et une très importante littérature militaire émerge⁸⁰⁶. Colloques, conférences, articles et ouvrages sont réalisés par des officiers désireux de transmettre aux plus jeunes ces notions. Des officiers deviennent même populaires et se spécialisent dans l'étude de cette doctrine, notamment le colonel Lacheroy ou le général Nêmo⁸⁰⁷, qui sont des références dans l'analyse de la guerre révolutionnaire. En août 1954, le colonel Lacheroy publie anonymement dans *Le Monde* deux articles sur « La stratégie révolutionnaire du Viêt-Minh » et « L'action psychologique » dans lesquelles il révèle l'existence des hiérarchies parallèles.

Les leçons tirées de la guerre d'Indochine impactent donc toute l'armée française qui l'amène à élaborer une autre doctrine⁸⁰⁸, mais également les milieux intellectuels et journalistiques, où sociologues, historiens et journalistes produisent de bonnes analyses dès la fin des années 1950, non sans critiques pour la dernière catégorie, notamment Raoul Girardet⁸⁰⁹ et Jean Planchais⁸¹⁰ pour n'en citer que quelques-uns. « Le rôle idéologique de l'armée », selon Jean Planchais, prend toute sa dimension pendant la guerre d'Algérie, à travers la publication d'une multitude d'articles dans des revues, notamment la *Revue militaire d'information*, où les prises de position se font sans ambiguïté⁸¹¹. Dans un article d'octobre 1954, le général Chassin expose sa pensée sans retenue :

« Il est temps que l'armée cesse d'être "la grande muette". Le moment est venu pour le monde libre s'il ne veut pas mourir de mort violente, d'appliquer certaines des méthodes de son adversaire. Or, l'une de ces méthodes – et sans doute la plus importante, réside dans le rôle idéologique qui est derrière le rideau de fer, dévolu aux forces militaires... [...] Après le rôle social de l'officier, voici venir l'heure de son rôle idéologique⁸¹². »

Cette prise de position politique manifeste est contraire aux traditions de l'armée française selon lesquelles les militaires ne doivent pas afficher leur sensibilité politique. Jean Planchais remarque et critique également le manque de discernement de certains officiers : « Les petits cénacles qui se penchent sur l'expérience indochinoise croient avoir enfin trouvé

806 Raoul Girardet, *La crise militaire...*, op. cit., p. 174 et pp. 178-179.

807 Jean Nêmo, « La guerre dans le milieu social », *Revue de Défense nationale*, mai 1956, pp. 605-623 ; « La guerre dans la foule », *Revue de Défense nationale*, juin 1956, pp. 721-734.

808 Un bureau d'action psychologique est créé en 1955. Cf. Pierre Cyril Pahlavi, *La guerre révolutionnaire de l'armée française en Algérie 1954-1961. Entre esprit de conquête et conquête des esprits*, Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 28-40.

809 Raoul Girardet, *La crise militaire...*, op. cit., pp. 153-217.

810 Par exemple *Le malaise de...*, op. cit., 115 p. ; *Une histoire politique...*, op. cit., 392 p.

811 Jean Planchais, *Une histoire politique...*, op. cit., p. 324.

812 Cité dans *ibidem*, pp. 324-325.

à la fois la cause de notre défaite en Extrême-Orient et les moyens de vaincre en Algérie⁸¹³. » Mais toutes ces publications montrent à quel point l'impact de la défaite en Indochine touche les officiers supérieurs français, où le pouvoir politique est selon eux responsable de la perte de l'Indochine. On le voit, la doctrine française et l'idéologie de l'armée changent profondément après la période indochinoise, qui ont des répercussions durables en Algérie. La formation militaire des jeunes officiers, donc des Saint-Cyriens, suit-elle le mouvement ?

2 – Une réadaptation de l'enseignement militaire à Saint-Cyr

Les articles et conférences sur la guerre psychologique, surnommée la « septième arme », prennent de plus en plus écho dans les milieux militaires, notamment dans les écoles. Les premiers enseignements de la guerre d'Indochine, véhiculés principalement par le colonel Lacheroy à partir de 1955 qui enchaînent colloques et conférences, apparaissent principalement à l'ESG et timidement au sein des amphithéâtres de l'École de Saint-Cyr⁸¹⁴. Jean Planchais souligne que ces enseignements commencent à apparaître à l'ESM :

« À Saint-Cyr, on apprend aux jeunes officiers quelques recettes pour être obéi des hommes. Certaines sont puériles, mais la plupart sont non seulement utiles mais d'une valeur incontestable, dans la mesure où la plus efficace consiste à faire preuve de courage et de sens de la justice⁸¹⁵. »

La guerre psychologique semble donc être au programme d'instruction de Saint-Cyr. En effet, certains officiers rentrés d'Indochine viennent à Coëtquidan pour enseigner les leçons tirées de cette guerre, notamment le capitaine de parachutiste Alfred Martinais, muté à Saint-Cyr à la section action psychologique de l'École. Le capitaine doit respecter un programme consacré à la guerre psychologique et transmettre son savoir et son expérience sur les combats en Indochine⁸¹⁶.

Si l'action psychologique est enseignée à Saint-Cyr au sein d'un pôle d'enseignement spécifique, les programmes de formation sur la guerre révolutionnaire et les enseignements de la guerre d'Indochine sont également présents. Dans les manuels d'instruction de l'ESM, de 1955 à 1962, sont inscrits les buts et missions de la formation des Saint-Cyriens. Plusieurs

813 Jean Planchais, *Une histoire politique...*, *op. cit.*, p. 325.

814 Marie-Catherine Villatoux, « Les militaires français... », *art. cit.*, pp. 70-72.

815 Jean Planchais, *Une histoire politique...*, *op. cit.*, p. 327.

816 Pierre Journoud, Hugues Tertrais (éds.), *Paroles de Dien Bien Phu...*, *op. cit.*, p. 237.

enseignements dévolus à l'action psychologique prennent forme pour les Saint-Cyriens de deuxième année. Dans les objectifs, il est mentionné qu'il faut préparer les élèves à la guerre psychologique et à l'action psychologique en leur donnant les données de bases nécessaires⁸¹⁷. En 1959-1960, les directives pour l'instruction des élèves à destination des professeurs et instructeurs évoquent, en sept pages, l'importance de la formation des Saint-Cyriens et des cadres de l'armée pour leur engagement en Algérie :

« La poursuite de la pacification en Algérie reste pour l'Armée la préoccupation dominante du présent. Tous les personnels envoyés sur ce théâtre d'opérations, doivent dès leur arrivée être en mesure d'agir et de combattre avec efficacité⁸¹⁸. »

« Priorité en faveur de l'action en Algérie » et « préparation des guerres subversives et atomique » sont les maîtres mots de cette note de l'EMA.

Pour cela, les Saint-Cyriens reçoivent des cours de sciences, de lettres, de langues et des cours intitulés « psychologie de la vie sociale ». La formation pratique se réalise sous forme d'opérations « type Afrique du Nord » et de type « conflit généralisée en Europe ». Les manuels mentionnent que « En raison des réalités immédiates en Afrique du Nord, il sera insisté sans relâche sur les notions de sûreté et de dispersion⁸¹⁹. » Entre 1958 et 1960, sept heures sur les 33 heures⁸²⁰ consacrés à l'enseignement militaire général des Saint-Cyriens est consacrée, sur une année, à la guérilla et contre-guérilla⁸²¹. 50 heures sont consacrées à l'action psychologique sur les 125 heures dévolues aux cours généraux en deuxième année⁸²².

Le contenu des cours est divers et très varié mais des dynamiques peuvent être présentées synthétiquement. Les cours du pôle psychologie traitent de la « conception de l'homme » (« la personne humaine », la liberté, la justice, la solidarité, les droits de la personne, l'autorité, le bien public), les valeurs militaires et le régime politique (Quatrième République puis Cinquième République)⁸²³. Ce pôle a pour mission de « Faire acquérir par les Élèves Officiers les bases morales et intellectuelles pour l'Action Psychologique » que leur

817 SHD/GR, 6U55 : programme d'enseignement de l'ESMIA « division Saint-Cyr » 1957-1958, signé Jannot, Coëtquidan, 1^{er} septembre 1957, p. 10.

818 SHD/GR, 6U55 : directive pour la conduite de l'instruction, EMA, 3^e bureau, signé Zeller, Paris, 10 mars 1959, p. 1.

819 SHD/GR, 6U55 : programme d'enseignement de l'ESMIA « division Saint-Cyr » 1957-1958, signé Jannot, Coëtquidan, 1^{er} septembre 1957, p. 12.

820 SHD/GR, 6U55 : programme d'enseignement de l'ESMIA « division Saint-Cyr » 1958-1960, signé Vatinelle, Coëtquidan, 1^{er} août 1958, p. 97.

821 L'enseignement de la guerre conventionnelle reste toutefois plus important : 12 heures sur 33.

822 SHD/GR, 6U55 : programme d'enseignement de l'ESMIA « division Saint-Cyr » 1958-1959, signé Vatinelle, Coëtquidan, 1^{er} août 1958, p. 14.

823 SHD/GR, 6U55 : programme d'enseignement de l'ESMIA « division Saint-Cyr » 1957-1958, signé Jannot, Coëtquidan, 1^{er} septembre 1957, p. 33.

donnent une « formation civique, une connaissance des doctrines militaires, les méthodes, possibilités et les limites de l'Arme Psychologique, Arme offensive et défensive, des notions sur la psychologie de l'homme au XX^e siècle⁸²⁴. » La méthode d'enseignement s'articule autour de conférences, de cours magistraux et des devoirs d'analyses hebdomadaires des événements nationaux et internationaux sous la conduite de « professeurs qualifiés »⁸²⁵. Une option facultative « psychologie de la vie sociale » existe également, articulée sur 115 heures de cours, dont 22 à « l'exercice du commandement des principes psychologiques de la vie sociale et travaux pratiques » et 90 heures de langue arabe⁸²⁶. Un enseignement dévolu à l'islam est également mis en place, à travers l'étude de la religion, la sociologie et les « problèmes actuels⁸²⁷ ». Exceptée l'étude accrue de l'URSS, le peuple russe et de ses méthodes de guerre, la guerre révolutionnaire est étudiée de façon sérieuse à Saint-Cyr. Les « données de base de la guerre psychologique » concernent la psychologie individuelle, de groupe, de masse et d'application à la théorie de la propagande. Les principes de la guerre révolutionnaire de Mao Zedong lors de la guerre civile chinoise et les leçons de la guerre d'Indochine avec les principes de ripostes et d'attaque sont également étudiés⁸²⁸, tout comme l'endoctrinement des prisonniers en Algérie, la propagande et le renseignement psychologique⁸²⁹. Tout un programme sur la guérilla et la contre-guérilla est mis en place pour l'année 1958-1959, qui portent sur ses principes, « Un cas concret de contre-guérilla en Algérie », « L'enveloppement vertical en contre-guérilla réalisé par l'emploi des hélicoptères [...] » et « Le commando dans un coup de main sur un PC [poste de commandement] ennemi (cas concret pris dans la campagne de Libye ou d'Indochine) »⁸³⁰ entre autres. En histoire militaire, deux heures sont consacrées à la guerre de subversion, en Espagne, en Indochine et en Chine, une heure sur l'histoire de la guérilla et contre-guérilla en Bretagne. En géographie, six heures sont consacrées à l'étude des théâtres d'opérations d'Afrique du Nord et d'Afrique centrale. 48 heures, en deuxième année de Saint-Cyr sont consacrés à ces deux pôles d'instruction⁸³¹. Ces enseignements sont présents pour « une formation civique approfondie de

824 SHD/GR, 6U55 : programme d'enseignement de l'ESMIA « division Saint-Cyr » 1958-1959, signé Vantinelle, Coëtquidan, 1^{er} août 1958, p. 14.

825 *Idem*.

826 *Ibidem*, p. 23.

827 SHD/GR, 6U55 : programme d'enseignement de l'ESMIA « division Saint-Cyr » 1957-1958, signé Jannot, Coëtquidan, 1^{er} septembre 1957, p. 33.

828 SHD/GR, 6U55 : programme d'enseignement de l'ESMIA « division Saint-Cyr » 1958-1959, signé Vantinelle, Coëtquidan, 1^{er} août 1958, p. 15.

829 SHD/GR, 6U55 : programme d'enseignement de l'ESMIA « division Saint-Cyr » 1957-1958, signé Jannot, Coëtquidan, 1^{er} septembre 1957, p. 80.

830 SHD/GR, 6U55 : programme d'enseignement de l'ESMIA « division Saint-Cyr » 1958-1959, signé Vantinelle, Coëtquidan, 1^{er} août 1958, p. 33.

831 *Ibidem*, p. 17.

citoyens et de chefs, un début de formation technique à la lutte psychologique antissubversive⁸³². »

On le voit, l'état-major de l'École et les autorités militaires accordent une grande importance dans la formation des jeunes Saint-Cyriens aux nouvelles méthodes de guerre, à travers l'histoire, la géographie, les langues, la psychologie et la sociologie. Mais selon le capitaine Martinais, les cours qu'il prodigue à destination des élèves-officiers sur l'action psychologique et l'encadrement des populations en 1957 semblent ne pas les intéresser et le programme n'est qu'une « formalité » imposée et obligée pour l'état-major de l'ESM :

« [...] j'ai eu à faire quelques amphes, plus me semblait-il parce que cela faisait bien dans le programme que pour attirer l'attention sur une réalité qui s'imposait. [...] Il faut dire que nous vivions la période de la guerre froide. On préparait sérieusement à l'ESMIA une guerre moderne dans le prolongement de la Seconde Guerre mondiale, mais pas du tout les opérations de "maintien de l'ordre" que tout le monde allait avoir à faire. J'avais le sentiment que, du général au bazar, je n'avais qu'une écoute de politesse : un officier, un soldat se prépare au combat contre un adversaire en uniforme en respectant les règles admises par tous⁸³³ ! [...] »

Le capitaine, en 1958, met en garde les Saint-Cyriens et tente de leur faire comprendre que la guerre en Algérie, au même titre que le conflit indochinois, n'est pas une guerre conventionnelle et que le rôle de l'officier a changé⁸³⁴ :

« Vous qui rêvez de livrer de brillants barouds, vous n'aurez sans doute que de rares occasions d'en livrer. Par contre, vous pouvez vous préparer à d'autres combats, qui, pour n'avoir pas un caractère aussi spectaculaire, n'en sont pas moins aussi passionnants et exaltants. Ils nécessitent autant la force, c'est-à-dire la connaissance du métier des armes, que le sens de l'humain, c'est-à-dire la foi, l'imagination et une solide culture⁸³⁵. [...] »

De même, le pôle d'enseignement à la guerre révolutionnaire n'est pas suffisant. Roger Trinquier, dans son livre *La Guerre moderne*, dépeint le manque de formation à la guerre révolutionnaire et à la lutte contre la guérilla : « Esclave de sa formation et de ses traditions, notre armée n'a pas réussi à s'adapter à une forme de guerre que les écoles militaires ne lui ont pas apprise⁸³⁶. » Jean Planchais écrit aussi que

832 SHD/GR, 6U55 : programme d'enseignement de l'ESMIA « division Saint-Cyr » 1957-1958, signé Jannot, Coëtquidan, 1^{er} septembre 1957, p. 33.

833 Cité dans Pierre Journoud, Hugues Tertrais (éds.), *Paroles de Dien Bien Phu...*, op. cit., pp. 237-238.

834 Voir *infra*, p. 208.

835 Cité dans Pierre Journoud, Hugues Tertrais (éds.), *Paroles de Dien Bien Phu...*, op. cit., p. 338.

836 Roger Trinquier, *La Guerre moderne*, Paris, Economica, coll. « Stratégies et Doctrines », 2008, p. 59.

« La guerre subversive n'est pas une invention de jeunes officiers : c'était un problème réel que l'armée française a eu à résoudre. Elle n'y était pas préparée et se trouvait dans les pires conditions pour dégager la solution : cette armée équipée et entraînée pour les combats classiques était placée de gré ou de force dans la situation d'un corps d'occupation étranger dans des pays de langues et de civilisations totalement différentes des siennes⁸³⁷. »

Si l'on se base sur ces observations et témoignages, on peut voir que ces nouveaux enseignements sont un passage obligé dans la formation des officiers, mais adoptés avec réticence par les états-majors et les auditeurs eux-mêmes. Comment peut-on expliquer ce phénomène ? Il y a bien un problème d'évolution, l'armée française et plus précisément l'École de Saint-Cyr peinent à s'adapter au choc de la défaite en Indochine et au changement soudain de doctrine d'emploi et des méthodes de guerre, longtemps ancrés dans les formes conventionnelles de la guerre comme l'indique le capitaine Martinais. La tradition militaire française ancrée dans la conception d'un type de guerre « classique » et une culture militaire conventionnelle⁸³⁸, l'éducation, l'assimilation de cette forme de guerre dès le plus jeune âge par les futurs officiers qui eux-mêmes, pour la plupart, sont des enfants de militaires, et accentuée par le traumatisme de la défaite de 1940, puis de 1954, dans une menace quasi permanente d'invasion soviétique font que l'armée française ne s'adapte guère aux nouveaux enjeux, nationaux, internationaux, idéologiques et militaires. Tous ces facteurs les empêchent de voir la réalité et s'adapter en fonction. Entre similitudes et transpositions entre l'Indochine et l'Algérie, l'armée française est tiraillée entre deux guerres et les Saint-Cyriens sont à la croisée des chemins.

3 – D'une guerre à l'autre : entre similitudes et transpositions, les Saint-Cyriens à la croisée des chemins

Les Saint-Cyriens, grâce à leurs instructeurs revenus d'Indochine, sont formés et préparés massivement à la guerre d'Algérie. Tous les cadres de l'armée, en métropole et en Algérie, sont convaincus de faire face à la même menace que celle rencontrée en Indochine. Mais la guerre d'Algérie ressemble-t-elle au conflit indochinois et les officiers français tout juste sortis de Saint-Cyr sont-ils à la croisée des chemins ? D'après le lieutenant-colonel David Galula⁸³⁹, la guerre d'Algérie présente des similitudes avec l'Indochine et a toutes les

837 Jean Planchais, *Une histoire politique...*, op. cit., p. 338.

838 Élie Tenenbaum, *Partisans et centurions...*, op. cit., p. 135.

839 Saint-Cyrien de la promotion 1939-1940 *Amitié franco-britannique*.

caractéristiques d'une guerre révolutionnaire : rébellion contre l'ordre établi, guérilla, assassinats ciblés, campagne de propagande pour rallier les populations locales, actions psychologiques, etc⁸⁴⁰. Ces méthodes de guerre permettent donc à l'armée française de procéder à la tactique de la pacification, de la défense en surface, du quadrillage et d'appliquer la stratégie de contre-insurrection si longtemps théorisée en métropole depuis 1945. Ces méthodes sont utilisées pendant toute la durée du conflit jusqu'en 1962.

Mais d'après Jean-Marc Marill, l'anticipation et la préparation de l'armée française, forte de son expérience indochinoise dont quelques unités d'Indochine débarquent directement en Afrique du Nord, à la guerre révolutionnaire en Algérie sont surdimensionnées, à un moment du conflit où le FLN n'est pas encore bien structuré⁸⁴¹. Mais l'armée française prend les devants, et est consciente de l'importance des populations civiles. Très vite, les mêmes méthodes adoptées en Indochine, autant du côté français que du côté vietnamien, sont reprises et réalisées en Algérie. De nombreux rapports signalent néanmoins que ces tactiques sont inefficaces et ne permettent pas de détruire la rébellion, notamment celui du colonel Trinquier, qui estime que « notre appareil militaire fait donc penser à un marteau pilon qui tenterait d'écraser une mouche et inlassablement renouvelerait sa tentative⁸⁴². »

Aussi, les nombreuses unités de secteur souffrent d'un manque de cadres. Les compagnies sont souvent commandées par de jeunes officiers sortis des écoles et doivent faire face aux situations de terrains et apprendre ou compléter leur capacité de commandement « sur le tas »⁸⁴³. En décembre 1956, 600 Saint-Cyriens des promotions *Amilakvari* et *Franchet d'Espèrey* sont envoyés en Afrique du Nord avant même d'avoir accompli leur année d'instruction en école d'application afin d'encadrer d'urgence les unités en Algérie⁸⁴⁴. Ces élèves-officiers venant tous juste de finir leur formation à Saint-Cyr sont directement envoyés sur le front, ce qui révèle que quasiment tous les futurs officiers sont destinés à être envoyés en Afrique du Nord⁸⁴⁵. Le même phénomène, mais de moindre intensité, se retrouve en Indochine, où de très jeunes officiers à peine formés sont envoyés en Extrême-Orient qu'ils ne

840 David Galula, *Pacification en Algérie, op. cit.*, pp. 7-8.

841 Jean-Marc Marill, « « L'héritage indochinois : adaptation de l'armée française en Algérie (1954-1956) », *Revue historique des armées*, n° 187, 1992, p. 28.

842 Cité dans *ibidem*, p. 30.

843 Jean-Marc Marill, « « L'héritage indochinois... », art. cit., p. 30.

844 Paul Gaujac, « Une promotion dans la tourmente », *Revue historique des armées*, n° 187, 1992, p. 3.

845 Les élèves de la promotion *Union française* sont déjà engagés en Algérie dès 1954. La formation en école d'application est écourtée pour les Saint-Cyriens de la promotion *Amilakvari*, qui rejoignent directement l'Afrique du Nord.

connaissent pour commander des unités. Néanmoins, lors de la « deuxième phase » de la guerre d'Algérie, c'est-à-dire en 1956-1962, où le FLN se dote d'une puissante structure politique, militaire et organisationnelle, l'armée française est en mesure de faire face à l'adversaire. Environ 230 000 militaires français, grâce à l'envoi du contingent, sont présents en Algérie, au moment où la rébellion aligne plus de 5 000 hommes⁸⁴⁶. Les officiers français sont quasiment tous mobilisés dans ce théâtre, accompagnant les divisions affectées initialement dans le cadre de l'OTAN. Le territoire est militairement tenu par les Français jusqu'en 1962.

Le choix de la conduite du conflit par l'armée française en Algérie change et redéfinit profondément le rôle de l'officier. Ses nouvelles tâches s'inscrivant dans les méthodes appliquées lors de la colonisation de l'Afrique et de l'Indochine au XIX^e siècle, permettraient d'anticiper et canaliser la rébellion algérienne, qui s'accompagne de l'encadrement de la population, de l'assistance dans la construction d'infrastructures visant à améliorer les conditions de vie et de l'éducation des populations locales entre autres. La conception traditionnelle de l'officier français change soudainement dans un nouvel appareil administratif militaire ayant tous les pouvoirs qui s'implante en Algérie⁸⁴⁷.

Le « syndrome de Dien Bien Phu » et le traumatisme indochinois ont de grandes répercussions sur la conduite du conflit en Algérie par l'armée française. Obnubilée par les méthodes de la guerre révolutionnaire découvertes en Indochine, les officiers français transposent ce qu'ils ont vécu en Extrême-Orient en Algérie, où des similitudes dans les stratégies et les tactiques apparaissent. Ne voulant absolument pas reproduire le drame indochinois, les militaires français s'emploient à pratiquer des méthodes parfois extrême telles que la torture et l'embrigadement forcé des populations civiles. L'expérience de la guerre révolutionnaire, sa théorisation et son application, et une préparation adaptée en écoles militaires permettent néanmoins aux jeunes cadres d'appréhender et de se préparer à affronter l'adversaire algérien. Les Saint-Cyriens s'engagent alors dans une longue guerre en Algérie⁸⁴⁸ et sont confrontés aux répercussions et conséquences politiques, militaires, sociales et diplomatiques que l'on connaît.

846 David Galula, *Pacification en Algérie*, *op. cit.*, p. 15.

847 Ce nouveau rôle est détaillé dans Raoul Girardet, *La crise militaire...*, *op. cit.*, pp. 186-191.

848 Une multitude de témoignages écrits, papiers, notes se trouvant à la BnF, aux archives militaires, aux archives de la Saint-Cyrienne et du musée de l'Officier, et quelques articles existent sur l'engagement des Saint-Cyriens en Algérie et les répercussions de cette guerre sur l'institution. Cette approche pourrait faire l'objet d'une recherche universitaire approfondie.

CONCLUSION

Pour terminer cette troisième partie, on peut conclure sur le fait que l'École de Saint-Cyr vit à l'heure indochinoise. Les différents aspects de la vie militaire au sein de l'École sont teintés d'exotisme, sous toutes les formes, et il existe une réelle prise de conscience de la part des Saint-Cyriens sur leur future affectation en Indochine. La motivation et l'envie de partir dans ce pays lointain animent tous les élèves-officiers de 1945 à 1954, où l'Indochine est vue par les jeunes élèves-officiers comme une sorte de baptême du feu et un rempart face au communisme. Une situation paradoxale apparaît pourtant, où l'impréparation militaire des officiers français commence dès leur entrée à Saint-Cyr, alors qu'ils sont persuadés être prochainement envoyés en Extrême-Orient. L'incohérence est imputable aux pouvoirs politiques, mais également militaires, qui n'ont pas su réformer en profondeur et en temps voulu la formation des officiers, malgré les nombreux efforts des cadres et instructeurs de l'École. Néanmoins, et pour ne pas dénoncer une forme d'immobilisme de la part des autorités, il existe une réelle volonté de réformes et une prise de conscience, qui sont affichées à partir de 1949, au moment où la guerre entre dans une nouvelle phase, afin de pallier cette faiblesse. Les innombrables notes, fiches et rapports de tous les organes décisionnels de l'armée qui se trouvent aux archives militaires en témoignent. Diverses décisions sont également prises, comme les voyages d'études entre 1950 et 1953, révélant parallèlement que les nombreux enjeux, politiques, diplomatiques et militaires de l'Indochine et l'influence grandissante des États-Unis dans cette région veulent être montrés aux élèves-officiers.

Mais cette prise de conscience et de décision arrive trop tard. Le choc de Dien Bien Phu ne peut que conforter la France dans l'abandon de l'Indochine, dans laquelle le conflit a coûté bon nombre de vies au terme de neuf ans de combat. Le traumatisme de la défaite se transforme en mythe et divers récits héroïques font surface dans la littérature militaire. L'heure indochinoise de Saint-Cyr et plus largement de toute l'armée française n'est cependant pas terminée, dans la mesure où les enseignements tirés de la guerre d'Indochine sont appliqués en Algérie, conflit qui monopolise tous les acteurs politiques et militaires jusqu'en 1962, redéfinissant par ailleurs la doctrine militaire française de contre-insurrection qui a écho jusqu'aux États-Unis⁸⁴⁹.

849 Notamment à travers l'ouvrage de David Galula, *Contre-insurrection...*, *op. cit.* Sur les transmissions des savoirs de la stratégie irrégulière, voir également la thèse d'Élie Tenenbaum, « Une odyssée subversive : la circulation des savoirs stratégiques irréguliers en Occident (France, Grande-Bretagne, États-Unis) de 1944 à 1972 », thèse de doctorat d'histoire, Institut d'études politiques de Paris, 2015, 924 p.

L'enseignement du conflit indochinois à Saint-Cyr commence bel et bien durant la guerre, mais se développe massivement dans les années qui suivent. Par la transposition de la guerre d'Indochine sur les événements en Algérie et par le traumatisme engendré par les combats en Extrême-Orient, l'École de Saint-Cyr reste résolument à l'heure indochinoise jusqu'au début des années 1960.

CONCLUSION GÉNÉRALE

« L'incompréhension du présent naît fatalement de l'ignorance du passé. Mais il n'est peut-être pas moins vain de s'épuiser à comprendre le passé, si l'on ne sait rien du présent. »

Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, 1949

« Et vous, fils et frères ici présents de ces guerriers, je vois pour vous une grande lutte à soutenir. Chacun aime à faire l'éloge de celui qui n'est plus. Vous aurez bien du mal, en dépit de votre vertu éclatante, à vous mettre je ne dis pas à leur niveau, mais un peu au-dessous. Car l'émulation entre vivants provoque l'envie, tandis que ce qui ne fait plus obstacle obtient tous les honneurs d'une sympathie incontestée. »

Thucydide, oraison funèbre de Périclès, *Histoire de la guerre du Péloponnèse*

Entre 1945 et 1958, l'École spéciale militaire de Saint-Cyr est confrontée à de nombreux enjeux militaires, socio-économiques, voir plus largement politiques et diplomatiques, dans la mesure où la France, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, traverse une période cruciale dans le cadre de la guerre froide et les guerres de décolonisation. Au sein de la Quatrième République, de même que l'ensemble de la société française, l'École de Saint-Cyr est marquée par les politiques engagées par les nombreux gouvernements, ainsi que par les guerres conduites par une armée désireuse de réaffirmer la puissance française dans le monde après le désastre de 1940 et l'éviction de la France en Asie orientale. Toute la politique française en Indochine découle de ces faits, entre désir de réaffirmation de puissance où les logiques d'influence se trouvent en Extrême-Orient, et volonté de repousser le « danger communiste » dans le cadre de la guerre froide. L'objectif de cette étude est de replacer l'École d'officiers dans cet ensemble, d'amener le lecteur à une compréhension de l'origine de la physionomie actuelle de l'École et de tenter de répondre à des problématiques bien précises, sans cesse retrouvées tout au long de l'étude. Essentiellement étudiée pendant la période de la Quatrième République, sous l'angle des mutations et des évolutions de la formation et de la vie militaire au prisme de la guerre d'Indochine, il parut utile de commencer ce mémoire au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, donc sous le GPRF, et de le finir vers 1959, sous la Cinquième République naissante, afin de cerner et voir l'ampleur, d'une part de la Seconde Guerre mondiale et ce qu'elle engendre en France, au niveau militaire bien entendu, mais également au niveau politique et diplomatique, et d'autre part l'impact ainsi que les répercussions de la guerre d'Indochine, tant en Algérie, en métropole et à Saint-Cyr.

L'École semble s'engager dans une ère nouvelle et est rapidement tiraillée entre la tradition et la modernité. Le changement lié à la fin de la Seconde Guerre mondiale est trop rapide pour l'École, dans la mesure où les nombreux débats, qu'ils soient sur l'inconvenance du camp de Coëtquidan ou sur le recrutement des officiers, révèlent l'hostilité, voir le refus de quelques élites militaires à l'évolution ou au retour au passé. Ce mémoire tente également de montrer qu'il y a bien une confrontation entre « traditionalistes » et « modernistes » au sein de l'armée sous la Quatrième République. Tandis que les « modernistes » veulent rompre à tout prix avec le passé militaire de la France qui a pourtant fait la réputation de l'armée française dans le monde suscitant le respect des autres nations et le rayonnement international de Saint-Cyr, les « traditionalistes » voient en l'amalgame, au « système de Lattre » et en Coëtquidan un danger pour l'institution et les traditions de Saint-Cyr, qu'ils tentent par tous les moyens de briser en utilisant leur influence politique et militaire. Le système instauré à Coëtquidan

montre que les deux franchises de l'armée peuvent être conciliés par la voie politique, et c'est bien là une petite « victoire » de la nouvelle république.

Raoul Girardet, Jean Planchais, Claude d'Abzac-Épezy et bien d'autres auteurs ont contribué à l'étude historique et sociologique de la formation militaire et à l'étude des particularités du corps des officiers sous la Quatrième République, soumis à d'importantes transformations. De nombreux autres ouvrages de référence ont permis de cerner la vision de l'École ainsi que les attentes des autorités politiques et militaires. Cette étude tente ainsi modestement de s'inscrire dans le mouvement, de renouveler et de mettre à jour à l'échelle de Saint-Cyr, qui s'inscrit dans ces dynamiques, les travaux de ces auteurs et également d'éclairer cette période marquée par « l'aventure » d'Extrême-Orient. Car si la finalité de la guerre d'Indochine et plus largement de la Quatrième République est bien connue, il est indispensable de comprendre les motivations et les actions de chacun mais aussi les expériences et les visions au sein d'une école en pleine effervescence. La réponse à la question de savoir si les élèves-officiers de Saint-Cyr sont bien préparés ou non à la guerre d'Indochine demeurerait jusque-là partiellement inconnue et c'est bien tout l'intérêt de cette étude. Bien que ce point ne soit pas la pierre angulaire de ce mémoire, l'étude des transformations et de la mise en place du « système » de l'amalgame permet d'expliquer au mieux l'engagement des officiers en Indochine, puis en Algérie. Aussi, par cette recherche universitaire, et paradoxalement, on constate que la vie militaire des Saint-Cyriens n'est pas fondamentalement bouleversée. Si le déracinement de Saint-Cyr est un véritable choc pour une partie des militaires fidèles aux traditions, l'institution semble s'adapter aux circonstances et à la nouvelle époque, avec tous les changements et les difficultés qui s'imposent. Les archives militaires de Vincennes, de Coëtquidan et de la Saint-Cyrienne ainsi que toutes les sources imprimées et journalistiques permettent de voir que l'ESM de Saint-Cyr Coëtquidan constitue une institution atypique et unique dans l'histoire de l'établissement, et également dans l'histoire de la formation des officiers français. Elles permettent également d'en voir les limites, à tous les niveaux.

Si l'École de Saint-Cyr est soumise au pouvoir politique, et donc à la Quatrième République, il semble évident que cette dernière est confrontée au poids de la tradition, qui freine sa volonté de « renouveau » militaire, incarné par le général de Lattre pendant un temps. L'histoire semble se répéter sans cesse, dans la mesure où le même phénomène arrive sous la Troisième République. Mettant en œuvre le principe d'égalité sous l'épaulette, notamment par la loi de 1905 où tous les Saint-Cyriens et Polytechniciens doivent faire un an

de stage en corps de troupe comme simple soldat, le pouvoir politique de la Troisième République fait face à l'opposition des plus traditionalistes des élites militaires, surtout lors de la publication du rapport Messimy⁸⁵⁰ de 1908, qui développe le concept « d'unité de formation » dans laquelle tous les officiers quels que soient leur origine et leur recrutement, sont soumis à la même formation militaire. C'est le début d'un long débat au sein de l'Assemblée nationale et au sein de l'armée elle-même, qui ne souhaitent pas que, sur la base d'une « démocratisation » du corps des officiers, ces mesures abaissent le niveau d'enseignement et de recrutement⁸⁵¹. Ainsi, les vieux débats du début du XX^e siècle se répètent sous la Quatrième République jusqu'à la fin des années 1950, et s'amplifient même en raison de « l'exil » de l'ESM dans la lande bretonne, le traumatisme de la guerre d'Indochine et l'engagement de l'armée en Algérie. Là aussi, les grandes écoles militaires semblent sortir renforcées par ces débats.

À partir de ces états de faits, on constate néanmoins plusieurs nuances. Tout d'abord, la « nouvelle » École de Saint-Cyr à Coëtquidan résiste tout de même aux changements profonds que la France traverse. De même que le rétablissement des institutions républicaines en 1944-1945, effaçant de fait le régime de Vichy, l'École, qui est soumise à des ruptures brutales et n'ayant pas totalement disparu, renaît également en métropole et renoue avec ses traditions militaires en adéquation avec son temps. Ce phénomène est très bien décrit par un article du *Monde* du 19 août 1949 :

« L'école spéciale militaire a pour devise : "Ils s'instruisent pour vaincre". Plus que jamais cet axiome est aujourd'hui valable, car la mécanisation des armées, loin de diminuer la dépense physique et intellectuelle de l'homme, exige des chefs le contrôle absolu d'eux-mêmes et une formation technique poussée⁸⁵². »

Ensuite, le caractère élitiste de Saint-Cyr ne disparaît pas malgré les affirmations et les critiques de certaines élites militaires d'une part, et les efforts de « démocratisation » du corps des officiers des partisans du « modernisme » d'autre part. Le niveau du concours d'admission, le profil sociologique, les origines sociales ainsi que le niveau académique et militaire des élèves ne sont pas bouleversés, ou abaissés, et sont similaires aux dynamiques,

850 Il s'agit d'Adolphe Messimy, député, sénateur, ministre des Colonies en 1911 et ministre de la Guerre entre 1911 et 1912, puis en 1914.

851 Jean-François Delbos, *La formation des...*, *op. cit.*, p. 81.

852 *Le Monde*, 19 août 1949.

mais également aux limites d'avant-guerre. « L'autorecrutement » défini par Girardet, basé sur le renouvellement interne des élites militaires, existe encore à cette période.

Enfin, connaissant l'issue de la guerre d'Indochine, il est trop simple d'émettre que l'armée française est « en retard d'une guerre ». En effet, l'Indochine et les événements qui s'y passent sont bien présents dans les esprits et pèsent au sein de l'armée. Les militaires ne sont pas insensibles au déroulement du conflit ni aux nombres importants de pertes. La formation militaire, du moins à Saint-Cyr et à sa mesure, semble s'adapter au mieux à l'heure indochinoise et à l'heure de la guerre révolutionnaire de bien des manières, tant au niveau de la formation académique que dans la formation pratique avec le retour d'expérience des instructeurs et des élèves de la « division corps de troupe ».

À partir de là, et malgré tout, l'on peut se poser une question simple, mais pourtant très complexe ; pourquoi la France a-t-elle perdu la guerre d'Indochine ? Une réponse à cette vaste question est difficile à formuler, tant les facteurs, les raisons et les causes sont nombreux. Au niveau de Saint-Cyr, on peut répondre que les élèves, les futurs officiers de l'armée française, ne sont pas assez et pas suffisamment préparés à temps à cette guerre. Située à des milliers de kilomètres de la métropole, l'Indochine, pendant les neuf ans de guerre, si ce n'est que entre 1945 et 1949, n'a pas le monopole des impératifs militaires de la France. Les Saint-Cyriens sont formés à une guerre conventionnelle en Europe et tous les yeux sont rivés sur le bloc de l'est et l'URSS, alors qu'ils sont en grand nombre envoyés en Indochine. Il suffit de voir le nombre de perte en officiers dans ce théâtre pour le mesurer. La formation militaire des Saint-Cyriens n'est donc pas entièrement adaptée à cette guerre, victime d'une conception militaire dépassée au sein d'une armée auréolée par la victoire après la guerre mondiale.

En somme, on peut admettre que l'École de Saint-Cyr s'inscrit totalement dans le mouvement général de l'après-guerre et est même l'une des pierres angulaires de la formation des officiers partant combattre en Indochine. La préparation des officiers à ce conflit présente bien des limites, on l'a vu, et ceci est bien la particularité de la Quatrième République, qui ne sait gérer les réformes militaires et plus largement les guerres qu'elles mènent. On peut voir que la classe politique n'a jamais totalement compris la guerre d'Indochine, si l'on peut

reprendre les mots de Michel Grintchenko⁸⁵³. Assistant à ce phénomène, le capitaine Alfred Martinais remarque cette défaillance et lance un bilan mitigé de la France en Indochine :

« La guerre d'Indochine a été un immense gâchis. J'ai senti beaucoup d'affinités avec le peuple vietnamien ; la guerre a entraîné une coupure irréparable. Nous n'avons pas su tirer enseignement, au plan politique comme au plan militaire, de cette malheureuse aventure. [...] Nous avons quitté l'Indochine, et cela m'a conduit à me poser des questions sur la colonisation. Il est facile de dire après coup que la colonisation a été une erreur. L'ayant faite, comment se fait-il que la IV^e République n'ait pas su tirer les enseignements de l'expérience indochinoise⁸⁵⁴ ? »

Au même titre, cette république n'a sans doute pas non plus compris l'institution saint-cyrienne, victime de l'indécision perpétuelle des gouvernements sur la conduite à suivre, qu'elle soit « traditionnelle » ou « moderniste ». Signe de l'incompréhension totale, après le traumatisme indochinois, l'effet inverse se produit en Algérie où le « syndrome de Dien Bien Phu », comme le nomme Pierre Journoud, conduit à une surestimation de la « menace rebelle » et aux répercussions politiques, militaires et diplomatiques fatales à la Quatrième République. Sans occulter ou minimiser les réussites et les avancées politiques et militaires étudiées par Jenny Raflik⁸⁵⁵, la Quatrième République, « fabriquée » par les haut fonctionnaires et politiciens de la Troisième République, n'est tout simplement pas à l'heure de son temps et ne peut résoudre les grands enjeux contemporains.

D'une république à l'autre : Saint-Cyr à l'heure des enjeux contemporains

La guerre d'Algérie et tout ce qu'elle engendre par la suite, ainsi que l'avènement de la Cinquième République, sont une autre étape dans l'histoire de l'École de Saint-Cyr, du corps des officiers et plus largement de la France contemporaine. Du point de vue militaire, la fin du conflit laisse place à une autre doctrine militaire française, observée par Jean Planchais :

« L'action psychologique disparaîtra avec l'O.A.S. et une certaine conception de l'Algérie. La guerre révolutionnaire perdra sa place dans les études des écoles et des états-majors. [...] Il débordait en outre de trop loin les préoccupations militaires traditionnelles pour être accepté de bon gré⁸⁵⁶. »

853 Michel Grintchenko, « Guerre d'Indochine : guerre régulière ou guerre irrégulière ? », *Stratégie*, n^{os} 93-94-95-96, 2009/1, p. 345.

854 Cité dans Pierre Journoud, Hugues Tertrais (éds.), *Paroles de Dien Bien Phu...*, *op. cit.*, p. 359.

855 Cf. Jenny Raflik, *La république moderne...*, *op. cit.*, 371 p. ; *La IV^e République...*, *op. cit.*, 323 p.

856 Jean Planchais, *Une histoire politique...*, *op. cit.*, p. 338.

Le « syndrome de Dien Bien Phu » laisse place progressivement à la mémoire et la guerre révolutionnaire à l'ère atomique. Le malaise militaire sous la Quatrième République laisse place à une amélioration progressive des conditions de vie et des droits des officiers français et une certaine ouverture au monde civil sous la Cinquième République : début d'une « citoyenneté militaire », assouplissement de la « discipline générale » dans les années 1960, adoption d'une série de lois sur le droit d'expression, de réclamation, de représentation, de protection sociale dans les années 1970, etc⁸⁵⁷. Parallèlement à toutes ces mesures, Saint-Cyr entre dans une nouvelle époque, à travers plusieurs réformes, notamment la séparation des deux écoles en 1961, le retour de l'appellation « École spéciale militaire de Saint-Cyr » ainsi que la résolution des deux « problèmes » de l'École irrésolus sous la Quatrième République et, plus tard, celle de l'instruction dans les années 1980⁸⁵⁸.

Pourtant, au niveau international, alors que le général de Gaulle achève la décolonisation en 1962, la « tragédie indochinoise » ne se termine pas avec la fin de la guerre d'Indochine. Celle-ci marque plutôt le début d'une série de conflits meurtriers dans la région. L'implication croissante des États-Unis et l'envoi progressif des troupes américaines, conduisent à la guerre du Vietnam qui ne s'achève qu'en 1975, sans évoquer en détail les conflits périphériques qu'elle engendre ; la guerre civile laotienne, la guerre au Cambodge, la prise de pouvoir des Khmers rouges, l'intervention vietnamienne puis chinoise, etc. La pacification totale de la péninsule indochinoise ne s'achève qu'à la fin des années 1990. Le général de Gaulle, ayant façonné la France à son image, tente de régler les problèmes commencés sous le régime précédent tout en continuant son œuvre sur le plan intérieur comme extérieur : le programme atomique, commencé sous Mendès France, la désapprobation de la politique américaine au Vietnam à travers le discours de Phnom Penh en 1966, le retrait des forces américaines de France, la normalisation des relations avec l'URSS, la reconnaissance de la RPC, entre autres.

L'École de Saint-Cyr et les futurs officiers qu'elle forme font face, sous la Cinquième République, à d'autres enjeux et conflits militaires, très nombreux, ce qui constituent des perspectives de recherche non négligeables. Les réformes militaires engagées au sein de l'ESM pourraient également faire l'objet d'un approfondissement. Ainsi, cette présente étude peut être complétée par d'autres travaux universitaires, non seulement en histoire, mais

857 Ces aspects sont détaillés dans Eugène-Jean Duval, *L'armée de terre...*, *op. cit.*, pp. 30-39.

858 Cf. Jean-François Delbos, *La formation des...*, *op. cit.*, pp. 114-118.

également en sociologie, dans la mesure où l'impact d'une guerre ou d'une opération extérieure affectera toujours une génération d'officiers français et de Saint-Cyriens. L'histoire est en perpétuelle construction, car la prééminence de la mémoire s'impose encore aujourd'hui, dans le monde civil comme dans le monde militaire, ainsi qu'à Saint-Cyr. Certains élèves du 4^e bataillon de l'École ont confié à l'auteur, lors de sa visite à Coëtquidan en février 2019, que le conflit indochinois est encore présent dans la mémoire collective des Saint-Cyriens, bien plus que la guerre d'Algérie. L'actuelle promotion du 4^e bataillon de Saint-Cyr porte le nom de *Général Casso*, en hommage à son action dans la résistance et en Indochine, célèbre pour sa participation à la bataille de Na San en 1952.

Plus largement, l'auteur de ce mémoire, dans lequel on a tenté d'analyser et replacer l'histoire de cette grande école dans l'historiographie militaire française, souhaite poser à sa mesure et modestement sa pierre à l'immense édifice historique sans cesse en construction, afin d'amener les acteurs et les universitaires d'aujourd'hui, mais également de l'avenir, à toujours déceler objectivement la vérité historique, pour la mémoire bien sûr, mais également pour appréhender le présent et le futur. L'historien se doit toujours d'établir les faits, confronter, nuancer et étudier l'histoire par les sources et telle qu'elle est racontée par les personnes qui l'ont vécu. La pensée de Thucydide, dans son *Histoire de la Guerre du Péloponnèse*, est chargée d'enseignement et semble être encore de vigueur des siècles après son écriture :

« À l'audition, l'absence de merveilleux dans les faits rapportés paraîtra sans doute diminuer le charme : mais si l'on veut voir clair dans les événements passés et dans ceux qui, à l'avenir, en vertu du caractère humain qui est le leur, présenteront des similitudes ou des analogies, qu'alors, on les juge utiles, et cela suffira : ils constituent un trésor pour toujours⁸⁵⁹ [...]. »

859 Thucydide, *Histoire de la guerre du Péloponnèse* (trad. Jacqueline de Romilly), Paris, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1990, I, 22, pp. 183-184.

ANNEXES

Annexe 1 – Chronologie sommaire 1945-1958

1945

9 mars : coup de force japonais contre les troupes françaises en Indochine.

11 mars : Bao Dai proclame l'indépendance du Vietnam.

13 mars : Norodom Sihanouk proclame l'indépendance du Cambodge.

24 mars : déclaration du GPRF sur la création d'une fédération indochinoise au sein de l'Union française.

8 avril : Sisavang Vong proclame l'indépendance du Laos.

8 mai : capitulation de l'Allemagne nazie. Émeutes à Sétif, Guelma et Kerrata en Algérie française.

30 juin : l'ESM et l'EMIA quittent le site de Cherchell.

3 juillet : l'ESM et l'EMIA s'installent à Coëtquidan. Les deux écoles sont amalgamées et forment l'EMIA.

11 août : première prise d'armes de Saint-Cyriens en grand uniforme à Coëtquidan.

19 août : prise de Hanoi par le Viet-Minh.

25 août : abdication de Bao Dai.

2 septembre : capitulation japonaise. Proclamation de la RDV par Ho Chi Minh.

3 septembre : première rentrée scolaire des Saint-Cyriens à Coëtquidan.

23 septembre : la France se réinstalle à Saigon.

5 octobre : arrivée du général Leclerc à Saigon.

21 octobre : élection de la première Assemblée constituante en France.

Octobre-novembre : reprise de la Cochinchine par le CEFEO.

23 novembre : création de l'ARK.

5-6 décembre : le général de Lattre, inspecteur général de l'armée, visite l'EMIA de Coëtquidan.

1946

Janvier-février : la Cochinchine et le Sud Annam sont repris par le CEFEO.

20 janvier : le général de Gaulle, président du GPRF, démissionne.

6 mars : signature des accords Ho Chi Minh-Sainteny.

5 avril : première grande loi de dégagement des cadres.

19 avril-11 mai : conférence de Dalat sur le statut des États indochinois.
2 juin : élection de la deuxième Assemblée constituante en France.
13 octobre : adoption de la Constitution de la Quatrième République.
10 novembre : élections législatives en France.
20-23 novembre : combats à Haiphong entre Français et Vietnamiens.
19 décembre : début de la bataille d’Hanoï et insurrection générale du Viet-Minh.

1947

Janvier-février : les principales villes du Tonkin sont reprises par les Français.
16 janvier : Vincent Auriol est élu président de la République française.
18 janvier : Hanoi est reprise par les Français.
12 mars : le ministre de la Défense François Billoux visite l’EMIA de Coëtquidan.
15-22 mars : débats sur la guerre d’Indochine à l’Assemblée nationale.
29 mars : début de la rébellion malgache à Madagascar, qui se termine en 1948.
Avril : début des grèves ouvrières en France.
4 mai : Paul Ramadier renvoie les ministres communistes de son gouvernement.
23 mai : l’EMIA de Coëtquidan prend le nom d’ESMIA en hommage à Saint-Cyr. Les Saint-Cyriens et les élèves issus du recrutement indirect restent amalgamés.
30 juin : baptême de la promotion *Nouveau Bahut*, première cérémonie traditionnelle de Saint-Cyr réalisée à Coëtquidan.
14 juillet : les Saint-Cyriens défilent pour la première fois avec leurs casoars depuis la Seconde Guerre mondiale.
6 août : première évocation de l’inconvenance du camp de Coëtquidan pour l’ESM à l’Assemblée nationale.
12 août : départ des prisonniers de guerre allemands affectés à la reconstruction de Coëtquidan depuis 1945.
29 août : le maréchal Montgomery, accompagné par le général de Lattre et le ministre de la Défense Yvon Delbos, visite l’ESMIA de Coëtquidan.
3 septembre : deuxième grande loi de dégagement des cadres.
20 septembre : la France et 15 autres États européens acceptent le plan Marshall.
7 octobre-15 novembre : opération *Léa* au Nord Tonkin visant à reprendre les dernières zones viet-minh.
23 novembre : opération *Ceinture* au Nord Tonkin.

28 novembre : décès accidentel du général Leclerc.

23 décembre : le Laos et le Cambodge rejoignent l'Union française à leur demande.

1948

8 février : embuscade du Viet-Minh sur la RC 4 faisant 22 morts et 30 blessés.

14-18 février : opération *Véga* dans la Plaine des Joncs.

25 février : « coup de Prague » en Tchécoslovaquie soutenu par l'URSS.

1^{er} mars : embuscade du Viet-Minh sur la route Saigon-Dalat, faisant 82 morts, 30 blessés et 150 otages.

13 mars : triomphe de la promotion *Nouveau Bahut* et baptême de la promotion *Général Leclerc*.

22 mars : douze élèves de l'ESMIA visitent la *Royal Military Academy* au Royaume-Uni.

9-11 avril : quatre élèves de l'ESMIA visitent l'École royale militaire belge.

9 juillet : le roi du Cambodge, Norodom Sihanouk, en stage à l'École d'application de Saumur, visite l'ESMIA de Coëtquidan.

25 juillet : attaque du poste de Phu Tong Hoa dans le Tonkin par le Viet-Minh. Cette bataille est reconstituée lors du triomphe de la promotion *Extrême-Orient* le 27 juillet 1952.

8 août : triomphe de la promotion *Général Leclerc* et baptême de la promotion *Rhin et Danube*.

23 octobre : création d'un bataillon composé d'élèves-officiers de l'ESMIA chargé du maintien de l'ordre lors de la grève des mineurs de septembre-novembre.

1^{er} décembre : création de l'École militaire de Hué, chargée de former les officiers de l'ANV.

1949

1^{er} janvier : création de l'ANV.

17 janvier : rétablissement du port du grand uniforme aux élèves-officiers de l'ESMIA.

5 mars : embuscade du Viet-Minh sur la RC 4, faisant 22 morts et 18 disparus.

8 mars : convention militaire franco-vietnamienne, création de la mission française d'assistance militaire pour le Vietnam.

Mars-avril : l'ESMIA est inspectée pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale par le contrôle général des armées, signalant les importants problèmes de gestion de l'École depuis 1945.

2 juillet : le Vietnam devient un État associé à la France. Bao Dai, revenu d'exil, devient chef de l'État.

19 juillet : le Laos devient un État associé à la France et l'ANL est créée.

22 juillet : première discussion parlementaire à l'Assemblée nationale sur le rétablissement de l'École à Saint-Cyr.

7 août : triomphe de la promotion *Rhin et Danube* et baptême de la promotion *Général Frère*.

1^{er} octobre : proclamation de la RPC par Mao Zedong.

2 novembre : Soekarno proclame l'indépendance de l'Indonésie.

8 novembre : le Cambodge devient un État associé à la France.

13 décembre : entrée en Indochine des débris de l'armée du Kuomintang.

1950

13 janvier : mise en place des voyages annuels en région parisienne des promotions de Saint-Cyr, visant à pallier le problème de l'excentricité de Coëtquidan.

18 janvier : la RPC reconnaît la RDV.

25 janvier : renforcement des mesures de répression contre les actions du PCF et de la CGT en France.

30 janvier : l'URSS reconnaît la RDV.

7 février : les États-Unis et le Royaume-Uni reconnaissent l'État du Vietnam de Bao Dai.

9 février : convention militaire franco-laotienne.

14 février : traité d'assistance mutuelle sino-soviétique.

11 mars : accords entre la France et les États-Unis pour le financement de la guerre d'Indochine.

16 mars : « La nuit de Saint-Cyr » est organisée à Paris au profit des familles d'officiers tués en Indochine.

8 mai : début de l'aide financière et matérielle des États-Unis à la France et aux États associés.

25 mai : évacuation du poste de Dong Khé par les FTEO.

25 juin : début de la guerre de Corée.

2 juillet : création du ministère chargé des Relations avec les États associés.

12 juillet : Jean Letourneau est nommé ministre chargé des Relations avec les États associés, poste qu'il garde jusqu'au 28 juin 1953.

30 juillet : triomphe de la promotion *Général Frère* et baptême de la promotion *Garigliano*.

3-8 octobre : Cao Bang est évacué par les FTEO.
10-16 octobre : Lang Son est évacué par les FTEO.
1^{er}-2 novembre : Lao Cay est évacué par les FTEO.
4-5 novembre : accords Bao Dai-Letourneau sur la création de l'ANV.
6 décembre : le général de Lattre est nommé haut-commissaire de France en Indochine et commandant en chef du CEFEO.
8 décembre : convention militaire franco-vietnamienne.
17 décembre : arrivée de De Lattre en Indochine.
19 décembre : allocution du général de Lattre devant des officiers du CEFEO à Hanoi, insistant sur leur rôle dans l'établissement des liens militaires et politiques avec le Vietnam.
26 décembre : début de l'offensive viet-minh à Vinh Yen.
Décembre : sur l'initiative du général de Lattre, le premier voyage d'études en Indochine de quelques Saint-Cyriens est organisé.

1951

12-18 janvier : bataille de Vinh Yen et défaite du Viet-Minh.
29 mars-9 mai : bataille de Mao Ke où le Viet-Minh est contenu.
29-30 mai : échec de l'offensive viet-minh sur le Dong Trieu.
28 mai-30 juin : échec de l'offensive viet-minh sur le Day.
17 juin : élections législatives en France.
11 juillet : appel du général de Lattre à la jeunesse vietnamienne.
11 août : Pierre de Chevigné est nommé secrétaire d'État à la Guerre, poste qu'il garde jusqu'au 19 juin 1954.
20 juillet : triomphe de la promotion *Garigliano* et baptême de la promotion *Extrême-Orient*.
3 septembre : le général Bondis, commandant de l'ESMIA, est nommé commandant des FTSV. Il est remplacé à l'ESMIA par le général Fayard.
11 septembre : le secrétaire d'État Pierre de Chevigné annonce la décision de rétablir l'ESM en région parisienne, mais le lieu exact n'est pas décidé.
1^{er} octobre : création de l'École militaire interarmes de Dalat, surnommé le « Saint-Cyr vietnamien », anciennement l'École militaire de Hué.
14 novembre : début de la bataille de Hoa Binh qui dure jusqu'en janvier 1952.
20 novembre : le général de Lattre, malade, quitte l'Indochine.
Décembre : bataille de la rivière Noire.

1952

11 janvier : décès du général de Lattre. Il est élevé au grade de maréchal de France à titre posthume. Jean Letourneau devient haut-commissaire de France en Indochine et le général Salan devient commandant en chef du CEFEO.

22-25 février : évacuation du Pays muong par les FTEO.

Mars : nomination par Bao Dai de Nguyen Van Hinh en tant que chef d'état-major général de l'ANV.

3 avril : réalisation du gala de la promotion *Extrême-Orient* sur le thème de l'Indochine.

27 juillet : triomphe de la promotion *Extrême-Orient* sur le thème de l'Indochine et baptême de la promotion *Maréchal de Lattre*.

25-29 août : opération *Sauterelles* dans le Centre Vietnam.

4-6 septembre : opération *Caïman* dans le Centre Vietnam.

17 septembre : début du voyage d'études de 1952 de quatre Saint-Cyriens et deux Polytechniciens en Indochine pour observer la guerre. L'URSS met son veto à la demande française d'adhésion à l'ONU de l'État du Vietnam.

4 octobre : séparation de l'ESM et l'EMIA au sein de Coëtquidan. La mention « Saint-Cyr » réapparaît.

11 octobre : début de l'offensive viet-minh en Pays thaï.

14 octobre : fin du voyage d'études des Saint-Cyriens et Polytechniciens.

22 novembre : évacuation de Son La par les FTEO.

1953

13 janvier : offensive viet-minh dans les hauts plateaux.

Mars : offensive viet-minh au Laos.

12 avril : évacuation de Sam Neua par les FTEO.

7 mai : arrêt de l'offensive viet-minh au Laos.

8 mai : le général Navarre est nommé commandant en chef du CEFEO.

27 juillet : fin de la guerre de Corée.

28 juillet : opération *Camargue* au Centre Vietnam.

31 juillet : triomphe de la promotion *Maréchal de Lattre* et baptême de la promotion *Union française*.

13 août : évacuation de Na San par les FTEO.

26 août : début du voyage d'études de 1953 de quatre Saint-Cyriens et trois Polytechniciens en Indochine pour observer la guerre.

7-9 septembre : convention franco-cambodgienne sur le transfert des pouvoirs militaires et de justice.

28 septembre : fin du voyage d'études des Saint-Cyriens et Polytechniciens.

20 novembre : opération *Castor*, mise en place du camp de Dien Bien Phu.

1954

16 janvier : René Coty est élu président de la République française.

Janvier : opération *Atlande* au Centre Vietnam.

26 avril : ouverture de la conférence de Genève sur la paix en Corée et en Indochine.

7 mai : chute du camp de Dien Bien Phu.

19 juin : Guy La Chambre est nommé ministre chargé des Relations avec les États associés, poste qu'il garde jusqu'au 23 février 1955, date de la dissolution du ministère.

21 juillet : signature des accords de Genève entre la France et la RDV. Fin de la guerre d'Indochine et indépendance totale du Laos, du Cambodge et de l'État du Vietnam.

28 juillet : Jacques Chevallier, ministre de la Défense, prend la décision de changer légèrement le nom de la promotion 1953-1955 de Saint-Cyr, faisant trop référence à la défaite de Dien Bien Phu.

31 juillet : triomphe de la promotion *Union française* et baptême de la promotion *Ceux de Dien Bien Phu*.

1^{er} octobre : allocution du général Olié lors de sa prise de commandement de l'ESMIA, rendant hommage aux soldats morts en Indochine.

10 octobre : entrée de Ho Chi Minh à Hanoi.

11 octobre : le CEFEO évacue Hanoi et la laisse aux mains de l'APV.

23 octobre : création du FLN en Algérie.

1^{er} novembre : Toussaint rouge et début de la guerre d'Algérie.

29 décembre : publication de l'article du *Figaro* « Faut-il reconstruire Saint-Cyr, mais où ? », qui fait réagir les autorités politiques et militaires et la presse nationale jusqu'au 13 janvier 1955.

1955

21 janvier : vif échange entre le ministre Jacques Chevallier et le député Jean Gilliot à l'Assemblée nationale sur le nom de baptême de la promotion *Ceux de Dien Bien Phu* qui fait polémique.

25 janvier : Jacques Soustelle est nommé gouverneur général de l'Algérie, en poste jusqu'au 30 janvier 1956.

29 avril : le gouvernement Pierre Mendès France décide de rétablir l'ESM à Saint-Cyr. Le général de Gaulle annule cette décision et clôt le débat en 1959.

14 mai : signature du Pacte de Varsovie.

15 mai : l'armée française évacue le Nord Vietnam.

31 juillet : triomphe de la promotion *Ceux de Dien Bien Phu* et baptême de la promotion *Lieutenant-colonel Amilakvari*.

30 août : établissement de l'état d'urgence dans l'ensemble de l'Algérie.

26 octobre : proclamation de la République du Vietnam par Ngo Dinh Diem.

1956

2 janvier : élections législatives en France.

12 janvier : décret sur les pouvoirs spéciaux de l'armée française en Algérie.

7 mars : indépendance du Maroc.

20 mars : indépendance de la Tunisie.

28 avril : dissolution du CEFEO.

2 août : visite du général de Gaulle à l'ESMIA, à l'occasion du triomphe de la promotion *Lieutenant-colonel Amilakvari* et du baptême de la promotion *Franchet d'Espèrey*.

14 septembre : évacuation totale des troupes françaises du Vietnam.

7 décembre : important débat à l'Assemblée nationale sur le rétablissement de l'ESM à Saint-Cyr et son financement.

22 octobre : des chefs du FLN, dont Ben Bella, sont capturés par les Français.

1957

7 janvier : le général Massu reçoit les pleins pouvoirs civils et militaires en Algérie.

16 janvier : attentat au bazooka contre le général Salan.

28 mai : massacre de Mélouza.

21 juillet : triomphe de la promotion *Franchet d'Espèrey* et baptême de la promotion *Général Laperrine*.

31 août : indépendance de la Malaisie dans le cadre du *Commonwealth* britannique.

30 septembre : chute du gouvernement Bourguès-Maunoury à propos de la loi-cadre.

1958

8 février : bombardement de Sakhiet.

18-19 mars : bataille de Guelma.

13 mai : les généraux Salan, Massu, Jouhaud, Gracieux et l'amiral Auboyneau prennent le contrôle d'Alger.

28 mai : démission du président du Conseil Pflimfim.

1^{er} juin : le général de Gaulle devient président du Conseil.

4 juin : le général de Gaulle effectue un voyage en Algérie où il prononce sa célèbre phrase « Je vous ai compris ».

31 juillet : triomphe de la promotion *Général Laperrine* et baptême de la promotion *Terre d'Afrique*.

28 septembre : la Constitution de la Cinquième République est adoptée par référendum.

Annexe 2 – Liste des présidents du Conseil et leurs ministres de la Défense de 1945 à 1958

Source : Jenny Raflik, *La IV^e République et l'Alliance atlantique. Influence et dépendance (1945-1958)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2013, pp. 263-267.

Date	Parti	Président du Conseil⁸⁶⁰	Ministre de la Défense⁸⁶¹	Parti	Date
21/09/1945	MRP	Charles de Gaulle	André Diethelm	Parti	10/09/1944
20/01/1946				paysan	21/11/1945
			Edmond Michelet	MRP	21/11/1945 24/06/1946
26/01/1946	SFIO	Félix Gouin	Félix Gouin	SFIO	24/06/1946
12/06/1946					16/12/1946
24/06/1946	MRP	George Bidault			
28/11/1946					
16/12/1946	SFIO	Léon Blum	André Le Troquer	SFIO	18/12/1946
16/01/1947					22/01/1947
22/01/1947	SFIO	Paul Ramadier	François Billoux	PCF	22/01/1947
21/10/1947					04/05/1947
puis					
22/10/1947			Yvon Delbos	PRRRS	04/05/1947 22/10/1947
19/10/1947			Pierre-Henri Teitgen	MRP	22/10/1947
24/11/1947	MRP	Robert Schuman			26/07/1948
19/07/1948					
26/07/1948	PRRRS	André Marie	René Mayer	PRS	26/07/1948
28/08/1948					11/09/1948
05-07/09/1948	MRP	Robert Schuman			
11/09/1948	PRRRS	Henri Queuille	Paul Ramadier	SFIO	11/09/1948
06/10/1949					28/10/1948

⁸⁶⁰ Président du gouvernement provisoire entre 1944 et 1947.

⁸⁶¹ D'appellation différente selon les gouvernements : ministre de la Guerre, ministre de la Défense nationale, ministre des Forces armées, ministre de la Défense ou ministre de la Défense nationale et des Forces armées.

28/10/1949 07/02/1950 puis 07/02/1950 24/06/1950	MRP	Georges Bidault	René Pleven	UDSR	28/10/1948 12/07/1950
02- 04/07/1950	PRRRS	Henri Queuille			
12/07/1950 28/02/1951	UDSR	René Pleven	Jules Moch	SFIO	12/07/1950 11/08/1951
10/03/1951 10/07/1951	PRRRS	Henri Queuille			
10/08/1951 07/01/1952	UDSR	René Pleven	Georges Bidault	MRP	11/08/1951 08/03/1952
20/01/1952 29/02/1952	PRRRS	Edgar Faure			
08/03/1952 23/12/1952	RI	Antoine Pinay	René Pleven	UDSR	08/03/1952 19/06/1954
08/01/1953 21/05/1953	PRRRS	René Mayer			
28/06/1953 16/01/1954 puis 16/01/1954 12/06/1954	RI	Joseph Laniel			
19/06/1954 05/02/1955	PRRRS	Pierre Mendès France	Pierre Kœnig	URAS	19/06/1954 14/08/1954
			Emmanuel Temple	RI	14/08/1954 03/09/1954
			Jacques Chevallier	URAS	03/09/1954 23/02/1955
23/02/1955 23/01/1956	PRRRS	Edgar Faure	Pierre Kœnig	URAS	23/02/1955 06/10/1955
			Pierre Billote	URAS	06/10/1955 01/02/1956

01/02/1956 21/05/1957	SFIO	Guy Mollet	Maurice Bourguès- Maunoury	PRS	01/02/1956 13/06/1957
13/06/1957 30/09/1957	PRRRS	Maurice Bourguès- Maunoury	André Morice	PRS	13/06/1957 06/11/1957
05/10/1957 15/04/1958	PRRRS	Félix Gaillard	Jacques Chaban- Delmas	RS	06/11/1957 13/05/1958
13- 28/05/1958	MRP	Pierre Pflimlin	Pierre de Chevigné	MRP	14/04/1958 01/06/1959
01/06/1958 08/01/1959	UNR	Charles de Gaulle	Charles de Gaulle	UNR	01/06/1958 08/01/1959

Annexe 3 – Tableau des promotions de Saint-Cyr et de ses commandants de 1940 à 1960

Promotions de Saint-Cyr

Années	Promotion
1940-1942	<i>Maréchal Pétain</i>
1941-1942	<i>Charles de Foucauld</i>
1942	<i>Croix de Provence</i>
	<i>Libération (CFL)</i>
	<i>Bir Hakeim (CFL)</i>
1943	<i>Veille au Drapeau</i>
	<i>Fezzan-Tunisie (CFL)</i>
	<i>Corse et Savoie (CFL)</i>
1944	<i>Rome et Strasbourg</i>
	<i>18 juin (CFL)</i>
1945-1947	<i>Nouveau Bahut</i>
1946-1948	<i>Général Leclerc</i>
1947-1949	<i>Rhin et Danube</i>
1948-1950	<i>Général Frère</i>
1949-1951	<i>Garigliano</i>
1950-1952	<i>Extrême-Orient</i>
1951-1953	<i>Maréchal de Lattre</i>
1952-1954	<i>Union française</i>
1953-1955	<i>Ceux de Dien Bien Phu</i>
1954-1956	<i>Lieutenant-colonel Amilakvari</i>
1955-1957	<i>Franchet d'Espèrey</i>
1956-1958	<i>Général Laperrine</i>
1957-1959	<i>Terre d'Afrique</i>

Commandants de l'École

Années	Commandant
1940-1942	Général de brigade Henri Préaud
1942	Colonel Jean Thiebault
1945	Colonel Pierre Agostini
1946	Général de brigade Guy Schlessier
1946-1949	Général de brigade Eugène Molle
1949-1951	Général de division Paul Bondis
1951-1954	Général de brigade Gilbert Fayard
1954-1956	Général de brigade Jean Olié
1956	Général de brigade Jacques de la Boisse
1956-1958	Général de brigade André Jannot
1958-1960	Général de brigade Jean Gombeaud

Annexe 4 – Jargon militaire de l'ESM

Source : Claude Weber, *À genou les hommes Debout les officiers. La socialisation des Saint-Cyriens*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Essais », 2012, pp. 393-395 ; Pierre Montagnon, *Saint-Cyr : deux siècles au service de la France*, Paris, Pygmalion, 2002, pp. 277-278.

Amphi	Amphithéâtre où ont lieu les cours ; cours prodigués à l'ESM.
Anciens	Élèves des précédentes promotions.
Bahut	Surnom donné à l'ESM depuis 1818.
Bahutage	Brimades traditionnelles à l'encontre des jeunes de la promotion entrante.
Bazar	Élève de première année ou camarade d'une promotion suivante.
Binôme	Couple ancien-jeune.
Brutien	Élève du Prytanée militaire de La Flèche.
Cafarder	Protéger.
Caso	Diminutif de Casoar.
Colle militaire	Interrogation.
Colleur	Celui qui procède aux interrogations.
Corniche	Classe préparatoire à l'ESM.
Cornichon	Élève d'une corniche.
Cosaque	Maladroit.
Crapahut	Exercices militaires en terrain difficile.
Croco	Élève étranger.
Cyrard	Saint-Cyrien.
Étamage	État-major.
Fana	Aimer une chose avec force.
Fine	Responsable élu d'une section ou d'une compagnie d'élèves-officiers.
Galette	Patte d'épaule du grand uniforme ; élève de deuxième année non gradé.
Gradaille	Élève assurant une fonction d'encadrement, habituellement un ancien.
Grand carré	Groupe d'élève de chaque promotion, composé du Père système, du colonel et du commandant des gardes, du trésorier et du secrétaire de promotion.
Huile	Officier de service ; petites huiles, élèves gradés.

K. S.	Trésorier d'une promotion.
La Spéciale	ESM de Saint-Cyr.
Malvina	Foyer.
Melon	Recrue.
Museauter	Se taire.
Ours	Locaux disciplinaires où sont envoyés les élèves punis.
Pékin de bahut	Jour du départ de l'École ; nom d'un chant militaire Saint-Cyrien.
Pendu	Professeur.
Père système	Chef élu d'une promotion.
Petit co	Camarade de promotion.
Pompe	Cours d'instruction générale.
Strasse	Encadrement.
Triomphe	Cérémonie marquant la fin d'une scolarité d'une promotion.
Vide-baro	Bahutage consistant à déménager les affaires des jeunes recrues par les fenêtres.
Vieux bahut	Ancienne ESM à Saint-Cyr.
Vorace	Capitaine instructeur.
Voraçon	Lieutenant instructeur.

Annexe 5 – Extrait de la discussion parlementaire à l'Assemblée nationale sur les crédits militaires liés à la réinstallation de l'ESM à Saint-Cyr le 22 juillet 1949

Source : *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires*, n° 81, 23 juillet 1949, pp. 5025-5026.

DÉPENSES MILITAIRES POUR L'EXERCICE 1949
Reprise de la discussion, en deuxième lecture, d'un projet de loi

M. le président. Nous poursuivons la discussion, en deuxième lecture, du budget militaire. Ce matin, l'Assemblée s'est arrêtée au chapitre 3182 des crédits de la section guerre. J'en donne lecture :

Défense nationale (suite)
SECTION GUERRE (suite)

[...]

M. le président. « Chap. 323. – Instruction. – Écoles. – Recrutement. »
« Chiffre voté par l'Assemblée nationale : 805.999.000 francs. »
« Chiffre voté par le Conseil de la République : 803.497.000 francs. »
« Soit une diminution de 2.502.000 francs . »
La commission accepte cette diminution.
La parole est à M. le secrétaire d'État à la guerre.

M. Max Lejeune, secrétaire d'État aux forces armées (guerre). Le Gouvernement demande le rétablissement du crédit de 2.502.000 francs.

En effet, la collaboration entre le service du recrutement et l'institut national de la statistique est de plus en plus étroite. Pour répondre au vœu du Parlement, nous avons fait un effort pour faire disparaître tout double emploi dans l'activité de ces deux services.

M. le président. La parole est à M. Palewski.

M. Jean-Paul Palewski. Le Conseil de la République a procédé à un abatement indicatif, repris par la commission des finances, pour attirer l'attention du Gouvernement sur le problème de la reconstruction de l'école interarmes de Saint-Cyr.

Trop de souvenirs m'attachent à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr pour ne pas souhaiter son rétablissement en ce lieu. Mais je voudrais obtenir de vous, monsieur le ministre, quelques précisions.

La première a un caractère technique. Est-ce que l'école spéciale interarmes trouvera à Saint-Cyr les terrains qui permettront de donner aux futurs officiers une instruction convenable ?

Les jeunes officiers de l'armée de demain doivent, avant de se spécialiser, acquérir une mentalité interarmes. Cela ne peut être obtenu que s'il y a, à proximité de l'école, des terrains suffisants pour familiariser les futurs officiers avec l'emploi de toutes ces armes.

D'autre part, vous savez que, peu de temps après la Libération, votre ministère a, par contrat administratif, cédé les ruines de Saint-Cyr au ministère de l'éducation nationale. Ce

dernier a projeté d'établir à Saint-Cyr un internat de jeunes filles, comme au temps de Mme de Maintenon, et le ministère de la reconstruction et de l'urbanisme a, lui, comme c'était d'ailleurs son devoir, établi un plan d'urbanisation concernant la ville de Saint-Cyr, en prévoyant la reconstruction sur les ruines d'un lycée-internat de jeunes filles.

Si la première condition, condition technique, se trouvait remplie, je voudrais que votre ministère envisageât la réinstallation de l'école interarmes de Saint-Cyr dans le cadre du plan d'aménagement conçu par le ministère de la reconstruction et de l'urbanisme et qui tient compte des données d'un problème qui dépasse Saint-Cyr et englobe l'aménagement de toute la région parisienne.

Cela dit, je suis, bien entendu, très favorable au rétablissement et à la réinstallation de l'école interarmes à Saint-Cyr, mais j'insiste auprès de vous pour que soient retenues les deux considérations que je viens de faire valoir.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État à la guerre.

M. le secrétaire d'État aux forces armées (guerre). L'installation de l'école militaire interarmes à Coëtquidan ne nous donne évidemment pas satisfaction. Elle est le résultat d'un état de fait, l'école spéciale militaire de Saint-Cyr ayant été détruite par faits de guerre.

Cette installation est insuffisante, surtout en ce qui concerne le logement des cadres. Elle n'offre pas, d'autre part, aux élèves la possibilité de fréquenter les universités et les milieux intellectuels.

Aussi le Gouvernement a-t-il envisagé le retour de cette école dans la région parisienne. Il est évident, comme l'a indiqué M. Palewski, qu'elle devra disposer d'un très vaste camp. Nous n'en manquons pas dans la région parisienne.

Plus délicat est le problème du retour de l'école de Saint-Cyr sur les lieux mêmes qu'elle occupait autrefois.

Au lendemain des hostilités, une conférence interministérielle avait décidé que les anciens bâtiments de l'école militaire de Saint-Cyr seraient cédés au ministère de l'éducation nationale pour y installer un lycée de jeunes filles. Évidemment, si l'on invoque l'Histoire, l'éducation nationale peut arguer d'une occupation antérieure. Les jeunes filles de Mme de Maintenon ont occupé Saint-Cyr avant les élèves de l'école militaire.

Nous avons entamé des négociations avec le ministère de l'éducation nationale. L'arbitrage de M. le président du conseil [Georges Bidault] a été demandé.

Il semble en effet que le retour de l'école militaire interarmes dans la région parisienne soit une bonne chose. Elle permettra aux élèves de suivre les cours des facultés, comme c'était l'usage avant la guerre. De plus, l'école militaire sera ainsi mieux connue des élèves des lycées de la région parisienne. Ce qui assurera, par une fréquentation assidue entre Saint-Cyriens et civils des « corniches », comme cela se faisait avant guerre, un meilleur recrutement de l'école.

Le Gouvernement attache de l'importance à ce problème. La preuve en est dans la décision qu'il a prise de renouer la tradition en redonnant leur uniforme aux Saint-Cyriens. Il étudiera donc cette question conformément au vœu du Parlement.

(Applaudissements à gauche.)

M. Louis Jacquinot. Respectez la force de la tradition. Elle se justifie presque toujours.

M. le président. La parole est à M. Monteil, rapporteur pour avis de la commission de la défense nationale.

M. André-François Monteil, rapporteur pour avis. Sur le chapitre 323, la commission de la défense nationale m'a chargé de présenter trois observations.

D'abord, en adoptant la réduction indicative du Conseil de la République, tendant à réinstaller l'école spéciale militaire à Saint-Cyr, par 23 voix contre 13 – celles de nos collègues communistes – la commission a marqué son désir très net de voir nos jeunes officiers formés dans le lieu traditionnel où ils étaient formés avant guerre, c'est-à-dire à Saint-Cyr.

On a fait valoir notamment que des étrangers éminents, des chefs d'État même avaient été formés à cette école et que, pour le prestige de notre pays, il convenait que les Saint-Cyriens revinssent à Saint-Cyr.

En deuxième lieu, la commission de la défense nationale accepte l'amendement du Conseil de la République, portant l'abattement de mille francs, pour signifier que nous jugeons insuffisants les crédits affectés à l'instruction des réserves. Comme nous l'avons dit lors de la discussion en première lecture, l'instruction des réserves est une des tâches essentielles de la défense nationale.

Enfin, mesdames, messieurs, la commission me charge de demander au Gouvernement s'il compte diminuer le nombre des écoles spécialisées.

En effet, depuis quelques années, l'habitude a été prise dans notre armée de vider absolument les unités de leurs spécialistes qui sont formés en dehors d'elles, dans des écoles spécialement aménagées à cet effet.

Or, le rôle du corps, de l'unité, c'est justement l'instruction des hommes qui doit être assurée sous l'autorité du colonel.

Voilà pourquoi la commission de la défense nationale, sans être hostile aux écoles spécialisées, voudrait qu'on en diminuât le nombre. Elle entend également que le Gouvernement lui fasse la promesse que c'est bien dans le creuset de l'unité que seront fondus à la fois l'esprit de corps et la formation technique, des jeunes recrues.

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État à la guerre.

M. le secrétaire d'État aux forces armées (guerre). Nous avons déjà, au cours de la première lecture, donné à M. Monteil des assurances en ce qui concerne l'organisation et la formation des réserves pour le budget 1950.

En ce qui concerne la diminution du nombre des écoles, j'ai dit à l'Assemblée au même moment, que nous avons fait un effort dans ce sens, que nous avons rétabli les régiments et que les bataillons de chasseurs auraient, comme les régiments, la possibilité de former de plus en plus leurs cadres et leurs spécialistes. J'ai ajouté qu'il est absolument nécessaire de rétablir l'esprit de corps et que, si l'on ne peut pas supprimer toutes les écoles, parce que certaines unités se trouvent dans des conditions de travail déficientes et demandent elles-mêmes le maintien d'une formation qui les dépasse, il est absolument indispensable de redonner aux cadres des unités la possibilité de former des cadres de réserve, comme le désire la commission de la défense nationale.

M. le président. La parole est à M. Palewski.

M. Jean-Paul Palewski. Je remercie M. le secrétaire d'État des renseignements qu'il nous a fournis. Nous aurons l'occasion de reparler de la formation technique des futurs officiers de l'armée française. Mais, du retour prochain de l'école interarmes à Saint-Cyr ai pour conséquence de regarnir les « corniches » des lycées de Paris et de province, et que les nouveaux Saint-Cyriens se montrant dignes de leurs anciens, se fassent comme eux les portedrapeaux des glorieuses traditions de Saint-Cyr et de notre armée.

M. le président. La parole est à M. Guesdon, rapporteur de la commission des finances.

M. Raymond-Alexandre Guesdon, rapporteur. Je serais bref, étant donné que les orateurs qui se sont succédé ont bien voulu, ainsi que M. le secrétaire d'État, reprendre les thèses développées par la commission des finances.

[...]

Eu égard à Saint-Cyr, je tiens à déclarer que la commission des finances se préoccupe, beaucoup plus que du problème de Saint-Cyr même, de voir l'école interarmes se fixer à nouveau dans la région parisienne.

En effet, depuis 1938 ou 1939, des impératifs ont pu faire que le choix de l'emplacement de Saint-Cyr fût maintenant dépassé par les nécessités de l'enseignement militaire théorique et pratique.

Ce à quoi la commission des finances tient particulièrement, c'est à l'abandon de Coëtquidan, non seulement parce que, jusqu'à maintenant, les élèves-officiers éduqués en vase clos, n'ont pu fréquenter suffisamment les facultés, les laboratoires et la jeunesse universitaire de France, mais également parce que les problèmes de transport et de déplacement qui se posent se trouveront résolus par le choix de la région parisienne, plaque tournante de la France.

M. le président. La commission propose de ramener l'abattement opéré par la Conseil de la République à mille francs pour indiquer son sentiment de voir l'école interarmes placée dans la région parisienne.

Personne ne demande la parole ?...

Je mets aux voix le chapitre 323 au chiffre de 805.998.000 francs.

(Le chapitre 323, mis aux voix avec ce chiffre, est adopté.)

Annexe 6 – Illustration satirique du *Canard enchainé* du 5 janvier 1955 sur le projet de reconstruction de l'École de Saint-Cyr

Source : *Le Canard enchainé*, 5 janvier 1955.

**Annexe 7 – Lettre du général Navarre au président du Conseil de l'État du Vietnam
Nguyen Van Tam sur le voyage d'études des Saint-Cyriens et Polytechniciens en
Indochine en 1953**

Source : SHD/GR, 10H1075 : lettre du général Navarre au président du Conseil vietnamien, signé Navarre, Saigon, 22 août 1953.

COMMANDEMENT EN CHEF
DES FORCES TERRESTRES AÉRIENNES
NAVALES EN INDOCHINE
GÉNÉRAL COMMANDANT EN CHEF

SAIGON, le 22 août 1953

/CAB.CC/DC

Le Général de Corps d'Armée NAVARRE
Commandant en chef en Indochine
à
Monsieur le Président du Conseil
Du Gouvernement du Vietnam

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à votre haute connaissance qu'un voyage d'études pour quelques Saint-Cyriens et Polytechniciens est organisé dans les mêmes conditions qu'en 1952. Leur nombre a été fixé à Sept et leur arrivée prévue pour le 27 Août. Une note préparatoire et un projet de programme ont été établis et diffusés afin d'orienter les organes intéressés.

Toutefois, je viens d'être prévenu à l'instant de ce qu'à la suite de contacts pris à PARIS avec l'École Polytechnique par le Haut-Commissariat au Vietnam en France, celui-ci a fait connaître le désir du Gouvernement Vietnamien de prendre en charge, dans une certaine mesure, les Élèves-Officiers au cours de leur séjour au Vietnam, et de leur ménager des relations amicales avec les étudiants Vietnamiens.

Je serais heureux d'accéder au souhait ainsi exprimé, et tiens, dès maintenant, à vous remercier ainsi que Monsieur le Haut-Commissaire du Vietnam à PARIS pour cette invitation qui donnera un exemple de la fraternité qui unit les jeunes de nos deux pays.

Je vous serais très obligé de bien vouloir me faire connaître quelles sont les modifications que vous pensez devoir apportées à ce programme afin de permettre les contacts prévus.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Signé : NAVARRE

PIÈCES JOINTES

Programme précédemment
établi pour la visite
des Saint-Cyriens et Polytechniciens
-Note n° 1169/EMIFT/3.I
du 16 juin 1953

COPIE à :
-HAUSSAIRE VIETNAM
-3^e Bureau / E.M.I.F.T

**Annexe 8 – Rapport de l'élève-officier Serge Périn de la promotion *Maréchal de Lattre*
sur le voyage des Saint-Cyriens et Polytechniciens en Indochine en 1952**

Source : SHD/GR, 2R53 : compte-rendu de l'élève Périn sur le séjour d'information en Indochine, ESMIA, 1^{er} bataillon, signé Périn, Coëtquidan, 19 janvier 1953.

III^e Région Militaire
École Spéciale Militaire Inter-Armes
1^{er} Bataillon

Coëtquidan, le 19 Janvier 1953

L'élève PÉRIN Serge, de l'École Spéciale Militaire Inter-Armes, 1^{ère} compagnie
à
Monsieur le Ministre de la Défense Nationale.

Objet : compte-rendu
de séjour d'information
en Indochine.

Le 17 Septembre 1952, nous arrivions en Indochine, à Tan-Son-Nhut, ignorant à peu près tout de ce pays. La vague appréhension que nous avons sur la route qui mène à Saïgon est dissipée dès l'entrée dans la ville tant nous sommes frappés par son activité fébrile et son aspect de propreté. On a peine à s'imaginer que c'est la capitale d'un pays en guerre, d'une guerre dont les effets se font parfois sentir jusqu'aux portes de la ville ; on dirait simplement une grande ville possédant une forte garnison. Nous reprenons de l'assurance : celle-ci ne nous quittera plus, même quand nous sillonnerons des routes, le pistolet-mitrailleur entre les jambes.

Nous commençons notre séjour qui doit durer un mois, par une visite de politesse à toutes les autorités militaires qui nous expliquent la situation à grands traits ; les détails nous seront donnés dans des conférences et lors des visites dans toutes les branches de l'activité militaire. Auparavant il est prévu une visite à l'École Militaire Inter-Armes de Dalat pour assister au Triomphe de la 6^{ème} promotion d'élèves-officiers. On nous avait déjà parlé un peu de la nouvelle armée vietnamienne ; et plus particulièrement, le général Van Hinh, définissant la guerre d'Indochine comme une guerre civile, soulignait l'importance qu'une armée nationale vietnamienne devait avoir sur le ralliement des populations. À Dalat nous avons vu l'élite de cette armée, mais nous avons vécu trop peu de temps parmi les élèves-officiers pour nous faire une idée sur leur valeur militaire et civique. En même temps que l'École Militaire, nous avons visité une école d'enfants de troupe et l'Institut Géographique.

De retour à Saïgon, nous commençons le cycle de nos visites par l'État-Major Inter-armes et des Forces Terrestres qui nous donne une idée plus nette de la situation militaire tandis que des spécialistes de l'Indochine nous parlent de l'histoire et de l'évolution politique du pays.

Nous passons ensuite en revue les activités des différentes armes et des services : Artillerie, Aviation, Marine, Génie, Transmissions et Matériel. Ce qui nous surprend le plus est l'ampleur des moyens mis en œuvre à une si grande distance de la métropole et particulièrement les chaînes de remontage et les magasins du Matériel avec des stocks qui paraissent inépuisables. Les réalisations du Génie sont tout aussi impressionnantes, que ce

soient les constructions destinées à abriter la base permanente de Tan-Son-Nhut, ou l'entretien des routes, le général Bondis nous caractérisera la Cochinchine comme étant un immense réseau de voies de communication. Et plus tard, nous verrons les fortifications. On attire notre attention sur ce que coûte tout cela et sur le fait que cette guerre est faite à l'intérieur d'un budget.

Partant de Saïgon, nous avons effectué quelques voyages à l'extérieur, l'un jusqu'à Chau-Doc où nous apprenons l'importance des sectes religieuses et le rôle qu'elles peuvent jouer ; un autre dans une plantation d'hévéas dans les Terres Rouges ; un voyage touristique trop bref aux ruines d'Angkor et enfin un court séjour en Annam, à Tourane et à Hué. Là nous avons appris la situation dans le Centre-Vietnam, et si nous avons l'impression qu'en Cochinchine elle était bonne, il nous a semblé qu'ici le moral était moins bon malgré le dernier succès tout proche alors des opérations Sauterelle et Caïman qui permirent la destruction du régiment 101. Nous vîmes et entendîmes deux prisonniers de ce régiment, un officier et le sous-commissaire politique ; ce dernier nous révéla l'organisation politique dans un régiment Viet-Minh, tandis que le premier assurait que la plupart des prisonniers étaient prêts à servir dans l'armée française.

En deuxième partie de notre séjour nous sommes allés au Tonkin et nous avons commencé par Hanoï où l'on nous décrit tout de suite la situation dans le Nord-Vietnam et au Laos. On nous explique le rôle de la fortification du delta du Fleuve Rouge et nous visitons la ceinture fortifiée de Hanoï. Nous nous rendons compte par nous-même de ce que représente le ravitaillement des postes isolés en Haute et Moyenne Région en effectuant un largage [largage] sur l'un de ceux-ci.

Puis nous allons à la ceinture périphérique et passons une journée à Dong-Tieu où l'on voit la vie en poste, chaque jour amenant la répétition des mêmes choses. Par contraste nous côtoyons quelques éléments d'un groupe mobile où l'on nous parle plus particulièrement du rôle et de l'articulation de l'Artillerie au Tonkin. Dans cette région, une petite opération de nettoyage dont le déroulement se fait sans heurts et dont le résultat est décevant est suivie d'assez près.

Nous nous rendons ensuite à Haïphong où nous visitons la Base d'Opérations du Tonkin, la BOTK, et si, en elle-même, elle est très intéressante – surtout la Compagnie de Ravitaillement par Air – nous revoyons des choses déjà vues à Saïgon. On nous fait ensuite un exposé sur le port et nous le visitons. Au même titre que notre déplacement en Terres Rouges, nous allons visiter les mines à ciel ouvert de Hongay, nous y rendant par bateau, traversant ainsi la baie d'Along. On nous y explique les difficultés auxquelles se heurtent l'extraction et l'écoulement du charbon ; pourtant les chantiers semblent en pleine activité. Ces visites aux activités du secteur civil nous font ressortir des considérations auxquelles on pense rarement quand on parle de la guerre d'Indochine. Dans cette région nous voyons une école de formation de commandos vietnamiens⁸⁶² dont les méthodes d'instruction sont assez impressionnantes.

Notre séjour se terminait là. Il nous restait plus qu'à retourner à Saïgon et de là, nous prenions l'avion pour la France, le 17 Octobre 1952. Qu'avons nous retiré de notre séjour ? Des idées entièrement neuves sur le monde indochinois et sur la guerre d'Indochine et surtout un très vif intérêt pour ce pays et pour tout ce qui s'y passe. Cependant, si un tel voyage devait être organisé dans l'avenir il semble qu'il faudrait en varier un peu la formule, en faisant voir moins de choses, c'est-à-dire moins de détails, et d'une façon moins bousculée, en évitant de faire voir plusieurs fois les mêmes choses. Enfin il serait sans doute bon de faire vivre d'un peu plus près la vie d'un officier dans un poste ou dans un G.M. en opération en laissant les bénéficiaires du voyage plus longtemps en contact avec les troupes combattantes. Il faudrait encore chercher à faire mieux connaître la civilisation et la population de ce pays,

862 L'École de commandos de Vat Chai.

car là l'officier doit ne pas être seulement un soldat, d'ailleurs on nous a répété à plusieurs reprises que la solution du conflit n'était pas militaire.

[Signé] Périn

**Annexe 9 – Carte des zones d’influence au moment des voyages des Saint-Cyriens et
Polytechniciens en Indochine en 1952 et 1953**

Source : Henry Dutailly, « L’arrivée du général de Lattre en Indochine (17 décembre 1950-18 janvier 1951) », *Revue historique des armées*, n° 138, 1980, p. 218.

Annexe 10 – Liste des Saint-Cyriens des promotions de 1945 à 1954 morts en Indochine

Promotion 1945-1947 *Nouveau Bahut*

Nom, Prénom	Date de décès	Lieu de décès
Abd-el-Kader, Ali	17/05/1949	Lang Binh (Cochinchine)
Alexandrowicz, Alex	10/04/1950	Ha Ny (Centre Vietnam)
Ambrosi, Jean-Jacques	26/07/1954	Xuan Quan (Nord Vietnam)
Bardout, Valentin	15/07/1951	An Lao (Nord Vietnam)
Bastien, Gilbert	21/12/1950	Da Phuc (Nord Vietnam)
Baud, Jean	01/04/1952	Dao Tu (Nord Vietnam)
Bertrand, André	22/03/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Bonneau, Jacques	04/12/1951	Phuong Tri (Nord Vietnam)
Boussagol, Louis	01/10/1949	Haiphong (Nord Vietnam)
Boyer, René	29/05/1951	Saigon (Sud Vietnam)
Brachet, Roger	03/04/1951	Man An (Nord Vietnam)
Brunet, Hervé	13/10/1952	Saigon (Sud Vietnam)
Cazaux, Etienne	15/08/1954	Hanoi (Nord Vietnam)
Chabassol, Jacques	18/01/1952	Ao Trach (Nord Vietnam)
Chaminadas, Jean	?/08/1952	Tuyen Quang (Nord Vietnam)
Cheyssial, Marc	24/01/1953	Saigon (Sud Vietnam)
Claudiel, Marcel	24/04/1952	Khong Pho (Centre Vietnam)
Colin, Michel	17/05/1951	Nha Trang (Centre Vietnam)
Danjaume, Gratien	10/12/1951	Xuom Sui (Nord Vietnam)
Dazet, Yves	05/04/1951	Bai Thao (Nord Vietnam)
Fayol, Georges	05/10/1952	Hanoi (Nord Vietnam)
Fèvre, René	04/03/1952	Hanoi (Nord Vietnam)
Flavigny, Henry	15/12/1950	Ho Xa (Centre Vietnam)
Garczynski, Patrice	28/05/1950	Hanoi (Nord Vietnam)
Godard, Charles	31/10/1950	Tinh Xuyen (Nord Vietnam)
Goek, Jacques	24/04/1951	Hai Duong (Nord Vietnam)
Guillaume, Henri	03/11/1950	Mua Doai (Nord Vietnam)
Iung, Pierre	17/01/1951	Nghi Khe (Nord Vietnam)
Jacquemin, Charles	14/01/1951	Vinh Yen (Nord Vietnam)

Jouffrat, René	05/10/1951	Nhu Khe (Nord Vietnam)
Lafarge, André	15/08/1952	Saigon (Sud Vietnam)
Laguerre, Roger	17/06/1952	Phu Anh (Nord Vietnam)
Lapeyre, Jean	19/10/1953	Lai Cac (Nord Vietnam)
Laroderie, Jean-Noël	23/04/1954	Houei Tong (Laos)
Lauzier, Charles	03/06/1952	Ha Thon (Nord Vietnam)
Bernard de Lavernette, Antoine	19/02/1951	Hanoi (Nord Vietnam)
La Villeon, Bertrand de	12/02/1952	Lung Dao (Nord Vietnam)
Le Carpentier de Sainte	12/08/1950	Huon Hai (Centre Vietnam)
Opportune, Robert		
Lefèbvre, Jacques	02/10/1949	Lung Pai (Nord Vietnam)
Le Moine, André	13/03/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Le Nut, François	14/05/1950	Can Tho (Sud Vietnam)
Le Roux, René	26/12/1949	Can Ranh (Centre Vietnam)
Renaud, Jacques	06/19/1951	Ta Lang (Nord Vietnam)
Reynaud, Gaston	30/04/1950	Savannakhet (Laos)
Reneaume, François	21/04/1951	An Nghiep (Nord Vietnam)
Rivaud, Maurice	18/12/1950	Ngu Giap (Centre Vietnam)
Rodrigue, Alain	14/09/1952	Gia Thon (Nord Vietnam)
Rondot, Roger	07/10/1950	That Khe (Nord Vietnam)
Rossignol, René	21/02/1951	Phuong My (Centre Vietnam)
Rouph-Banderet, Maurice	30/09/1949	Cau Hai (Centre Vietnam)
Salvat-Venejan, Jean-Louis	25/07/1949	Phu Moi (Nord Vietnam)
Talope, Jean	28/11/1951	Cho Ben (Nord Vietnam)
Tessiot, Jean	21/04/1950	Sontay (Nord Vietnam)
Thevenin, René (promo 1944)	15/05/1951	La Thon (Nord Vietnam)
Thomas, René	10/04/1950	Hai Ny (Centre Vietnam)
Tirat, Michel	18/06/1954	An Binh Ap (Nord Vietnam)
Turcy, Paul	15/03/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Villacèque, Luc	18/01/1952	Tra Dong (Nord Vietnam)
Warsmann, Maurice	17/06/1952	Phuong Tuong (Nord Vietnam)
Weber, Maurice	09/01/1954	Ban Na Kham (Laos)

Source : AMO, carton ESMIA, 1945 à 1947, *Nouveau Bahut* : renseignements numériques concernant les morts de la promotion « Nouveau Bahut », 15 février 1969.

Promotion 1946-1948 Général Leclerc

Nom, Prénom	Date de décès	Lieu de décès
Aumonier, Guy	05/04/1951	Hoang Xa (Nord Vietnam)
Bastian, Pierre	08/10/1951	Hanoi (Nord Vietnam)
Baurand, Charles	?/07/1950	Tan Nyen (Sud Vietnam)
Bedel, Robert	07/04/1954	Bac Ninh (Nord Vietnam)
Biard, Joseph	28/01/1952	Cho Ben (Nord Vietnam)
Blais, René	17/05/1951	Nha Trang (Centre Vietnam)
Bleger, Thierry	28/11/1951	Thu Dau Mot (Sud Vietnam)
Brisgand, Roger	30/05/1951	Ninh Binh (Nord Vietnam)
Chaim, Daniel	21/12/1953	Tac Van (Sud Vietnam)
Colleter, René	21/12/1950	Phuc Tan (Nord Vietnam)
Collomer, Jean-Claude	16/11/1951	Choben (Nord Vietnam)
Erny, Michel	14/07/1952	Gia Loc (Nord Vietnam)
Escalier, Charles	19/01/1951	Dong Xa (Nord Vietnam)
Fabre, Jean-Pierre	27/11/1953	Trung Ham (Nord Vietnam)
Ferraris, Paul	04/10/1952	Xuan Nguyen (Nord Vietnam)
Finelle, Georges	15/12/1951	Chu De (Nord Vietnam)
Foulquier, Aimé	24/01/1953	Thai Binh (Nord Vietnam)
Freslon de la Freslonnière, Hubert	22/12/1953	Ban Kam He (Laos)
Garin, Jean	23/04/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Gillouard, Claude	04/03/1951	Phum Ampuck Srok (Cambodge)
Grison, Paul	29/07/1953	Prisonnier le 14/04/1953 Décédé en captivité
Henry, Jean-Marie	16/12/1951	Phu Lao
Juzaud, Guy	04/07/1951	Haiduong (Nord Vietnam)
Labat, Maurice	08/10/1950	Cam Giang (Nord Vietnam)
Langlois, Henri	17/08/1952	Gia Loc (Nord Vietnam)
Laperrousaz, Gaston	06/06/1951	Yen Cuha (Nord Vietnam)
Laubus, Gérard	17/11/1952	Chan Muong (Nord Vietnam)

Layot Hillan, Robert	27/10/1951	Thu Duc (Centre Vietnam)
Lavault, Robert	?/10/1950	Coa Bang (Nord Vietnam)
Leblanc, Jean	18/09/1952	Kien Lao
Leclerc, Maurice	30/05/1952	Lang Sum (Nord Vietnam)
Leguen, Jacques	12/11/1953	Thach Loi (Nord Vietnam)
Loubens, Jacques	16/06/1953	Disparu à Paske (Laos)
Mace de Gastines, Michel	14/06/1951	Yen Cuha (Nord Vietnam)
Mallet, Philippe	04/01/1952	Trung Kau (Nord Vietnam)
Maréchal, Bernard	01/05/1951	Nam Dinh (Nord Vietnam)
Martineau, François	17/11/1952	Co Thung (Nord Vietnam)
Massacrier, Jean	04/12/1952	Disparu à Nam Dinh (Nord Vietnam)
Mazars, Henri	08/09/1952	Dong Due (Nord Vietnam)
Mentec, Jean	24/11/1950	Ban Phan (Nord Vietnam) Décédé en captivité
Millet, Pierre	10/03/1953	Luong My (Centre Vietnam)
Nompere de Champagny, Henry de	25/01/1952	Ben Ngoc (Nord Vietnam)
Pousset, Georges	Date inconnu	Prisonnier le 17/11/1952 Décédé en captivité
Receveur, André	19/04/1952	Ninh Binh (Nord Vietnam)
Rosamond, René	10/12/1951	Hoa Binh (Nord Vietnam)
Roubert, Raymond	?/04/1953	Prisonnier le 25/01/1952 Décédé en captivité
Roux, Claude	13/01/1953	Pnom Penh (Cambodge)
Rudloff, Pierre	18/04/1952	Dai Vi Thuong (Nord Vietnam)
Sabion, Jean	19/04/1952	Cat Chu Noi (Nord Vietnam)
Truchot, Guy	17/06/1952	Prisonnier le 06/10/1951 Décédé en captivité
Turcy, Paul	15/03/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Vernin, Pierre	11/11/1952	An Bain (Nord Vietnam)
Weiss, Jean	20/12/1951	Bac Ninh (Nord Vietnam)

Source : AMO, carton ESMIA, 1946 à 1948, *Général Leclerc* : liste des officiers de la promotion de Saint-Cyr « Général Leclerc » (1946-1948), tués, disparus ou décédés sur territoires d'opérations, s. d.

Promotion 1947-1949 Rhin et Danube

Nom, Prénom	Date de décès	Lieu de décès
Aubert de Vincelles, Pierre	12/11/1953	Hanoi (Nord Vietnam) Des suites de ses blessures
Bachelier, Stanislas	02/12/1952	Na San (Nord Vietnam)
Banyuls de Montferré, Raymond de	23/02/1953	Than Lien (Nord Vietnam)
Barbe, Jacques	24/11/1952	Phu Ninh (Nord Vietnam)
Bescond, Robert	?/11/1952	Camp n° 14, Tuyen Quang (Nord Vietnam) Décédé en captivité
Bonnet, Jacques	22/01/1953	Ban Nghiu (Nord Vietnam)
Catesson, Jean	03/12/1952	Tourane (Centre Vietnam) Des suites de ses blessures
Chaney, William	04/01/1954	Thanh Hoa (Nord Vietnam) Décédé en captivité
Coffy, Léon	10/07/1954	Vinh Yen (Nord Vietnam)
Colcy, René	30/03/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Corbineau, Roland	07/05/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Demarquay, Pierre	06/12/1952	Yen Van (Nord Vietnam)
Denis, Robert	24/11/1951	Cho Ben (Nord Vietnam)
Douillet, Roger	26/05/1952	Nhu Duong (Nord Vietnam)
Dugast, Jean	14/05/1952	Thi Thon (Nord Vietnam)
Fourié, André	13/12/1953	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Gaitte, René	06/12/1952	Yen Binh (Nord Vietnam)
Gaujac, Louis	24/06/1952	Ap Trai (Sud Vietnam)
Georgette du Buisson de La Boulaye, André	27/09/1953	Phu Khe (Nord Vietnam)
Gérard, Guy	11/12/1951	Son Tay (Nord Vietnam)

Hosteing, Mathieu	27/04/1952	Hanoi (Nord Vietnam) Des suites de ses blessures
Joyeux, Marcel	27/01/1953	Yen Chau (Nord Vietnam)
Labro, Jacques	27/07/1953	Ap Bac (Nord Vietnam)
Laigle, Jean	10/12/1952	Qua Dai (Nord Vietnam)
Lajouanie, Yves	01/02/1952	Hanoi (Nord Vietnam)
Lattre, Antoine de	10/02/1952	Khanh My (Nord Vietnam)
Le Henanff, Jacques	22/02/1952	Hanoi (Nord Vietnam) Des suites de ses blessures
Le Roch, Jean	?/11/1952	Camp n° 14, Tuyen Quang (Nord Vietnam) Décédé en captivité
Le Roy, Raymond	23/11/1952	Kien Oc (Nord Vietnam)
Ley, Georges	21/02/1952	Mac Ca (Nord Vietnam)
Margelli, François	13/03/1953	An Lo (Centre Vietnam)
Marielle-Trénuart, Stéphane	21/10/1952	Dong Phu (Nord Vietnam)
Maumy, Jean	30/01/1954	My Quoi (Nord Vietnam)
Mié, Louis	18/04/1952	Dai Vi Thuong (Nord Vietnam)
Mistarlet, Daniel	11/12/1951	Tu Vu (Nord Vietnam)
Mottey, Roger	28/03/1951	Bi Cho (Nord Vietnam)
Nenert, Marc	12/01/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Ouvrard, Joseph	11/01/1952	Col de Kem (Nord Vietnam)
Paoli ,Georges	13/12/1951	Yen Mong (Nord Vietnam)
Perrin, Gaston	28/10/1952	Camp n° 14, Tuyen Quang (Nord Vietnam) Décédé en captivité
Planckaert, Marc	31/03/1953	Capturé à Phu Tai (Nord Vietnam) Décédé en captivité
Prunier, Jack	23/07/1953	Camp n° 5, Ngoc Bo Kim (Nord Vietnam) Décédé en captivité
Renouard, Pierre	16/08/1953	Coc Ngang (Nord Vietnam)
Renoult, Jean	?/06/1952	Camp n° 14, Tuyen Quang

		(Nord Vietnam) Décédé en captivité
Roye, Pierre	16/02/1952	Dong Ben (Nord Vietnam)
Tonnot-Mensier, Jean	24/11/1951	Cho Ben (Nord Vietnam)
Vichet, Michel	23/05/1953	Tourane (Centre Vietnam)
Viollet, Robert	20/07/1954	Chu Boi (Centre Vietnam)

Source : AMO, carton ESMIA, 1947 à 1949, *Rhin et Danube* : lettre du capitaine Prigent au général commandant l'ESMIA, Metz, s. d. ; Promotion Rhin et Danube, *Le livre d'or de la promotion Rhin et Danube : Saint-Cyr 1947-1949*, Angers, Promotion Rhin et Danube, 1997, pp. 5-161.

Promotion 1948-1950 Général Frère

Nom, Prénom	Date de décès	Lieu de décès
Bart, Jean Claude	17/04/1953	Sung Xa (Nord Vietnam)
Bellefon de Meric, Georges	01/02/1954	Kon Hayol (Centre Vietnam)
Bellescize, Christian de	10/09/1953	Truong Xa (Nord Vietnam)
Blondet, Jacques	19/10/1953	Ninh Giang (Nord Vietnam)
Breyne, Robert	02/05/1954	Deo Ca (Nord Vietnam) Disparu au combat
Brunbrouck, Paul	13/04/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Buguet, Jacques	16/01/1954	Duong Tong (Nord Vietnam)
Charny, Jean	17/07/1954	Phu Ke (Nord Vietnam)
Desfêtes, Guy	08/04/1954	Cuong Kieu (Nord Vietnam)
Fromont, Gilles de	11/04/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Galopin, Charles	20/04/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Gerber, André	03/08/1953	Saigon (Sud Vietnam) Des suites de maladie
Giorgi, Pierre	24/02/1953	Lac Tho (Nord Vietnam)
Guffroy, André	17/03/1954	Chan Chau (Nord Vietnam)
Guilhon, Alain	11/04/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Herment, Roger	10/10/1953	Kesat (Nord Vietnam)
Jego, Georges	13/03/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam) Disparu au combat

Lafaurie, André	06/06/1953	Na San (Nord Vietnam)
Laval, Pierre	10/06/1954	Tourane (Centre Vietnam) Des suites de ses blessures
Le Gall, Pierre	05/04/1953	Phu Lao (Nord Vietnam)
Le Vigouroux, Michel	28/03/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Marques, Guy	31/03/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Maury, René	Juin/juillet 1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam) Disparu au combat
Mayne, Robert	14/06/1953	Bui Xa (Nord Vietnam)
Mellier, Maurice	01/12/1952	Co Le (Nord Vietnam)
Mettrie, Bertrand de la	06/04/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Miard, Jean	25/04/1954	Hanoi (Nord Vietnam)
Michel, Pierre	03/11/1952	Ba Lay (Nord Vietnam)
Michelet, Pierre	15/11/1953	Haiphong (Nord Vietnam)
Mioletti, Jean-Louis	10/02/1954	Plu Krai (Centre Vietnam)
Monroe, Bernard	?/02/1954	Kung Rip (Laos) Disparu le 31/01/1954
Montbron, Marie de	10/01/1954	Da Nguu (Nord Vietnam)
Odiot, Jacques	11/03/1954	Ban Keng Pho (Laos)
Philippe, Robert	17/03/1954	Nam Bac (Laos)
Pipart, Jean-Marie	05/04/1954	Hanoi (Nord Vietnam)
Poirier, Pierre	?/06/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam) Mort en captivité
Prudhomme, Bernard	13/03/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Sterckx, Alain	04/04/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Sylvestre, Adolphe	15/03/1954	Lang Vien (Nord Vietnam)
Thery, Jean	17/05/1953	Quang Nam (Nord Vietnam)
Thouvenot, Pierre	15/12/1953	Dong Thon (Nord Vietnam)

Source : AMO, carton ESMIA, 1948 à 1950, *Général Frère* : Promotion Général Frère, *Mémorial de la promotion général Frère 1948-1950*, Coëtquidan, École de Saint-Cyr, pp. 4-144.

Promotion 1949-1951 *Garigliano*

Nom, Prénom	Date de décès	Lieu de décès
Assez, Marius	25/07/1954	Lac Dao (Nord Vietnam)
Baudry, Gérard	29/06/1954	Ninh Binh (Nord Vietnam)
Bidan, Paul	18/04/1954	Dong Quan Ben (Nord Vietnam)
Bire, Jacques	11/03/1954	Yen Lac (Nord Vietnam)
Bonnet de Paillerets, Dominique	04/04/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Bourg, André	03/02/1954	Ban Nam Nga (Laos) Disparu au combat
Boutenel, Pierre	29/11/1953	Ban Houei Sang (Laos)
Brudieu, Paul	30/03/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Butreau, Maurice	25/06/1953	Phu Long (Nord Vietnam)
Butor, Dominique	23/02/1954	But Thapp (Nord Vietnam)
Chaugne, Roland	27/05/1954	Cho Ben (Nord Vietnam)
Cléry, André	13/03/1954	Lac Dao (Nord Vietnam)
Comtat, Yves	07/09/1953	An Tu Thuong (Nord Vietnam)
Costille, Roland	30/04/1954	Ban Khama (Laos)
Crévecœur, Serge	24/07/1954	Ha Lieu (Nord Vietnam)
Debret, Henri	02/02/1954	Muong Koua (Laos)
Desbordes, Gabriel	19/04/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Dupire, Jean	07/04/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Fontagnères, Pierre	03/10/1954	Entre Hanoi et Haiphong (Nord Vietnam)
Fournols, Bernard	22/03/1954	Ban Seng Phang (Laos)
Fox, Jean	15/03/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Fragonard, Dominique	10/04/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Garrouteigh, Michel	25/03/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Genty, Louis	09/07/1954	Son Kien (Nord Vietnam)
Happe, Jean	25/03/1954	Thong Dat (Nord Vietnam)
Hermellin, Gaël	07/11/1954	Cap Saint-Jacques (Sud Vietnam)
Huault, Jean	06/04/1954	Ban Na Peng (Laos)
Jacqueline, Claude	23/04/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Legros, Henri	11/04/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam) Disparu au combat

Le Roy, Pierre	?/06/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam) Prisonnier, évadé et disparu
La Brosse, Etienne de	19/05/1954	Van O (Nord Vietnam)
Michel, Etienne	15/02/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Molle, Louis	27/05/1954	Cho Ben (Nord Vietnam)
Nedelec, Pierre	11/07/1954	Van Dinh (Nord Vietnam)
Noyret, Roger	09/10/1953	Phuong Thon (Nord Vietnam)
Olce de Lalande, Bertrand d'	06/12/1953	Than Noi (Nord Vietnam)
Quillet, Michel	25/09/1953	Que Lam (Nord Vietnam)
Raynaud, Rémy	22/03/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Reymond, Marcel	25/03/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Rigneault, Robert	21/04/1954	Ban Yen Nhan (Nord Vietnam)
Rondeau, Marcel	11/06/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam) Des suites de ses blessures
Roy, Bernard	19/03/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Samalens, André	07/04/1954	Dien Bien Phu (Nord Vietnam)
Suire, Georges	31/01/1955	Phan Thiet (Centre Vietnam)
Tétu, Louis	01/05/1954	Ong Linh (Sud Vietnam)
Thomazo, Jean	01/12/1953	Xuan Dau (Nord Vietnam)

Source : AMO, carton ESMIA, 1949 à 1951, *Garigliano* : liste des officiers tués et disparus de la promotion *Garigliano* en Indochine et en Algérie, s. d.

Promotion 1951-1953 *Maréchal de Lattre*

Nom, Prénom	Date de décès	Lieu de décès
Carrère, René	24/07/1953	Palau-del-Vidre (France) Maladie contractée en Indochine
Conan, Henri	26/06/1954	La Khe (Nord Vietnam)
Gros, Edouard	25/01/1954	Seno (Laos)
Mallet, Rémy	14/07/1954	Kim Bai (Nord Vietnam)

Source : AMO, carton ESMIA, 1951 à 1953, *Maréchal de Lattre* : liste des officiers morts en Indochine et en Algérie, s. d.

Annexe 11 – Photographies analysées de l’ECPAD sur l’École spéciale militaire de Saint-Cyr et ses élèves à Coëtquidan entre 1945 et 1958

1 – Inspection des élèves-officiers par le général commandant le 17 janvier 1956



© ECPAD / Fond général / F 56-07 R4 / André Branlard

Le général Olié, commandant de l’ESMIA, et le colonel en second passent en revue les Saint-Cyriens dans le marchfeld de Coëtquidan. À l’arrière peut-on apercevoir la statue de Napoléon I^{er}.

2 – Le triomphe solennel le 20 juillet 1951



© ECPAD / Fond général / F 51-58 R31 / André Branlard

Cérémonie du triomphe de la promotion 1949-1951 *Garigliano*, où le Père système de la promotion prononce la phrase « À genou les hommes debout les officiers ».

3 – Attaque d'un fort médiéval factice le 20 juillet 1951



© ECPAD / Fond général / F 51-58 R20 / André Branlard

Des Saint-Cyriens prenant à la fois le rôle d'assaillants et de défenseurs, attaquent et défendent un fort médiéval factice lors de la fête du triomphe de Saint-Cyr le 20 juillet 1951. Le triomphe de promotion est traditionnellement accompagné d'épreuves, de jeux et de reconstitutions devant de nombreux invités pour l'évènement.

4 – Des Saint-Cyriens visitent les ruines des bâtiments de Saint-Cyr en avril 1953



© ECPAD / Fond général / F 53-62 R15 / André Branlard

Des Saint-Cyriens devant et passant l'entrée principale de l'ancienne École à Saint-Cyr, près de Versailles, visitent les ruines des bâtiments bombardés par l'aviation américaine en juin-juillet 1944. On peut voir l'inscription partiellement effacée par les marques de la guerre sous l'aigle : « République française. École spéciale militaire ».

5 – Un élève-officier en exercice de terrain en février 1957⁸⁶³



© ECPAD / Fond général / F 57-19 R41 / Raymond Varoqui

Un élève-officier guette l'adversaire lors d'un entraînement de terrain. Il est équipé d'un fusil modèle 1936, MAS 36, d'un casque français modèle 1951, inspiré du casque américain modèle 1951 dans le contexte de la standardisation des équipements des armées de l'OTAN. L'élève est vêtu d'un uniforme modèle 1947, utilisé surtout en Algérie.

⁸⁶³ L'auteur tient à remercier son camarade de master, Pierre Albisson, pour l'identification et la description des armes et équipements militaires présents dans les photographies n^{os} 5, 6 et 7.

6 – Exercice de tir au stand de tir en février 1957



© ECPAD / Fond général / F 57-19 R14 / Raymond Varoqui

Des élèves-officiers s'entraînent au stand de tir. Ils sont armés de fusils MAS 36, d'un casque modèle 1951 et de l'uniforme modèle 1947. Les brodequins, guêtres et brêlages datent de 1940, produits encore après-guerre avec des modifications.

7 – Entraînement au mortier en février 1957



© ECPAD / Fond général / F 57-19 R38 / Raymond Varoqui

Des élèves-officiers tunisiens, marocains et français s'entraînent au mortier Brandt de 60 mm modèle 1935, lors d'un exercice militaire de terrain. Une section de mortier est composée d'un chef de pièce, d'un pointeur et de deux pourvoyeurs. Ils utilisent des obus à tête française.

8 – La « salle de lecture » en janvier 1952



© ECPAD / Fond général / F 52-5 R43 / André Branlard

Une scène de la vie quotidienne des Saint-Cyriens en dehors des cours et des entraînements.

9 – La « salle Indochine » en janvier 1952



© ECPAD / Fond général / F 52-5 R44 / André Branlard

Des élèves-officiers observent une carte du Tonkin et s'intéressent au conflit indochinois.

10 – Une délégation d'officier cambodgiens visitent l'ESMIA le 15 décembre 1955



© ECPAD / Fond général / F 55 278 R10 / Pierre Grocat

Dans le cadre de l'instruction des armées nationales des États associés d'Indochine par les Français, une délégation d'officiers de l'armée royale khmère visitent l'ESMIA de Coëtquidan et les activités qui s'y mènent au sein du camp le 15 décembre 1955.

11 – Un officier cambodgien avec des cadres de l'École le 17 décembre 1955



© ECPAD / Fond général / F 55 278 R1 / Pierre Groat

Un officier cambodgien se trouve en compagnie d'officiers de Saint-Cyr dans le cadre de la visite d'une délégation cambodgienne. Le général Olié, commandant de l'ESMIA, est à droite de l'officier invité.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

I – SOURCES ARCHIVISTIQUES

1 – Archives du Service historique de la Défense à Vincennes

Série H : Indochine

- ◆ 10H1074 : Pelotons interarmes d'Extrême-Orient ; peloton de Dalat, préparation à l'ESMIA 1945-1954 (non consulté).
- ◆ 10H1075 : Documents communs à toutes les écoles militaires 1946-1947 ; préparation, organisation et admission des candidats d'Indochine à Saint-Cyr 1945-1953 ; voyages d'études des Saint-Cyriens en Indochine 1952-1953.
- ◆ 10H1103 : Stages des ressortissants des États associés dans les écoles militaires de France et d'Afrique du Nord 1952-1956.
- ◆ 10H3362 : Instructions, écoles stages des troupes françaises et forces armées vietnamiennes du Centre Vietnam 1947-1954.
- ◆ 10H4495 : Instructions des officiers ; organisation des écoles et des stages du Sud Vietnam 1947-1954.

Série K : fonds privés

- ◆ 1K763 : Fond privé André Casalis : carton n° 7.7 : Questionnaire envoyé aux Cadets sur l'histoire de l'école, présentation des écoles d'officiers français de 1939 à 1945 (dérogation acceptée mais non consulté).
- ◆ 1K989 : Ce fonds contient le livre d'or de la promotion Victoire de l'École spéciale militaire à Coëtquidan 1945, des témoignages et photographies provenant d'anciens de la promotion, ou parfois de leurs épouses ou veuves. Les sujets traités sont essentiellement la Seconde Guerre mondiale, la scolarité à Coëtquidan, l'Indochine et l'Algérie (dérogation acceptée).

Série P : Vichy, Londres, Alger, Paris (hautes instances)

- ◆ 7P183 : Courrier expédié par la section écoles du 3e bureau concernant notamment la remise en route des différentes écoles militaires à la libération septembre 1944-septembre 1948.

- ◆ 7P186 : Note de base concernant les concours d'entrée à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr et l'instruction janvier 1943-janvier 1946.

Série R : cabinet du ministre de la Défense

- ◆ 2R53 : (dossier 7) Voyages et déplacements des élèves de l'École Polytechnique et de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr en Indochine 1952-1954.
- ◆ 2R55 : (dossier 2) Rapports d'inspection des écoles militaires : École spéciale militaire 1948, 1955 ; (dossier 3) formation des élèves officiers à l'École spéciale militaire et dans les écoles d'armes 1952-1957 ; (dossier 4) préparation, admission dans les grandes écoles militaires des candidats : Français, Français musulmans d'Algérie, stagiaires marocains et tunisiens 1955-1961.
- ◆ 2R57 : (dossier 1) Correspondance, études et avant-projet d'une éventuelle reconstruction de l'École spéciale militaire à Saint-Cyr 1949-1958 ; (dossier 2) procès-verbaux de réunions de la commission d'étude pour la reconstruction à Saint-Cyr de l'ESM 1956-1957 ; (dossier 3) possibilités d'installation de l'ESM dans la région parisienne 1952-1956 ; (dossier 4) coupures de presse relatives à la reconstruction de l'École de Saint-Cyr dans la région parisienne 1954- 1955 ; (dossier 6) bulletins, correspondance, études des associations : « La saint-cyrienne » et « Les amis de Saint-Cyr » 1952-1956.
- ◆ 2R58 : (dossier 1) Implantation éventuelle de l'École spéciale militaire à Fontainebleau 1945, 1950- 1956 ; (dossier 2) procès-verbaux des réunions de la commission centrale des opérations immobilières 1952.
- ◆ 2R59 : (dossier 1) Travaux de reconstruction de l'École spéciale militaire à Coëtquidan 1949-1961 ; (dossier 2) rapport d'inspection, rapport annuel sur le moral pour 1954, personnel enseignant de l'ESM de Coëtquidan 1950, 1954 ; (dossier 3) candidats élèves-officiers à l'École spéciale militaire de Coëtquidan 1949-1950, 1954 ; (dossier 4) voyages d'études à Paris et en Indochine des élèves de l'École spéciale militaire 1950-1951 ; (dossier 5) rapports de contrôle de l'ESMIA 1949.

Série T : état-major de l'armée de terre

- ◆ 12T107 à 109 : Fiches de renseignements sur les écoles militaires de l'armée de Terre et sur l'organisation de l'enseignement militaire supérieur 1945-1957.
- ◆ 12T110 : (dossier 1) Attributions des différents échelons de commandement à l'égard des écoles 1947-1948 ; (dossier 2) mission respective des écoles 1953-1960 ; (dossier 4) Saint-

Cyriens examinés par la commission d'enquête, promotion 1942-1944 ; (dossier 5) concours spéciaux pour l'entrée à l'École spéciale militaire, session 1946-1947.

- ◆ 12T112 : Formation des élèves-officiers et des officiers d'active 1946, 1951-1964.
- ◆ 12T135 : École spéciale militaire, reconstruction de l'école de Saint-Cyr à Coëtquidan : projets de reconstruction, crédits pour les travaux, rapports sur les installations nécessaires, cartes et plans 1955-1962 (non consulté).

Série U : écoles

- ◆ 6U8 : Historique, organisation, effectifs, encadrement, enquêtes et correspondances à propos des Saint-Cyriens des promotions de 1942 à 1944 ; conseils de classement et conseils de discipline 1953-1960 ; moral, notes concernant le mariage des élèves de l'ESMIA 1955 ; liste et situation des élèves étrangers, notamment marocains et tunisiens 1944-1977 (dérogation acceptée mais non consulté).
- ◆ 6U9 : Registres des actes administratifs de l'ESMIA 1949-1968 (dérogation acceptée).
- ◆ 6U10 : Notes et correspondances classées par promotion concernant l'organisation et le déroulement du concours, l'examen de fin de cours et la formation des élèves-officiers 1945-1947.
- ◆ 6U15 : Sujets de compositions et de concours 1941-1955.
- ◆ 6U30 à 43 : Registres des résultats du concours de Saint-Cyr 1945-1954 (non consulté).
- ◆ 6U55 : Programmes d'instruction et d'enseignement ; photocopiés et brochures servant d'introduction aux cours d'éthique militaire et de sciences humaines ; aide-mémoire de l'officier de renseignements 1951-1968.
- ◆ 6U56 à 57 : Reconstruction de Saint-Cyr : historique, discussions des solutions envisagées, différents projets et études 1945-1959 (non consulté).
- ◆ 6U58 : Budget, inspection, études du bureau universitaire des statistiques concernant Saint-Cyr 1960 ; annuaires et bulletins de promotions ; brochures destinées aux candidats au peloton préparatoire à l'École militaire interarmées et aux candidats à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr ; photographies 1947-1962.
- ◆ 6U142 : École de perfectionnement des officiers d'Aix-en-Provence 1945-1946 ; documentation concernant l'accès d'élèves ou stagiaires nord-africains Algériens, Tunisiens, Marocains et étrangers dans les écoles militaires françaises 1943-1964 (dérogation acceptée mais non consulté).
- ◆ 6U145 : Journaux des marches et opérations de l'ESMIA 1948-1961.

- ◆ 6U150 : Journaux de marches et opération de l'École militaire d'infanterie de Cherchell 1946-1957 (non consulté).
- ◆ 6U203 : Création et journaux de marches et opération du Peloton interarmes d'Extrême-Orient de Dalat 1946 (non consulté).

Série Y^D : parcours individuels des officiers généraux terre

Dossiers militaires des commandants de l'EMIA, puis de l'ESMIA de 1945 à 1958.

- ◆ 13Y^D1311 : Dossier militaire du colonel Pierre Agostini.
- ◆ 14Y^D399 : Dossier militaire du général de brigade Guy Schlessler (dérogation nécessaire).
- ◆ 14Y^D850 : Dossier militaire du général de brigade Eugène Molle (dérogation nécessaire).
- ◆ 14Y^D1316 : Dossier militaire du général de brigade Paul Bondis (dérogation nécessaire).
- ◆ 14Y^D1928 : Dossier militaire du général de brigade Gilbert Fayard (dérogation nécessaire).
- ◆ 14Y^D2372 : Dossier militaire du général de brigade Jean Olié (dérogation nécessaire).
- ◆ 14Y^d2087 : Dossier militaire du général Jacques de Parisot de Durant de la Boisse (dérogation nécessaire).
- ◆ 14Y^D1565 : Dossier militaire du général André Jannot (dérogation nécessaire).

2 – Archives nationales à Paris

Série 5AG1 : présidence du général de Gaulle (1959-1969)

- ◆ AG/5(1)/1427 : (cote 10) Allocution prononcée et adressée aux élèves-officiers de l'École spéciale militaire interarmes de Saint-Cyr Coëtquidan (Morbihan) le 2 août 1956 : première épreuve annotée.

Série 115AJ : fonds Pierre Mendès France

- ◆ 115AJ/32 : projet d'instructions, comptes rendus de réunions, projet d'organisation et d'instruction des forces armées vietnamiennes autonomes, textes des accords signés 1954-1955 (dérogation nécessaire).
- ◆ 115AJ/48 : Projet d'installation de l'École spéciale militaire en Algérie 1955 (dérogation nécessaire).
- ◆ 115AJ/50 : Transfert en Algérie de l'École de Saint-Cyr 1955 (dérogation nécessaire).

3 – Archives du musée de l'Officier à Coëtquidan

Chaque promotion de Saint-Cyr depuis les origines de l'École possède un, parfois deux, carton(s) qui contiennent essentiellement de la correspondance, des mémoires et la vie des promotions. L'inventaire suivant, non exhaustif, est établi par l'auteur.

- ◆ Carton ESMIA, 1945 à 1947, *Nouveau Bahut* : Historique de la promotion, correspondance, fiches de renseignements sur les Saint-Cyriens morts en Indochine et en Algérie, liste des disparus, photographies, bulletins de la promotion, articles de presse.
- ◆ Carton ESMIA, 1946-1948, *Général Leclerc* : Mémorial de la promotion, souvenirs d'Indochine du général André Roux, dossier de la *Revue historique des armées* consacré au général Leclerc, articles de presse, liste des disparus en Indochine et Algérie, correspondance.
- ◆ Carton ESMIA, 1947 à 1949, *Rhin et Danube* : Liste des disparus, fiches de renseignements sur les Saint-Cyriens morts en Indochine et en Algérie.
- ◆ Carton ESMIA, 1947 à 1949, *Rhin et Danube* bis : Revue de la Saint-Cyrienne, correspondance relative à l'organisation du triomphe de la promotion en 1949.
- ◆ Carton ESMIA, 1948 à 1950, *Général Frère* : Mémorial de la promotion.
- ◆ Carton ESMIA, 1948 à 1950, *Général Frère* bis : Bulletins de la promotion.
- ◆ Carton ESMIA, 1949 à 1951, *Garigliano* : Livre mémoire sur les Saint-Cyriens morts en Indochine et Algérie.
- ◆ Carton ESMIA, 1950 à 1952, *Extrême-Orient* : Liste des disparus en Indochine et Algérie, bulletins de la promotion.
- ◆ Carton ESMIA, 1951 à 1953, *Maréchal de Lattre* : Correspondance et mémorial de la promotion.
- ◆ Carton ESMIA, 1952 à 1954, *Union française* : Liste des disparus en Indochine et Algérie.
- ◆ Carton ESMIA, 1952 à 1954, *Union française* bis : Bulletins de la promotion.
- ◆ Carton ESMIA, 1953 à 1955, *Ceux de Dien Bien Phu* : Bulletins de la promotion, fiches de renseignements sur les Saint-Cyriens morts en Algérie, photographies.
- ◆ Carton ESMIA, 1953 à 1955, *Ceux de Dien Bien Phu* bis : Bulletins de la promotion, fiches de renseignements sur les Saint-Cyriens morts en Algérie, liste des disparus, photographies, correspondance, mémorial de la promotion.

- ◆ Carton Documents, 1954 à 1956, *Lieutenant-Colonel Amilakvari* : Bulletins de la promotion, liste des élèves étrangers à Saint-Cyr 1954-1956, photographies, correspondance, notes d'organisation des voyages à Paris et du triomphe de la promotion, notes d'organisation de la visite du général de Gaulle à l'ESMIA en 1956, articles de *Paris-Match*, dossier de la *Revue historique des armées* sur la promotion.
- ◆ Carton ESMIA, 1954 à 1956, *Lieutenant-Colonel Amilakvari* bis : Bulletins de la promotion, fiches de renseignement sur les Saint-Cyriens morts en Algérie, liste des disparus, photographies.
- ◆ Carton ESMIA, 1955 à 1957, *Franchet d'Esperey* : Bulletins de la promotion, correspondance, liste des élèves étrangers, liste des disparus en Algérie, photographies.
- ◆ Carton ESMIA, 1955 à 1957, *Franchet d'Esperey* bis : Bulletins de la promotion, fiches de renseignements sur les Saint-Cyriens morts en Algérie, photographies, livre d'or de la promotion, brochures sur le triomphe de la promotion.
- ◆ Carton ESMIA, 1956 à 1958, *Général Laperrine* : Annuaire 1968 de la Saint-Cyrienne, fiches de renseignements sur les Saint-Cyriens morts en Algérie, bulletins de la promotion, liste des élèves étrangers en 1958.
- ◆ Carton ESMIA, 1957 à 1959, *Terre d'Afrique* : Bulletins de la promotion, fiches de renseignements sur les Saint-Cyriens morts en Algérie, liste des disparus, notes sur l'organisation du triomphe de la promotion, livre sur le cinquantenaire de la promotion.
- ◆ Carton ESMIA, 1857 à 1959, *Terre d'Afrique* bis : Bulletins de la promotion, correspondance, notes sur l'organisation du bal de la promotion, mémorial de la promotion.

4 – Archives de la Saint-Cyrienne à Paris

Les archives de la Saint-Cyrienne de la période étudiée (1945-1958), hormis les bulletins de promotion, sont des fonds privés des promotions de Saint-Cyr encore « vivante », qui nécessitent au préalable des autorisations de la part des secrétaires de promotion.

Fonds privés

- ◆ Fonds privés des promotions de 1945 à 1958 (non consultés).

Bulletins de promotion

- ◆ Bulletins de la promotion 1951-1953 *Maréchal de Lattre* 2012-2018.
- ◆ Bulletins de la promotion 1952-1954 *Union française* 2012-2018 (sauf 2015 et 2016).
- ◆ Bulletins des promotions de 1945 à 1951 et de 1954 à 1958 (non consultés).

5 – Archives diplomatiques à La Courneuve

- ◆ Fonds du ministère des Relations avec les États associés 1944-1957 (non consulté).

6 – Archives de l'Institut Pierre Mendès France à Paris

Les archives de Pierre Mendès France ont été transférées aux Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine en 2014, dans la série 115AJ mentionnée plus haut.

Série Algérie

- ◆ Sous-chemise II/3/A/3 : Projet d'installation de l'École spéciale militaire (ancienne école de Saint-Cyr) en Algérie 1955 (non consulté).
- ◆ Sous-chemise III/1/6 : École de Saint-Cyr : transfert en Algérie 1955 (non consulté).

Série Indochine

- ◆ Dossier 2e : Stagiaires de l'armée vietnamienne en France, notes et lettres du président Pierre Mendès France novembre 1954 et février 1955 (non consulté).

7 – Archives de l'ECPAD à Ivry-sur-Seine

- ◆ Fonds général (1945-2014).
- ◆ Fonds Indochine (1945-1956).

II – SOURCES IMPRIMÉES

1 – Ouvrages

Période coloniale

GALLIENI Joseph, *Trois colonnes au Tonkin (1894-1895)*, Paris, R. Chapelot, 1899, 153 p.

LYAUTEY Hubert, *Lettres du Tonkin et de Madagascar (1894-1899) – Tome I*, Paris, Armand Colin, 1921, 340 p.

Témoignages et mémoires sur la période 1945-1958

AURIOL Vincent, *Mon septennat 1947-1954*, Paris, Gallimard, 1970, 606 p.

BASSOT Hubert, *Les Silencieux*, Paris, Berger-Levrault, 1958, 350 p.

CORNUAULT Jean, *Du sabre à la toge : itinéraires d'un parachutiste*, Paris, Indo éditions, coll. « Mémoires », 2015, 133 p.

DULAC André, *Nos guerres perdues : Levant 1941, Indochine 1951-1953, Algérie 1958-1960*, Paris, Fayard, 1969, 223 p.

ÉLY Paul, *L'Indochine dans la tourmente*, Paris, Plon, 1964, 364 p.

GAULLE Charles de, *Mémoires de guerre – L'Appel : 1940-1942*, Paris, Plon, 1954, 440 p.

GAULLE Charles de, *Mémoires de guerre – L'Unité : 1942-1944*, Paris, Plon, 1956, 511 p.

GAULLE Charles de, *Mémoires de guerre – Le Salut : 1944-1946*, Paris, Plon, 1959, 567 p.

GAULLE Charles de, *Discours et messages – Tome II : Dans l'attente 1946-1958*, Paris, Plon, 1970, 662 p.

GIAP Vo Nguyen, *Guerre du peuple, armée du peuple*, Paris, Maspero, 1972, 190 p.

GIAP Vo Nguyen, *Mémoires 1946-1954 – Tome I : La résistance encerclée*, Fontenay-sous-Bois, Anako, coll. « Grands témoins », 2003, 628 p.

GIAP Vo Nguyen, *Mémoires 1946-1954 – Tome II : Le chemin menant à Diên Biên Phu*, Fontenay-sous-Bois, Anako, coll. « Grands témoins », 2004, 304 p.

GIAP Vo Nguyen, *Mémoires 1946-1954 – Tome III : Diên Biên Phu, le rendez-vous de l'histoire*, Fontenay-sous-Bois, Anako, coll. « Grands témoins », 2004, 349 p.

LACHEROY Charles, *De Saint-Cyr à l'action psychologique : mémoire d'un siècle*, Panazol, Lavauzelle, 2003, 203 p.

LARTÉGUY Jean, *Les Centurions*, Paris, Presses de la Cité, 1960, 320 p.

LATTRE DE TASSIGNY Jean de, *Ne pas subir. Écrits, 1914-1952*, Paris, Plon, 1984, 562 p.

LATTRE DE TASSIGNY Jean de, *Reconquérir. Écrits, 1944-1945*, Paris, Plon, 1985, 580 p.

LATTRE DE TASSIGNY Jean de, *La ferveur et le sacrifice. Indochine 1951*, Paris, Plon, 1988, 473 p.

NAVARRE Henri, *Agonie de l'Indochine*, Paris, Plon, 1956, 345 p.

NAVARRE Henri, *Le temps des Vérités (1940-1954)*, Paris, Plon, 1979, 461 p.

SCHMITT Maurice, *De Diên Biên Phu à Koweït City*, Paris, Grasset, 1992, 309 p.

Traité de stratégie et de tactique

LACHEROY Charles, *Action Viet-Minh et communiste en Indochine, ou une leçon de « guerre révolutionnaire »*, Paris, Centre d'études asiatique et africaines, 1954, 13 p.

MAO Zedong, *La Guerre révolutionnaire*, Paris, 10/18, 1969, 190 p.

TRINQUIER Roger, *La guerre moderne*, Paris, La Table ronde, 1961, 109 p.

TRINQUIER Roger, *Guerre, Subversion, Révolution*, Paris, Robert Laffont, 1968, 287 p.

L'École spéciale militaire de Saint-Cyr

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR, *Annuaire 1957 des élèves et anciens élèves de l'École Spéciale Militaire et des officiers ayant le titre de Saint-Cyriens, promotion 1880 à 1956/58, arrêté à la date du 1^{er} mars 1957*, Paris, La Saint-Cyrienne, 1957, 336 p.

PECH DE CADEL Flavien, *Histoire de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, par un ancien saint-cyrien*, Paris, Delagrave, 1886, 521 p.

THIERRY Amédée, LAURE Emile et alii, *Saint-Cyr et la vie militaire*, Paris, Ministère de la Guerre, 1932, 95 p.

TITEUX Eugène, *Saint-Cyr et l'École Spéciale Militaire en France*, Paris, Firmin Didot, 1898, 500 p.

VIRENQUE Georges, *L'album d'un saint-cyrien. Deux années d'École*, Paris, Plon, 1896, 200 p.

Témoignages de Saint-Cyriens et mémorial de promotions de l'ESM

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES OFFICIERS DE CHERCHELL-MÉDIOUNA (1943-1945), *Du Garigliano à Diên-Biên-Phu : cinq promotions témoignent*, Angers, Association des anciens élèves officiers de Cherchell-Médiouna (1943-1945), 1992, 337 p.

INIZAN José (dir.), *Témoignage d'une promotion de Saint-Cyr : 1955-2005*, Paris, Association maréchal Franchet d'Espèrey, 2009, 446 p.

- JAUFFRET Jean-Charles, *Paroles d'officiers : 1950-1990, des Saint-Cyriens témoignent*, Saint-Avertin, Promotion d'Extrême-Orient (1950-1952), 1991, 654 p.
- LEBAS Jean, *École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, Aix-en-Provence, Promotion 1940-1942, « Maréchal Pétain »*, Héricourt, Editions du Paquis, 1992, 268 p.
- MIALET Jean, THOUVENIN Richard (éds.), *Mémorial de la Promotion Croix de Provence*, Dijon, Imprimerie F. Massebeuf, 1950, 117 p.
- MONTANGON Jean de, *Un saint-cyrien des années 40*, Paris, France-Empire, 1987, 254 p.
- PROMOTION DIEN BIEN PHU, *Des officiers à la croisée des chemins. Promotion Ceux de Dien Bien Phu (1953-1955)*, Montreuil, P. Fièvre, 2007, 464 p.
- PROMOTION DIEN BIEN PHU, *À nos morts pour la France en Algérie. Promotion Ceux de Dien Bien Phu, Saint-Cyr 1953-1955*, Montreuil, P. Fièvre, 2010, 239 p.
- PROMOTION GÉNÉRAL FRÈRE, *Mémorial de la promotion Général Frère 1948-1950*, Coëtquidan, École de Saint-Cyr, 1994, 232 p.
- PROMOTION GÉNÉRAL LECLERC, *Mémoire de promotion 1946-1948*, Coëtquidan, Promotion général Leclerc, 1948, 123 p.
- PROMOTION RHIN ET DANUBE, *Le livre d'or de la promotion Rhin et Danube : Saint-Cyr 1947-1949*, Angers, Promotion Rhin et Danube, 1997, 223 p.
- PROMOTION UNION FRANÇAISE, *Mémorial de la promotion Union française 1952-1954*, Macon, Association Promotion Union française, 2005, 81 p.
- PROMOTION VICTOIRE, *Mémorial de la promotion Victoire : 1945-1995*, Paris, Association Victoire Coëtquidan, 1995, 351 p.

2 – Manuels d'instruction et de formation militaire

- ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE, *Instructions permanente sur l'admission au peloton préparatoire des candidats au concours de l'École spéciale militaire interarmes*, Paris, Lavauzelle, 1952.
- ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE INTERARMES, *Service historique de l'Armée : cours d'histoire militaire. I : Quelques aspects historiques du problème de l'armée (de l'armée royale à l'armée du Second Empire)*, Saint-Cyr Coëtquidan, Librairie militaire, 1953, 75 p.
- ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE INTERARMES, *Service historique de l'Armée : cours d'histoire militaire. II : L'armée prussienne de 1713 à 1870, Quelques campagnes napoléoniennes*,

Guerre de 1870 : les batailles de Metz, Saint-Cyr Coëtquidan, Librairie militaire, 1953, 192 p.

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE INTERARMES, *Service historique de l'Armée : cours d'histoire militaire. III : Les Armées françaises et allemandes de 1871 à 1914, Une méthode coloniale : Gallieni au Tonkin, La Première Guerre mondiale (1914-1918), Les Armées françaises et allemandes de 1918 à 1939*, Saint-Cyr Coëtquidan, Librairie militaire, 1953, 328 p.

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE INTERARMES, *Service historique de l'Armée : cours d'histoire militaire. IV : La Deuxième Guerre mondiale, Campagne de France (1940), Campagne d'Italie (1943-1945), Campagnes de la Libération (1943-1945)*, Saint-Cyr Coëtquidan, Librairie militaire, 1953, 191 p.

FORCES ARMÉES D'EXTRÊME-ORIENT, *Manuel à l'usage des combattants d'Indochine*, Paris, FAEO, 1950, 482 p.

FORCES TERRESTRES D'EXTRÊME-ORIENT, *Guérilla*, Paris, FTEO, 1948, 63 p.

FORCES TERRESTRES D'EXTRÊME-ORIENT, *Le Poste*, Saigon, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1953, 306 p.

MINISTÈRE DE LA GUERRE, *Instructions relatives au concours d'admission à l'École spéciale militaire interarmes. Concours des corps de troupe*, Paris, Lavauzelle, 1950, 56 p.

3 – Périodiques non scientifiques consultables

Les périodiques proviennent des fonds de la Bibliothèque nationale de France, de la Bibliothèque de Sciences Po Paris, des archives du Service historique de la Défense, des archives de l'Assemblée nationale, des archives de la Saint-Cyrienne et des archives du musée de l'Officier.

Aurore (L').

Bulletin des promotions de Saint-Cyr.

Bulletin officiel du ministère de la Guerre. Édition chronologique.

Bulletin trimestriel de l'associations des Amis de Saint-Cyr.

Bulletin trimestriel de la Saint-Cyrienne.

Canard enchainé (Le).

Cyr-Ouest.

Écho d'Alger (L').
Esprit.
Express (L').
Figaro (Le).
Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires.
Journal officiel de la République française. Lois et décrets.
Marseillaise (La).
Monde (Le).
Observateur (L').
Ouest-France.
Ouest-Matin.
Paris-Match.
Paris-Matin.
Parisien libéré (Le).
Populaire (Le).
Revue de défense nationale.
Revue des deux mondes.
Revue militaire d'information.
Revue militaire générale.
Sud-Ouest.
Vigie marocaine (La).

4 – Articles de périodiques consultés

Articles de revues

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE DE L'ARMÉE DE TERRE, « Notices sur les écoles militaires françaises actuelles : École spéciale militaire inter-armes de Coëtquidan », *Revue historique des armées*, n° 37, 1954, pp. 190-197.

LACROIX Jean, « L'armée et la politique », *Esprit*, n° 167, mai 1950.

NÉMO Jean, « La guerre dans le milieu social », *Revue de défense nationale*, mai 1956, pp. 605-623.

NÉMO Jean, « La guerre dans la foule », *Revue de défense nationale*, juin 1956, pp. 721-734.

- RUBY Edmond, « L'Épuration dans l'armée », *Défense de l'occident*, janvier-février 1957.
- SIMPLET, « Guerre révolutionnaire, guerre psychologique ou guerre tout court ? », *Revue militaire d'information*, n° 309, octobre 1959, pp. 97-102.
- VALLUY Jean, « Recrutement et formation des officiers », *Revue militaire générale*, n° 1, janvier 1959, pp. 3-20.
- VERNOUX Marcel, « La crise du recrutement des cadres et ses solutions », *Revue de défense nationale*, 8 décembre 1952.

Articles de presse

- ALBORD Maurice, « Casoar épaulettes et pantalon garance Saint-Cyr doit-il revivre ? », *Le Monde*, 19 août 1949.
- ANONYME, « Au camps de Coëtquidan renaissent les anciennes écoles militaires de l'Armée de Terre », *Ouest-France*, 30 août 1945.
- « L'École interarmes de Coëtquidan. 3 000 élèves, du maquisard au soldat d'Afrique qui, tous, ont subi l'épreuve du feu », *Ouest-France*, 31 août 1945.
 - « L'École interarmes de Coëtquidan. Travail et loisir des élèves officiers », *Ouest-France*, 1^{er} septembre 1945.
 - « L'École interarmes de Coëtquidan ne reçoit pas les petits écoliers qui jouent à la poupée en attendant un maître », *Ouest-France*, 3 septembre 1945.
 - « Le roi du Cambodge, M. Bevin, Byrnes et Molotov assistent au défilé des troupes, place de l'Étoile », *Le Monde*, 14 mai 1946.
 - « L'école spéciale militaire interarmes célébrera le 29 juin le "triomphe" traditionnel », *Le Monde*, 20 juin 1947.
 - « Promotions et nominations », *Le Monde*, 31 janvier 1948.
 - « Triomphe de la Promotion Général Leclerc. Baptême des Bazars », *Cyr-Ouest*, 8 août 1948.
 - « Un mort, deux blessés », *Le Monde*, 23 décembre 1948.
 - « Les Saint-Cyriens retrouvent leur grande tenue », *Le Monde*, 15 janvier 1949.
 - « Casoar et "galettes" au palais Chaillot », *Le Monde*, 4 juin 1949.
 - « Les essais du Cormoran seront poursuivis », *Le Monde*, 25 juillet 1949.
 - « Le général Frère par le général Weygand », *Le Monde*, 7 janvier 1950.
 - « M. Vincent Auriol a inauguré le nouveau monument aux morts de Saint-Cyr », *Le Monde*, 13 juin 1950.
 - « La "promotion Garigliano" succèdera à la "promotion Frère" », *Le Monde*, 1^{er} août 1950.

- « Les Saint-Cyriens de la promotion Garigliano visitent Paris », *Le Monde*, 5 avril 1951.
 - « Les fêtes du “triomphe” à Saint-Cyr-Coëtquidan », *Le Monde*, 30 juillet 1951.
 - « De Notre-Dame aux Invalides », *Le Monde*, 17 janvier 1952.
 - « Les orateurs soulignent l’incertitude qui pèse sur les nouvelles fabrications d’armement », *Le Monde*, 12 juin 1952.
 - « J’ai vu cette “sale guerre” d’Indochine », *Ouest-France*, 19 juillet 1952.
 - « La promotion “Extrême Orient” sera baptisée dimanche à Coëtquidan », *Le Monde*, 24 juillet 1952.
 - « La promotion “Maréchal de Lattre” a été baptisée hier », *Le Monde*, 29 juillet 1952.
 - « Défilé militaire », *Le Monde*, 14 juillet 1953.
 - « Je déplore le coup de frein très sensible donné à nos fabrications d’armement déclare M. de Chevigné », *Le Monde*, 28 juillet 1953.
 - « Les deux jeunes gens qui mutilèrent le monument aux Saint-Cyriens sont condamnés à dix mois de prison avec sursis », *Le Monde*, 1^{er} avril 1954.
 - « M. René Coty a assisté à la “Nuit de Saint-Cyr” », *Le Monde*, 8 avril 1954.
 - « Le commandant Grauwin a évoqué les derniers jours de Dien-Bien-Phu », *Le Monde*, 31 juillet 1954.
 - « La promotion “Ceux de Dien Bien Phu” a été baptisée dans la nuit sous le feu des projecteurs », *Le Monde*, 3 août 1954.
 - « Va-t-ton saccager toute la Forêt de Fontainebleau ? », *Marseillaise*, 15 octobre 1954.
 - « Saint-Cyr-L’École retrouvera-t-elle son école détruite en 1944 ? », *La Vigie marocaine*, 14 novembre 1954.
 - « La reconstruction de l’école de Saint-Cyr près de Fontainebleau », *Le Parisien libéré*, 28 décembre 1954.
 - « Il faut reconstruire Saint-Cyr, mais où ? », *Le Figaro*, 31 décembre 1954.
 - « Petite contribution à la grande enquête du “Figaro” », *Le Canard enchaîné*, 5 janvier 1955.
- ANTHÉRIEU Etienne, « En attendant l’âge atomique », *Le Figaro*, 2 août 1946.
- ANTHÉRIEU Etienne, « Il faut reconstruire Saint-Cyr ! », *Le Figaro*, 25 décembre 1954.
- ANTHÉRIEU Etienne, « Il faut reconstruire Saint-Cyr ! Mais où ? », *Le Figaro*, 28 décembre 1954.
- ANTHÉRIEU Etienne, « Il faut reconstruire Saint-Cyr ! Mais où ? », *Le Figaro*, 29 décembre 1954.
- ANTHÉRIEU Etienne, « Il faut reconstruire Saint-Cyr ! Mais où ? », *Le Figaro*, 30 décembre 1954.

ANTHÉRIEU Etienne, « Il faut reconstruire Saint-Cyr ! Mais où ? », *Le Figaro*, 3 janvier 1955.

ANTHÉRIEU Etienne, « Il faut reconstruire Saint-Cyr ! Mais où ? », *Le Figaro*, 6 janvier 1955.

ANTHÉRIEU Etienne, « Il faut reconstruire Saint-Cyr ! Mais où ? », *Le Figaro*, 10 janvier 1955.

BARBERON Jean, « Il faut reconstruire Saint-Cyr ! Mais où ? », *Le Figaro*, 29 décembre 1954.

BÉNAZET Henry, « Saint-Cyr doit ressusciter », *L'Aurore*, 6 janvier 1955.

BILLY André, « Pitié pour la forêt de Fontainebleau ! », *Le Figaro*, 29 décembre 1954.

CRESSARD, Pierre, « La promotion du “Nouveau Bahut” », *Le Monde*, 1^{er} juillet 1947.

DELAGE Édmond, « Le galon de Saint-Cyrien... », *Le Monde*, 19 novembre 1947.

DELAGE Édmond, « M. Vincent Auriol célébrera la gloire de Saint-Cyr », *Le Monde*, 10 juin 1950.

JUMEL Joseph, « Saint-Cyr ressuscite au camp de Coëtquidan où nos futurs officiers reçoivent la plus électrique des enseignements », *Paris-Matin*, 7-8 septembre 1947.

MAREY Georges, « Où en est l'armée française », *Ouest-France*, 8 février 1953.

PLANCHAIS Jean, « Les élèves-officiers ont assisté à des exercices de blindés en vallée de Chevreuse », *Le Monde*, 16 mars 1950.

PLANCHAIS Jean, « À Saint-Cyr-Coëtquidan la promotion “Maréchal de Lattre” a célébré son triomphe », *Le Monde*, 28 juillet 1953.

PLESSIS R.-G., « Non, il ne faut pas reconstruire Saint-Cyr ! », *Le Monde*, 13 janvier 1955.

POUYDRAGUIN J. de, « Il faut reconstruire Saint-Cyr ! Mais où ? », *Le Figaro*, 1^{er} janvier 1955.

WEYGAND Jacques, « Où va-t-on réinstaller Saint-Cyr ? », *L'Aurore*, 28 décembre 1954.

III – SOURCES INTERNET

Archives nationales à Paris, certains documents sont numérisés par l'établissement :

<http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr>

Archives de l'Assemblée nationale à Paris, l'intégralité des numéros du *Journal officiel de l'Assemblée nationale. Débats parlementaires* sous la Quatrième République de 1945 à 1959 est numérisé :

<http://4e.republique.jo-an.fr>

Base de données des députés français de l'Assemblée nationale, les fiches de tous les députés français depuis 1789 et leurs mandatures sont présentes :

<http://www2.assemblee-nationale.fr/sycomore/recherche>

Gallica, plateforme en ligne de la Bibliothèque nationale de France dans laquelle de nombreux ouvrages et tous les périodiques antérieurs à 1945 sont numérisés :

<https://gallica.bnf.fr>

Europresse, certains périodiques postérieurs à 1945 sont numérisés pour les usagers de la Bibliothèque nationale de France et la bibliothèque de Sciences Po Paris (uniquement disponibles à la BnF et à Sciences Po Paris) :

<http://www.europresse.com/fr>

Cairn.info, site de numérisation d'ouvrages et d'articles de revue scientifique :

<https://www.cairn.info>

Persée, site de numérisation d'articles de revue scientifique et de nombreux comptes rendus d'ouvrages :

<https://www.persee.fr>

OpenEdition Books, plateforme d'ouvrages et d'articles en ligne :

<https://books.openedition.org>

BIBLIOGRAPHIE

I – OUVRAGES

1 – Instruments de travail

- BODIN Michel, *Dictionnaire de la guerre d'Indochine*, Paris, Economica, 2004, 319 p.
- CARBONELL Charles-Olivier, KOSZUL Michel et alii, *Dictionnaire des biographies – Tome 6 : Le XX^e siècle*, Paris, Armand colin, 1992, 264 p.
- CORVISIER André, *Dictionnaire d'art et d'histoires militaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, coll. « Grands dictionnaires », 896 p.
- DALLOZ Jacques, *Dictionnaire de la Guerre d'Indochine*, Paris, Armand Colin, coll. « Dictionnaire », 2006, 384 p.
- GOSCHA Christopher E., *Historical dictionary of the Indochina War (1945-1954). An International and Interdisciplinary Approach*, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2012, 564 p.
- GUILLAUME Sylvie, *La France contemporaine : chronologie commentée (1946-1990)*, Paris, Perrin, 1990, 583 p.
- MONTBRIAL Thierry de, KLEIN Jean (dir.), *Dictionnaire de stratégie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Quadrige », 2006, 604 p.

2 – Ouvrages généraux

La Quatrième République

- CAUCHY Pascal, *La IV^e République*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2004, 128 p.
- CHAPSAL Jacques, *La vie politique en France de 1940 à 1958*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, 520 p.
- COURTIER Paul, *La Quatrième république*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1979, 126 p.
- ELGEY Georgette, *Histoire de la Quatrième république – Première partie : La république des illusions (1945-1951)*, Paris, Fayard, 1993, 555 p.
- ELGEY Georgette, *Histoire de la Quatrième république – Deuxième partie : La république des contradictions (1951-1954)*, Paris, Fayard, 1993, 776 p.

- GOETSCHEL Pascale, TOUCHEBOEUF Bénédicte, SIRINELLI Jean-François (dir.), *La Quatrième république : De la Libération à 1958*, Paris, Le livre de Poche, 2004, 576 p.
- LA GORCE Paul-Marie de, *Naissance de la France moderne – Tome I : L'Après-guerre (1944-1952)*, Paris, Grasset, 1978, 525 p.
- LA GORCE Paul-Marie de, *Naissance de la France moderne – Tome II : Apogée et mort de la IV^e République*, Paris, Grasset, 1979, 616 p.
- RAFLIK Jenny, *La République moderne. La IV^e République 1946-1958*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 2018, 371 p.
- RIOUX Jean-Pierre, *La France de la Quatrième République – Tome I : L'ardeur et la nécessité (1944-1952)*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1980, 314 p.
- RIOUX Jean-Pierre, *La France de la Quatrième République – Tome II : L'expansion et l'impuissance (1952-1958)*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1983, 384 p.

La politique étrangère de la France

- ALLAIN Jean-Claude, BÉLY Lucien, VAÏSSE Maurice et alii, *Histoire de la diplomatie française – Tome II : De 1815 à nos jours*, Paris, Tempus Perrin, 2007, 640 p.
- BOZO Frédéric, *La politique étrangère de la France depuis 1945*, Paris, Flammarion, coll. « Champs Histoire », 2012, 310 p.
- VAÏSSE Maurice, DOISE Jean (éds.) *Politique étrangère de la France. Diplomatie et Outil militaire (1871-1991)*, Paris, Points, coll. « Points histoire », 1992, 768 p.

La France coloniale et décolonisation

- AGERON Charles-Robert, COQUERY-VIDROVITCH Catherine et alii, *Histoire de la France coloniale – Tome I : 1914-1990*, Paris, Armand Colin, 1994, 654 p.
- BLANCHARD Pascal, LEMAIRE Sandrine (dir.), *Culture impériale 1931-1961. Les colonies au cœur de la République*, Paris, Autrement, 2004, 237 p.
- BROCHEUX Pierre, *Les décolonisations au XX^e siècle. La fin des empires européens et japonais*, Paris, Armand Colin, 2012, 336 p.
- GIRARDET Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 1987, 506 p.
- MONTAGNON Pierre, *La France coloniale*, Paris, Pygmalion, 1997, 497 p.
- PLANCHAIS Jean, *L'empire embrasée 1945-1962*, Paris, Denoël, coll. « L'aventure coloniale de la France », 1990, 443 p.

YACONO Xavier, *Les étapes de la décolonisation française*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1991, 127 p.

L'Indochine française

BROCHEUX Pierre, HÉMERY Daniel (éds.), *Indochine : la colonisation ambiguë 1958-1954*, Paris, La Découverte, 2001, 447 p.

CHANDLER David, *Une histoire du Cambodge*, Paris, Les Indes savantes, 2011, 240 p.

HÉDUY Philippe, *Histoire de l'Indochine. Le destin : 1885-1954*, Paris, Société de presses littéraires, 1983, 609 p.

HÉDUY Philippe, *Histoire de l'Indochine. La perle de l'empire 1624-1954*, Paris, Albin Michel, 1998, 472 p.

MICHELIN Franck, *La guerre du Pacifique a commencé en Indochine 1940-1941*, Paris, Passés Composés, 2019, 318 p.

MONTAGNON Pierre, *L'Indochine française*, Paris, Tallandier, 2016, 416 p.

L'Algérie française

AGERON Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine – Tome II*, Paris, Presses Universitaires de France, 1979, 635 p.

PERVILLÉ Guy, *La France en Algérie, 1830-1954*, Paris, Vendémiaire, 2012, 525 p.

La guerre dans son ensemble

CABANES Bruno, DODMAN Thomas, MAZUREL Hervé et alii, *Une histoire de la guerre – Du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 2018, 800 p.

HENNIGER Laurent, WIDEMANN Thierry (éds.), *Comprendre la Guerre. Histoire et notions*, Paris, Tempus Perrin, 2012, 240 p.

KEEGAN John, *Histoire de la guerre*, Paris, Perrin, 2014, 628 p.

TERTRAIS Bruno, *La guerre*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je », 2014, 128 p.

TRINQUIER Roger, *La guerre moderne*, Paris, Économica, coll. « Stratégie & Doctrine », 2008 (1961), 109 p.

La France militaire

CORVISIER André, MARTEL André (dir.), *Histoire militaire de la France – Tome IV : De 1940 à nos jours*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997, 704 p.

FORCADE Olivier, DUHAMEL Éric, VIAL Philippe (dir.), *Militaires en république 1870-1962. Les officiers, le pouvoir et la vie publique en France*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, 734 p.

DRÉVILLON Hervé, WIEVIORKA Olivier (dir.), *Histoire militaire de la France – Tome II : De 1870 à nos jours*, Paris, Perrin, 2018, 550 p.

GIRARDET Raoul, *La société militaire de 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 1998, 341 p.

LA GORCE Paul-Marie de, *La République et son armée*, Paris, Fayard, coll. « Les Grandes études contemporaines », 1963, 711 p.

MASSON Philippe, *Histoire de l'armée française de 1914 à nos jours*, Paris, Perrin, 1999, 507 p.

La guerre d'Indochine

CADEAU Ivan, *La Guerre d'Indochine. De l'Indochine française aux adieux de Saïgon, 1940-1956*, Paris, Tallandier, 2015, 624 p.

DALLOZ Jacques, *La Guerre d'Indochine*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1984, 320 p.

FLEURY Georges, *La guerre en Indochine, 1945-1954*, Paris, Plon, 1994, 690 p.

FRANCHINI Philippe, *Les guerres d'Indochine – Tome I : De la conquête française à 1949*, Paris, Tallandier, 2011, 670 p.

FRANCHINI Philippe, *Les guerres d'Indochine – Tome II : De 1949 à la chute de Saïgon*, Paris, Tallandier, 2011, 753 p.

GOSCHA Christopher E., *Vietnam. Un État né de la guerre 1945-1954*, Paris, Armand Colin, 2011, 553 p.

GRAS Yves, *Histoire de la guerre d'Indochine*, Paris, Denoël, coll. « Documents et histoire », 1992, 612 p.

TERTRAIS Hugues, *Atlas des guerres d'Indochine 1940-1990*, Paris, Autrement, coll. « Atlas/Mémoires », 2004, 64 p.

VALETTE Jacques, *La guerre d'Indochine 1945-1954*, Paris, Armand Colin, 1994, 416 p.

La guerre d'Algérie

BRANCHE Raphaëlle, *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée ?*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 2005, 449 p.

DROZ Bernard, LEVER Évelyne, *Histoire de la guerre d'Algérie 1954-1962*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1982, 383 p.

- FRÉMEAUX Jacques, *La France et l'Algérie en guerre, 1830-1870, 1954-1962*, Paris, Economica, 2002, 365 p.
- LE MIRE Henri, *Histoire militaire de la guerre d'Algérie*, Paris, Albin Michel, 1982, 408 p.
- MIQUEL Pierre, *La guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 1993, 554 p.
- MONTAGNON Pierre, *La guerre d'Algérie. Genèse et engrenage d'une tragédie*, Paris, Pygmalion, 1984, 450 p.
- PERVILLÉ Guy, *Atlas de la guerre d'Algérie*, Paris, Autrement, 2003, 64 p.
- PERVILLÉ Guy, *La guerre d'Algérie*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2007, 127 p.

3 – Ouvrages spécialisés

Les officiers français

- BODIN Jérôme, *Les officiers français : grandeurs et misère (1936-1991)*, Paris, Perrin, 1992, 573 p.
- DELMAS Jean, *Officier et historien. Études, articles et cours*, Paris, Économica, 2001, 681 p.
- DUVAL Eugène-Jean, *L'armée de terre et son corps d'officier 1944-1994*, Paris, ADDIM, 1996, 329 p.
- FERRANDI Jean, *Les officiers français face au Viêt-minh, 1945-1954*, Paris, Fayard, 1966, 317 p.
- GRIBIUS André, *Une vie d'officier*, Paris, France-Empire, 1971, 298 p.
- KUNTZ François, *L'officier français dans la nation*, Paris, Lavauzelle, 1960, 185 p.
- MONTEIL Vincent-Mansour, *Les officiers*, Paris, Seuil, coll. « Le Temps qui court », 1958, 192 p.
- PAXTON Robert O., *L'armée de Vichy. Le corps des officiers français 1940-1944*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 2006, 600 p.
- SIMON Pierre-Henri, *Portrait d'un officier*, Paris Seuil, 1958, 175 p.

La formation militaire

- AUGÉ Axel, *Les armes et la plume. Sociologie du parcours professionnel des officiers de l'armée de Terre à l'université*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Essais », 2017, 218 p.

DELBOS Jean-François, *La formation des officiers de l'armée de terre de 1802 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2001, 180 p.

FABRE Michel, *Penser la formation*, Paris, Presses universitaires de France, 1994, 266 p.

GIRARDET Raoul, PÉNIGUEL Jean-François, CRÉPIN Annie et alii, *Formation initiale de l'officier de 1800 à nos jours : études de cas*, Paris, Centre d'études d'histoire de la Défense, Addim, 1999, 222 p.

HOFFMANN Gérard, *La formation initiale des officiers. Allemagne, Belgique, Canada, Espagne États-Unis, France, Italie, Pays-Bas et Royaume-Uni*, Paris, Cahiers du Centre de sociologie de la Défense, 1994, 204 p.

Les écoles militaires françaises

BERTHIER DE GRANDY Frédéric de, *Des premières écoles militaires aux lycées de la Défense, l'éducation des enfants dans l'armée*, Paris, Association des AET, 2010, 101 p.

GENNARI Alain, *Historique du Lycée militaire de Saint-Cyr*, Saint-Cyr, Lycée militaire, 2007, 93 p.

LABAYLE Éric, *L'École des Élèves-aspirants de Cherchell-Médiouna 1942-1945*, Chinon, Anovi, 1996, 716 p.

L'approche historique de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr

BOÿ Jean, *Lexique-historique du langage utilisé à l'École spéciale militaire : 1802-2000*, Paris, La Saint-Cyrienne, 2000, 108 p.

BOÿ Jean, *Saint-Cyr, l'école spéciale militaire*, Paris, Lavauzelle, 2004, 610 p.

CAMUS Michel, *Histoire des Saint-Cyriens : 1802-1980*, Paris, Lavauzelle, 1980, 479 p.

COLLECTIF, *Saint-Cyr : la société militaire, la Société française*, Paris, Cahiers d'études et de recherches du musée de l'Armée, n° 4, 2002, 309 p.

COMMINES DE MARSILLY Roger de, *Cent cinquante ans de concours à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr*, Paris, Jouve, 1974, 312 p.

CUTTIER Martine, *Terre d'Afrique. Les officiers dans la tourmente, les saint-cyriens de la promotion Terre d'Afrique (1957-1959) témoignent pour l'histoire*, Paris, Dacres, 2013, 624 p.

DESMAZES Marie-Alphonse, *Saint-Cyr, son histoire, ses gloires, ses leçons*, Paris, La Saint-Cyrienne, 1948, 169 p.

GALZAIN Michel de, *Coëtquidan, nids d'aiglons, Arme et Âme de France*, Paris, Chez l'auteur, 1969, 120 p.

- MILHIET Jean-Jacques, *Saint-Cyr – Trois siècles d'histoire*, Paris, Editions Christian, 1999, 475 p.
- MONTAGNON Pierre, *Saint-Cyr : deux siècles au service de la France*, Paris, Pygmalion, 2002, 301 p.
- PELLISSIER Pierre, *Saint-Cyr. Génération Indochine-Algérie*, Paris, Perrin, 1992, 460 p.
- PORTE Rémi (dir.), *Destins d'exceptions : les parrains de promotion de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr*, Vincennes, Service historique de l'armée de terre, 2002, 137 p.

Les aspects sociologiques de l'École de Saint-Cyr

- COTON Christel, *Officiers. Des classes en lutte sous l'uniforme*, Marseille, Agone, coll. « L'Ordre des choses », 2017, 288 p.
- FICAT Charlotte, *Les secrets de Saint-Cyr. Mémoire d'une ancienne élève*, Paris, La Boîte de Pandore, 2013, 273 p.
- RISTORI Yvon, *Sous le casoar : vie et tradition de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr*, Coëtquidan, École spéciale militaire, 1994, 159 p.
- TALLEU Stéphane, *Debout les officiers : deux siècles à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr*, Coëtquidan, École spéciale militaire de Saint-Cyr, 2002, 145 p.
- THIEBLEMONT André, *Les Fines et le Grand Carré. Étude d'une élite à Saint-Cyr (1958-1972)*, Paris, Centre de sociologie de la défense nationale, 1975, 91 p.
- WEBER Claude, *À genou les hommes, debout les officiers : la socialisation des Saint-Cyriens*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012, 392 p.

La politique intérieure et extérieure de la Quatrième République

- BONIN Hubert, *Histoire économique de la IV^e République*, Paris, Économica, coll. « Histoire », 1987, 450 p.
- DUHAMEL Éric, *Histoire politique de la IV^e République*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2000, 128 p.
- GROSSER Alfred, *La IV^e république et sa politique extérieure*, Paris, Armand Colin, 1961, 440 p.
- JOURNOUD Pierre, *De Gaulle et le Vietnam. 1945-1969. La réconciliation*, Paris, Tallandier, 2011, 544 p.
- RAFLIK Jenny, *La IV^e République et l'Alliance atlantique. Influence et dépendance (1945-1958)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2013, 323 p.
- WILLIAMS Philips, *La vie politique sous la IV^e république*, Paris, Armand Colin, 1971, 866 p.

L'armée de la Quatrième République, ses crises et ses mutations

- CARLES Pierre, *Des millions de soldats inconnus. La vie de tous les jours dans les Armées de la IV^{ème} république*, Paris, Lavauzelle, 1982, 237 p.
- GIRARDET Raoul (dir.), *La crise militaire française 1945-1962. Aspects sociologiques et idéologiques*, Paris, Presses la fondation nationale des sciences politiques, 1964, 234 p.
- LARTÉGUY Jean, *Le Mal jaune*, Paris, Presses de la Cité, 1962, 376 p.
- PLANCHAIS Jean, *Le Malaise de l'armée*, Paris, Plon, 1958, 115 p.
- PLANCHAIS Jean, *Une histoire politique de l'armée – Tome II : 1940-1967 : de de Gaulle à de Gaulle*, Paris, Seuil, 1967, 392 p.
- VERNET Jacques, *Le réarmement et la réorganisation de l'armée de Terre française 1943-1946*, Vincennes, Service historique de la Défense, 1980, 144 p.
- VITALLOUX Paul, VITALLOUX Marie-Catherine (éds.), *La République et son armée face au péril subversif : Guerre et actions psychologiques en France 1945-1960*, Paris, Les Indes Savantes, coll. « Asie », 2005, 694 p.

Les aspects de la guerre d'Indochine

- BODIN Michel, *La France et ses soldats, Indochine 1940-1954*, Paris, L'Harmattan, coll. « Recherches asiatiques », 1996, 285 p.
- BODIN Michel, *Les Combattants français face à la Guerre d'Indochine 1945-1954*, Paris, L'Harmattan, coll. « Recherches asiatiques », 1998, 270 p.
- BONNAFOUS Robert, *Les prisonniers français dans les camps vietminh (1945-1954)*, Paris, Société des écrivains, 2000, 368 p.
- BOYER DE LATOUR Pierre, *De l'Indochine à l'Algérie. Le martyr de l'armée française*, Paris, Les Presses du Mail, 1962, 380 p.
- BRUGE Roger, *Les hommes de Diên Biên Phû*, Paris, Perrin, 2003, 611 p.
- CADEAU Ivan, *Diên Biên Phu*, Paris, Tallandier, 2016, 208 p.
- CÉSARI Laurent, *Le problème diplomatique de l'Indochine 1945-1957*, Paris, Les Indes Savantes, coll. « Asie », 2013, 419 p.
- DAVID Michel, *Guerre secrète en Indochine. Les maquis autochtones face au Viêt-minh, 1950-1955*, Paris, Lavauzelle, coll. « Renseignement & Guerre secrète », 2002, 426 p.
- DEMÉLAS Marie-Danielle, *Parachutistes en Indochine*, Paris, Vendémiaire, 2016, 378 p.
- DOYON Jacques, *Les soldats blancs d'Hô Chi Minh*, Paris, Fayard, 1973, 521 p.

- ÉLY Paul, *Les enseignements de la guerre d'Indochine (1945-1954) – Tome I*, édition présentée par Ivan Cadeau, Vincennes, Service historique de la Défense, coll. « Références », 2011, 339 p.
- ÉLY Paul, *Les enseignements de la guerre d'Indochine (1945-1954) – Tome II*, édition présentée par Ivan Cadeau, Vincennes, Service historique de la Défense, coll. « Références », 2012, 134 p.
- FALL Bernard, *Le Viet-Minh : la République démocratique du Viet-Nam 1945-1960*, Paris, Armand Colin, 1960, 379 p.
- FLEURY George, *Nous, les combattants d'Indochine 1940-1955*, Paris, François Bourin Éditeur, 2011, 409 p.
- GAY Michel, *L'année de Lattre en Indochine*, Paris, Officine, 2011, 235 p.
- JOURNOUD Pierre, TERTRAIS Hugues (éds.), *Paroles de Dien Bien Phu : Les survivants témoignent*, Paris, Tallandier, 2012, 415 p.
- JOURNOUD Pierre, *Dien Bien Phu. La fin d'un monde*, Paris, Vendémiaire, coll. « Chroniques », 2019, 608 p.
- LABROUSSE Pierre, *La méthode Vietminh, Indochine 1945-1954*, Paris, Lavauzelle, 1996, 391 p.
- MARANGÉ Céline, *Le communisme vietnamien 1919-1991 : construction d'un État-nation autour de Moscou et Pékin*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2012, 611 p.
- ROBIC-DIAZ Delphine, *La guerre d'Indochine dans le cinéma français. Image d'un trou de mémoire*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2015, 358 p.
- RUSCIO Alain, *Les communistes français et la guerre d'Indochine : 1944-1954*, Paris, L'Harmattan, 1985, 422 p.
- TERTRAIS Hugues, *La piastre et le fusil : Le coût de la Guerre d'Indochine, 1945-1954*, Paris, Comité pour l'Histoire économique et Financière de la France, 2002, 634 p.
- TONNESSON Stein, *1946 : Déclenchement de la guerre d'Indochine. Les vèpres tonkinoises du 19 décembre*, Paris, L'Harmattan, coll. « Recherches asiatiques », 1987, 275 p.

Les aspects de la guerre d'Algérie

- BRANCHE Raphaëlle, *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, Folio, coll. ? « Folio Histoire », 2016, 816 p.

- ELSENHANS Hartmut, *La Guerre d'Algérie 1954-1962. La transition d'une France à une autre. Le passage de la IV^e à la V^e République*, Paris, Publisud, coll. « La France au fil des siècles », 2000, 1071 p.
- JAUFFRET Jean-Charles, VAÏSSE Maurice (dir.), *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*, Paris, Éditions Complexe, coll. « Interventions », 2001, 561 p.
- MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN 1954-1962*, Paris, Fayard, 2002, 812 p.
- RITTORI Jean-Pierre, *Nous, les appelés d'Algérie*, Paris, Ramsay, coll. « Ramsay poche/document », 2007, 259 p.
- ROTMAN Patrick, TAVERNIER Bertrand, *La guerre sans nom : Les appelés d'Algérie (1954-1962)*, Paris, Seuil, 305 p.
- STORA Benjamin, *Le nationalisme algérien avant 1954*, Paris, Éditions du CNRS, coll. « Histoire », 2010, 350 p.
- STORA Benjamin, *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, coll. « Poches essais », 2005, 384 p.

Guerre révolutionnaire, insurrection et contre-insurrection

- BEAUFRE André, *La Guerre révolutionnaire. Les formes nouvelles de la guerre*, Paris, Fayard, 1972, 305 p.
- CHALIAND Gérard, *Stratégie de la guérilla*, Paris, Payot, coll. « Grande Bibliothèque Payot », 1994, 938 p.
- COCHET François, DARD Olivier et alii, *Subversion, anti-subversion, contre-subversion*, Paris, Riveneuve, coll. « Actes Académiques », 2009, 373 p.
- GALULA David, *Contre-insurrection : théorie et pratique*, Paris, Économica, coll. « Stratégie & Doctrine », 2008, 213 p.
- GALULA David, *Pacification en Algérie 1956-1958*, Paris, Les Belles lettres, coll. « Mémoires de guerre », 2016, 361 p.
- PAHLAVI Pierre Cyril, *La guerre révolutionnaire de l'armée française en Algérie 1954-1961. Entre esprit de conquête et conquête des esprits*, Paris, L'Harmattan, 2004, 176 p.
- PARET Peter, *French revolutionary warfare from Indochina to Algeria : the analysis of a political and military doctrine*, Londres, Pall Mall Press, 1964, 163 p.
- TENENBAUM Élie, *Partisans et centurions. Une histoire de la guerre irrégulière au XX^e siècle*, Paris, Perrin, 2018, 528 p.
- VILLATOUX Marie-Catherine, *Guerre et action psychologiques en Algérie*, Vincennes, Service historique de la Défense, 2007, 116 p.

VILLATOUX Marie-Catherine, *La défense en surface (1945-1962). Le contrôle territorial dans la pensée stratégique française d'après-guerre*, Vincennes, Service historique de la Défense, 2009, 87 p.

Biographies

BROCHEUX Pierre, *Ho Chi Minh : Du révolutionnaire à l'icône*, Paris, Payot, coll. « Essai biographique », 2003, 337 p.

CADEAU Ivan, *De Lattre*, Paris, Perrin, 2017, 324 p.

CURREY Cécil B., *Vo Nguyễn Giap, Viet-nam 1940-1975 : La Victoire à tout prix*, Paris, Phébus, coll. « Essais et documents », 2003, 528 p.

GHEBALI Éric, *Vincent Auriol. Le président citoyen 1884-1966*, Paris, Grasset, 1998, 396 p.

PÉLISSIER Pierre, *De Lattre*, Paris, Perrin, 1998, 603 p.

PELLISSIER Pierre, *Salan. Quarante années de commandement*, Paris, Perrin, 2014, 600 p.

PHAN Bernard, *De Gaulle*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Biographies », 2019, 256 p.

II – ARTICLES ET CHAPITRES D'OUVRAGES

L'histoire de Saint-Cyr et ses élèves

BONIFACE Xavier, « Images et représentations du héros militaire à travers les noms de promotion à Saint-Cyr », in ABZAC-ÉPEZY Claude d', MARTINANT DE PRÉNEUF Jean (dir.), *Héros militaire, culture et société (XIX^e-XX^e siècles)*, Villeneuve d'Ascq, Publications de l'Institut de recherche historique du Septentrion, 2012, 204 p.

BOÏ Jean, « Le drapeau de l'École militaire interarmes », *Le Casoar*, n° 174, 2004, pp. 79-80.

CHAUFOUR Jacques, « Renaître à Coëtquidan », *Le Casoar*, n° 174, 2004, p. 61.

DAVADIE Philippe, « L'École de la Garde de Guéret, une part de Cyr pendant l'occupation », *Le Casoar*, n° 181, pp. 62-64.

DYROU Armel, THIÉBLEMONT André, « Lieu et objet de mémoire à Saint-Cyr », in THIÉBLEMONT André (dir.), *Cultures et logiques militaires*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, pp. 85-125.

FOUCHER Clémentine, « Souvenir d'un Saint-Cyrien », *Revue historique des armées*, n° 284, 2016, pp. 126-132.

- GAUJAC Paul, « Une promotion dans la tourmente », *Revue historique des armées*, n° 187, 1992, pp. 2-7.
- LABAYLE Éric, « L'École de Cherchell-Médiouna (1942-1945) : un tournant dans l'instruction des officiers français », *Revue historique des armées*, n° 228, 2002, pp. 85-95.
- LYET Philippe, « L'école Spéciale militaire. Fontainebleau, Saint-Cyr Coëtquidan », *Revue historique des armées*, n° 3, 1954, pp. 19-40.
- MENUET Roland, « La Croix de Provence, 1942 », *Revue Le Casoar*, n° 174, 2004, pp. 57- 58.
- MEYER Jean-Gabriel, « L'École des Cadets de la France libre », *Le Casoar*, n° 174, 2004, pp. 59-60.
- NIESSEL Henri, « Les drapeaux de Saint-Cyr », *Revue historique des armées*, n° 37, 1954, pp. 9-14.
- NIESSEL Henri, « Comment je devins porte-drapeaux de Saint-Cyr », *Revue historique des armées*, n° 37, 1954, pp. 15-18.
- PROST Jean, « Promotion Charles de Foucauld (1941-1942) », *Le Casoar*, n° 174, 2004, pp. 55-56.
- RONGIER Patrick, « L'école militaire des cadets de la France libre, juin 1940-juin 1944 », in COCHET François (dir.), *Expérience combattante – XIX^e – XXI^e siècles – Tome I : Former les soldats au feu*, Paris, Riveneuve, coll. « Actes académiques », 2011, pp. 45-67.
- THIÉBLEMONT André, « Création et mutation d'un symbole : la "Galette" saint-cyrienne », *Revue historique des armées*, n° 138, 1980, pp. 79-100.

L'institution Saint-Cyrienne

- AUGÉ Axel, « La formation initiale des futures élites militaires à Saint-Cyr : un dispositif institutionnel en évolution », *Éducatons et sociétés*, n° 21, 2008/1, pp. 81-94.
- THIÉBLEMONT André, « Tradition et pouvoir : les discours saint-cyriens sur la tradition », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 64, 1978, pp. 63-81.
- THIÉBLEMONT André, « Contribution à l'étude militaire. Les traditions de contestation à Saint-Cyr », *Ethnologie française*, n° 1, 1978, pp. 7-14.
- STEWART Georges, « The Great Military School of France : Saint-Cyr », *American Society of Honor Magazine*, vol. 27, n° 2, été 1956.

L'enseignement militaire

COUTURE Michel, « L'Enseignement militaire supérieur scientifique et technique : de sa nécessité à son développement jusqu'en 1986 », *Revue historique des armées*, n° 228, 2002, pp. 51-58.

DELMAS Jean, « L'École Supérieure de Guerre 1876-1940 », *Revue historique des armées*, n° 228, 2002, pp. 41-50.

L'approche sociologique du corps des officiers français

BOËNE Bernard, « La formation initiale et sa place dans le continuum de la formation des officiers de carrière », *Stratégique*, n° 116, 2017/3, pp. 37-60.

COTON Christel, « Lutttes de prestige entre pairs. Le cas des officiers de l'armée de terre », *Sociétés contemporaines*, n° 72, 2008/4, pp. 15-35.

COTON Christel, « Briller sous l'épaulette. Capital culturel et capital combattant dans le corps des officiers de l'armée de terre », *Actes de la recherches en sciences sociales*, n°s 191-192, 2012/1, pp. 14-27.

LAUZIER Jean-Yves, « Formation des élites de l'armée de terre : l'approche en trois dimensions », *Stratégique*, n° 116, 2017/3, pp. 91-100.

THIÉBLEMONT André, « Les traditions dans les armées. Le jeu de la contestation et de la conformité. Traditions et culture », *Pouvoirs*, n° 38, septembre 1986, pp. 99-112.

WEBER Claude, « Réflexions sur les formes d'autorité et l'obéissance à un ordre illégal », in COCHET François (dir.), *Expérience combattante – XIX^e – XXI^e siècles – Tome II : Obéir et commander au feu*, Paris, Riveneuve, coll. « Actes académiques », 2011, pp. 31-44.

L'armée française d'après-guerre

ABZAC-ÉPEZY Claude d', « Épuration, dégagement, exclusions. Les réductions d'effectifs dans l'armée française (1940-1947) », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 59, juillet-septembre 1998, pp. 62-75.

ABZAC-ÉPEZY Claude d', « Édmond Michelet et la démobilisation de l'armée française (1945-1946) », *Revue historique des armées*, n° 245, 2006, pp. 36-45.

DELMAS Jean, « De Gaulle, la Défense nationale et les forces armées, projets et réalités (1944-janvier 1946) », *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 110, avril 1978, pp. 7-24.

VERNET Jean, « L'armée de terre en 1945-1946 », *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, n° 110, avril 1978, pp. 45-78.

La Quatrième République

- GAXIE Daniel, « Les structures politiques des institutions. L'exemple de la Quatrième République », *Politix*, vol. 5, n° 20, 1992/4, pp. 72-98.
- LE BÉGUEC Gilles, « Chapitre 6 / Les cabinets ministériels sous la quatrième République (1944-1958) », in EYMERI-DOUZANS Jean-Michel et alii, *Le règne des entourages*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2015, pp. 241-266.
- RAFLIK Jenny, « Vincent Auriol et la fonction présidentielle sous la IV^e République : une discrète mais réelle quête de puissance », in GIEU Jean-Michel, SANDERSON Claire (éds.), *L'Historien des relations internationales. Autour de Robert Frank*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, pp. 59-68.
- TOUCHARD Jean, « La fin de la Quatrième République », *Revue française de science politique*, n° 4, 1958, pp. 917-928.

Le conflit indochinois

- BODIN Michel, « Inadapté ou inadaptation ? Le corps expéditionnaire en Extrême-Orient : 1945-1954 », *Revue historique des armées*, n° 3, 1979, pp. 231-248.
- BODIN Michel, « 1949 en Indochine, un tournant ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 236, 2009/4, pp. 135-154.
- CADEAU Ivan, « Le combattant face au milieu hydroterrestre : l'exemple de l'Indochine », in COCHET François (dir.), *Expérience combattante – XIX^e – XXI^e siècles – Tome III : Les environnements du combattant*, Paris, Riveneuve, coll. « Actes académiques », 2011, pp. 25-40.
- CADEAU Ivan, « Comprendre la guerre et préparer l'avenir : l'exemple des enseignements de la guerre d'Indochine », *Revue historique des armées*, n° 276, 2014, pp. 26-43.
- COURNIL Laure, JOURNOUD Pierre, « Une décolonisation manquée : l'Armée nationale du Vietnam, de la tutelle française à la tutelle américaine (1949-1965) », *Outre-mer*, tome 98, n°s 370-371, 1^{er} septembre 2011, pp. 67-81.
- DUTAILLY Henry, « L'arrivée du général de Lattre en Indochine (17 décembre 1950-18 janvier 1951) », *Revue historique des armées*, n° 138, 1980, pp. 217-236.
- GRINTCHENKO Michel, « La guerre d'Indochine : guerre régulière ou guerre irrégulière ? », *Stratégique*, n°s 93-94-95-96, 2009/1, pp. 339-355.
- JOURNOUD Pierre, « Dien Bien Phu : naissance et destin d'un mythe héroïque », in ABZAC-ÉPEZY Claude d', MARTINAND DE PRÉNEUF Jean (dir.), *Héros militaire, culture et société*

(XIX^e-XX^e siècles), Villeneuve d'Ascq, Publications de l'Institut de recherche historique du Septentrion, 2012, 204 p.

VILLATOUX Marie-Catherine, VILLATOUX Paul, « Aux origines de la “guerre révolutionnaire” : le colonel Lacheroy parle », *Revue historique des armées*, n° 268, 2012, pp. 45-53.

Le conflit algérien

AGERON Charles-Robert, « L'Opinion française devant la guerre d'Algérie », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 63, n° 231, 2^e trimestre 1976, pp. 256-285.

BANTIGNY Ludivine, « Jeunes et soldats. Le contingent français en guerre d'Algérie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 83, 2004/3, pp. 97-107.

COCHET François, « De l'Indochine à l'Algérie : l'ombre portée dans la pensée et les pratiques militaires », in MARTIN Philippe, SIMIZ Stephano (dir.), *L'empreinte de la guerre. De la Grèce classique à la Tchétchénie*, Panazol, Lavauzelle, 2006, pp. 377-387.

GOYA Michel, « La peur et le cœur. Les incohérences de la contre-guérilla française pendant la guerre d'Algérie », *Stratégique*, n°s 93-94-95-96, 2009/1, pp. 399-407.

MARILL Jean-Marc, « L'héritage indochinois : adaptation de l'armée française en Algérie (1954-1956) », *Revue historique des armées*, n° 187, 1992, pp. 26-32.

MÉDARD Frédéric, « L'environnement technologique en guerre d'Algérie : des contingences budgétaires à la défiance du “baroudeur” 1954-1962 », in COCHET François (dir.), *Expérience combattante – XIX^e – XXI^e siècles – Tome III : Les environnements du combattant*, Paris, Riveneuve, coll. « Actes académiques », 2011, pp. 291-309.

MEYNIER Gilbert, « Bibliographie synthétique de la guerre d'Algérie annotée et commentée », *Revue d'Études et de Critique Sociale*, n°s 14-15, 2001/1, pp. 95-162.

PERVILLÉ Guy, « La révolution algérienne et la “guerre froide” (1954-1962) », *Études internationales*, vol. 16, n° 1, 1985, pp. 55-66.

THÉNAULT Sylvie, « Armée et justice en guerre d'Algérie », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 57, janvier-mars 1998, pp. 104-114.

VILLATOUX Paul, « L'institutionnalisation de l'arme psychologique pendant la guerre d'Algérie au miroir de la guerre froide », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 208, 2002/4, pp. 35-44.

Articles divers

BOUNZOUMITA Medhi, « Mao et la guerre révolutionnaire », *Stratégique*, n° 111, 2016/1, pp. 63-87.

FAIVRE Maurice, « Le général d'armée Jean Olié de 1924 à 1962 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 215, 2004/3, pp. 107-117.

FINCH Michael P. M., « “Pirates” et bandits vus par l'armée. Opposition irrégulière à la domination française au Tonkin à la fin du 19^e siècle », *20 & 21. Revue d'histoire*, n° 141, 2019/1, pp. 25-40.

KROLIKOWSKI Hubert (traduit de l'anglais par MOTTE Martin), « L'origine et les caractéristiques de la guerre irrégulière », *Stratégique*, n°s 100-101, 2012/2, pp. 13-28.

III – COLLOQUES ET CONFÉRENCES

L'École spéciale militaire de Saint-Cyr

BAREY Morgane, « Obéir et commander en période de crise. Les élèves-officiers dans la Seconde Guerre mondiale (Vichy, Londres, Alger) », in COLLECTIF, *Exercer l'autorité, Cycle de conférence annuel du Service historique de la Défense 2017-2018*, Vincennes, 11 janvier 2018.

COLLECTIF, *Saint-Cyr*, Paris, Office Français de Diffusion Artistique et Littéraire, 1962.

ALARY Éric, ALRIC Joris, CLOUET Stéphane et alii, *Les Saint-Cyriens dans la résistance, Actes de la journée d'études historiques à l'IEP d'Aix-en-Provence*, Aix-en-Provence, septembre 2002. Paris, Lavauzelle, 2004, 190 p.

L'Indochine

JOURNOUD Pierre, TERTRAIS Hugues (dir.), *1954-2004. La bataille de Dien Bien Phu, entre histoire et mémoire, Actes de colloque organisé par l'École militaire, l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, le Centre d'études d'histoire de la Défense et l'Université des Sciences sociales et humaines de Hanoi*, Paris, 21-22 novembre 2003. Paris, Publications de la Société française d'histoire d'outre-mer, 2004, 257 p.

VAÏSSE Maurice et alii, *L'armée française dans la Guerre d'Indochine : adaptation ou inadaptation ?*, Actes de colloque organisé par le Centre d'études d'histoire de la Défense, Vincennes, novembre-décembre 1998. Bruxelles, Éditions complexe, coll. « Interventions », 2000, 363 p.

IV – TRAVAUX UNIVERSITAIRES NON PUBLIÉS

L'École spéciale militaire de Saint-Cyr

CALVETTI Michel, « La formation initiale des officiers à Saint-Cyr », mémoire de maîtrise de sciences politiques, Institut d'études politiques de Toulouse, 1993.

DAVADI Philippe, « Les Saint-Cyriens du premier escadron de l'École de la Garde de Guéret, 1943-1944 », mémoire de DEA d'histoire, École pratique des hautes études, 2004, 221 p.

EMOND Philippe, « Les Saint-Cyriens, de la corniche au premier emploi : représentation de l'officier chez les jeunes Saint-Cyriens », mémoire de maîtrise de sociologie, Université Paris-Descartes, 1992, 218 p.

FUNUEL Nicolas, « “Ils s'instruisent pour vaincre”, l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr et la formation initiale des officiers des armes », mémoire de maîtrise de sciences politiques, Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, 1999.

GUILLAMO Manuel, « La réforme de la scolarité à Saint-Cyr ou la sélection des futurs élites militaires », thèse de doctorat de sociologie, Institut d'études politiques de Paris, 1997.

OREFICE Isabelle, « Les traditions au sein de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr, l'École Militaire InterArmes et l'École des Corps Technique et Administratif », mémoire de DEA d'histoire, Université Paul Valéry – Montpellier III, 2001.

TAIARUI Manatea, « L'École spéciale militaire de Saint-Cyr sous le régime de Vichy : vie militaire, défilé et fidélité à Aix-en-Provence 1940-1942 », mémoire de master d'histoire, Université Paul Valéry – Montpellier III, 2018, 227 p.

Les officiers français

RONGIER Patrick, « L'école militaire des cadets de la France libre, juin 1940-juin 1944 », mémoire de maîtrise d'histoire, Université Paul Valéry – Montpellier III, 2004.

RONGIER Patrick, « La formation des officiers français pendant la Seconde Guerre mondiale, (1940-1945) », mémoire de DEA d'histoire, Université Paul Valéry – Montpellier III, 2005, 100 p.

La guerre d'Indochine

JEHL Emma, « La guerre d'Indochine à travers le témoignage des combattants », mémoire de master d'histoire, Université Paul Valéry – Montpellier III, 2009.

- LÉVY Stéphane, « La guerre psychologique en Indochine 1946-1954 », mémoire de DEA d'histoire, Institut d'études politiques de Paris, 1991, 130 p.
- MARY Julien, « “Réparer l’histoire” : les combattants de l’Union française prisonniers de la République démocratique du Vietnam de 1945 à nos jours », thèse de doctorat d’histoire, Université Paul Valéry – Montpellier III, 2017.
- NGUYEN Van Phai, « L’armée vietnamienne (1949-1957) : contribution à l’étude d’un cas de formation d’armée nationale », thèse de doctorat d’histoire, Université Paul Valéry – Montpellier III, 1980, 364 p.
- SAMSON Raphaël, « Le ravitaillement aérien à Diên Biên Phu : 20 novembre 1953-7 mai 1954 », mémoire de master d’histoire, Université Montpellier III, 2012.
- SAMSON Raphaël, « La guerre d’Indochine vue par les Anglo-Saxons (1946-1954) », mémoire de master d’histoire, Université Paul Valéry – Montpellier III, 2015.
- SICART Gautier, « Les prisonniers de guerre et internés militaires du corps expéditionnaire français en Indochine 1945-1954 », mémoire de master d’histoire, Université Paul Valéry – Montpellier III, 2018, 133 p.

Travaux divers

- THEOFILAKIS Fabien, « Les prisonniers de guerre allemands en mains françaises (1944-1949) : captivité en France, rapatriement en Allemagne », thèse de doctorat d’histoire, Université Paris-Nanterre, 2010, 1653 p.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

- A**
- Abzac-Épezy, Claude d'... 22, 44, 46, 49, 215
Ageron, Charles-Robert... 14
Agostini, colonel⁸⁶⁴ Pierre 32, 73, 76
Allaire, sous-lieutenant Jacques... 157
Amilakvari, lieutenant-colonel Dimitri... 127, 209
Anselme, Philippe d'... 95, 146
Anthérieu, Étienne... 83
Arlabosse, général Paul-Hippolyte... 192
Auriol, Vincent. 13, 114, 136, 138, 158, 198
- B**
- Bao Dai, empereur... 187
Barberon, général Jean... 84
Barre de Nanteuil, Benoît de la... 158
Bassot, Hubert... 21
Bauvin, Gérard... 177
Béchu, Yves... 177, 180
Benouville, Pierre de... 200
Béraud, Henri... 159
Bichet, Louis. 120, 121, 129, 132, 145, 146, 147, 171, 173
Bidault, Georges. 78, 80, 113, 137
Billoux, François... 197
Billy, André... 84
Bodin, Jérôme... 12, 46, 48
Bodin, Michel... 14, 154, 164
Bondis, général Paul. 73, 198, 200
Boniface, Xavier... 161
Bouju, Paul M... 22
Bouvier O'Cottreau, Jean-Marie... 81
Branche, Raphaëlle... 14
Brumiaux, André... 159
- C**
- Brunet, René... 158, 160, 164
Bullen, Franck... 57
- C**
- Cadart, Jean-Paul... 58
Cadeau, commandant Ivan 13
Callies, général Jean... 91
Cappy, Paul... 46, 47
Carles, Pierre... 12
Carré, Jean... 177
Casso, général Abdon Robert... 220
Césari, Laurent... 13
Champeaux, lieutenant... 150
Chapsal, Jacques... 12
Chassin, général Lionel-Max... 203
Chazarin, Noël... 177
Chevallier, Jacques... 7
Chevigné, Pierre de... 79, 82, 113, 175, 177, 178, 184, 200
Conus, Adrien... 174
Cornuault, Jean... 21
Costa de Beauregard, commandant Roland... 179
Coste-Floret, Paul... 112
Coty, René... 138
Coudreaux, général... 85
Cuttier, Martine. 17, 123, 125
- D**
- Dalloz, Jacques... 13, 196
Delbos, Jean-François 15, 18, 138, 139
Demélas, Marie-Danielle. 92
Denis, lieutenant Roger... 194
Descartes, René. 46, 177, 185
Deygout, Jacques... 59
Diethelm, André... 32, 36
Droz, Bernard... 14
Ducauet, Henri... 177, 182
Duhamel, Éric... 12
Dulac, général André... 114, 115
Dupraz, Joannès... 176
Dutel, lieutenant Maurice 201
- E**
- Duval, Eugène-Jean... 12, 49, 60, 63
- E**
- Elgey, Georgette... 12
Ély, général Paul... 13, 169
- F**
- Fall, Bernard B... 13
Faure, Edgar... 83, 85
Faure, général Jacques... 108
Fayard, général Gilbert... 196, 200
Fleury, Georges... 13, 14
Foch, maréchal Ferdinand... 124
Foucauld, Charles de. 35, 42, 45, 90
Franchet d'Espèrey, maréchal Louis... 127, 209
Franchini, Philippe... 13
Frémeaux, Jacques... 14
Frère, général Aubert... 137, 156, 194, 199
- G**
- Gaereminck, sergent Pierre... 99
Galula, lieutenant-colonel David... 208
Gaulle, général Charles de. 8, 9, 22, 24, 27, 58, 86, 88, 127, 156, 219
Gérard, lieutenant Guy... 194
Gia Long, empereur... 159
Gilliot, Jean... 7, 201
Girardet, Raoul... 12, 15, 22, 49, 54, 55, 59, 60, 62, 63, 65, 100, 102, 104, 162, 163, 203, 215, 217
Goislard de Montsabert, général Joseph de... 80, 85
Gonzales de Linarès, général François de... 177
Goscha, Christopher E... 13
Gouvion-Saint-Cyr, maréchal Laurent de... 11, 94

⁸⁶⁴ Les grades et titres mentionnés sont les plus élevés cités dans cette étude, et non obtenus en fin de carrière.

Gras, général Yves.....13
Grintchenko, Michel.....218
Grosser, Alferd.....12
Guillaume, commandant
Pierre.....200

H

Hébert, lieutenant René...174
Herminguay, Ernest.....57
Ho Chi Minh (Nguyen Sinh
Cung).....8, 154, 184
Hotelens, capitaine.....192
Huré, colonel.....189

J

Journoud, Pierre. .13, 18, 218
Jouvet, général Marcel....185
Julliard, Jacques.....12
Juteau, lieutenant Jean-Marie
.....194

K

Kléber, général Jean-Baptiste
.....28, 124
Kœnig, général Pierre.....83

L

La Chambre, Guy.....200
La Croix de Castries, général
Charles de.....199, 200
La Gorce, Paul-Marie de. .12,
195, 196
Labrousse, Pierre.....13
Lacaze, Henri.....197
Lacheroy, colonel Charles
.....203, 204
Lajouane, lieutenant Yves
.....194
Lartéguy, Jean.....21
Lattre de Tassigny, Bernard
de.....93
Lattre de Tassigny, maréchal
Jean de47, 59, 74, 89, 90, 91,
92, 93, 94, 95, 96, 103, 111,
112, 113, 114, 115, 126, 136,
148, 152, 159, 160, 172, 175,
176, 180, 185, 187, 195, 198,
214, 215
Lattre, André de.....12
Le Mire, Henri.....14

Leclerc (de Hauteclocque),
général Philippe...75, 95, 147
Lejeune, Max....78, 113, 125,
137
Leprince, Pierre.....177, 181
Letourneau, Jean.....22, 154,
175, 178, 185, 187, 189

Longueville, commandant
Jacques de.....179
Louis, capitaine Charles. .102
Lyautey, maréchal Hubert
.....156

M

Mao Zedong....154, 169, 206
Marangé, Céline.....13
Marceau, général François
.....28, 124
Marill, Jean-Marc.....209
Martinais, capitaine Alfred
.....204, 207, 208, 218
Mendès France, Pierre22, 83,
85, 219
Mercier, André-François. .80
Messimy, Adolphe.....216
Métayer, Pierre.....78, 80
Meynier, Gilbert.....14
Michelet, Edmond.....10, 40
Mistarlet, lieutenant Daniel
.....194
Moinet, colonel Bernard..43,
125
Molle, général Eugène....76,
130, 131, 192
Mollet, Guy.....85
Montagnon, Pierre.....68
Montgomery, maréchal
Bernard.....192

N

Napoléon Ier, empereur....10
Navarre, général Henri....13,
178, 185
Némo, général Jean.....203
Nguyen Van Hinh, général
.....187, 188, 193
Nguyen Van Phai.....192
Norodom Sihanouk, roi...192

O

Olié, général Jean.....67, 74,
104, 105, 108, 135, 136, 151,
200, 201
Oudart, Jean.....177, 182
Ouvrard, lieutenant Joseph
.....194

P

Palewski, Jean-Paul....78, 79,
80
Paoli, lieutenant Georges.194
Pâris, général Bertrand.....21
Pascal, aumônier militaire
.....200
Péguy, Charles.....58
Pellissier, Pierre.....16, 58
Périn, Serge....177, 181, 182
Pervillé, Guy.....14
Pétain, maréchal Philippe.42,
45, 58
Planchais, Jean....12, 15, 49,
111, 112, 126, 196, 203, 204,
207, 215, 218
Playe, Noël.....177
Pleven, René....83, 113, 175,
198
Porteres, Michel.....177, 180
Préneuf, Jean Martinant de22
Prin, Jeannette.....197

Q

Queuille, Henri...82, 83, 113,
125

R

Rabeyroux, Michel.....177
Raflik, Jenny.....12, 29, 218
Ramadier, Paul.....75, 112
Régnier, Jérôme.....128
Revers, général Georges. .112
Rioux, Jean-Pierre.....12
Rittori, Jean-Pierre.....14
Rivière, commandant Henri
.....159
Rivière, Pierre.....161
Robic-Diaz, Delphine.....13
Rotman, Patrick.....14
Roye, lieutenant Pierre....194
Ruscio, Alain.....13

S		
Saint-Germain, Fred	132, 150	
Salan, général Raoul.....	108, 109, 187	
Salanie, Jean.....	177, 183	
Sarraut, Albert.....	200	
Sauge, Georges.....	149	
Schlesser, général Guy.....	76, 173, 174	
Schmitt, général Maurice.	21, 156, 165, 167, 174	
Simon, Guy.....	58, 59	
Sompairac, Jean-Claude...58,	59	
Spillmann, général Georges83, 85	
Stora, Benjamin.....	15	
T		
Tavernier, Bertrand.....	14	
Temple, Emmanuel.....	83	
Tharaud, frères Jean, Jérôme28	
Theofilakis, Fabien.....	34	
Thiéblemont, André.....	16	
Thomas, Jean-Pierre H.....	22, 59	
Thomazo, lieutenant Jean	197	
Thomazo, lieutenant Yves197	
Thucydide.....	220	
Tonnot-Mensier, lieutenant	Jean.....194	
Trillat, Claude.....	177	
		Trinquier, colonel Roger 207, 209
V		
Valette, Jacques.....	13	
Valluy, général Jean.....	103	
Vaudevire, Jules.....	18	
Vo Nguyen Giap, général.	13, 169, 176, 194	
W		
Weber, Claude.....	16	
Weil, capitaine.....	150	
William, Philippe.....	12	
Z		
Zeller, général Henri.....	200	

TABLE DES FIGURES

Figure 1 – Nombre de candidats inscrits, admissibles puis reçus à l’ESMIA « division Saint-Cyr » entre 1945 et 1958.....	54
Figure 2 – Les origines sociales des élèves-officiers « division Saint-Cyr » de 1945 à 1958. .	60
Figure 3 – Les origines sociales des Saint-Cyriens de 1937 à 1942.....	61
Figure 4 – Origines géographiques des élèves de l’ESMIA de 1945 à 1958.....	64
Figure 5 – Organisation simplifiée de l’ESMIA au 1 ^{er} janvier 1948.....	71
Figure 6 – Organigramme du recrutement des officiers à l’ESMIA en 1955.....	107
Figure 7 – Schéma du recrutement des officiers de l’armée britannique en 1955.....	110
Figure 8 – Journée « type » d’un élève-officier de Saint-Cyr dans les années 1940-1950.....	118
Figure 9 – Les séjours en Extrême-Orient et en Afrique du Nord des officiers sortis des écoles militaires interrogés par le CEIPAA.....	163

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	3
Sigles.....	4
Introduction générale.....	6

Première partie – L’après-guerre à Saint-Cyr : de nouveaux enjeux

Introduction.....	25
Chapitre 1 – De Cherchell à Coëtquidan : les premières difficultés.....	27
I – L’installation de Saint-Cyr à Coëtquidan.....	27
1 – Le chaos d’après-guerre.....	27
2 – Le choix du site.....	29
3 – Réaménager le camp de Coëtquidan dans l’immédiat d’après-guerre.....	31
II – Les Saint-Cyriens de la guerre : quel avenir ?.....	34
1 – Revenir à la stabilité et réorganiser le recrutement.....	35
2 – « L’armée de la résistance ».....	39
3 – L’intégration des premiers élèves-officiers de Coëtquidan.....	42
III – La « crise du recrutement ».....	43
1 – Les lois de dégage­ment de cadres d’après-guerre.....	43
2 – L’impact de ces dégage­ments sur les Saint-Cyriens.....	45
3 – Le début d’un malaise militaire ?.....	48
Chapitre 2 – Recrutement, organisation et fonctionnement de l’ESMIA au sein du nouveau pouvoir.....	50
I – Le recrutement des Saint-Cyriens de la Quatrième République.....	50
1 – Les concours d’admission.....	50
2 – L’appréciation du concours de Saint-Cyr par les candidats.....	57
3 – Profil sociologique et origines sociales des Saint-Cyriens.....	59
II – D’un vaste champs de manœuvre à l’épicentre de la vie Saint-Cyrienne.....	66
1 – Le poids financier de l’ESMIA vu de l’État.....	66
2 – L’administration tentaculaire des Écoles.....	69
3 – Le commandement : le corps des officiers de Saint-Cyr.....	72
III – Les rapports entre l’ESMIA et le pouvoir politique.....	75
1 – L’ESMIA de Coëtquidan au service du nouveau pouvoir.....	75
2 – La récupération politique de Saint-Cyr par l’Assemblée nationale.....	78
3 – « Saint-Cyr à Saint-Cyr » : un éternel débat de la Quatrième République.....	81
Conclusion.....	87

Deuxième partie – Saint-Cyr Coëtquidan : une formule nouvelle ?

Introduction.....	89
Chapitre 3 – Le temps de l’amalgame.....	90
I – Genèse de l’amalgame : l’application du « système de Lattre ».....	90
1 – La conception militaire du général de Lattre.....	90
2 – La mise en place du « système de Lattre » à Coëtquidan.....	92
3 – Un système en perpétuel évolution entre 1947 et 1951.....	94
II – Saint-Cyriens et hommes du corps de troupe : entre réalité et désillusion.....	97

1 – Le recrutement des élèves de la « division corps de troupe ».....	97
2 – La préparation au concours indirect.....	98
3 – Différences et similitudes entre les deux divisions : une réelle égalité ?.....	100
III – Un amalgame constamment remis en cause : la querelle des traditions.....	103
1 – Les militaires parlent : la contestation du système.....	103
2 – Une alternative indécise au système de l’amalgame de l’ESMIA.....	106
3 – La victoire des « traditionalistes ».....	111
Chapitre 4 – Formation et vie militaire à Saint-Cyr : apprendre la lande bretonne.....	116
I – Une vie militaire planifiée.....	116
1 – Les objectifs de Saint-Cyr.....	116
2 – L’emploi du temps des Saint-Cyriens.....	118
3 – Le calendrier : former rapidement les officiers.....	121
II – La vie quotidienne des élèves-officiers.....	123
1 – Saint-Cyr à Coëtquidan : entre tradition et évolution.....	123
2 – Vivre à Coëtquidan.....	131
3 – Entre excentricité et malaise moral.....	134
III – L’enseignement et l’instruction à Saint-Cyr : organisation et structure.....	138
1 – La structure des la formation académique.....	138
2 – L’importance de l’instruction pratique.....	143
3 – Le personnel enseignant : un facteur de cohésion.....	149
Conclusion.....	152

Troisième partie – L’heure indochinoise

Introduction.....	154
Chapitre 5 – L’École de Saint-Cyr au prisme de la guerre d’Indochine.....	156
I – L’Indochine dans la vie des Saint-Cyriens.....	156
1 – Les motivations de l’engagement.....	156
2 – Les traditions de Saint-Cyr teintées d’exotisme.....	157
3 – L’envoi des Saint-Cyriens en Indochine : les dynamiques du nomadisme.....	161
II – L’Indochine dans l’enseignement militaire.....	165
1 – L’impréparation des Saint-Cyriens à la guerre d’Indochine.....	165
2 – Reproduire le terrain indochinois.....	170
3 – Une influence de l’expérience indochinoise.....	172
III – Une formation de terrain : les voyages de Saint-Cyriens en Indochine (1950-1953).....	175
1 – Initiative et organisation.....	175
2 – L’itinéraire des élèves : ce que la France veut montrer à ses futurs officiers.....	179
3 – La portée des voyages : les appréciations et bilans.....	183
Chapitre 6 – L’impact des évènements indochinois sur l’École de Saint-Cyr.....	187
I – De la transition à l’indépendance : former les élites indochinoises à Saint-Cyr.....	187
1 – La mise en place des stages pour les officiers des États associés.....	187
2 – L’admission et l’instruction des stagiaires.....	189
3 – La formation des futurs élites : entre diplomatie et volonté d’influence.....	192
II – Les Saint-Cyriens face au traumatisme indochinois.....	193
1 – Les promotions 1945-1954 face à la mort.....	193
2 – Le poids de la souffrance.....	198
3 – Une volonté d’hommage.....	199
III – Quels sont les enseignements de la guerre d’Indochine à Saint-Cyr ?.....	202

1 – Les répercussions de la guerre d’Indochine sur le corps des officiers.....	202
2 – Une réadaptation de l’enseignement militaire à Saint-Cyr.....	204
3 – D’une guerre à l’autre : entre similitudes et transpositions, les Saint-Cyriens à la croisée des chemins.....	208
Conclusion.....	211
Conclusion générale.....	213

Annexes

Annexe 1 – Chronologie sommaire 1945-1958.....	222
Annexe 2 – Liste des présidents du Conseil et leurs ministres de la Défense de 1945 à 1958	231
Annexe 3 – Tableau des promotions de Saint-Cyr et de ses commandants de 1940 à 1960. .	234
Annexe 4 – Jargon militaire de l’ESM.....	236
Annexe 5 – Extrait de la discussion parlementaire à l’Assemblée nationale sur les crédits militaires liés à la réinstallation de l’ESM à Saint-Cyr le 22 juillet 1949.....	238
Annexe 6 – Illustration satirique du <i>Canard enchaîné</i> du 5 janvier 1955 sur le projet de reconstruction de l’École de Saint-Cyr.....	242
Annexe 7 – Lettre du général Navarre au président du Conseil de l’État du Vietnam Nguyen Van Tam sur le voyage d’études des Saint-Cyriens et Polytechniciens en Indochine en 1953	243
Annexe 8 – Rapport de l’élève-officier Serge Périn de la promotion <i>Maréchal de Lattre</i> sur le voyage des Saint-Cyriens et Polytechniciens en Indochine en 1952.....	245
Annexe 9 – Carte des zones d’influence au moment des voyages des Saint-Cyriens et Polytechniciens en Indochine en 1952 et 1953.....	248
Annexe 10 – Liste des Saint-Cyriens des promotions de 1945 à 1954 morts en Indochine..	249
Annexe 11 – Photographies analysées de l’ECPAD sur l’École spéciale militaire de Saint-Cyr et ses élèves à Coëtquidan entre 1945 et 1958.....	259

Sources et bibliographie

Sources.....	271
Bibliographie.....	287
Index des noms de personnes.....	305
Table des figures.....	308
Table des matières.....	309

